

Etude d'impact paysagère

Projet éolien à Darcey et Corpoyer-la-Chapelle



Juin 2017

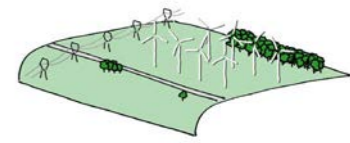


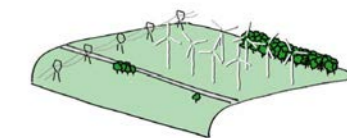
Avant propos

Ce document présente la synthèse des sensibilités paysagères et patrimoniales - état des lieux et évaluation des impacts - du projet éolien de Darcey et Corpoyer-la-Chapelle dont les dossiers de permis de construire et de demande d'autorisation d'exploiter ont été déposés en août 2014.

Les services instructeurs ont émis plusieurs remarques quant à leur complétude. Il a été notamment demandé que le volet paysager soit présenté sous la forme d'un fascicule séparé du corps principal de l'étude d'impact pour des raisons de lisibilité, et ce afin qu'il puisse également intégrer des éléments (parties spécifiques et pièces graphiques) qui ne figuraient pas dans le document initial.

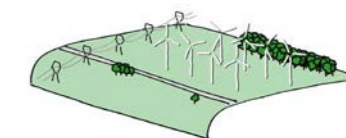
Cette étude reprend donc ces demandes de complément liées au permis de construire et à l'autorisation ICPE et en fait la synthèse.





SOMMAIRE

1. Etat des lieux	5
1.1. Paysage	5
1.1.1. Contexte géographique	5
1.1.2. Unités de paysage	7
1.1.3. Analyse paysagère au sein du périmètre d'étude rapproché	16
1.1.4. Le site	20
1.1.5. Identité territoriale et spécificités locales	22
1.1.6. Autres éléments caractérisant le paysage autour du territoire d'étude	26
1.1.7. Contexte éolien	27
1.2. Patrimoine culturel et archéologique	29
1.2.1. Contexte patrimonial	29
1.2.2. Patrimoine archéologique	34
1.2.3. Sensibilités patrimoniales et archéologiques	34
1.3. Itinéraires de randonnée	35
1.4. Sensibilité du paysage et du patrimoine	36
2. Impact	37
2.1. Méthodologie et présentation	37
2.1.1. Sélection des montages	37
2.1.2. Typologies de présentation des impacts	37



2.1.3. Les effets cumulés	37
2.1.4. Mode de réalisation des montages et représentation des éoliennes	38
2.1.5. Rôle de la distance dans les perceptions des éoliennes et représentation des projets par les photomontages	40
2.1.6. Mise en forme des montages	42
2.2. Récapitulatif des photomontages présentés dans l'étude	43
2.2.1. Description et répartition des montages présentés	43
2.2.2. Liste des montages	44
2.3. Panoramiques présentant le projet de Corpoyer-la-Chapelle et Darcey	51
2.3.1. Perceptions depuis les villages proches	51
2.3.2. Impact depuis l'aire d'étude rapprochée, à l'échelle de composition du paysage	61
2.3.3. Impact depuis le périmètre d'étude éloigné	72
2.3.4. Impact depuis les éléments protégés du patrimoine et les sites culturels	80
2.3.5. Perception depuis les sentiers de randonnée	97
2.3.6. Diagnostic paysager d'itinéraire sur le parcours de la RD19 / RD6	106
2.3.7. Diagnostic paysager d'itinéraire depuis Vénarey au sein des vallées adjacentes et leurs accès sur le plateau	107
2.3.8. Cartes de visibilité des éoliennes sur l'aire d'étude éloignée	116
<u>3. En conclusion - impact général du projet dans le paysage et sur le patrimoine historique</u>	117
<u>4. Annexe - présentation de photomontages en double A3</u>	119



1. Etat des lieux

1.1. Paysage

1.1.1. Contexte géographique

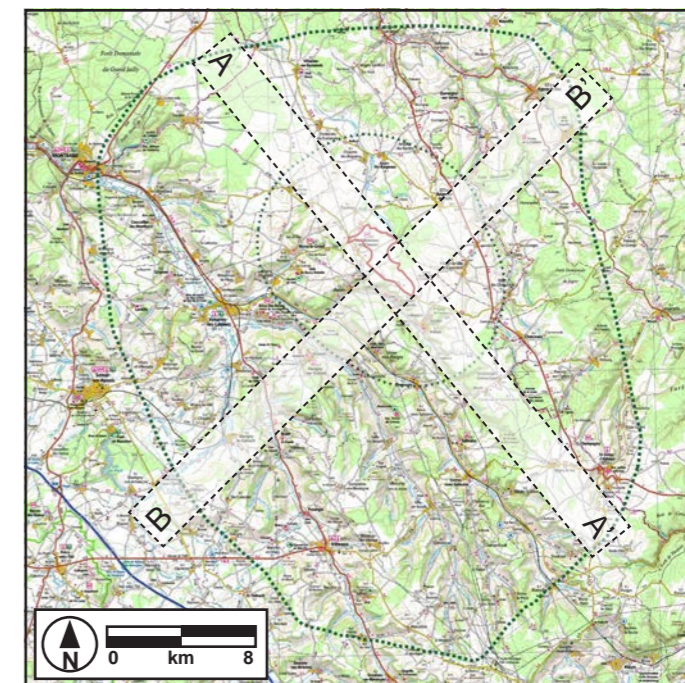
A. Relief et hydrographie

L'amplitude topographique observée sur l'aire d'étude éloignée s'établit entre 200 et 550 m, le pendage général croissant du Nord-Ouest vers le Sud-Est. L'organisation des éléments de relief est assez remarquable.

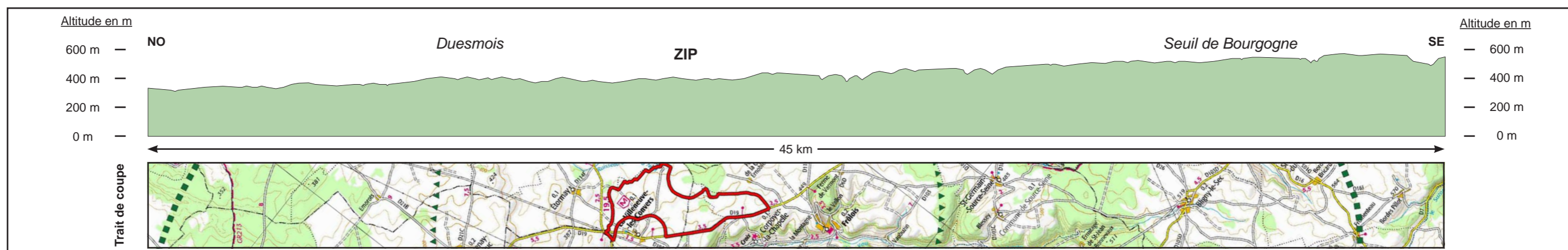
Le site de projet est localisé sur le plateau du Duesmois (Nord-Ouest de l'aire d'étude éloignée) dont la surface tabulaire est localement modelée par de faibles dépressions. La transition topographique est brutale avec l'Auxois (Sud-Ouest), de l'ordre de plusieurs centaines de mètres. D'étroites vallées dissèquent le plateau en lanières très étroites, dégagant parfois des buttes, comme le Mont Auxois, ce qui donne un profil spectaculaire à ce relief. Au Sud-Est, le Seuil de Bourgogne est la zone dont l'altitude est la plus importante, elle constitue la transition entre le Bassin Parisien et la vallée de la Saône. Quelques buttes sont éparpillées au sein des étendues planes (Mont Tasselot, point culminant du secteur avec 598 m).

L'apparition brutale de vallées très profondes est l'élément le plus remarquable du secteur, comme à Saint-Seine-L'Abbaye. Celles-ci se dirigent et se ramifient vers le Nord et le bassin Séquanien, morcelant une fois de plus les plateaux, mais de manière plus intermittente et moins rude.

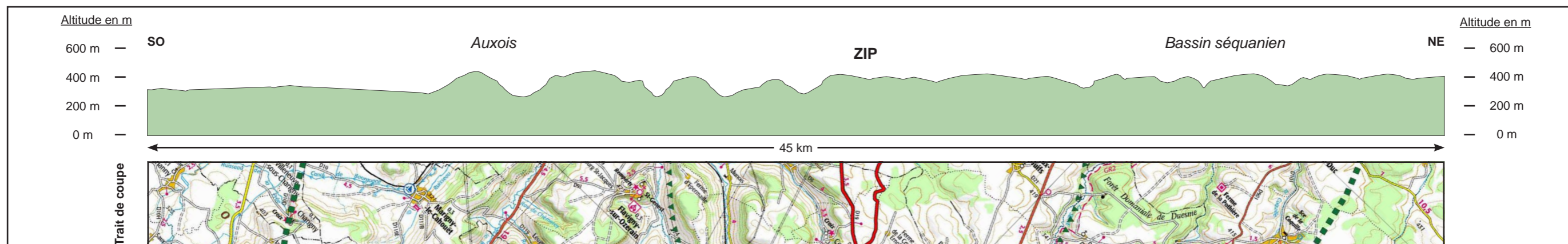
L'aire d'étude éloignée est divisée en trois bassins versants principaux. Sur le Duesmois, cela se traduit par la présence de vallons secs où seuls quelques ruisseaux peuvent se maintenir temporairement. La Laigne est la seule rivière permanente. En effet, l'eau ne peut rester en surface sur le substrat calcaire qu'en la présence de lentilles argileuses. Celles-ci se concentrent au fond des dépressions. Elles sont souvent signalées par des mares ou des zones humides. L'eau réapparaît brutalement en *doux* au contact de couches imperméables (marnes et argiles) sur les versants des vallées adjacentes qui incisent le plateau en profondeur. C'est le cas à l'Est avec la vallée de la Seine et ses affluents qui remontent vers le Nord, mais surtout sur les deux tiers Sud de la zone d'étude dans l'Auxois qui constitue le troisième bassin versant. Organisé autour de la Brenne, il est de loin le plus étendu sur la zone d'étude. Il structure un réseau digité très dense irriguant tout le secteur. Orienté globalement vers le Nord-Ouest, il converge progressivement vers



Localisation des coupes topographiques



Coupe topographique A-A' orientée NO - SE



Coupe topographique A-A' orientée SO - NE

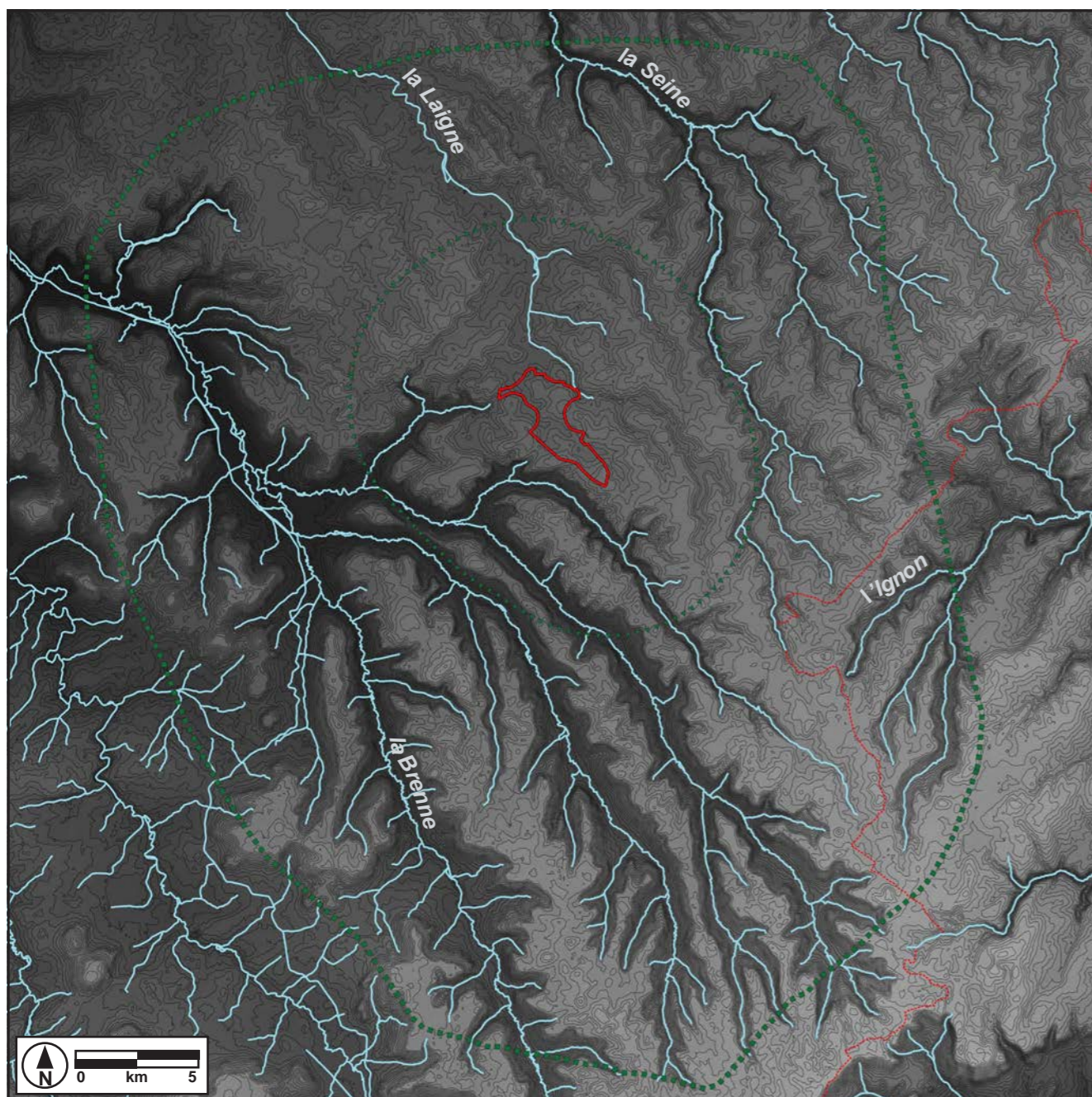


la confluence de Vénarey-les-Laumes pour ensuite rejoindre l'Yonne. Au creux de ces vallées, l'eau est omniprésente contrairement aux plateaux où elle est absente. Il existe un quatrième bassin versant, assez peu étendu sur la zone d'étude, celui de l'Ignon qui se dirige vers l'Est et la Saône. On notera également que la zone du Seuil de Bourgogne, la plus élevée, se trouve divisée entre plusieurs réseaux. Elle se situe d'ailleurs sur la ligne de partage des eaux entre le bassin Atlantique/Manche et le bassin méditerranéen.

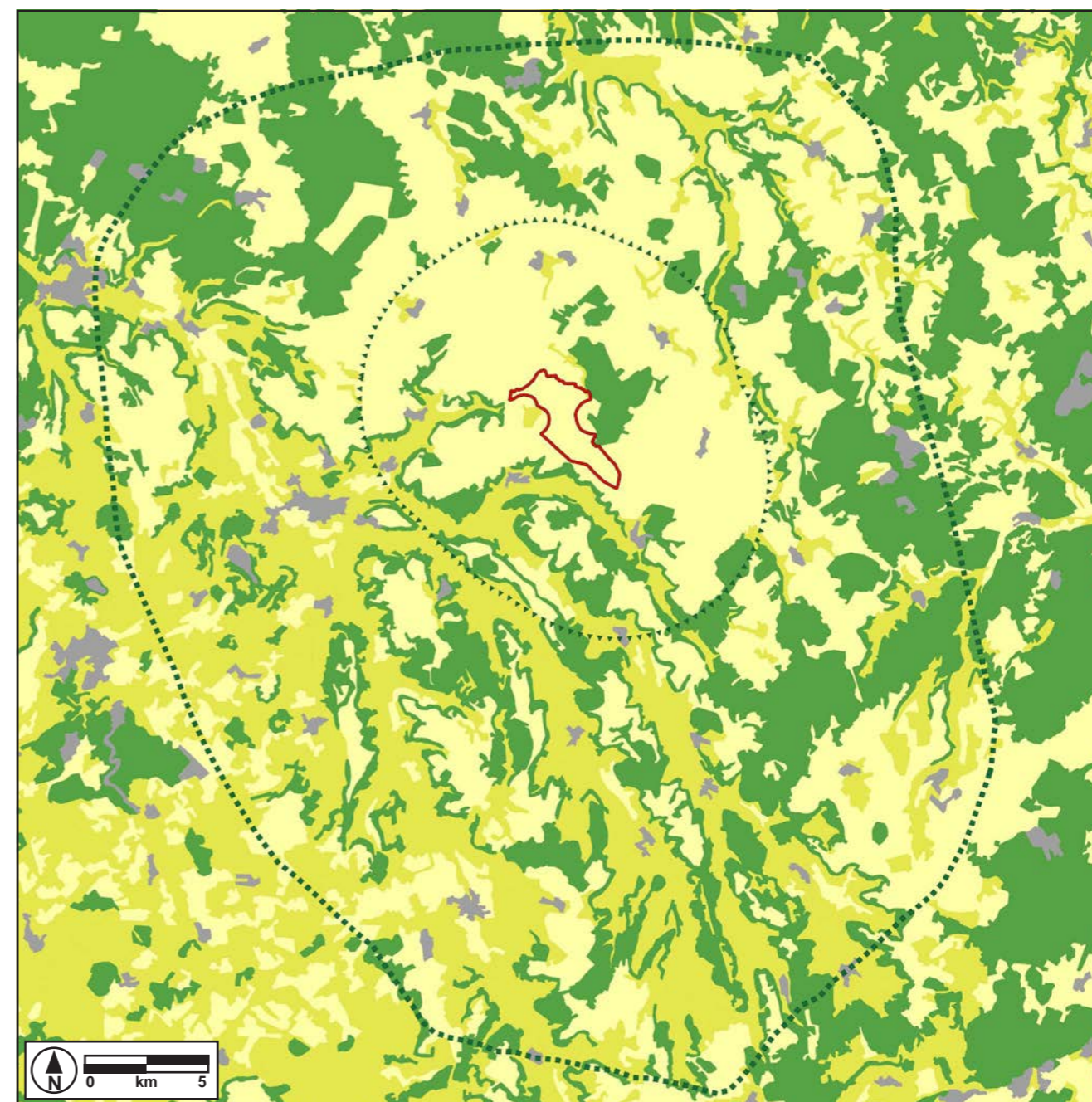
B. Couvert végétal

La répartition des structures végétales reste très liée à l'organisation topographique et hydrographique. Elle est étonnement très lisible. Les fonds de vallées très humides concentrent les prairies et les bocages, des réseaux de ripisylve encadrent les cours d'eau, alors que les parties sommitales des plateaux accueillent de grandes surfaces cultivées. Les boisements se répartissent sous deux catégories : d'importants massifs et des bosquets assez compacts s'étendent sur les plateaux, alors que des lanières boisées s'étirent sur les versants des vallées pour s'arrêter sur les rebords de plateau. Les périphéries villageoises sont également maillées de bocages, parfois assez dégradés.

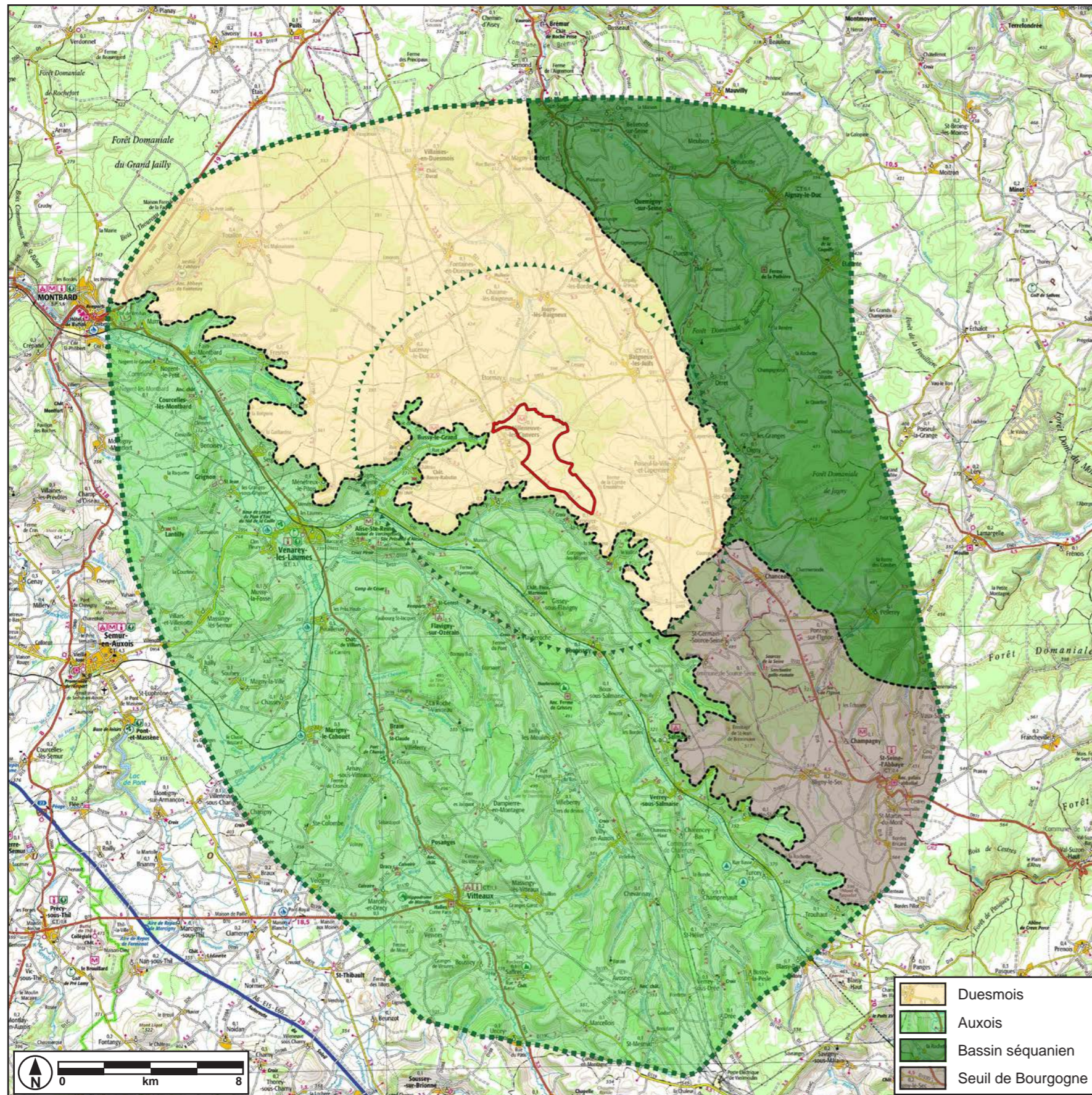
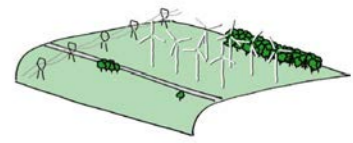
	espaces agricoles cultivés ouverts
	espaces en herbe (prairies et bocages)
	espaces forestiers
	autres types d'espaces (bâti, etc.)



Organisation du relief et de l'hydrographie au sein de l'aire d'étude éloignée (les principaux cours d'eau sont indiqués)



Répartition générale du couvert végétal au sein de l'aire d'étude éloignée (d'après Corinne Landcover 2006)



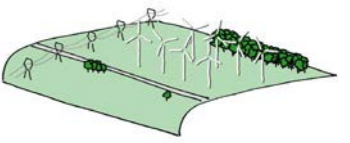
Répartition des unités de paysage au sein de l'aire d'étude éloignée

1.1.2. Unités de paysage

Dans l'aire d'étude éloignée, les paysages forment des ensembles très contrastés. La décomposition en plusieurs entités s'est appuyée sur trois processus d'analyse qui ont été conduits de manières croisées :

- Une étude de la bibliographie spécialisée existante (atlas de paysage, mais également schémas éoliens) dont la production est devenue abondante depuis quelques années, ainsi que des publications plus locales comme des monographies. Les références sont précisées dans la bibliographie générale.
- Une analyse cartographique du périmètre d'étude (topographie, couverture végétale, photographies aériennes sur plusieurs campagnes, etc.).
- Des séances de terrain complètes (2 sessions de 2 et 3 jours, soit environ une quarantaine d'heures effectives et 1.100 km parcourus, une centaine de relevés photographiques).

Le nombre d'entités et leur répartition spatiale peuvent varier par rapport à celles identifiées dans les différentes études consultées. Ceci s'explique par la dimension et la forme du périmètre d'étude, ainsi que par l'échelle d'analyse, plus petite que les échelons départementaux et régionaux retenus pour ces documents de référence. La perception des ambiances au sein des entités et de leurs délimitations reste cependant globalement identique.



Vue 01 : lignes électriques à l'arrivée sur La Villeneuve-lès-Convers sur la RD19



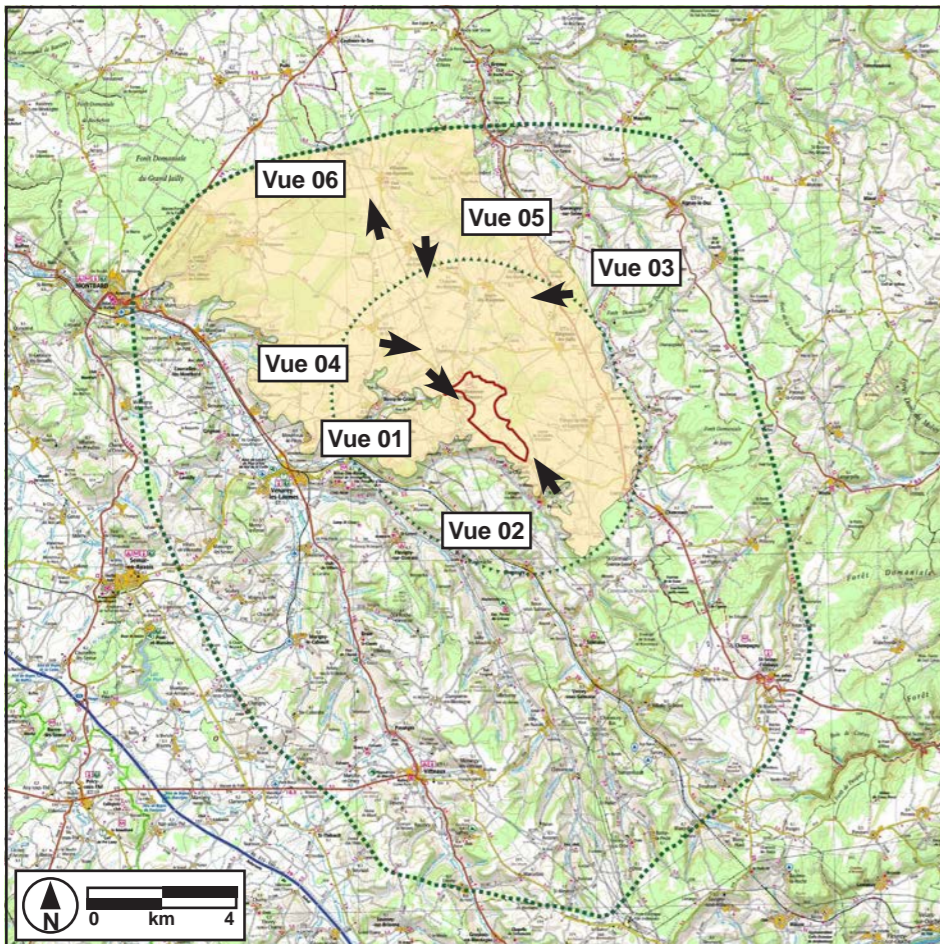
Vue 02 : alignement d'Erables le long de la RD19 à Frôlois

A. Le Duesmois

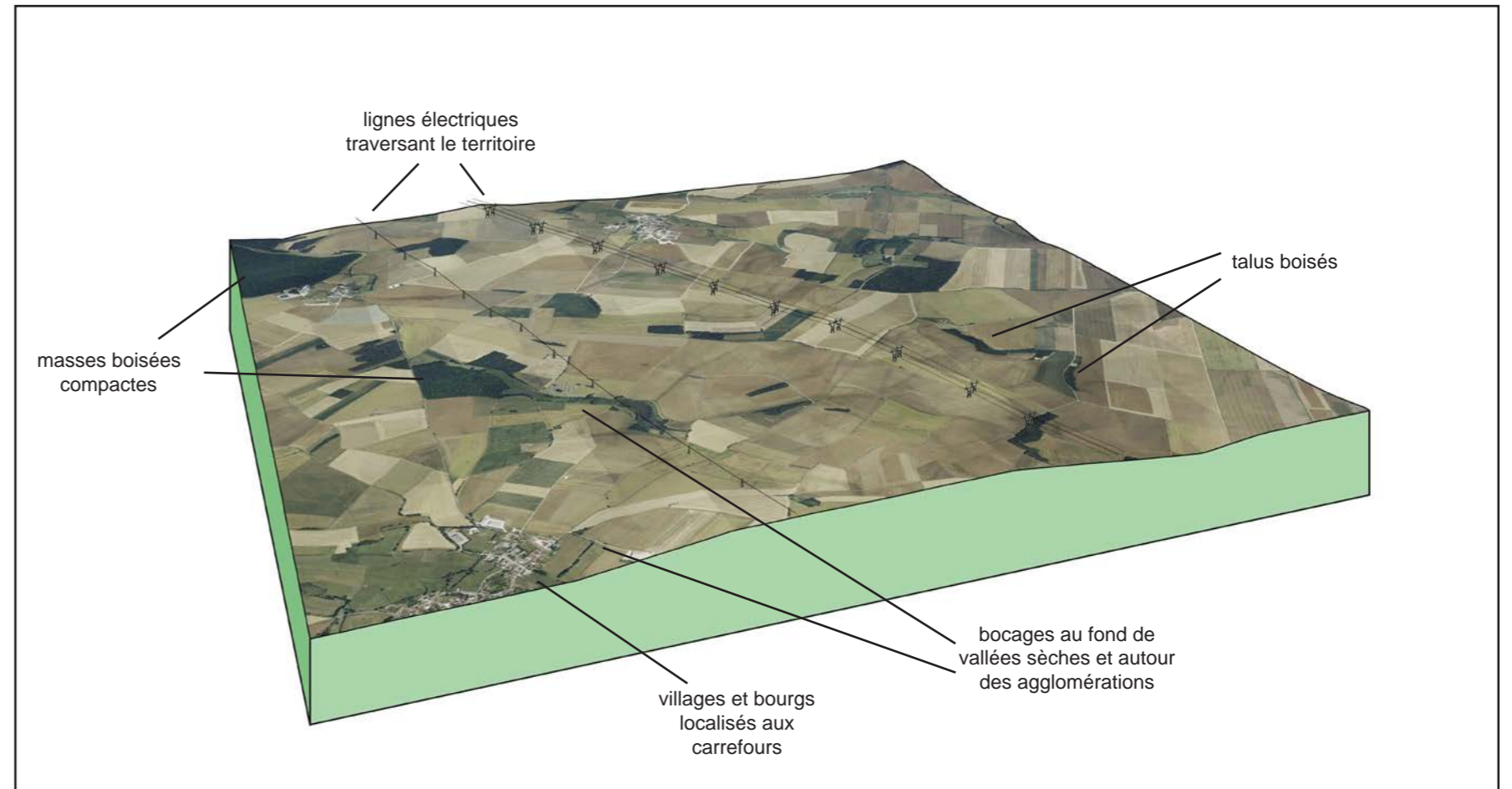
Ce vaste plateau calcaire s'étend sur la partie Nord-Ouest de l'aire d'étude éloignée. Il est essentiellement recouvert de parcelles dévolues aux grandes cultures, ce qui engendre un paysage très ouvert caractéristique des domaines d'openfield. Cette amplitude permet de saisir les légères ondulations qui marquent par endroit les surfaces tabulaires, trahissant la présence de vallées sèches.

Le couvert végétal présente néanmoins une certaine diversité. Assez ponctuels sur la partie centrale de la zone, les boisements se densifient progressivement pour constituer de véritables massifs sur les marges Nord et Ouest où ils cantonnent les cultures à de vastes clairières. Sur les côteaux les plus marqués, les cultures cèdent également la place à des taillis étroits. Des cordons de haies viennent également border les vallons parvenant à conserver un peu d'humidité, accompagné parfois de petites peupleraies. Des réseaux de bocage entourent également les bourgs et les hameaux. Quelques alignements relictuels subsistent encore le long de certaines routes.

Rarement peuplés de plus de quelques centaines d'habitants, les villages se répartissent de manière homogène. Ils sont généralement localisés sur des points d'eau, ou placés à l'intersection des axes de communication qui en l'absence de tout obstacle quadrillent facilement le plateau. Mis à part le passage de la RD971 qui relie Dijon à Châtillon-sur-Seine, ce réseau n'a qu'une vocation locale. De nombreuses fermes isolées sont également dispersées au sein des espaces cultivés.



Localisation du Duesmois au sein de l'aire d'étude éloignée



Bloc diagramme illustrant l'organisation des éléments de paysage caractéristiques du Duesmois (secteur de Lucenay-le-Duc/Fontaines-en-Duesmois)



Vue 03 : étendues cultivées ponctuées de boisements depuis la RD971 à Ampilly-les-Bordes

L'un des éléments le plus remarquable sur le plateau est le passage de plusieurs lignes à haute et très haute tension. Le tracé adopté par ces réseaux est très linéaire, et la plupart converge vers le Sud-Est. Un aéroport privé est également implanté à quelques kilomètres au Nord-Est de la zone d'implantation potentielle sur la commune de Jours-lès-Baigneux.

Les perceptions sur le secteur sont naturellement très ouvertes, et en fonction de la configuration des mouvements de terrain, les vues peuvent porter sur plusieurs dizaines de kilomètres. La densification des boisements vers le Nord-Ouest tend cependant à refermer progressivement le paysage lorsque l'on progresse vers ce secteur. Les horizons y sont marqués par des lisières hautes et continues. La déclivité générale décroissant du Sud-Est vers le Nord-Ouest, les visibilité étendues vers les unités de paysage voisines sont plutôt rares, si l'on excepte le cas un peu particulier des belvédères surplombant les vallées voisines de l'Auxois.

Le site de projet est localisé dans la partie Sud du Duesmois, en limite de l'Auxois. Depuis quelques années, un certain nombre de projets éoliens sont en cours de développement, essentiellement dans le secteur Sud de l'unité (Lucenay-le-Duc/Chaume-les-Baigneux, Touillon, Poiseul-la-Ville-Laperrière/Billy-lès-Chanceaux).



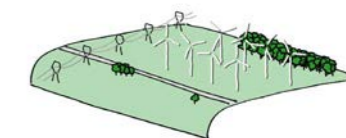
Vue 04 : mouvements de relief prononcés à la sortie de Lucenay-le-Duc sur la RD19



Vue 05 : système de bocage dans la vallée de la Laigne, à Jours-lès-Baigneux



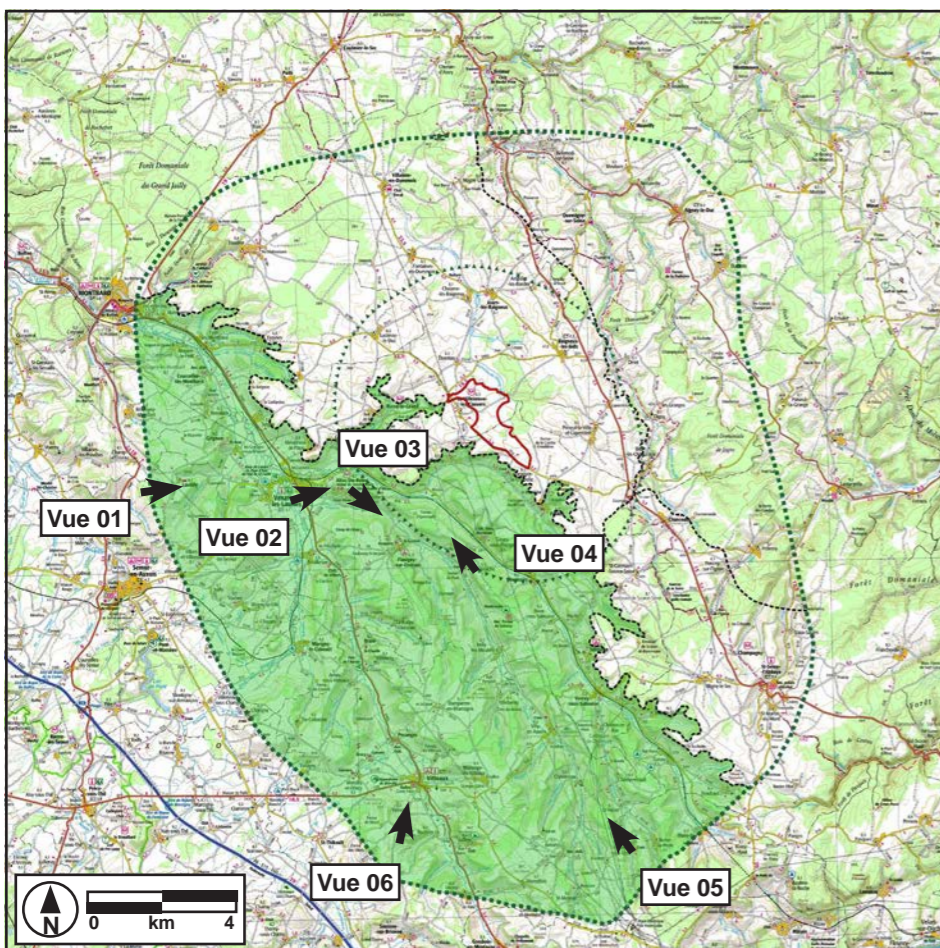
Vue 06 : faisceau de lignes électriques traversant le plateau et densification du couvert forestier à l'horizon, à Fontaines-en-Duesmois



Vue 01 : ligne électrique sur un plateau de l'Auxois (Lantilly)



Vue 02 : Alise-Sainte-Reine et son ancienne abbaye accrochées à l'oppidum d'Alésia, depuis le toit-terrasse du Muséoparc



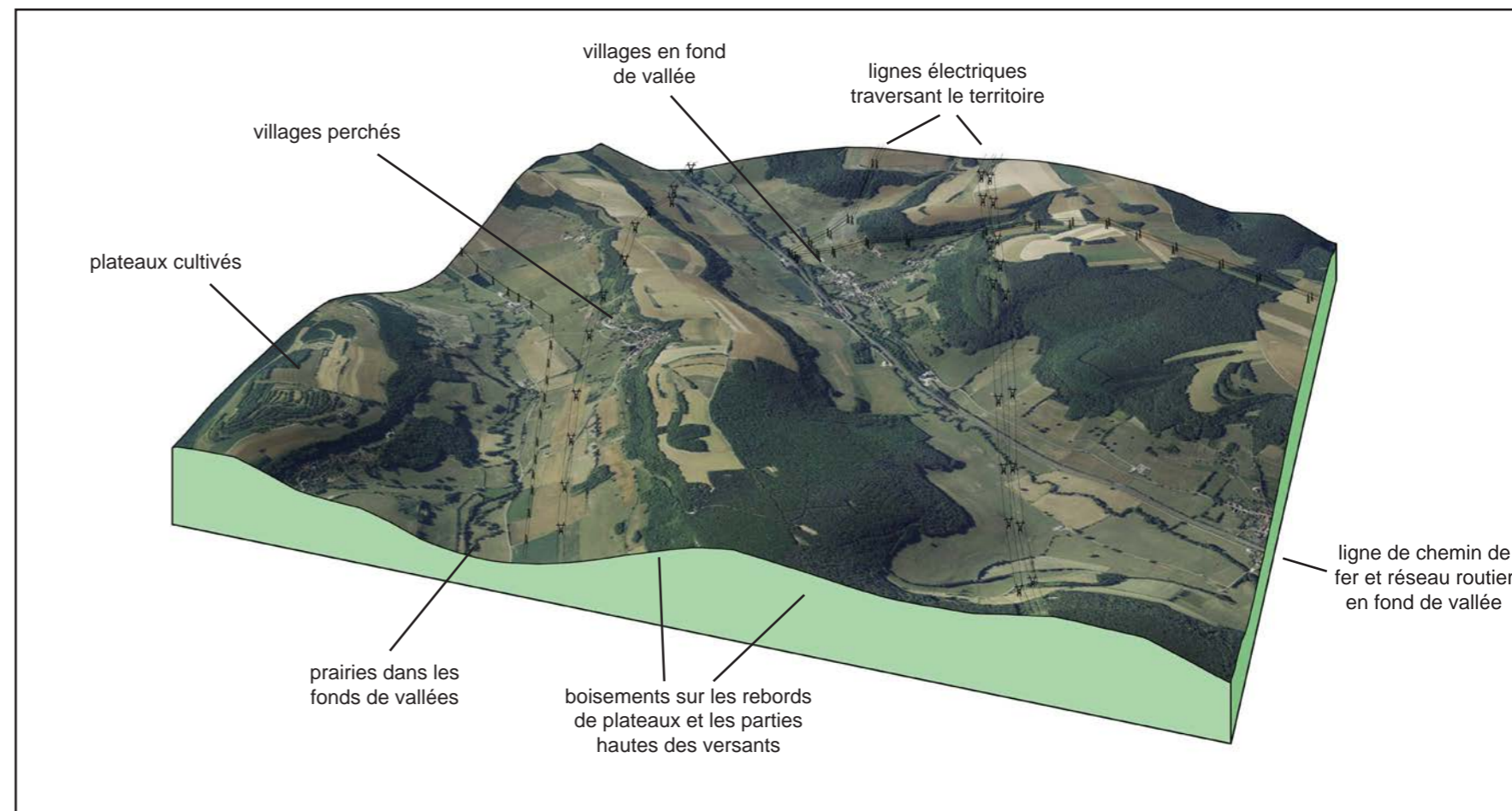
Localisation de l'Auxois au sein de l'aire d'étude éloignée

B. L'Auxois

Occupant près de la moitié de l'aire d'étude éloignée, cette unité de paysage est constituée d'un plateau sculpté de manière répétitive par un réseau de profondes vallées parallèles. Il en résulte un enchevêtrement très dense de vallonements et de buttes. Les dénivélés peuvent être importants, et la présence de corniches et d'éperons rocheux n'est pas rare.

De grandes parcelles cultivées occupent les parties sommitales des plateaux où l'eau est absente. En limite, leurs rebords se couronnent de boisements qui s'interrompent avant la mi-pente pour laisser place à des prairies bocagères qui rejoindront les ripisylves encadrant les rivières courant sur les fonds des vallées étroites. Lorsque les surfaces sont disponibles, celles-ci peuvent être occupées par de minces surfaces cultivées. Les boisements ne constituent jamais de grands massifs et restent cantonnées majoritairement sur les plateaux.

L'implantation de l'habitat se résume à deux typologies : soit les bourgs et hameaux s'égrainent le long des voies de communication qui empruntent les fonds de vallées, soit ils se sont établis sur les hauts des pentes, à proximité de sources, voire sur des éperons rocheux, Flavigny-sur-Ozerain en fournissant l'exemple le plus représentatif. Les zones de plateau ne sont quant à elles pas occupées. L'Auxois constitue une zone de transit ancienne, les nombreuses voies romaines, et plus proche de nous la construction du Canal de Bourgogne ou de la ligne PLM sont là pour le rappeler. Les axes de communication n'empruntent que les vallées, ils évitent les plateaux qui restent des zones moins accessibles et inhabitées.



Bloc diagramme illustrant l'organisation des éléments de paysage caractéristiques de l'Auxois (secteur de Giséy-sous-Flavigny/Hauteroche)



Vue 03 : bocages, prairies et coteaux boisés à l'entrée de la vallée de l'Ozerain à Alise-Sainte-Reine

Dans la continuité de leur cheminement depuis le Duesmois, plusieurs lignes électriques haute et très haute tension traversent le secteur pour rejoindre le poste de Vieilmoulin, à l'extrême Sud. Contrairement aux autres réseaux de transport, ces infrastructures s'affranchissent des contraintes de relief et passent de plateau en plateau, enjambant littéralement les vallées, ce qui peut donner des effets assez spectaculaires.

L'organisation des perceptions est largement redevable des éléments décrits précédemment. Au sein des vallées étroites, les vues sont clairement orientées selon l'axe général du relief. Les versants boisés des buttes peuvent se superposer et le regard porter jusqu'à cinq ou six kilomètres dans la profondeur. La trame des structures végétales peut rapidement confiner les ambiances. Sur les plateaux, la configuration est toute autre. Les boisements qui en couronnent les rebords bloquent régulièrement les vues vers l'extérieur. Il faut se rapprocher de la limite avec la vallée adjacente, vers le haut des versants, et à l'occasion d'une trouée (ou mieux encore depuis une corniche) pour obtenir des visibilité très dégagées vers l'extérieur, qu'il s'agisse des espaces localisés en contrebas, ou des plateaux voisins. Quelques bombements de terrain permettent parfois de s'affranchir de cette barrière végétale.

Au sein de cette organisation générale, deux secteurs constituent une forme d'exception. Les plaines de Vénarey-les-Laumes (seule ville de l'aire d'étude éloignée) et de Vitteaux se trouvent aux confluences de plusieurs vallées. Encadrés par les versants boisés des collines voisines, ces bassins se caractérisent par l'existence de surfaces planes assez importantes qui accueillent de nombreuses parcelles cultivées, en contraste avec ce qui peut être observé dans le reste de l'Auxois. Ces plaines se sont naturellement constituées en carrefours des axes de communication. A Vénarey, la construction de la ligne PLM vers le milieu du XIX^{ème} siècle s'est d'ailleurs traduite par la constitution d'emprises ferroviaires complexes.

Quelques projets éoliens ont été développés dans le secteur Sud-Est de l'Auxois.



Vue 04 : plateau cultivé et rebords boisés à Hauteroche



Vue 05 : vallée resserrée orientant fortement les vues à Verrey-sous-Drée



Vue 06 : le village de Vitteaux au milieu de sa plaine



C. Le Bassin séquanien

S'inscrivant dans la continuité Est du Duesmois, cette unité en conserve certains caractères communs, comme les grandes surfaces cultivées présentes sur les parties sommitales du plateau. Cependant, la grande différence réside dans l'existence de profonds vallonnements organisés autour de la Seine et de ses affluents. Ces cours d'eau empruntent des vallées parallèles profondes.

L'occupation des plateaux est partagée entre de grands massifs forestiers et des zones cultivées qui peuvent descendre jusqu'à mi-pente, mais contrairement aux boisements elles atteignent rarement les fonds. Ceux-ci sont essentiellement occupés par de minces prairies bocagères, au milieu desquelles cheminent des réseaux de ripisylves. Les versants de ces vallées sont souvent tapissés de boisements. Quelques plantations d'alignements viennent accompagner de manière discontinue les axes de communication, au sein des vallées comme sur les plateaux.

Les villages, dont la population ne dépasse pas quelques centaines d'habitants, ainsi que les fermes isolées se concentrent dans les fonds de vallées, plus rarement sur les versants, mais jamais sur les parties supérieures des plateaux.

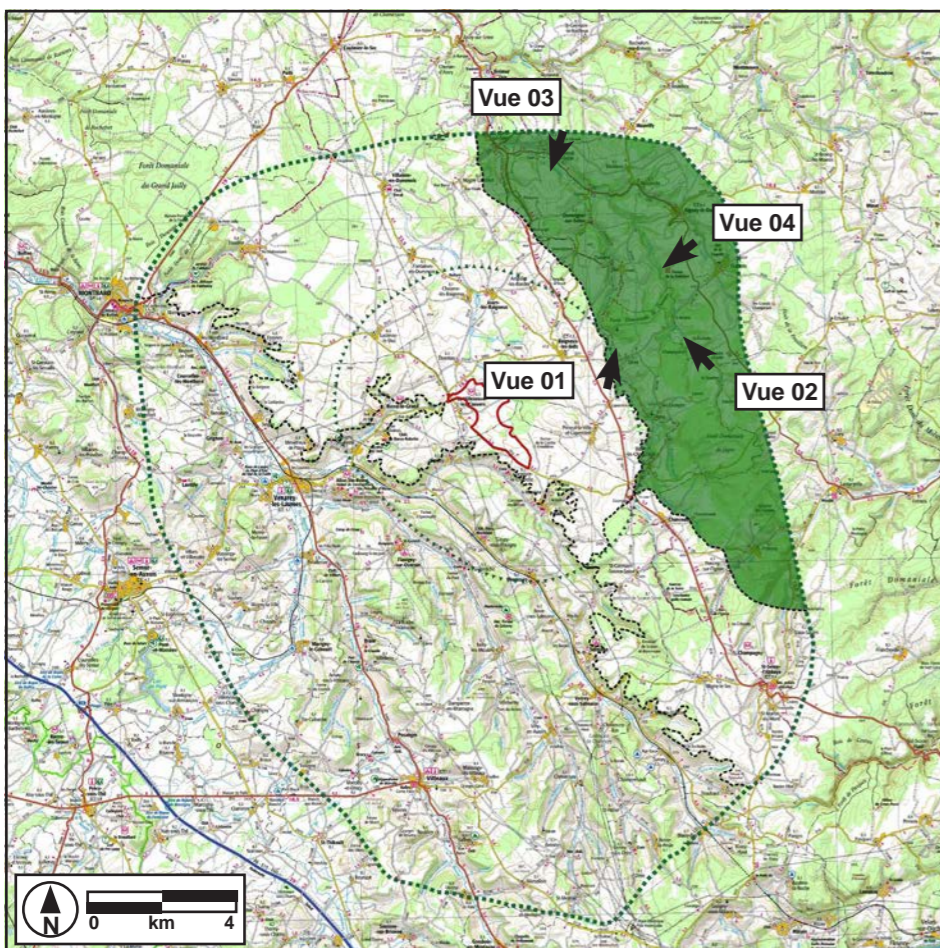
La zone est peu irriguée par les axes de communication. Si quelques routes départementales empruntent la vallée de la Seine et celles de ses affluents, elles remontent très vite sur le plateau. En effet, à l'amont des cours d'eau, les vallées se rétrécissent et les implantations humaines deviennent très rares.



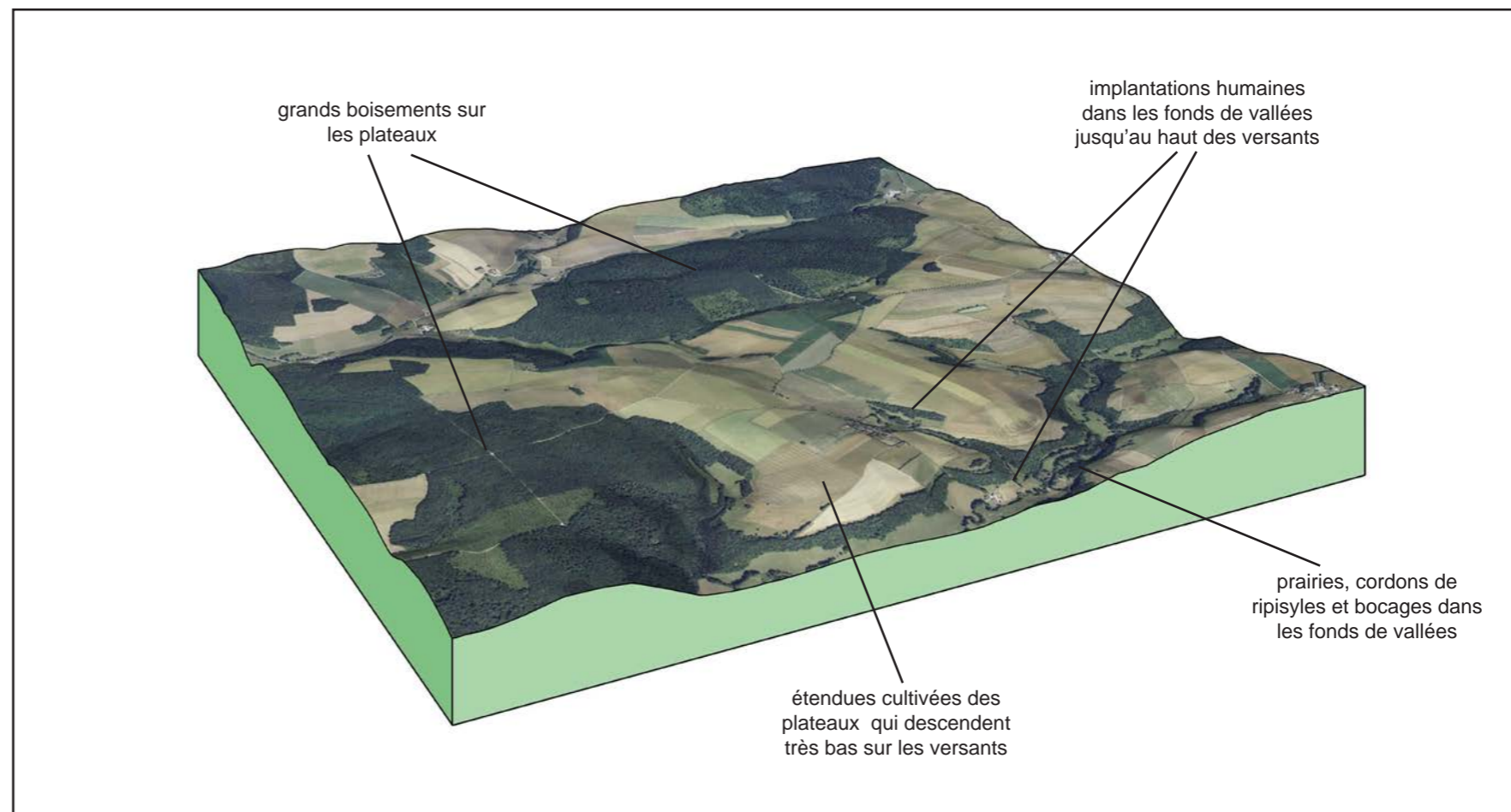
Le parc éolien de la Bretelle à Etalante



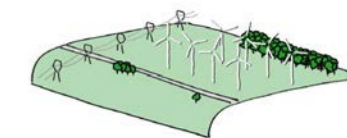
La Seine à Billy-lès-Chanceaux



Localisation du Bassin séquanien au sein de l'aire d'étude éloignée



Bloc diagramme illustrant l'organisation des éléments de paysage caractéristiques du bassin séquanien (secteur de Orret/Oigny)



Vue 01 : coteaux boisés et pâtures au creux de la vallée de la Seine, autour de la Ferme du Foulon

Les ambiances sur le secteur sont très contrastées. L'altitude maximale étant plus élevée que sur le Duesmois voisin, les parties sommitales des plateaux peuvent offrir de beaux panoramas. Les ambiances peuvent néanmoins brutalement se refermer à l'approche de zones boisées. A l'opposé, les perceptions dans les vallées sont très orientées, tant du fait de l'encaissement du relief que de l'existence de boisements sur les versants. Quelques routes cheminant le long des versants offrent de beaux panoramas sur les vallées adjacentes.

Il existe un parc éolien en service sur le secteur, sur les communes d'Étalante et de Poiseul-la-Grange.



Vue 02 : prairies et coteaux boisés descendant jusqu'au fond de la la vallée du ruisseau du Révisson



Vue 03 : la vallée de la Seine à Bellenod-sur-Seine



Vue 04 : vues dégagées vers le site depuis la RD901, après avoir traversé Aignay-le-Duc



D. Le seuil de Bourgogne

Cette unité de paysage s'appuie sur un plateau présentant l'altitude la plus élevée sur l'aire d'étude éloignée (596 m au Mont Tasselot). Il s'agit d'une unité composite, où l'on retrouve plusieurs des caractères des unités voisines. Si les ondulations sur les surfaces tabulaires sont assez peu marquées, ces dernières sont incisées par la naissance de profondes vallées, notamment celle de la Seine et de ses affluents qui s'écoulent vers le Nord. Le Mont Tasselot (598 m) situé à l'extrême Sud de l'entité est le point culminant de l'aire d'étude éloignée.

On n'observe pas de hiérarchisation marquée dans l'organisation du couvert végétal. Sur le plateau un important massif forestier transversal orienté Sud-Ouest/Nord-Est vient interrompre la continuité des grandes parcelles cultivées, au sein desquelles sont ponctuellement répartis des réseaux relictuels de bocage - autour des villages ou en plein champ - ou de modestes bosquets. Les cordons de haies se font plus vigoureux sur les rebords du plateau ou au fond des vallées. Le long de certaines routes, des alignements discontinus d'érables trahissent l'existence d'un linéaire auparavant très cohérent.

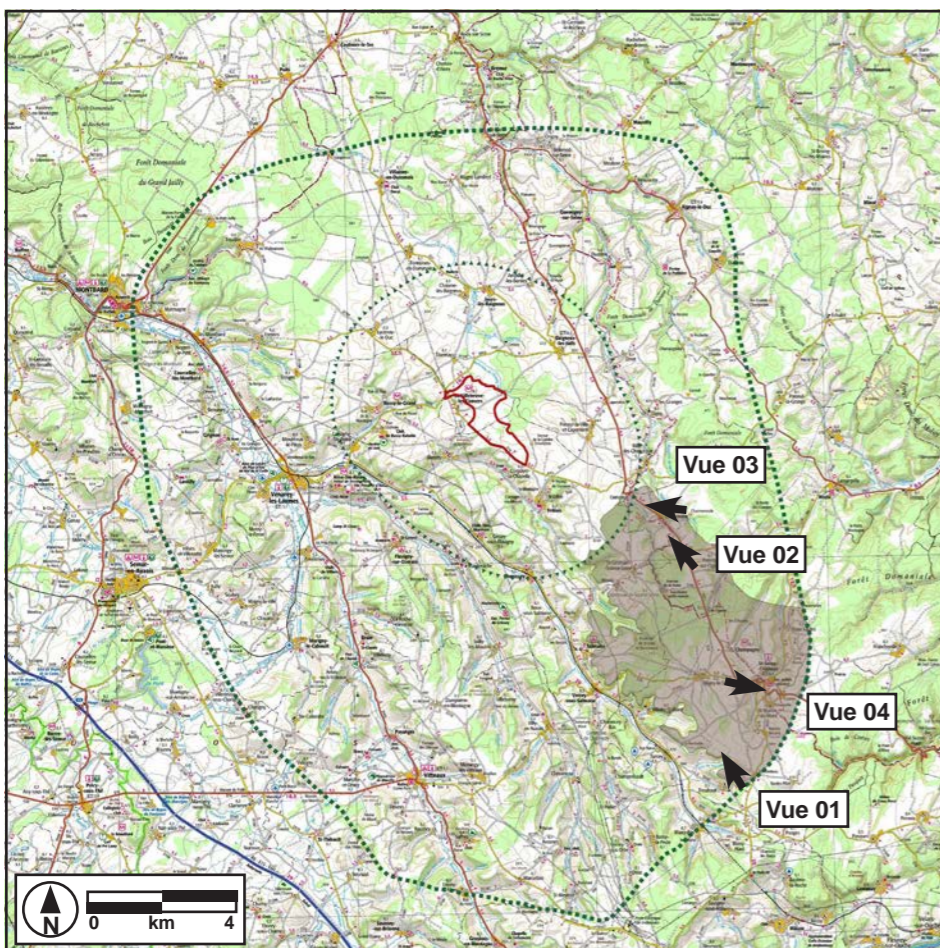
Il n'y a aucun déterminisme non plus pour ce qui concerne l'implantation des villages présents sur le secteur, ils sont localisés indépendamment au sein des vallées ou sur le plateau. La RD971 est la seule route d'importance qui traverse la zone. En provenance du Duesmois, elle chemine sur le plateau, franchit la vallée de l'Ougne à Saint-Seine-l'Abbaye et rejoint ensuite Dijon.



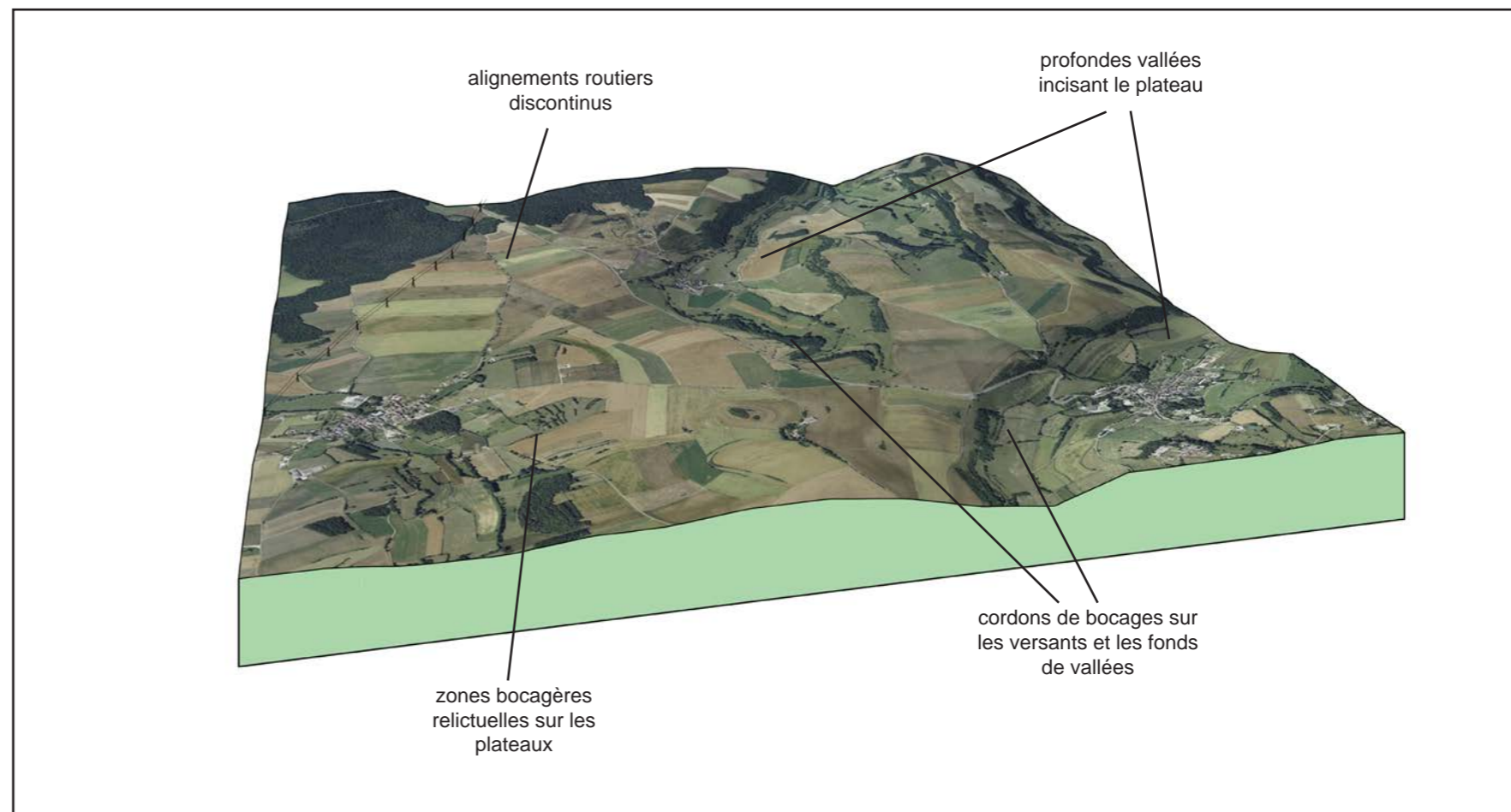
Réseau de bocage résiduel au hameau de Fromenta



Le relais du système SOCRATE du Mont Tasselot



Localisation du seuil de Bourgogne au sein de l'aire d'étude éloignée



Bloc diagramme illustrant l'organisation des éléments de paysage caractéristiques du seuil de Bourgogne (secteur de Saint-Seine-l'Abbaye)



Vue 01 : la partie Sud du plateau, depuis le Mont Tasselot. On perçoit les structures végétales diffuses au milieu des espaces agricoles ouverts, le parc éolien en service ainsi que les vallées de l'Auxois à l'extrême gauche

Les perceptions sont généralement très ouvertes. L'accroissement de la dénivellation étant à peu près constant depuis le Nord-Ouest (la zone la plus basse), les structures végétales ne seront pas en mesure de constituer des écrans visuels efficaces. Les visibilités depuis le Sud-Est seront dégagées non seulement sur l'entité même, mais également vers le Duesmois, l'Auxois ou le bassin séquanien. Les ambiances dans les vallées s'apparenteront à celles observées sur le bassin séquanien, essentiellement orientées suivant les axes des cours d'eau. On notera enfin que l'arrivée sur le village de Saint-Seine-l'Abbaye offre un panorama assez spectaculaire.

Une station relais du système de communication SOCRATE gérée par le Ministère de la Défense est installée sur le Mont Tasselot, à Trouhaut.

Un parc éolien important (25 machines) est en service vers le Sud (Bligny-le-Sec, Turcey et Saint-Martin-du-Mont notamment), et un dossier est actuellement en cours d'instruction à Chanceaux.



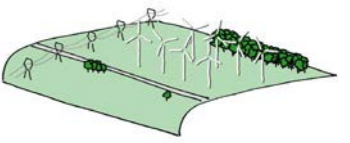
Vue 02 : alignements d'Erables le long de la RD901 en arrivant à Chanceaux



Vue 03 : vallée du Ruisseau de Feu à Chanceaux



Vue 04 : le village de Saint-Seine-l'Abbaye au creux de sa vallée



1.1.3. Analyse paysagère au sein du périmètre d'étude rapproché

A l'échelle locale, la structure du paysage est très contrastée. Le secteur d'implantation étant localisé à la limite de deux entités de paysage, le Duesmois et l'Auxois, les ambiances diffèrent considérablement.

- **Le Duesmois**

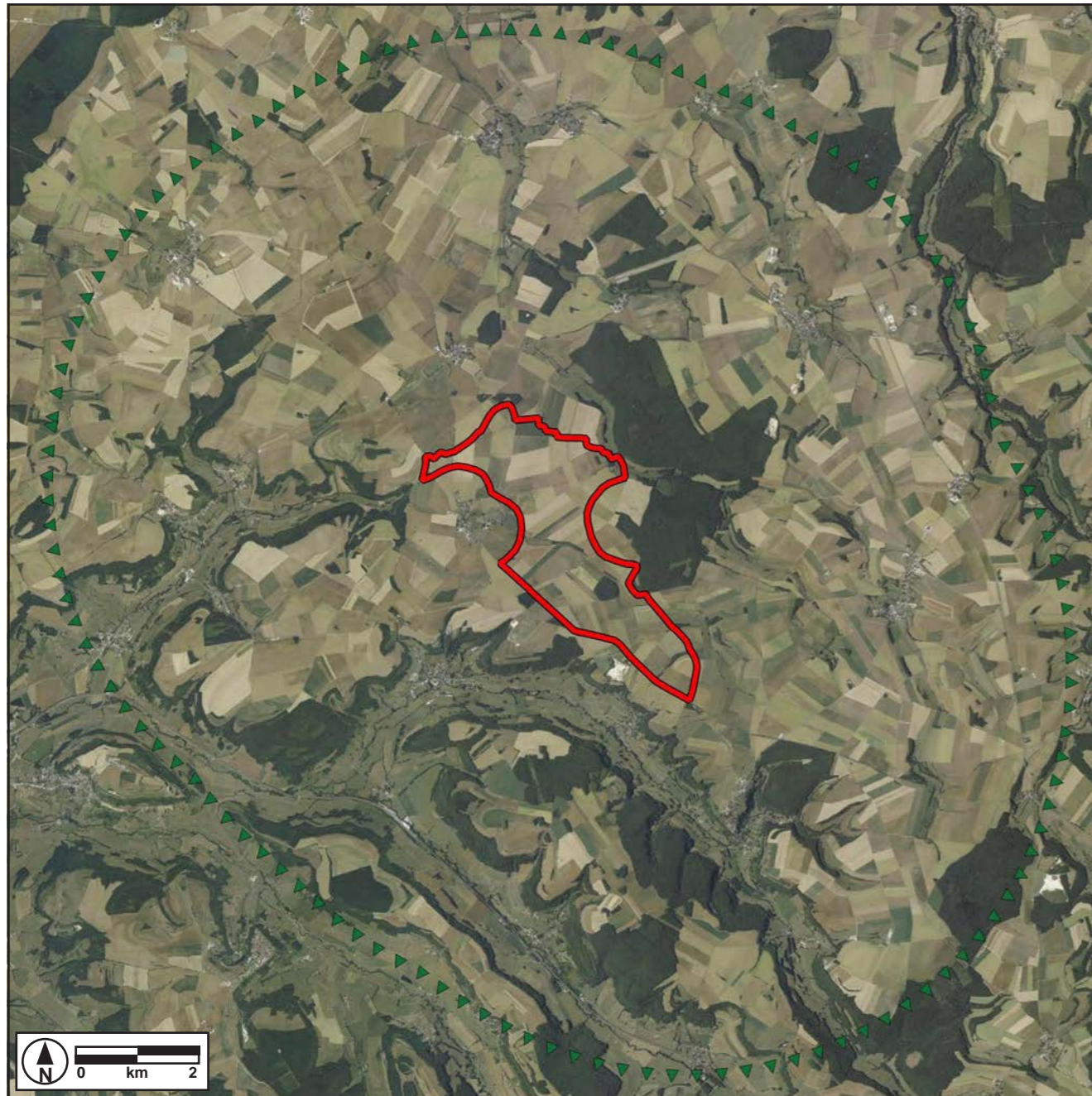
La portion du plateau du Duesmois accueillant le site occupe une grosse moitié Nord-Ouest de la zone. Elle reprend les grands caractères de l'entité. Les surfaces agricoles d'openfield se déploient sur de grandes distances, ménageant des ouvertures importantes. L'existence de vallées sèches crée des ondulations de terrain qui peuvent marquer les horizons. Ces mouvements parfois amples n'acquièrent cependant pas de fréquences trop prononcées pour induire



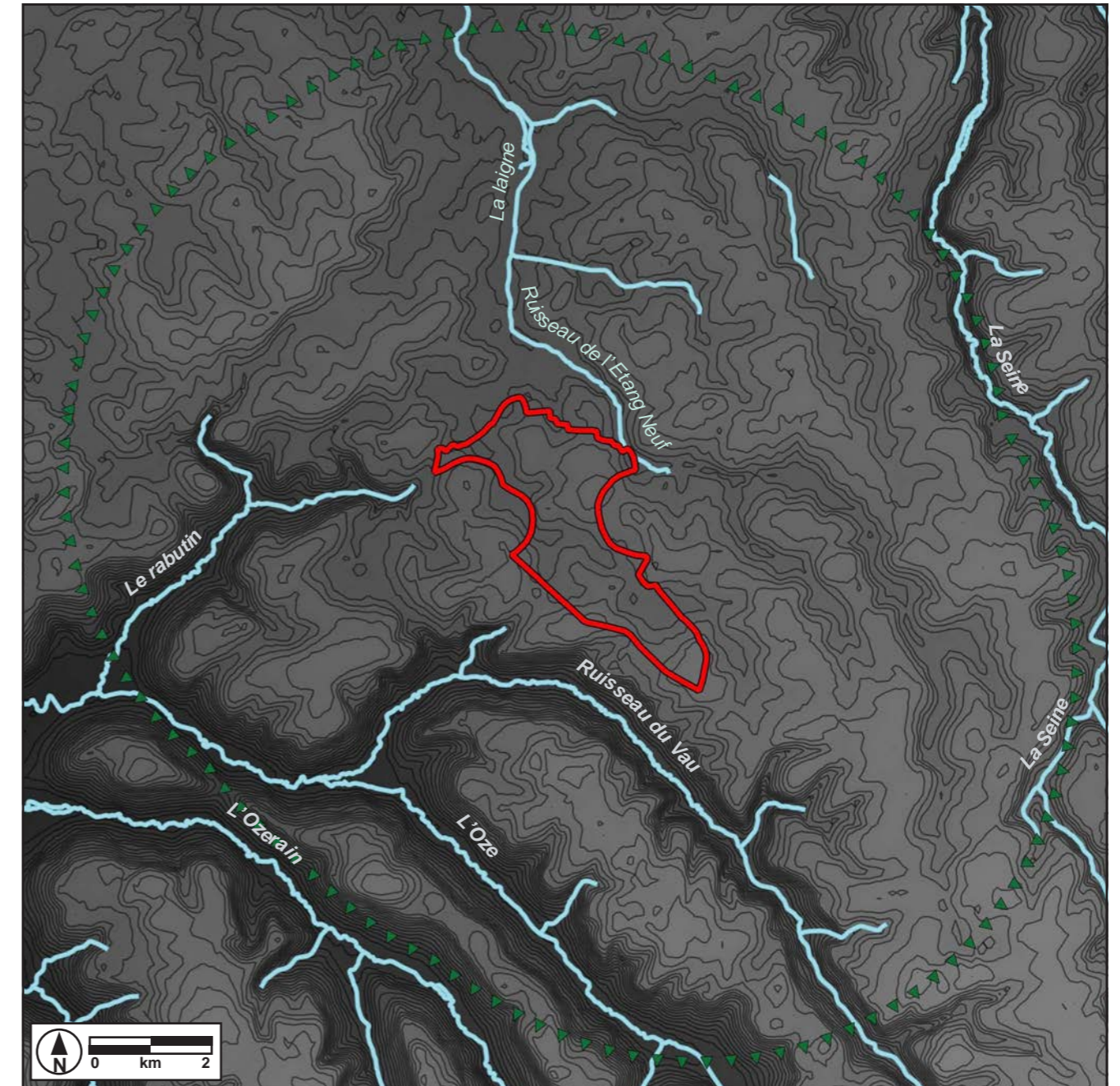
Pylones émergeant des parcelles cultivées à Darcey



Publicité pour un lotissement à Baigneux-les-Juifs



Vue aérienne de l'aire d'étude rapprochée

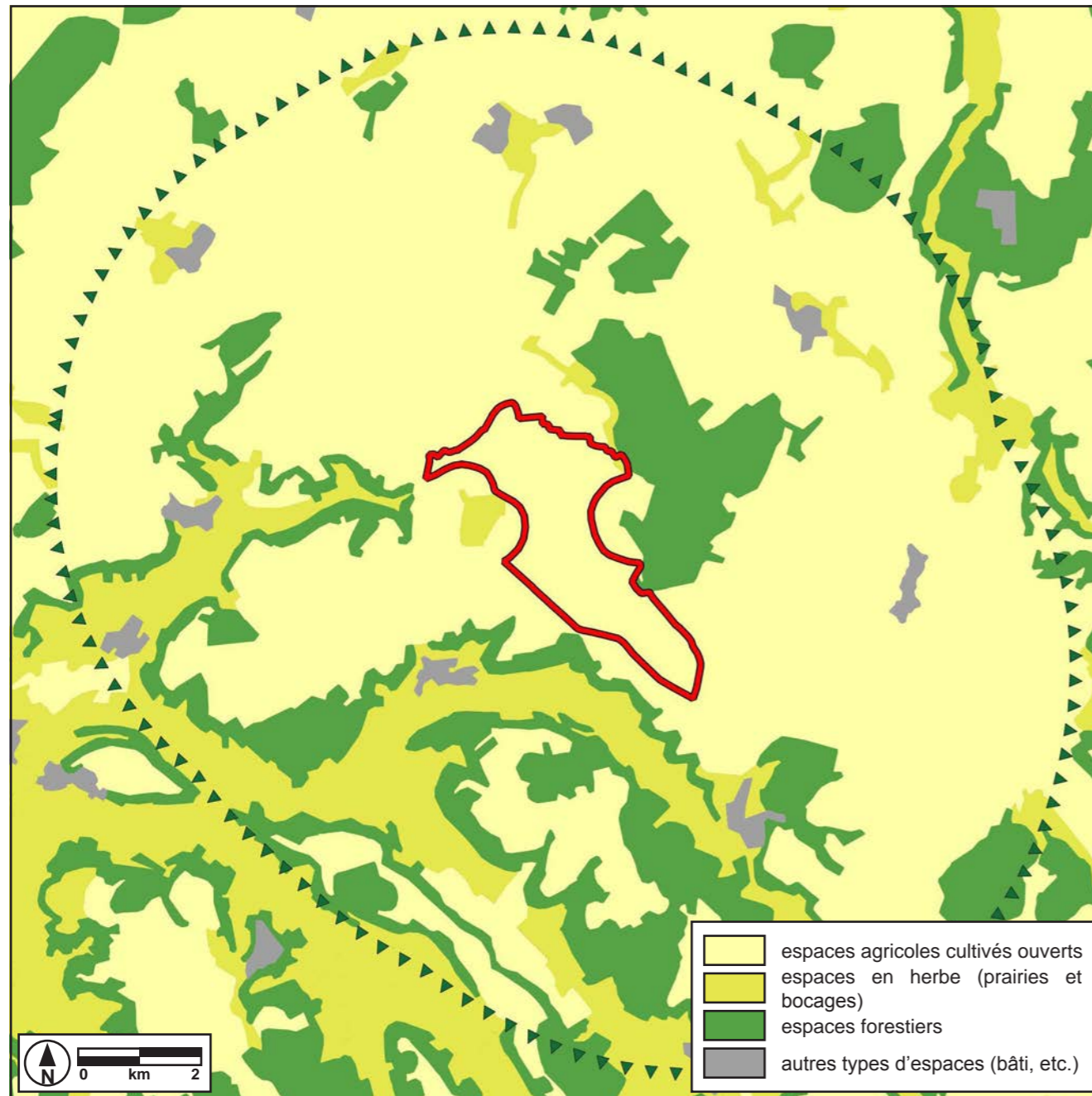


Organisation du relief et de l'hydrographie au sein de l'aire d'étude rapprochée



des ruptures nettes. Le massif boisé s'organisant autour de la Forêt Drouard et la Côte de l'Etang Neuf constitue l'élément principal sur lequel les perceptions viennent facilement buter. Il en est de même pour quelques bosquets plus isolés. De manière ponctuelle, on recense également des cordons de haies relictuelles et des arbres isolés.

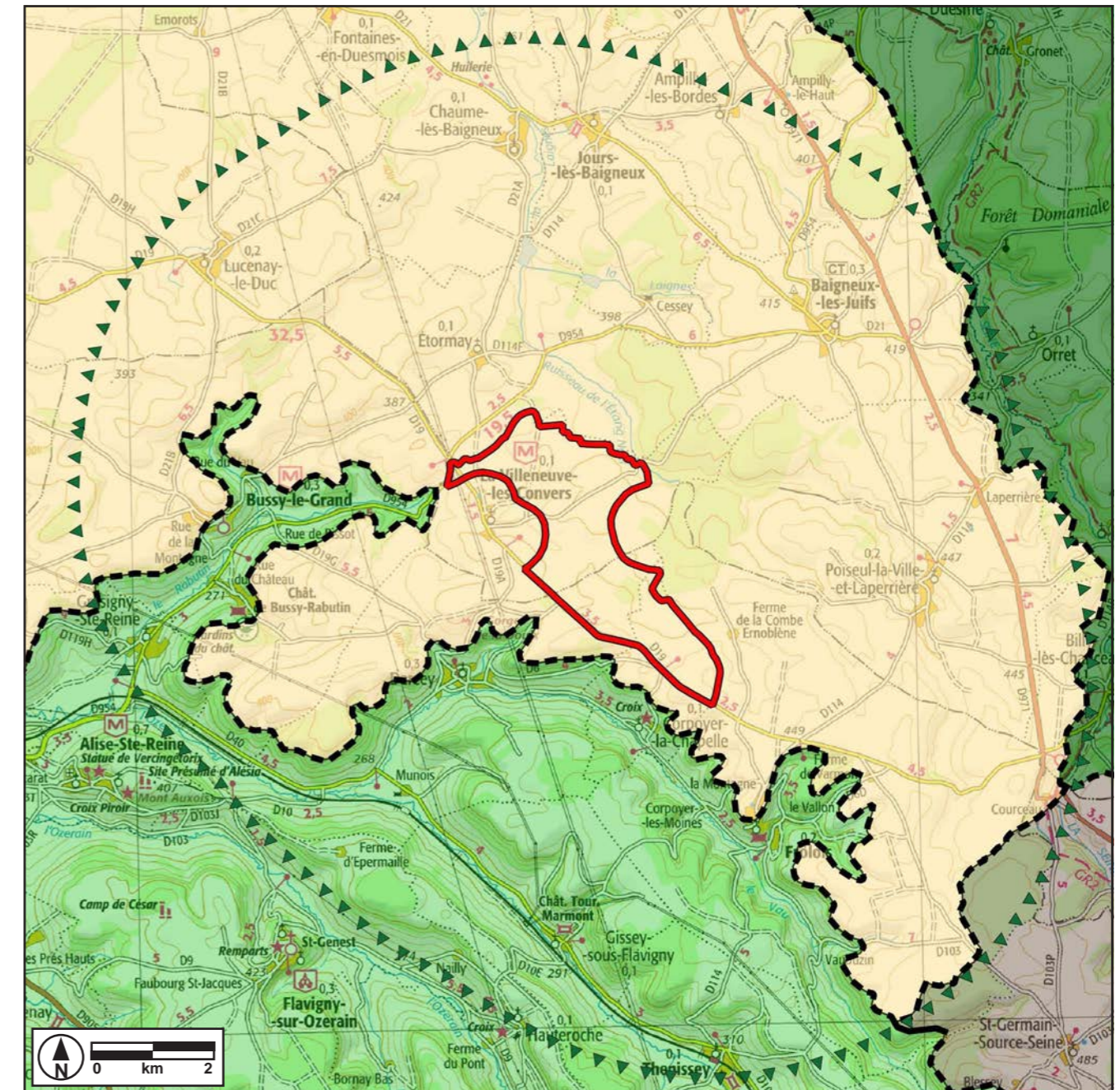
Les villages de quelques centaines d'habitants se répartissent de manière homogène le long de routes départementales qui quadrillent le plateau. Cernées d'une trame bocagère parfois très dégradée, leurs constructions qui émergent (clochers, château d'eau) constituent également des points d'appel pour les perceptions. Ils ont conservé leurs structures urbaines initiales, même si certains tendent à être touchés par des phénomènes de périurbanisation.



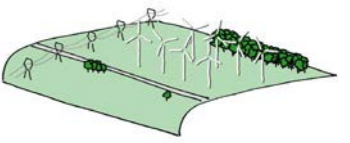
Répartition générale du couvert végétal au sein de l'aire d'étude rapprochée (d'après Corine Landcover 2006)

• **L'Auxois**

L'Auxois se partage l'autre partie du périmètre d'étude rapprochée. Secteur mitoyen de la zone d'implantation, le relief est brutalement fragmenté par de profondes vallées encaissées. Dans les fonds, les vues sont strictement cadrées par les versants boisés qui viennent se substituer aux zones en herbe au fur et à mesure que l'altitude augmente. Les dénivelés les plus abrupts se traduisent par l'existence de corniches calcaires. Des plateaux s'organisant en lanières étroites viennent séparer ces vallées qui ont adopté un profil parallèle. Leur surface sommitale est occupée par des grandes cultures, plus rarement par des boisements qui sont parvenus à escalader les coteaux. Ces derniers cernent d'ailleurs les parties tabulaires d'une couronne de lisières continues.



Organisation du paysage au sein de l'aire d'étude rapprochée



Les voies de communication peinent à atteindre les hauts et se concentrent préférentiellement dans les fonds de vallée. Elles desservent des villages assez modestes qui s'égrainent le long de leurs tracés. Aucun n'est présent sur les plateaux. Les TGV et les convois empruntant la ligne ferroviaire Paris-Dijon passent de manière très fluide dans la vallée de l'Oze, sans marquer de pause (aucune gare ou arrêt n'est desservi). A cette échelle, la présence des lignes électriques THT se fait plus marquante, que l'on se situe sur le plateau et ses horizons dégagés, ou au sein des vallées. On perçoit nettement les tranchées qu'elles créent au sein des boisements des coteaux.

Les coupes suivantes illustrent très bien les rapports d'échelle qu'induit le relief entre plateaux et vallées. Il s'agit de l'élément principal qui façonne l'identité du paysage à l'échelle locale.

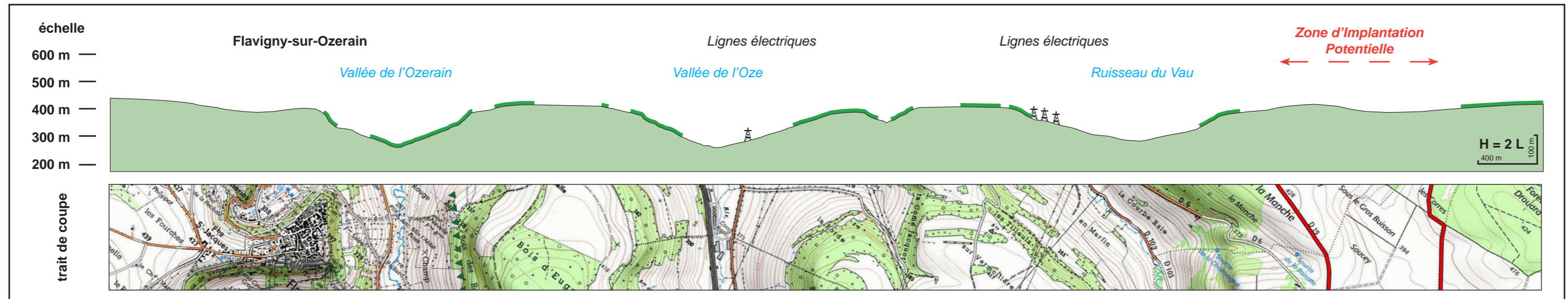
Ces fonds de coupes seront repris dans la partie impact.



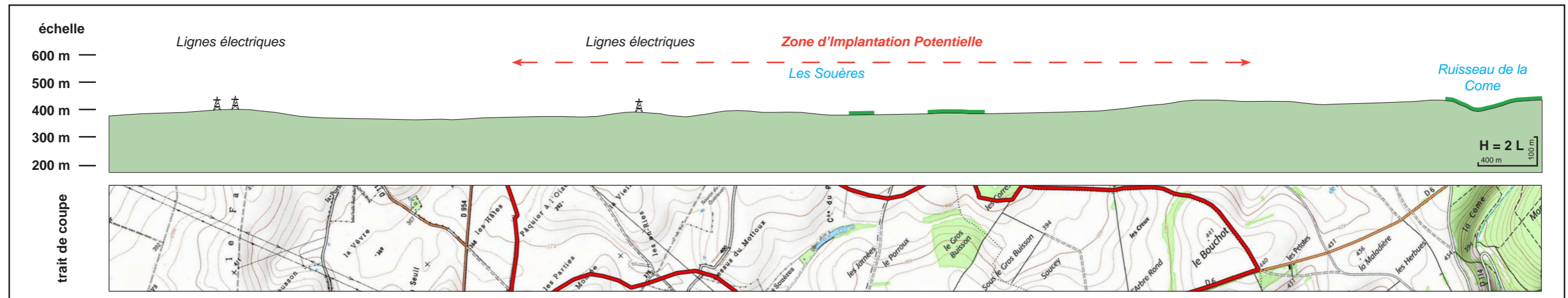
TGV passant à Gissey-sous-Flavigny



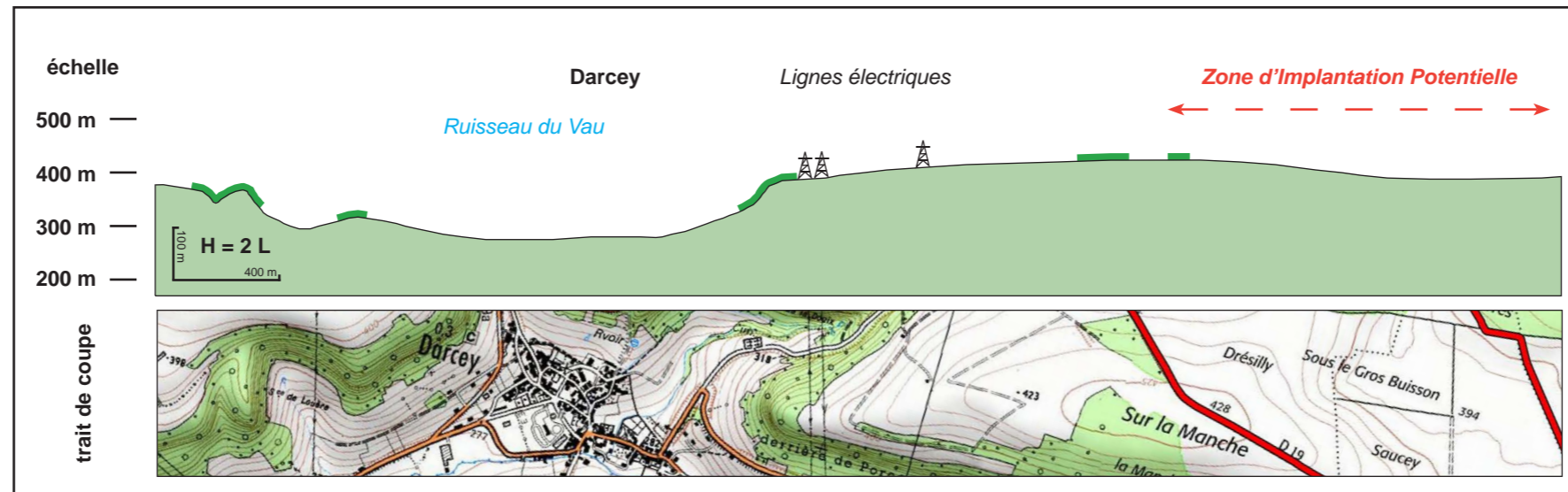
Lignes électriques chevauchant la vallée



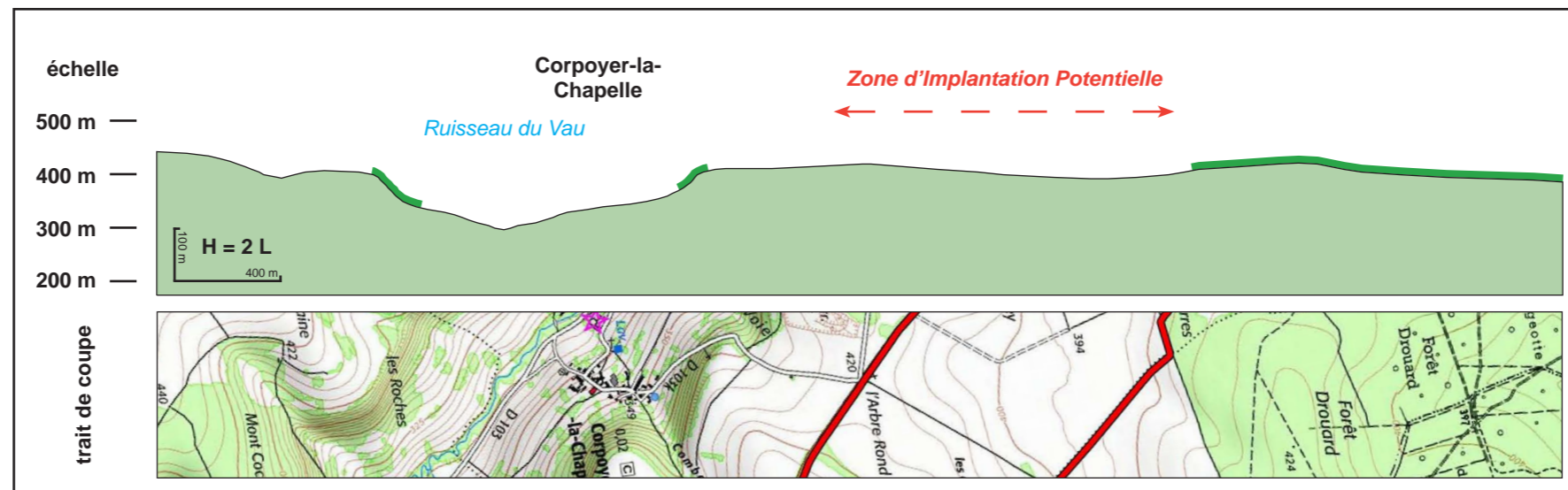
Coupe topographique entre la zone de projet et les vallées bordant le site au Sud-Ouest



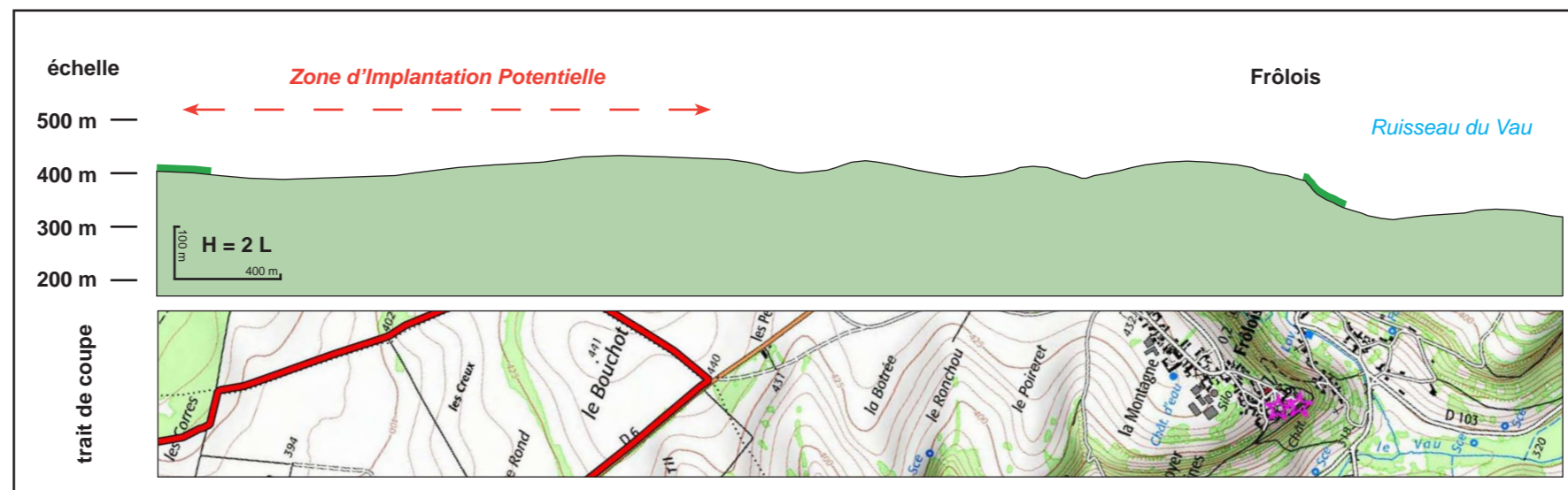
Coupe topographique sur le plateau accueillant la zone de projet



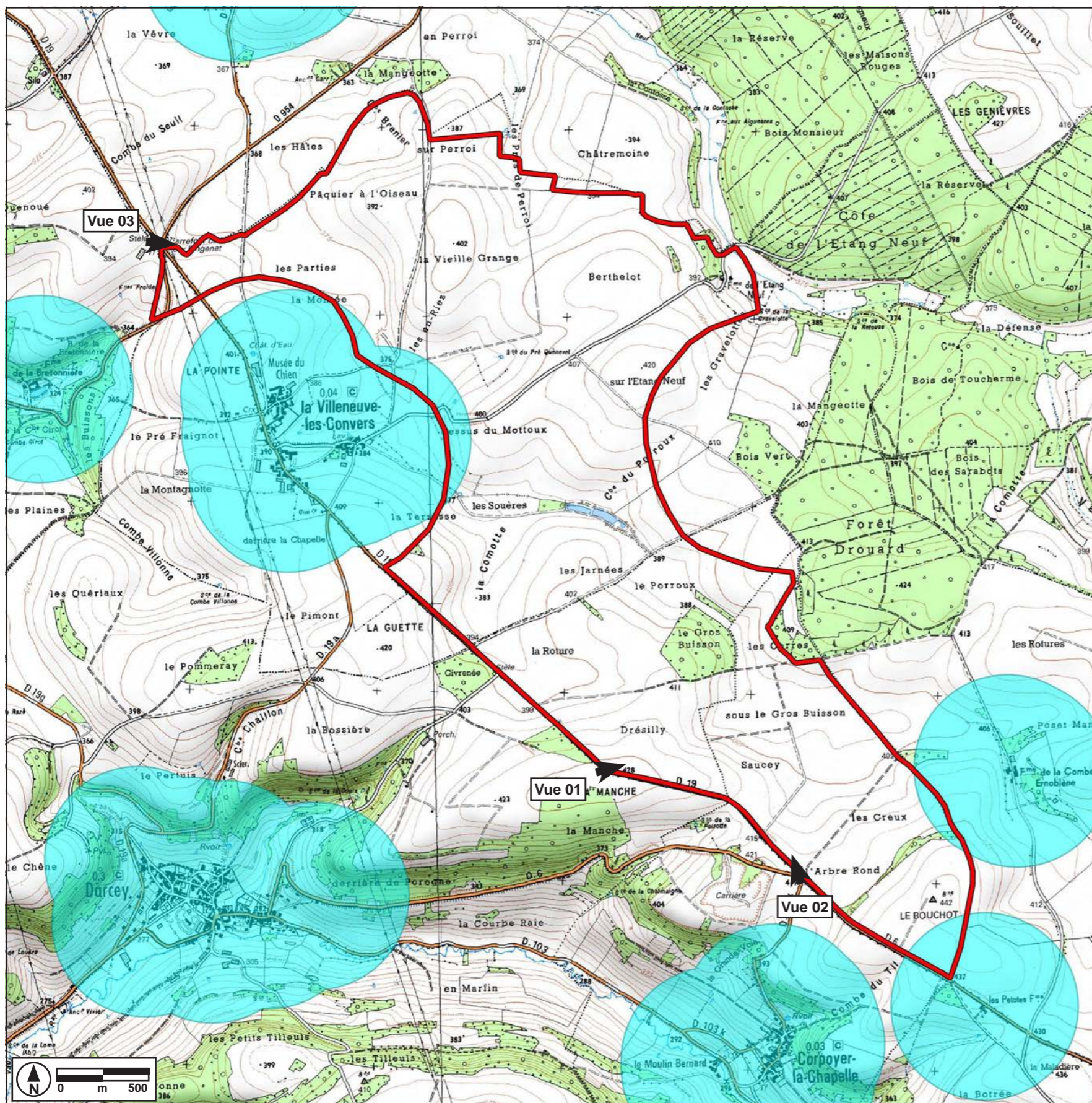
Coupe topographique entre la zone de projet et la vallée du ruisseau du Vau, au niveau du village de Darcey



Coupe topographique entre la zone de projet et la vallée du ruisseau du Vau, au niveau du village de Corpoyer-la-Chapelle



Coupe topographique entre la zone de projet et la vallée du ruisseau du Vau, au niveau du village de Frôlois



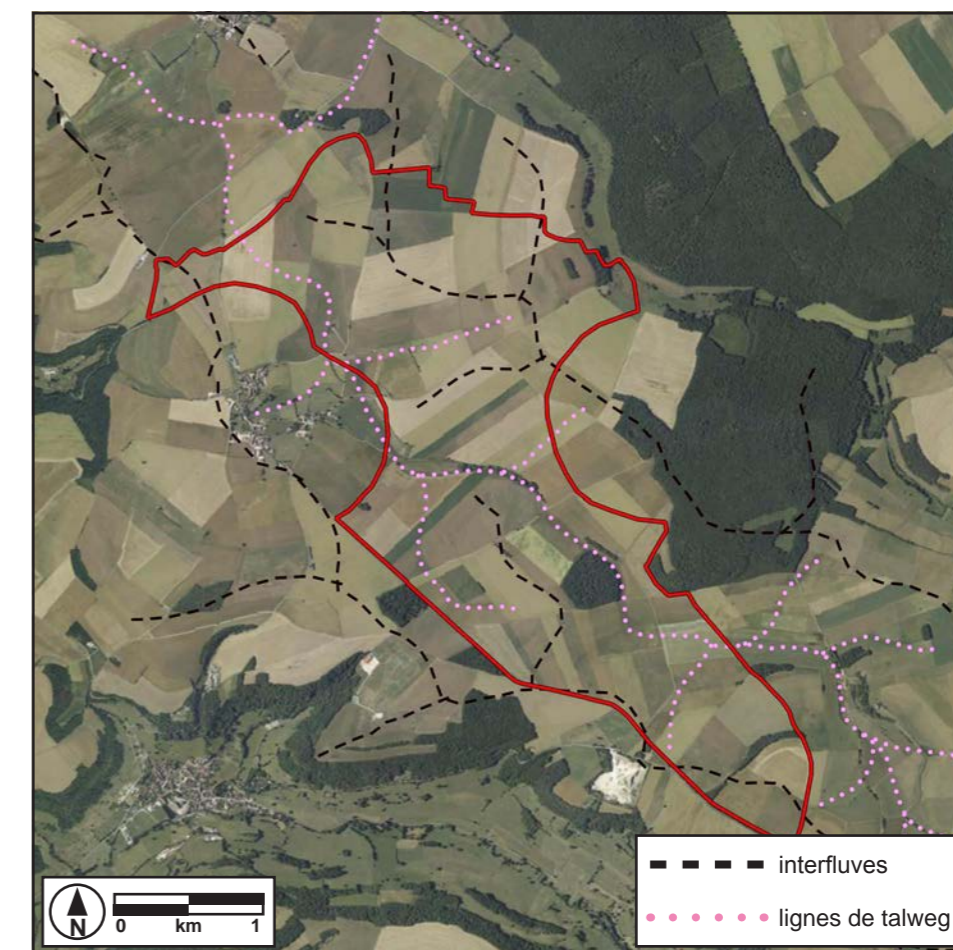
La zone d'implantation potentielle et ses périphéries, avec les distances à 500 m des habitations les plus proches

1.1.4. Le site

La Zone d'Implantation Potentielle est située sur le Nord des territoires des communes de Corpoyer-la-Chapelle et de Darcey, et dans le croissant Est de La Villeneuve-les-Converts.

L'environnement est similaire à celui observé sur le reste du Duesmois. Les mouvements de terrain restent souples, le relief de cette partie du plateau se structure autour d'une vallée sèche et de son bassin versant. Sur son tracé, au lieu-dit «Les Souères» en amont de La Villeneuve, de petits étangs viennent rappeler la présence ponctuelle d'eau en surface. L'amplitude topographique maximale atteint une cinquantaine de mètres. Il faut également noter que depuis le site les vallées encaissées de l'Auxois, pourtant directement mitoyennes (ruisseau du Vau), ne sont perçues que très marginalement depuis certains points de la RD19/RD6 seulement.

Les ambiances sur le site sont très ouvertes et correspondent à celles d'un paysage d'openfield, comme sur le reste du Duesmois. Le couvert végétal se décline sous plusieurs typologies : de grandes parcelles cultivées qui se distinguent par le type de culture ou par le passage de chemins d'exploitation, et des structures végétales ponctuelles qui rythment les perceptions.



Vue aérienne de la zone d'implantation potentielle, répartition des masses végétales et organisation topographique



La Forêt Drouard est le plus important massif forestier. Elle borde une partie de la limite Nord-Est de la ZIP. Des bosquets isolés sont également dispersés sur le site (le Gros Buisson, la Givrenée), de même que quelques rubans de végétations qui s'appuient sur des ressauts de relief ou les talus les plus marqués de certains vallons secs. Les boisements sont majoritairement composés de feuillus, quelques conifères peuvent être observés en mélange sur la lisère Sud de la Forêt Drouard. Les plans d'eau des «Souères» sont, quant à eux, marqués par une association saussaie-peupleraie, assez rare sur le plateau pour être notée.

Les habitations les plus proches sont distantes des limites de la ZIP de plusieurs centaines de mètres (250 m pour la ferme des Petotes, 350 m pour celle de la Combe Ernoblène). Les premières habitations de la Villeneuve, seule agglomération présente sur le plateau, sont localisées à 500 m, les autres villages ont été implantés au creux de la vallée voisine (Darcey à 1.800 m, Corpoyer-la-Chapelle à 600 m).

La RD19/RD6 qui relie La Villeneuve-lès-Convers à Chanceaux est la seule voie de communication passant à proximité. Elle constitue d'ailleurs la limite Sud de la ZIP. Au droit du site, elle a perdu la majeure partie des alignements qui la bordaient jusque dans les années 60', alors qu'ils restent présents - dans des états très variables - tout le long de son tracé.

Les lignes haute-tension qui traversent le Duesmois marquent surtout les horizons depuis la partie Nord de la ZIP.



La zone humide des Souères, au centre du site



Vue 01 : le site depuis la RD19 au lieu-dit «sur la marche». Un paysage agricole composé de grandes parcelles cultivées, parsemées de bosquets compacts en arrière desquels s'étendent les masses boisées de la forêt de Drouard



Vue 02 : les mêmes éléments sous un autre angle, depuis le carrefour de «l'arbre rond». La grande ouverture des vues atténue la perception des dénivelés pourtant importants (40 m au plus fort).



Vue 03 : au Nord-Ouest de la ZIP au Carrefour de la Croix Pingenet les lignes haute-tension filent vers l'Auxois



1.1.5. Identité territoriale et spécificités locales

Si le site de projet entre dans les typologies classiques des grands plateaux céréaliers, son environnement se révèle très riche tant du point de vue historique, que par l'existence d'éléments marquants qu'ils soient spectaculaires ou redondants, ce qui participe à l'édification de l'identité de ce territoire.

A. Une empreinte historique forte

• Alésia et Vercingétorix

La zone de projet est distante de sept kilomètres de l'oppidum d'Alésia autour duquel s'est tenu un des affrontements majeur de la Guerre des Gaules, marquant le début de l'occupation romaine sur ce qui deviendra plus tard le territoire français.

Selon l'historiographie, la bataille d'Alésia marque un tournant dans la conquête de la Gaule par les armées de la République Romaine. Depuis -58, pour affirmer son pouvoir à Rome Jules César, appuyé de ses lieutenants, mène campagne dans le but de soumettre les turbulents peuples gaulois que parvient difficilement à fédérer autour de lui Vercingétorix. En -52 après plusieurs affrontements indécis (échec à *Gergovie*, prise d'*Avaricum* - Bourges - ...), les légions parviennent à acculer l'armée ennemie et ses principaux chefs dans l'oppidum d'Alésia, l'actuel Mont Auxois, localisé à 7 km environ à l'Ouest du site de projet. S'en suit un siège de plusieurs semaines, où malgré des assauts répétés de part et d'autre et l'envoi d'une imposante armée de secours, Vercingétorix se voit contraint de capituler. Cet épisode constitue la fin d'une résistance organisée, mais plusieurs années de pacification seront encore nécessaires pour asseoir l'hégémonie romaine.

III («auteur» par ailleurs de *La Guerre des Gaules de César*, qui contient de superbes planches cartographiques), puis celles qui se succéderont jusqu'à l'époque contemporaine permettront finalement d'affirmer que la bataille d'Alésia s'est bien déroulée autour du Mont Auxois.



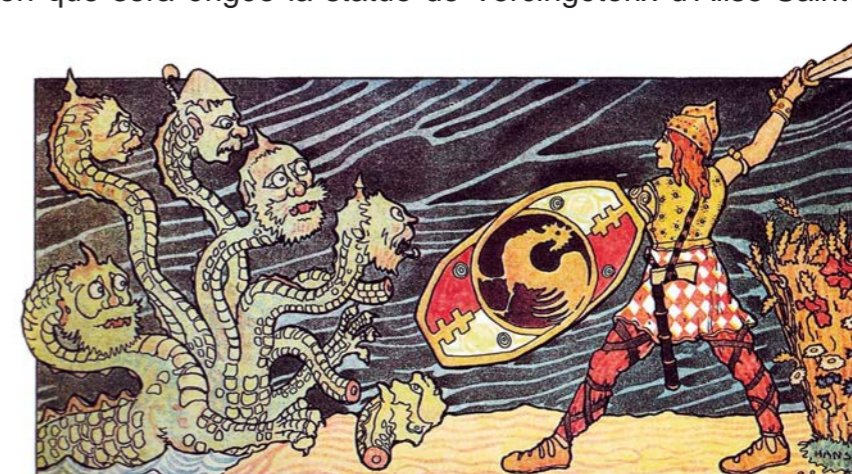
Fouilles du site d'Alésia en 1906



Vestiges gallo-romain exhumés sur le Mont-Auxois

Le site est ensuite occupé par une agglomération gallo-romaine qui prospère pour disparaître lors des grandes invasions du III^{ème} siècle. Oubliée, elle resurgit au XIX^{ème} siècle lors du débat portant sur sa localisation exacte. Afin de trancher cette question, l'empereur Napoléon III fait conduire des fouilles qui permettent d'exhumer les vestiges actuellement préservés sur l'oppidum. C'est à cette occasion que sera érigée la statue de Vercingétorix d'Alise-Sainte-Reine.

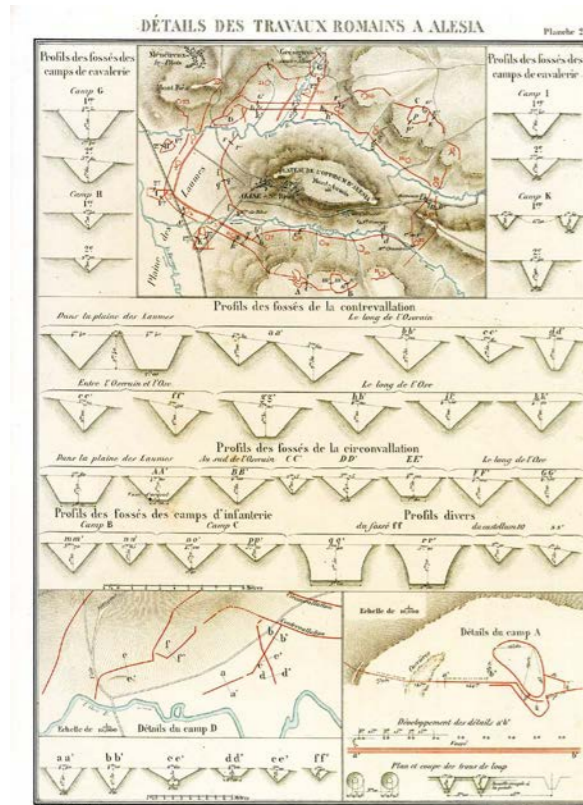
Mais le rôle symbolique d'Alésia porte bien au-delà. Après la défaite de la France face à la Prusse en 1870, le pays est à la recherche de mythes permettant de redorer le sentiment patriotique dans l'optique d'une revanche future. Le couple Alésia/Vercingétorix maintenant indissociables y participera, et ira rejoindre Jeanne d'Arc dans le roman national français. Instrumentalisées comme symbole de la résistance à l'envahisseur, ces figures sont régulièrement convoquées lors des graves crises que subit le pays, au cours de la première guerre mondiale ou durant la période de l'occupation, par exemple.



Vercingétorix repoussant l'hydre germanique, l'Histoire de France racontée aux enfants, illustration de Hansi, 1914

Devenu point de ralliement identitaire, l'événement a naturellement été accaparé par la culture populaire. Qu'il s'agisse d'abord de pièces de théâtre et de littérature, au XIX^{ème} siècle, le thème a également été exploité par la publicité et, plus proche de nous par des médias modernes. Le succès de séries de bandes dessinées (*Astérix*, *Alix*) est là pour le prouver. En ce qui concerne le cinéma, les fortunes sont moins heureuses...

En 2012 a été inauguré sur le site un premier élément du MuséoParc d'Alésia. Construit par les architectes Bernard Tschumi et Véronique Descharières à Vénarey-les-Laumes, le centre d'interprétation abrite une exposition qui présente un éclairage global sur le contexte de



Relevé des fortifications autour de l'oppidum et profils des fossés exhumés lors des fouilles de 1861 (Planche 26 de *La Guerre des Gaules de César*, Napoléon III)

Cet événement est minutieusement relaté par César lui-même dans le livre VII de *La Guerre des Gaules*, ouvrage qui représente le seul document de première main concernant cette bataille. Les campagnes et les opérations militaires y sont décrites, de même que les méthodes de fortification et de siège, ainsi que l'organisation du paysage autour du champ de bataille... Ce dernier point est important car il s'est agit du seul élément qui a permis durant des siècles d'identifier le site de l'affrontement. Car Alésia a ensuite été amené à jouer un rôle symbolique important dans l'édification du sentiment national français tout au long du XIX^{ème} siècle. A tel point que la controverse de sa localisation précise, en grande partie basée sur les écrits du Proconsul, a alimenté de nombreuses revendications quant à la localisation précise du site sur lequel se serait tenue la bataille. Il se trouvera des spécialistes pour le replacer dans le Jura, le Doubs, l'Ain ou le Gard... Les progrès de l'archéologie scientifique, les fouilles ordonnées par l'Empereur Napoléon



Le bouclier Arverne, bande-dessinée de René Goscinny et Albert Uderzo, 1967, et Christophe Lambert dans *Vercingétorix : La Légende du druide roi*, film de Jacques Dorfmann, 2001

l'affrontement et sur ses conséquences. Le visiteur a notamment accès à une partie du matériel archéologique exhumé. La seconde tranche du MuséoParc, le musée archéologique de la ville gallo-romaine d'Alésia, ouvrira ses portes à Alise-Sainte-Reine en 2016. La constitution d'un réseau de cheminements de randonnée est également à l'étude, qui amènera le visiteur à parcourir l'ensemble du site de la bataille, des positions retranchées gauloises sur l'oppidum aux campements romains de la plaine des Laumes et des collines adjacentes.



MuséoParc d'Alésia, à Vénarey-les-Laumes, devant le Mont Auxois

• **Le village de Flavigny-sur-Ozerain**

Localisé sur un éperon rocheux perché au-dessus de l'Ozerain, ce village bénéficie non-seulement d'une situation exceptionnelle, mais a également conservé un remarquable patrimoine bâti. De l'ensemble original de l'abbaye bénédictine Saint-Pierre remaniée au XVI^{ème} siècle puis démantelée à la Révolution, il subsiste notamment une très belle crypte carolingienne. Outre les édifices religieux, le patrimoine bâti séculier est également remarquable.



Le village de Flavigny sur son éperon, depuis le sommet de l'oppidum d'Alésia

De nombreuses maisons anciennes (certaines remontant au XIII^{ème} siècle) se répartissent au sein de la structure médiévale du bourg. Une part importante des fortifications enserrant le village a également été conservée (portes, tours). Beaucoup de ces éléments font l'objet de protections patrimoniales, le territoire communal ayant par ailleurs été classé ZPPAUP le 29 août 2002. Reconnu comme «l'un des plus beaux villages de France» (ce label n'ayant aucun caractère officiel), ce petit bourg de caractère comptait 305 habitants au recensement de 2010, et près de 40% de résidences secondaires.

La position du village pourrait permettre de magnifiques panoramas vers les vallées et les plateaux adjacents, comme c'est le cas depuis l'arrivée sur la RD9. Mais la trame urbaine très resserrée, ainsi que les écrans végétaux des remparts Nord - les seuls accessibles - limitent fortement les vues vers l'extérieur.

Flavigny est également renommée pour la confection de ses anis. Ce sont des dragées en sucre contenant un grain d'anis. La fabrique située dans les locaux de l'ancienne abbaye Saint-Pierre est l'unique lieu de production de ces confiseries.



Fabrique d'anis de Flavigny

B. Un territoire traversé par les réseaux

• **Le Canal de Bourgogne**

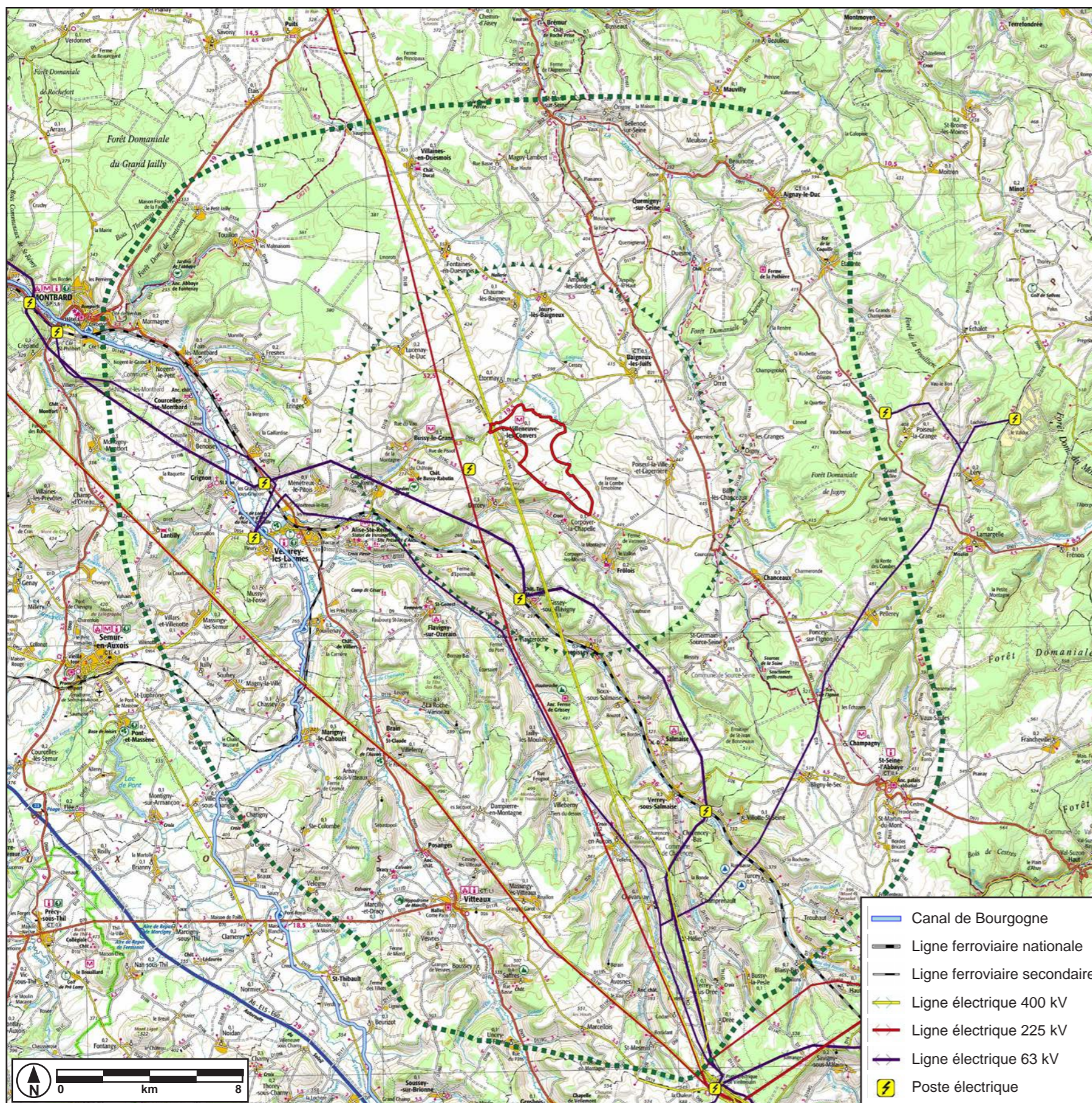
Né d'une volonté ancienne de relier les bassins-versants de la Seine et du Rhône par voie d'eau, le canal part de Laroche-Migennes sur l'Yonne où il remonte les vallées de l'Armançon puis de la Brenne pour arriver à Pouilly-en-Auxois sur la ligne de partage des eaux. Il redescend ensuite sur Dijon par la vallée de l'Ouche et rejoint la Saône à Saint-Jean-de-Losne. La prouesse technique ne tient pas tant à la finesse du dessin de son tracé que par les solutions adoptées pour franchir les obstacles : pas moins de 189 écluses ont été nécessaires pour s'affranchir du dénivelé important dans les deux sens (dont 40 ouvrages sur les 14 km entre Venarey-les-Laumes et Marigny-le-Cahouet), un tunnel de 3,3 km a dû être percé pour franchir le seuil de Pouilly, six bassins-réservoirs ont été aménagés afin de garantir son alimentation en eau, sans compter la mise en place les nombreux ouvrages de petit hydrauliques indispensables à son fonctionnement (rigoles d'alimentation, ponts-canal, gares d'eau).



La gare d'eau de Vénarey au début du XX^{ème} siècle...



...et aujourd'hui.



Réseaux de communication majeurs (canaux, chemin de fer et lignes électriques) au sein de l'aire d'étude éloignée

Les travaux, débutés en 1777, seront finalement achevés en 1832. La mise au gabarit Freycinet intervenu en 1882 n'empêchera pas un déclin entamé peu après sa mise en service. Les raisons en sont multiples : les péniches ne peuvent rivaliser en vitesse et en tonnage transporté avec la création de la ligne du PLM après 1850, le territoire traversé reste très rural et il n'existe pas d'opportunité de desserte de grands centres industriels ou commerciaux, son alimentation en eau pose problème lors de la période estivale, ce qui peut nécessiter la fermeture de certains biefs.

Ne générant plus suffisamment de recettes d'exploitation pour permettre un entretien nécessaire à la navigation commerciale, le canal est aujourd'hui uniquement utilisé par la plaisance. Dans le cadre d'une tentative de revitalisation, un projet de vélo-route empruntant pour partie le chemin de halage est en cours de finalisation. Ce circuit est intégré au sein du réseau de cyclotourisme européen. Cependant, les beaux alignements de peupliers et de frênes indispensables pour limiter l'évaporation et fournir de l'ombre aux bateliers et qui marquaient par un linéaire continu de manière remarquable auparavant le passage du canal dans le paysage se trouvent dans un état très dégradé. Ils ne sont plus renouvelés que très ponctuellement, notamment par les collectivités limitrophes. Cette infrastructure qui marquait fortement les territoires qu'elle traversait tend à s'effacer progressivement.



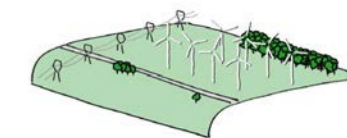
Alignements proches de Vénarey en 2002

Le canal passe à Vénarey-les-Laumes où la gare d'eau accueille désormais les péniches mises à disposition des touristes par des loueurs.

• **La ligne PLM**

Dans le contexte du développement du réseau national de chemin de fer au XIX^{ème} siècle, la liaison Paris-Lyon-Marseille revêt une importance de premier plan. Il s'agit en effet de relier le premier bassin économique et démographique au deuxième port français.

Le franchissement du seuil de Bourgogne représentait la difficulté majeure puisqu'il était nécessaire de compenser un dénivelé important. Par ailleurs, des considérations politiques imposaient que la ligne passe par Dijon, capitale régionale de la Bourgogne et seule ville d'importance entre Paris et Lyon. Plusieurs options de



tracé sont alors proposées, la solution retenue cheminera en parallèle du canal de Bourgogne - selon une logique toute géographique - jusqu'à Vénarey-les-Laumes, puis les voies remonteront le vallée de l'Oze jusqu'au tunnel de Blaisy-Bas pour ressortir à Baulmes-la-Roche et rejoindre Dijon. Les travaux du dernier tronçon bourguignon s'achèveront en 1851. La voie est électrifiée après la seconde guerre mondiale.

Tout comme le canal de Bourgogne, cet axe de communication ne fait que transiter par le territoire. Le trafic fret est resté important mais au fil du temps les convois passagers ne s'arrêtent plus que dans les petites villes. Avec la construction de la ligne grande vitesse à trente kilomètres au Sud, bien au-delà de Semur-en-Auxois, le trafic national de passagers n'emprunte quasiment plus l'itinéraire. Seule la gare de Montbard reste desservie pour les TGV qui rejoignent encore Dijon et la Franche-Comté. Les TER assurent une desserte locale.



Ancienne ligne PLM à Grésigny-Sainte-Reine

L'infrastructure de la ligne marque le territoire de son passage : l'emprise est constituée d'un fuseau quadruple de voies, encadré de portiques métalliques soutenant les caténaires. Des postes électriques se succèdent tous les 12 km environ pour assurer l'alimentation de la ligne qui progresse de manière assez souple au sein des vallées. Sans être brutal le contraste est notable entre la présence de ces voies au sein de cet environnement rural où les ambiances restent assez confinées, entre les grands versants boisés et le découpage de la trame végétale.

Le plus grand changement apporté par la ligne PLM sur le secteur est la création au XIXème siècle d'une véritable ville-nouvelle aux Laumes, sur la commune de Vénarey. Le site a accueilli un centre ferroviaire où étaient postées et entretenues des machines permettant aux convois de fret de franchir la rampe de Blaisy. Une cité a été construite pour loger les cheminots, avec ses services et ses commerces. La croissance de la population fut telle que la ville devint chef-lieu de canton en place de Flavigny-sur-Ozerain. Si l'activité ferroviaire a beaucoup décliné,



Groupe scolaire de la cité ouvrière des PLM

un centre de maintenance est toujours en service et certains bâtiments construits à cette époque existent encore, comme le groupe scolaire dont le style est typique de cette période. La zone de la gare a accueilli de nombreuses entreprises dont certaines utilisent ses services. C'est le cas de la société Dijon Céréales, dont les silos marquent le paysage local, autant par leur taille que par leur livrée, et qui expédie par rail 80% des volumes de grains traités, ce qui représente l'équivalent d'un train par jour. Des enseignes de grande distribution se sont également installées à



La gare de Vénarey-les-Laumes en 1906

proximité, ce qui ne s'est pas fait sans dommages pour les commerces traditionnels voisins, notamment ceux de la rue Marcelin Berthelot... La présence de cet ensemble urbain industriel et commercial tranche avec l'aspect très rural des environs. Vénarey est de loin la plus grosse agglomération présente dans l'aire d'étude éloignée.

La plus grande partie du réseau secondaire a été déclassée (vers Avallon et Epinac-les-Mînes), à l'exception notable de la ligne d'Epoisse qui est toujours utilisée par le fret (céréales) et plus ponctuellement par l'Association du Chemin de fer Touristique de l'Auxois qui met en service un autorail durant la saison estivale.

• **Un maillage dense de lignes électriques**

La position géographique de la Bourgogne en fait un lieu de passage obligé pour de nombreux réseaux. C'est aussi le cas pour les lignes électriques haute et très haute tension dont on constate la forte concentration sur le secteur.



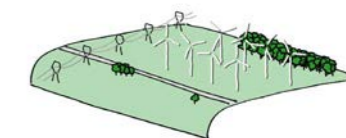
Ligne électrique 400 kV enjambant la vallée de l'Oze à Thenissey

Pour la plupart, elles convergent vers le poste de Sombornon, depuis lequel elle divergent ensuite vers le bassin de la Saône et la région lyonnaise. Mais contrairement aux voies ferrées, au canal de Bourgogne ou aux axes routiers, leur méthode de mise en oeuvre permet de s'affranchir des contraintes locales de relief. Cela ne choque pas lorsqu'elles traversent le Duesmois où les surfaces sont relativement planes. Par contre le franchissement des vallées de l'Auxois donne à voir des situations assez spectaculaires lorsque les faisceaux de lignes enjambent de manière rectiligne les mouvements de terrain et tracent de larges layons au sein des boisements. Lorsque l'observateur se trouve dans une position adéquate, il est également possible de les voir se déployer horizontalement sur de grandes distances. Ce n'est pas tant la présence de ces lignes électriques qui frappe - elles sont devenues assez familières au sein des paysages ruraux - que leur nombre et surtout la manière assez brutale dont elles traversent le territoire.

On notera que dans le cadre du renforcement du réseau sur le secteur, son gestionnaire RTE a engagé la construction d'un poste 225kV/63kV, sur la commune de Darcey, à 2,5 km de la ZIP, dans l'optique notamment de relier par voir souterraine le poste de Poiseul-la-Grange, ce qui permettra d'évacuer le cas échéant la production des différents parcs éoliens en service ou en projet sur le secteur.



Poste électrique de Darcey



Croix à Lucenay-le-Duc



... à Magny-la-Ville



... à Alise-Sainte-Reine



... à Charigny



... à Orret



... et à Frôlois (monument inscrit)



Silos à Chaume-lès-Baigneux



... à Emorots, hameau de Fontaine-en-Duesmois



... à Frôlois



... à Lucenay-le-Duc



... à Touillon



... et à la gare de Vénarey-les-Laumes

1.1.6. Autres éléments caractérisant le paysage autour du territoire d'étude

• Eléments redondants dans le paysage

L'observateur avisé remarquera un certain nombre d'éléments présents de manière récurrente dans le paysage.

C'est le cas pour les croix de chemin, que l'on retrouve régulièrement le long des routes, aux intersections, au centre des hameaux ou des villages, ou même au beau milieu des champs (lorsque la voirie s'est effacée). La construction de ces éléments de petit patrimoine, dont certains sont protégés au titre des monuments historiques, s'étale souvent entre le XIV^{ème} et le XVIII^{ème} siècle. Elles sont presque exclusivement réalisées en pierre de taille. L'état de certaines est assez dégradé, ce sont les parties en bois voire en métal qui ont disparu le plus vite.

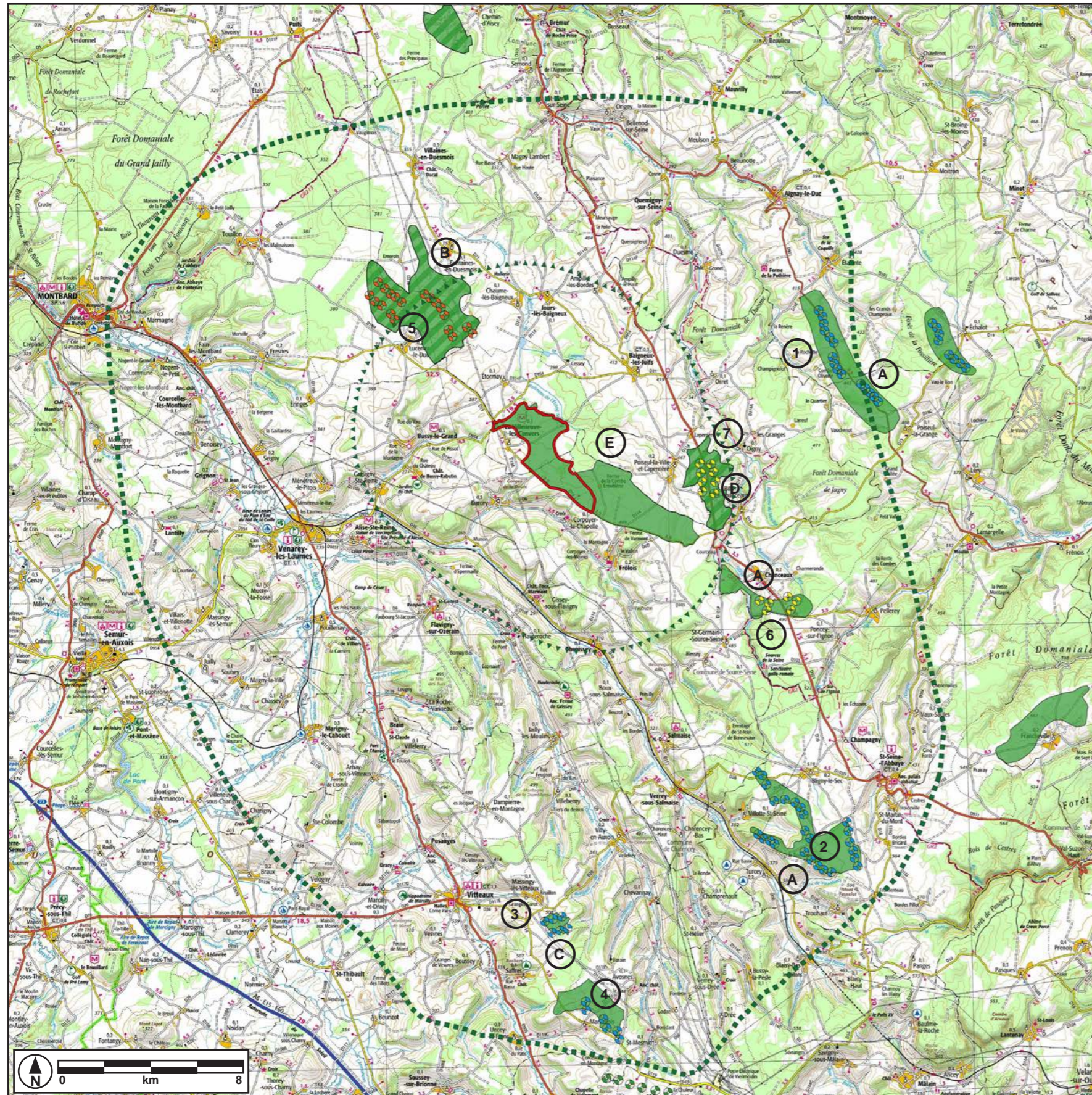
Sur ce secteur où l'agriculture est l'activité dominante, une infrastructure spécifique s'est mise en place. De nombreux silos émergent au sein des étendues cultivées des plateaux. Leur silhouette marque souvent les horizons, dans un registre proche de celui des châteaux d'eau. On en trouve également le long des voies de communication, dans des secteurs où la culture céréalière n'est pourtant pas dominante, comme dans les vallées de l'Auxois. Cela s'explique par la nécessité d'expédier la production locale vers les sites de transformation. Ces constructions, en métal ou en béton pour les plus importantes renforcent l'aspect travaillé et industriel des secteurs du paysage où on les rencontre, assez loin de certaines représentations bucoliques du monde rural.

• L'aérodrome de Jours-lès-Baigneux

Le propriétaire du château de Cessey a fait construire au milieu des années 90' un aérodrome pour son usage privé. Longue de plus de 1.350 m, cette infrastructure reste néanmoins très discrète, seul un unique panneau routier le long de la RD21 permet de l'identifier dans le paysage. La piste est en effet très efficacement masquée par les réseaux de haies et les boisements qui l'environnent.



Signalisation de la piste de l'aérodrome privé de Jours-lès-Baigneux sur la RD21



Contexte éolien au sein de l'aire d'étude éloignée

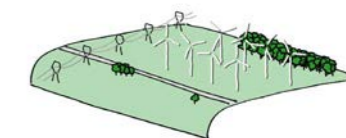
1.1.7. Contexte éolien

Le contexte géographique autour du site est favorable au développement de la filière éolienne. La majorité des éoliennes construites à ce jour en région Bourgogne est d'ailleurs localisée au sein de l'aire d'étude éloignée du projet.

Comme en témoigne le nombre important de parcs en service, de projets en cours de développements et de Zone de Développement de l'Eolien acceptés. Même si ces dernières ont été supprimées au début de l'année 2013, leur existence était significative : les études ayant menées à leur création avaient prouvé l'existence de critères favorables au développement (ressource en vent, capacité de raccordement suffisante, impacts raisonnables sur le paysage, le patrimoine et le milieu naturel), ce qui garantissait le tarif de rachat aux parcs qui s'y implantaient. Certaines d'entre elles, portées par des intercommunalités importantes étaient divisées en plusieurs zonages.

ZDE	Ref.	Statut	Date de l'arrêté préfectoral
ZDE du Pays de Saint-Seine	A.	acceptée	03/07/2007
ZDE du Châtillonnais	B.	recours sur accord	15/05/2008
ZDE du Pays des Dames	C.	acceptée	03/03/2010
ZDE du Pays Châtillonnais	D.	recours sur accord	19/07/2010
ZDE de la Communauté de Communes du Pays d'Alésia et de la Seine	E.	acceptée	30/01/2012

éoliennes en service	ZDE acceptée*
permis de construire autorisé	ZDE acceptée en recours*
permis de construire en instruction	* = situation au 11 mars 2013 lors de l'adoption de la loi Brottes actant la suppression des ZDE
permis de construire en recours	



Nom du parc/ communes	Réf.	Date de dépôt du PC	Statut	Date de l'arrêté préfectoral	Eoliennes	
					Nombre	Hauteur totale
La Bretelle	1.	31/12/2004	en service	04/09/2006	15	145 m
Pays de Saint- Seine-l'Abbaye	2.	15/11/2005	en service	05/10/2006	25	130 m
Massingy-lès- Vitteaux	3.	23/08/2007	en service	07/08/2009	6	130 m
Marcellois	4.	23/08/2007	en service	07/08/2009	6	130 m
Lucenay-le-Duc, Chaume-lès- Baigneux	5.	14/08/2009	recours sur refus	10/02/2011	19	150 m
Chanceaux	6.	12/03/2013	en instruction	-	6	150 m
Les Useroles	7.	23/05/2013	en instruction	-	8	149,4 m



Les éoliennes de Massingy-lès-Vitteaux



Vue sur les éoliennes du parc de la Bretelle. Le parc d'Echallot (à gauche) est localisé hors de l'aire d'étude éloignée



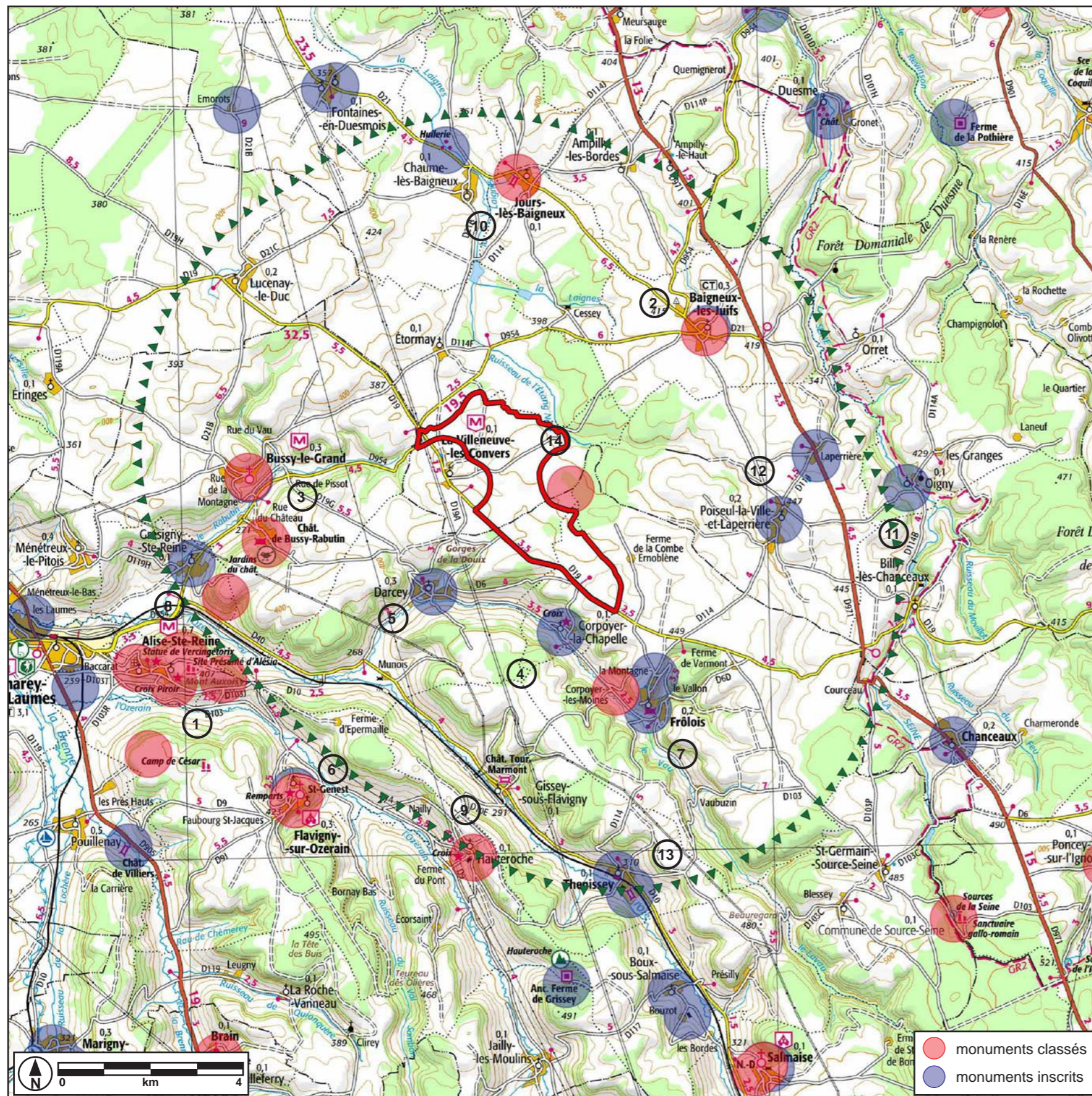
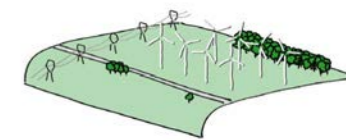
Les éoliennes du parc de Marcellois

Les plateaux cultivés constituent les secteurs les plus privilégiés, puisqu'ils présentent des étendues dégagées importantes, une faible densité de population et une altitude garantissant un bon gisement éolien. On a également vu plus haut que le réseau électrique est très étoffé. Toutes les unités de paysage présentant ce type d'environnement, la différence se fixant néanmoins sur les surfaces disponibles.

Autour de la ZIP, deux projets sont en instruction, à Poiseul-la-Ville-et-Laperrière/Billy-lès-Chanceaux (4,5 km à l'Est) et à Chanceaux (8,5 km au Sud-Est). Un autre projet localisé sur les communes de Lucenay-le-Duc/Chaume-les-Baigneux (6,5 km au Nord-Ouest) fait l'objet d'un recours après un refus de permis de construire.



Parc éolien du Pays de Saint-Seine, vu du Mont Tasselot à Trouhaut



Monuments classés et inscrits au sein de l'aire d'étude éloignée

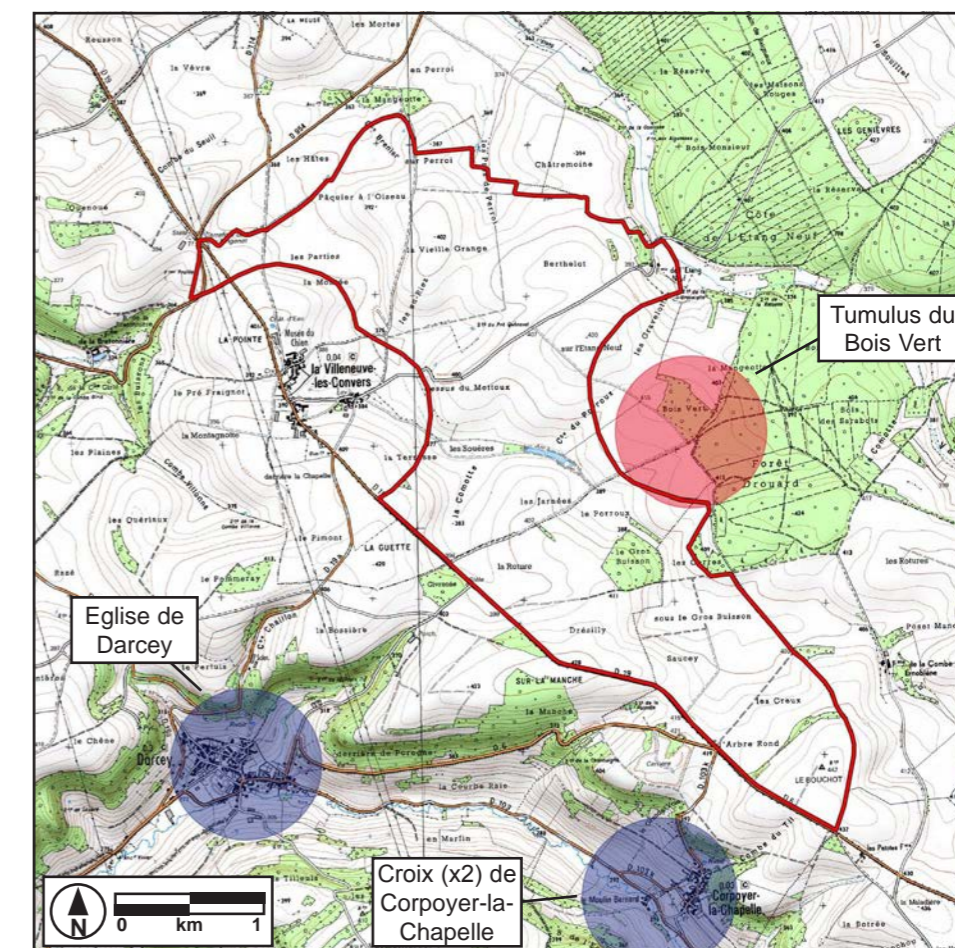
1.2. Patrimoine culturel et archéologique

1.2.1. Contexte patrimonial

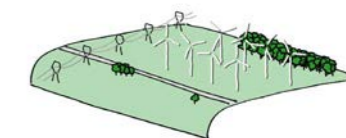
Le site et sa périphérie sont caractérisés par une richesse patrimoniale remarquable. Outre l'événement historique fondateur que représente la bataille d'Alésia, de nombreux édifices civils et religieux remarquables se répartissent au sein des différentes aires d'étude. Les pages qui suivent décriront en premier lieu les sites protégés les plus emblématiques compris dans l'aire d'étude éloignée, puis les monuments historiques localisés recensés dans l'aire d'étude rapprochée de 6 km autour du projet. Un dernier paragraphe traitera des zones de protection plus spécifiques.

A. Monuments historiques

Le tumulus classé de La Villeneuve-lès-Converts est situé à la limite de la zone d'implantation potentielle. Découvert et fouillé en 1913, il n'en subsiste qu'une fosse circulaire d'une dizaine de mètres de diamètre dont le talus intérieur s'appuie encore sur un appareillage vertical de pierre sèche, et au centre de laquelle se trouvent plusieurs excavations concentriques. L'ensemble du site est recouvert par un taillis assez épais, sur le lieu-dit du Bois Vert.



Servitude des monuments protégés les plus proches du site de projet



Commune	Référence	Monument	Protection	Date de protection
Alise-Sainte-Reine	1.	Vestiges antiques	CMH	12/16/1953
		Théâtre gallo-romain	CMH	01/12/1908
		Vestiges antiques	CMH	26/01/1925
		Croix Piroir du XVI ^{ème} siècle	CMH	13/07/1911
		Croix du XVI ^{ème} siècle	CMH	13/07/1911
		Hôpital	CMH	20/08/1976
		Plaine des Laumes	IMH	07/12/1992
		Statue de Vercingétorix	IMH	22/03/2012
Baigneux-les-Juifs	2.	Croix du XVI ^{ème} siècle	CMH	12/6/1927
		Eglise Sainte-Madeleine	IMH	01/24/1947
Bussy-le-Grand	3.	Eglise Saint-Antonin	CMH	06/30/1915
		Château de Bussy-Rabutin	CMH	liste de 1862
		Château de Bussy-Rabutin	CMH	03/29/2005
		Cimetière	CMH	02/21/1941
		Maison Lang	IMH	05/3/1994
Corpoyer-la-Chapelle	4.	Croix du XV ^{ème} siècle	IMH	12/7/1925
		Croix du XVI ^{ème} siècle	IMH	12/7/1925
Darcey	5.	Eglise Saint-Bénigne	IMH	01/24/1947
Flavigny-sur-Ozerain	6.	Eglise Saint-Genest	CMH	liste de 1838
		Ancienne abbaye de Flavigny	CMH	01/24/1906
		Portes de la ville	CMH	liste de 1846
		Maison Buret	CMH	06/4/1930
		Maisons des XIII ^{ème} et XIV ^{ème} siècles	IMH	05/26/1926
		Maison	IMH	07/6/1995
		Maison des Ecuyers	IMH	10/25/1990
Frôlois	7.	Statuaire	CMH	07/16/1934
		Eglise	IMH	11/10/1925
		Château	IMH	03/19/1991
		Croix du XV ^{ème} siècle	IMH	07/16/1934
		Château	IMH	12/21/1977

Grésigny-Sainte-Reine	8.	Camp	CMH	06/11/1979
		Eglise Saint-Pierre-et-Saint-Paul	IMH	11/3/1925
Hauteroche	9.	Croix du XVI ^{ème} siècle	CMH	12/31/1937
Jours-lès-Baigneux	10.	Château	CMH	06/16/1964
Oigny	11.	Ancienne abbaye	IMH	7/12/1990
Poiseul-la-Ville-et-Laperrière	12.	Eglise Saint-Victor	IMH	06/17/1947
		Croix du XVI ^{ème} siècle	IMH	06/16/1928
		Maison du XIII ^{ème} siècle	IMH	09/25/1928
Thenissey	13.	Ancien château	IMH	03/22/1929
		Château du XVIII ^{ème} siècle	IMH	06/12/1944
		Eglise Saint-Léger	IMH	03/17/1999
Villeneuve-les-Converts (la)	14.	Tumulus du Bois Vert	CMH	05/30/1921

CMH : classement au titre des monuments historiques
IMH : inscription au titre des monuments historiques

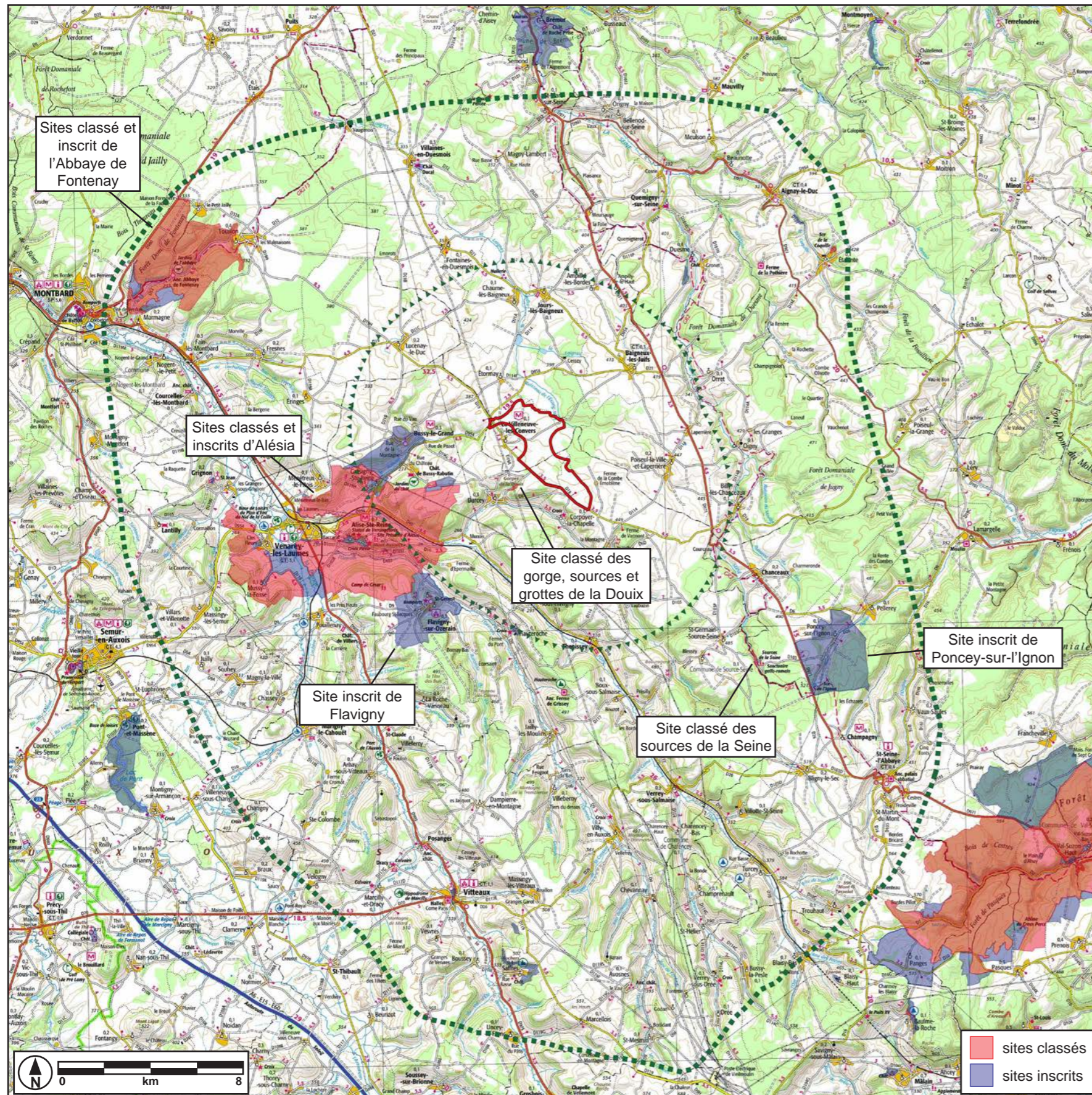
Les autres monuments proches sont localisés dans la vallée du ruisseau du Vau et dans les communes avoisinantes du plateau. Il s'agit d'églises, de croix, de châteaux, de demeures anciennes ou de sites antiques. Le plus notable de ces monuments est le château classé de Bussy-Rabutin, à 5 km à l'Ouest. Plus éloigné au Sud-Ouest, Flavigny-sur-Ozerain présente également une belle concentration d'édifices protégés, classés et inscrits. Cependant ces derniers périmètres de protection sont signalés par principe sur la carte ci-jointe, l'ensemble du territoire communal fait l'objet d'un classement en ZPPAUP qui suspend toutes les servitudes liées aux monuments historiques. De nombreux vestiges archéologiques classés sont également protégés sur le Mont Auxois, à Alise-Sainte-Reine, ainsi que la statue de Vercingétorix, inscrite en 2012.



Tumulus classé du Bois Vert, La Villeneuve-les-Converts



Statue de la vierge classée, à Frôlois



Sites classés et inscrits au sein de l'aire d'étude éloignée

B. Sites classés et inscrits, grands sites

Le site étendu de la bataille d'Alésia est localisé à environ 4 kilomètres à l'Ouest de la ZIP. La typologie de protection est assez étendue, elle englobe la plupart des lieux où a pu se dérouler un événement lié à l'affrontement. Elle comprend le retranchement du Mont Auxois, la plaine des Laumes où s'est déroulée la bataille principale et ses vallées adjacentes, ainsi que les contreforts des reliefs mitoyens où stationnaient les garnisons romaines et l'armée gauloise de secours. L'ensemble concerne neuf communes. Les vestiges de la ville gallo-romaine construite ultérieurement sont également concernés. La plupart des surfaces agricoles est classée, l'inscription concerne grossièrement les espaces urbanisés (agglomérations d'Alise-Sainte-Reine, Bussy-le-Grand, Grésigny-Sainte-Reine et Mussy-la-Fosse), le lit majeur de la vallée de la Brenne et le cours du Canal de Bourgogne, la haute vallée du ruisseau du Rabutin ainsi que quelques parcelles localisées sur le plateau au-dessus de Bussy. Seules la zone urbanisée de Vénarey-Les-Laumes et les emprises ferroviaires et industrielles n'ont pas bénéficié de procédures de protection. L'ensemble a fait l'objet d'un classement au réseau des Grands Sites de France depuis 1985.

Il existe également un site classé de dimensions modestes à quelques centaines de mètres de la ZIP. Il s'agit des gorges, sources et grotte de la Douix, à Darcey.

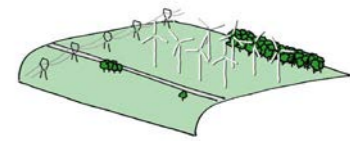
Les villages de Flavigny-sur-Ozerain, mitoyen du secteur d'Alésia, et de Hauteroche (ainsi que les falaises environnant ce dernier) constituent les deux autres sites inscrits inclus au sein de l'aire d'étude rapprochée, à 6 km au Sud-Ouest de la zone de projet.

La servitude sur Flavigny est indiquée pour mémoire car elle est suspendue par celle de la ZPPAUP qui couvre tout le territoire communal.

Plusieurs autres sites classés et inscrits sont localisés dans l'aire d'étude éloignée. Outre le site classé de l'Abbaye de Fontenay qui sera abordé un peu plus loin dans la partie consacrée à ce site UNESCO, il s'agit pour la plupart de localisations très ponctuelles,



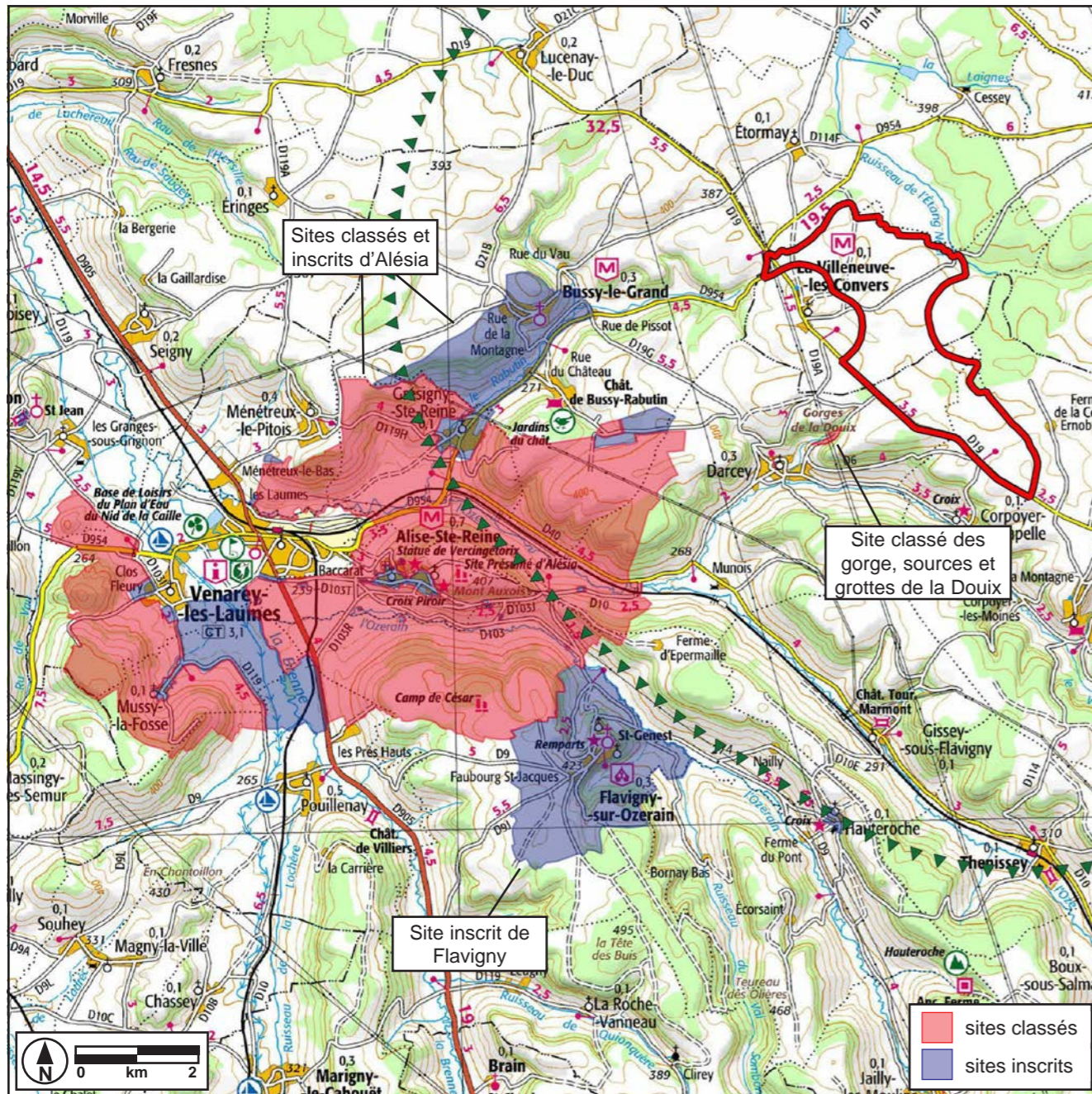
Gorge de la Douix à Darcey, site classé



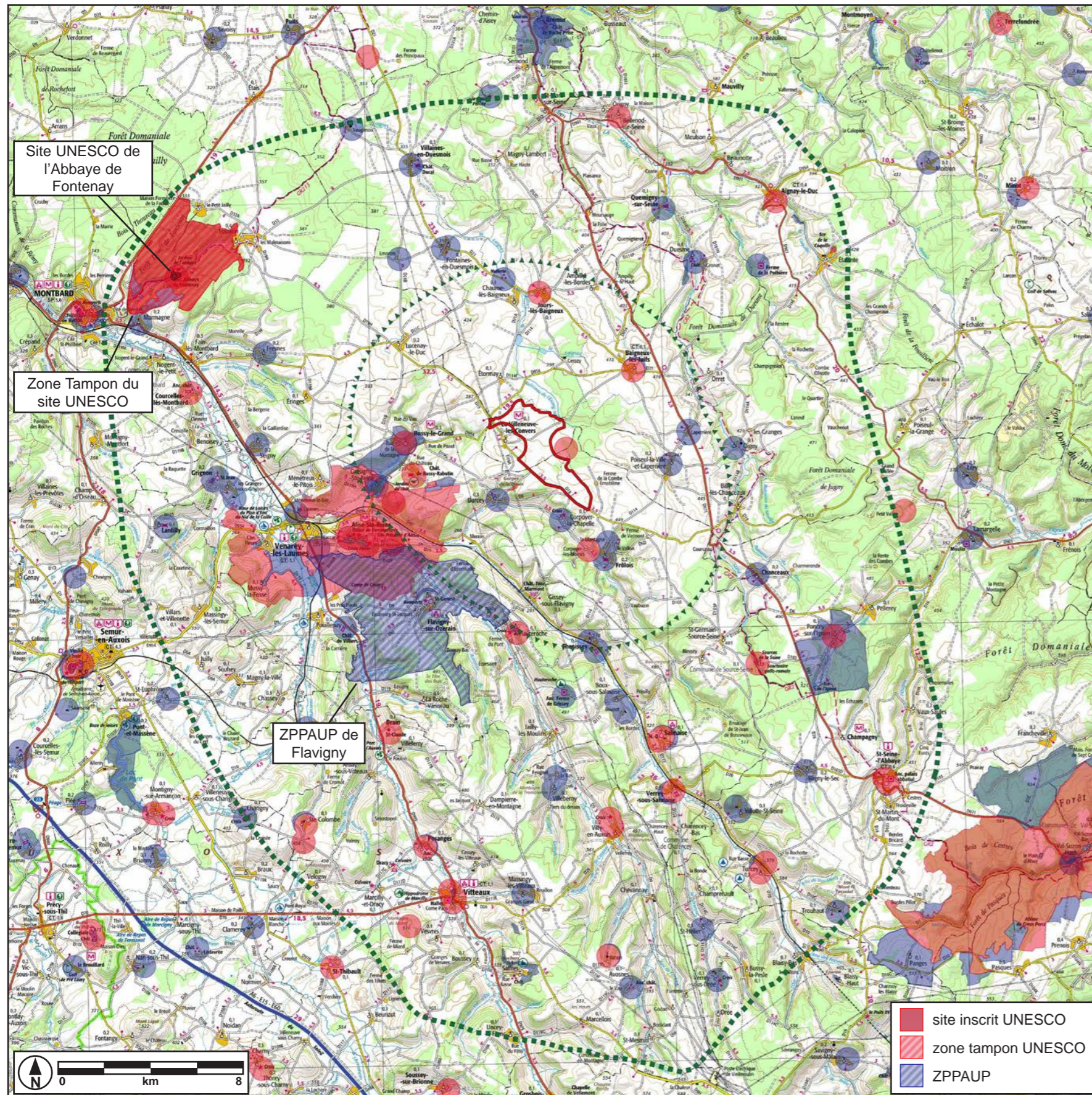
Vue de l'oppidum d'Alise depuis le «Camp de César» à Flavigny-sur-Ozerain

comme des vestiges, des ensembles bâtis de grande dimension ou des éléments du patrimoine naturel. Le village (inscrit) de Poncey-sur-l'ignon et les sources de la Seine (classées) sont les plus notables.

Par ailleurs, on verra dans la partie suivante que les sites classés et inscrits protégeant le secteur de l'Abbaye de Fontenay ont été recoupés par une inscription au patrimoine mondial de l'UNESCO.



Organisation des espaces classés et inscrits autour du site d'Alésia



Sites classés et inscrits au sein de l'aire d'étude éloignée

C. Zones de protection UNESCO et ZPPAUP

L'abbaye de Fontenay, inscrite au patrimoine mondial de l'UNESCO en 1981, est située à plus de 12 km de la Zone d'Implantation Potentielle. Il s'agit d'une des plus anciennes abbayes cisterciennes préservées. La zone centrale est localisée au fond du vallon du ruisseau de Fontenay, la zone tampon créée en 2007 s'étend sur une surface bien plus importante sur les versants et les plateaux boisés alentours. Ils reprennent les zonages du site du Vallon et de la forêt de l'Abbaye de Fontenay classés en 1989.



Porterie de l'Abbaye de Fontenay

La Zone de Protection du Patrimoine Architectural, Urbain et Paysager de Flavigny a été créée en 1982. Son règlement a récemment été révisé en janvier 2013. La ZPPAUP s'étend sur l'ensemble du territoire communal. Son régime de protection spécifique se substitue non seulement à celui des monuments protégés et de leur servitude de 500 m, mais également à celui du bourg qui fait l'objet d'une procédure de site inscrit. Son évolution en Aire de Valorisation de l'Architecture et du Patrimoine devrait être effective avant juillet 2015. Ce processus doit permettre d'assouplir le cadre de protection pour l'adapter aux orientations prescrites par les Grenelle 1 et 2, notamment en terme de développement des énergies renouvelables ou d'efficacité énergétique des bâtiments.



Village de Flavigny-sur-Ozerain classé ZPPAUP



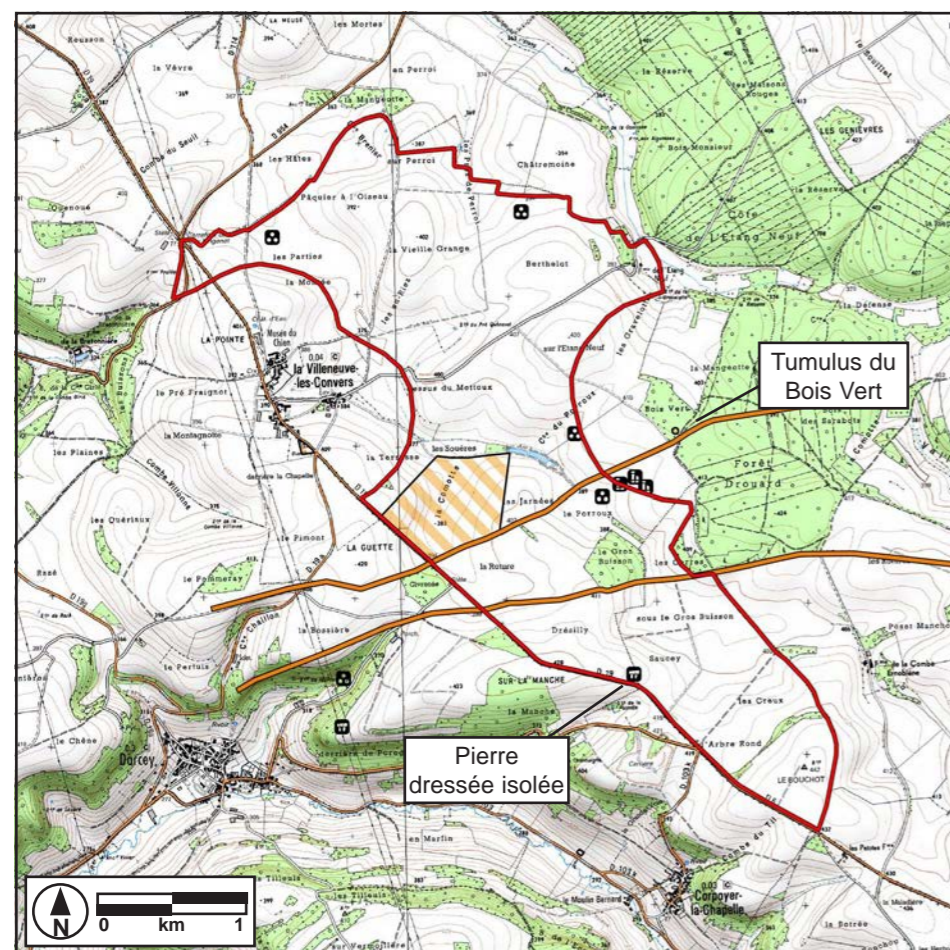
1.2.2. Patrimoine archéologique

Suite à une demande d'information concernant le contexte archéologique sur la Zone d'Implantation Potentielle, la DRAC de Bourgogne dans sa réponse du 7 août 2013 indiquait qu'elle avait connaissance de plusieurs sites ou éléments plus ponctuels présentant un intérêt. Seule la pierre levée isolée (non-protégé) présente le long de la RD19 est clairement visible. Les autres gisements potentiels se situent au centre et au Nord de la ZIP (villas, fanum, sites d'extraction), le tumulus du Bois Vert (classé) est localisé juste au-delà de la limite. Par ailleurs, deux voies romaines traversent le site. Une zone d'habitat relativement vaste est également identifiée au centre.

Les données figurant sur la carte ci-contre ne représentent que l'état actuel des connaissances et ne constituent pas un recensement exhaustif des éléments du patrimoine archéologique présents sur la zone. Une campagne de détection potentielle pourra être prescrite avant les opérations d'aménagement ultérieures, si celles-ci sont considérées comme susceptible d'affecter les emprises des implantations potentielles, qu'il s'agisse des éoliennes elles-mêmes ou des installations annexes au parc (postes électriques, réseau de raccordement).



Mégalithe isolé le long de la RD19, à Darcey



Servitude des monuments protégés les plus proches du site de projet

1.2.3. Sensibilités patrimoniales et archéologiques

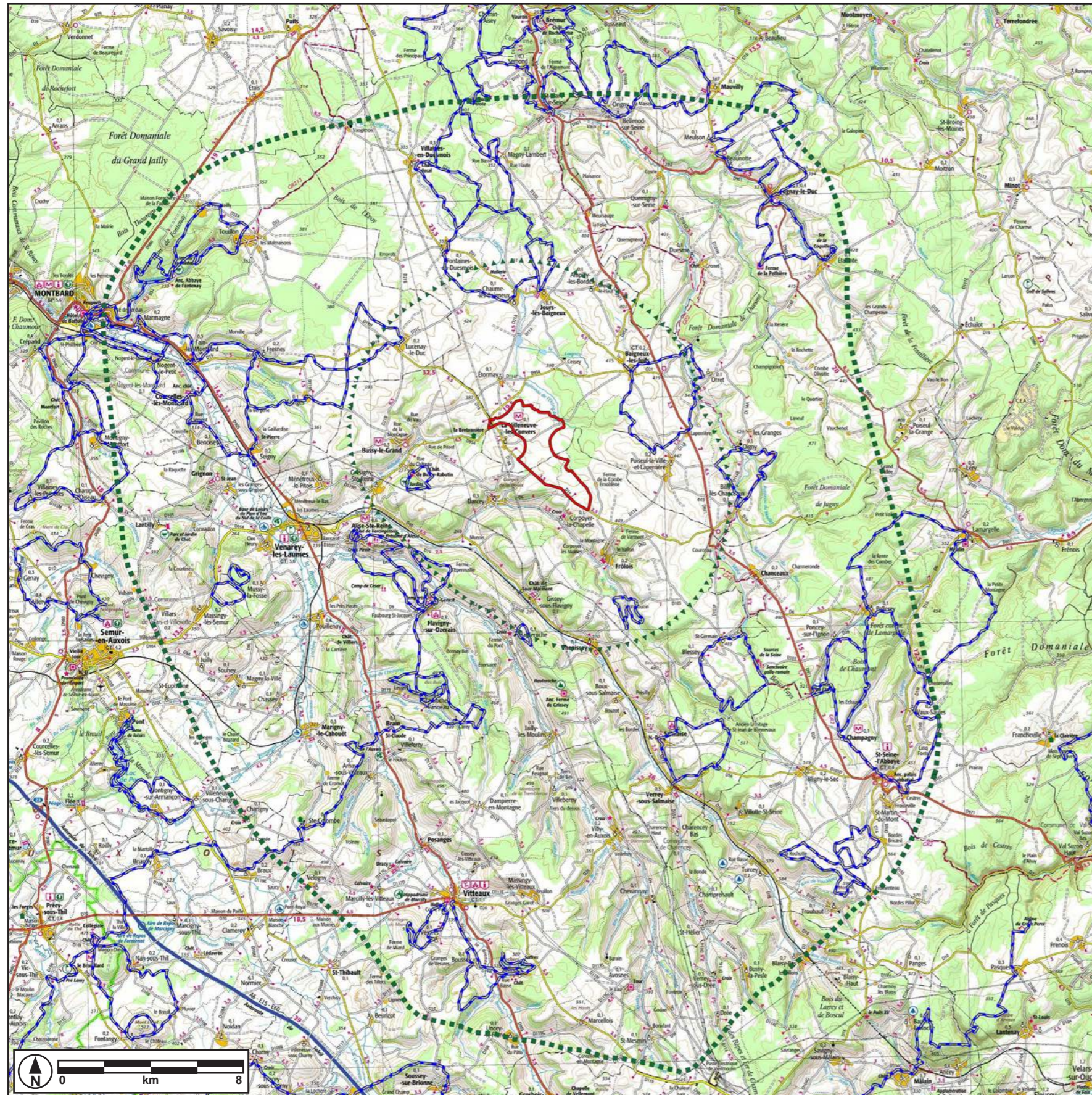
Le contexte patrimonial autour du site est riche, en témoignent les nombreuses typologies de protection. Les zones les plus sensibles se concentrent dans un gros quart Sud-Ouest autour du Mont Auxois (sites classés et inscrits, Grand Site de France) et du village de Flavigny dont l'intégralité du territoire constitue une ZPPAUP. Les limites de protection les plus proches sont distantes de 3 km, les «cœurs» de ces secteurs à plus de 6 km. Le château de Bussy-Rabutin, monument classé, est lui situé à 3,8 km à l'Ouest. Même s'ils sont relativement éloignés de la Zone Potentielle d'Implantation, ces éléments protégés relèvent d'une grande importance, parfois d'un niveau national. Il est impératif de tenir compte de leur présence pour la définition d'un projet éolien sur les communes de Corpoyer-la-Chapelle, Darcey et la Villeneuve-lès-Converts.

L'arrêté de la ZDE créée le 30 janvier 2012 soulignait l'importance de ces sites patrimoniaux, mais considérait que la protection des paysages, des monuments historiques et des sites remarquables et protégés était a priori compatible avec l'implantation de parcs éoliens sur la zone (qui a été réduite par rapport à la surface proposée initialement). Seules des études d'impacts permettront de déterminer l'acceptabilité réelle de futurs projets, à l'appui notamment de simulation visuelles précises.

Il existe également d'autres sites et monuments protégés plus rapprochés mais dont l'importance patrimoniale se cantonne à l'échelle locale. Le tumulus classé du Bois Vert est le seul monument dont une partie du périmètre de protection est incluse dans la zone potentielle d'implantation.

Le site UNESCO de l'abbaye de Fontenay est localisé à plus de 12 km au Nord-Ouest. Il a été intégré dans l'aire d'étude éloignée comme le préconise la méthodologie du Guide de l'étude d'impact sur l'environnement des parcs éoliens.

Du point de vue archéologique enfin, l'existence de gisements sur le site est attestée sans néanmoins constituer de servitudes insurmontables. En fonction de l'option d'implantation retenue, des mesures de détection pourront être prescrites par les services compétents.



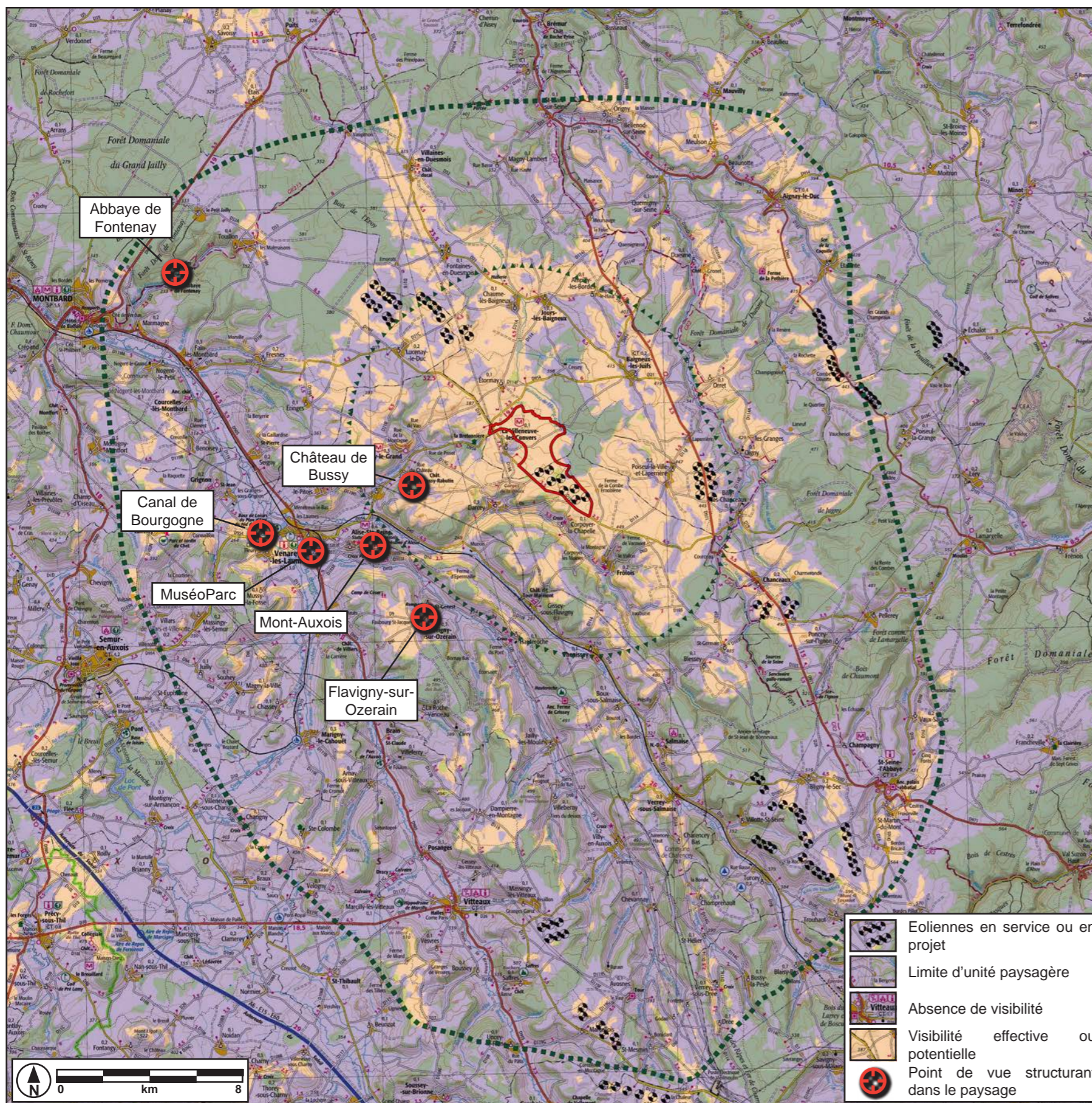
Sentiers de randonnée inscrits au PDIPR localisés au sein de l'aire d'étude éloignée (source : Conseil Général de la Côte-d'Or)

1.3. Itinéraires de randonnée

Il existe plusieurs itinéraires inscrits au Plan Départemental des Itinéraires de Promenade et de Randonnée (PDIPR) au sein du périmètre d'étude éloignée.

Aucun ne traverse la zone d'implantation potentielle, ce qui écarte tout accident potentiel pour les randonneurs qui passeraient à proximité des éoliennes lors des travaux de construction ou pendant des épisodes météorologiques particuliers (chute de glace).

La suite de l'étude s'attachera à évaluer l'impact depuis les circuits où une visibilité éventuelle sera à attendre.



Carte de visibilité potentielle, points de vue structurants et parcs éoliens au sein de l'aire d'étude éloignée

1.4. Sensibilité du paysage et du patrimoine

L'organisation générale du paysage au sein de l'aire d'étude éloignée renvoie à une image très contrastée. Globalement, les ambiances dégagées des plateaux cultivés rompent avec celles plus refermées et intimistes des vallées. Les transitions sont franches, puisque l'on passe très facilement d'une atmosphère à une autre. Les nuances les plus importantes sont apportées par la présence de zones de boisement, massives sur les plateaux, plus linéaires sur les versants. Cette zone rurale, marquée par l'événement fondateur que représente la bataille d'Alésia révèle un riche patrimoine historique. Elle est également traversée par de grands réseaux (lignes électriques et ferroviaires) et constitue actuellement un des secteurs privilégié du développement éolien en région Bourgogne au vu du nombre de parcs en service ou en projet.

Les perceptions sont naturellement tributaires de la structure du paysage. Les étendues dégagées du Duesmois, comme les parties sommitales des plateaux des autres unités bénéficieront d'une bonne ouverture visuelle vers le site. Par ailleurs, de nombreux belvédères offriront de beaux panoramas. Les vallées voisines par contre, assez profondes, devraient être abritées. On vérifiera néanmoins l'absence de situation de surplomb.

Cette visibilité pousse à mettre l'accent sur la qualité de la disposition. La meilleure lisibilité doit être recherchée, afin de constituer un ensemble logique, qui puisse se « ranger » de manière cohérente dans le paysage. A ce titre, une implantation régulière, si possible calée sur un éléments structurant le paysage peut constituer une piste. Il est également recommandé de regrouper les éoliennes le plus possible, afin d'éviter une dispersion des machines sur les horizons non-seulement au sein du projet, mais également avec celles des parcs voisins. A ce titre, les interactions et les effets cumulatifs avec les autres parcs seront aussi à prendre en compte.

On rappellera que la totalité du site est localisée sur la ZDE de la COPAS créée en janvier 2012. L'arrêté préfectoral souligne notamment que la protection des paysages, des monuments historiques et des sites remarquables et protégés est a priori compatible avec le développement de parcs éoliens, sous réserves d'études approfondies. Il rappelle à ce titre que l'évaluation de l'impact depuis certaines localisations devra faire l'objet d'une attention particulière. Il s'agit des vues depuis le Mont Auxois, le village de Flavigny-sur-Ozerain et le château de Bussy-Rabutin. D'autres sites devront également être considérés comme l'abbaye de Fontenay, le MuséoParc de Vénarey ou le canal de Bourgogne. Une partie méthodologique préalable à la présentation des impacts dans le paysage précisera la sélection et la hiérarchisation des différents points de vue présentés.



2. Impact

2.1. Méthodologie et présentation

L'évaluation de l'impact du projet dans le paysage s'appuiera sur l'analyse de photomontages. Pour cette étude, une trentaine seront présentés. Des coupes topographiques permettront également de mesurer cet impact depuis des localisations particulières, où le relief notamment joue un rôle central dans l'organisation des perceptions.

2.1.1. Sélection des montages

La présentation doit permettre de rendre compte de l'impact de la création du parc éolien dans le paysage, et ce de manière complète en tenant compte de l'ensemble des sensibilités identifiées dans la partie d'analyse de l'état des lieux.

Deux approches complémentaires ont été donc été retenues pour la sélection des sites de prise de vue, en fonction des échelles géographiques.

- **Secteurs proches**

La taille importante des éoliennes engendre une perception potentielle importante depuis les secteurs les plus proches. A cette échelle, il est apparu qu'il était évident de traiter de manière très fine les perceptions depuis le site même, des premiers villages (lorsque l'exposition est évidente ou très probable) et à partir de différents points de l'aire d'étude rapprochée afin d'évaluer la composition dans le paysage (environ 6 km autour de la ZIP).

- **Périmètre éloigné**

Pour des raisons matérielles, il n'est pas possible de représenter de manière exhaustive les impacts depuis la totalité du territoire étudié. Afin de traiter de manière cohérente les perceptions relatives aux axes de découverte du territoire, aux différentes unités de paysage et aux sites emblématiques, un travail de synthèse et de hiérarchisation a donc été nécessaire.

La première étape a consisté à déterminer les secteurs depuis lesquels les éoliennes seraient théoriquement visibles. Grâce au logiciel WindPro (le même qui permet de réaliser les photomontages), il est possible de produire une cartographie des Zones Visuellement Impactées (ZVI). Les éléments suivants ont été pris en compte :

- configuration du terrain : relief et structures verticales

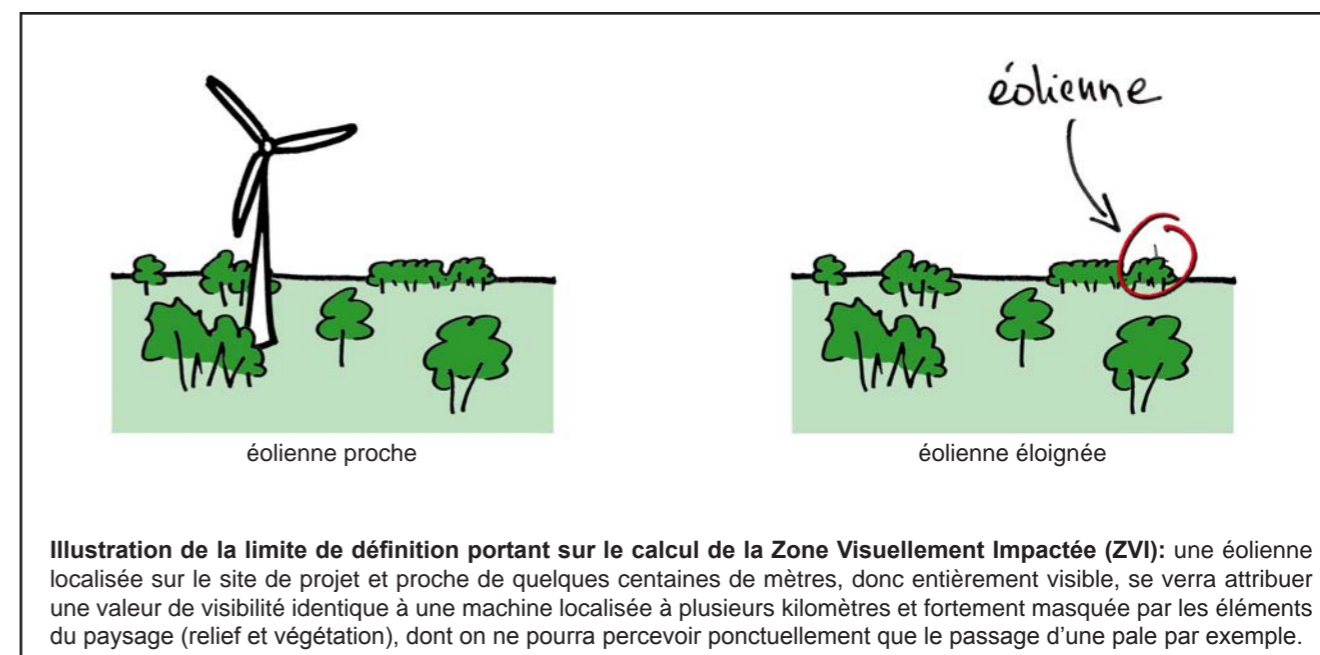
L'amplitude topographique retenue est celle de la cartographie IGN 1/100.000ème du site, soit une courbe de niveau tous les 20 m. Les structures verticales ont été extrapolées à partir de la base Corine Land Cover France, une élévation de 15 m a été retenue pour les zones de boisements et 5 m pour les celles de bocage et de bâti.

- caractéristiques des éoliennes : disposition des huit machines et hauteur totale de 206 m.

Les échelles des fonds IGN et Corine Land Cover sont adaptés à une analyse couvrant l'ensemble de l'aire d'étude éloignée, ce qui donne une bonne synthèse des visibilitées potentielles. Il faut néanmoins noter qu'il n'existe pas de discrimination pour ce qui concerne la qualité des perceptions des éoliennes. La valeur de la couleur est identique, que l'ensemble des machines soient visibles ou qu'il ne s'agisse que de l'extrémité d'une seule pale.

La carte des ZVI constitue néanmoins un outil préalable d'évaluation précieux. Elle est ensuite utilisée comme base afin de sélectionner les zones où des visibilitées potentielles sont à attendre,

en fonction des enjeux précédemment identifiés dans la partie Etat des Lieux. Cela permet de déterminer précisément les sites depuis lesquels les impacts doivent être considérés comme les plus représentatifs.



Certains points de vue n'apparaissant pas comme étant localisés sur les zones de visibilité potentielle ont également été sélectionnés pour la réalisation de montages. Il s'agit essentiellement de confirmer l'absence de perception depuis des sites emblématiques, en fonction des limites que peut atteindre le mode de réalisation de la carte de ZVI qui ont décrites précédemment (valeur de l'amplitude topographique assez forte et échelle cartographique assez faible). C'est le cas notamment pour les monuments historiques et les sites emblématiques.

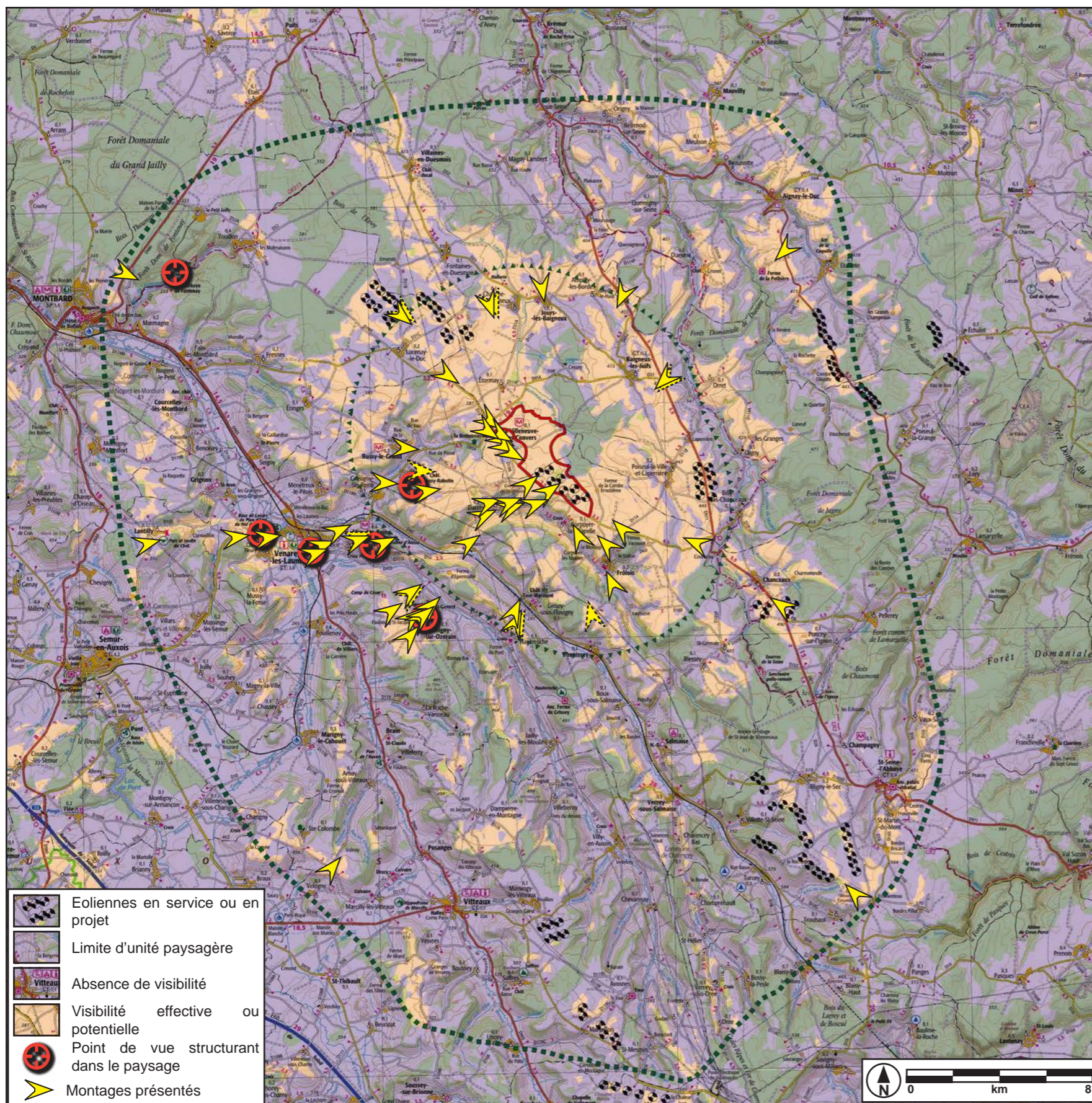
2.1.2. Typologies de présentation des impacts

L'analyse des impacts dans le paysage et sur le patrimoine a conduit à la constitution de quatre grand domaines, représentatifs de l'ensemble des perceptions à attendre sur la zone étudiée. Ceux-ci présentent les perceptions depuis :

- le site et les villages les plus proches
- l'aire d'étude rapprochée (ou de composition paysagère)
- l'aire d'étude éloignée (dont unités de paysage et axes de découverte du paysage)
- le patrimoine culturel et les monuments historiques
- les circuits de randonnée ayant une visibilité significative vers le projet

2.1.3. Les effets cumulés

Cette typologie n'est pas restrictive dans le sens où un montage représente d'abord la perception dans le domaine dans lequel il est classé, comme depuis un axe de découverte du paysage, et peut tout à fait illustrer l'impact d'un autre domaine, par exemple celui relevant des éléments de patrimoine si un monument historique est présent sur le montage. Il a été choisi de ne présenter qu'une seule fois chaque montage pour ne pas créer de redondance. Les points concernés seront abordés dans le commentaire accompagnant l'image. Dans les paragraphes



Carte de visibilité potentielle, points de vue structurants des parcs éoliens et des montages réalisés dans l'étude

suivants, l'énumération des différents montages présentés décrira lorsque c'est le cas les autres types d'impacts également dont il traitera.

Un point particulier concerne les effets de cumul sur l'horizon avec les différents parcs et projets éoliens autour du site. Compte-tenu du contexte de développement local, de nombreux montages se trouveront dans ce cas de figure.

On y reviendra plus loin en détails dans le paragraphe «Montages principaux et impacts associés - impacts cumulés»

2.1.4. Mode de réalisation des montages et représentation des éoliennes

Les photographies brutes ont été réalisées avec un appareil photo numérique réflex Pentax K-5. La longueur de la focale de l'objectif a été réglée sur 38 mm, ce qui correspond pour le format APS du capteur dont il est équipé à une focale équivalente à 50 mm pour un format 24 x 26 conventionnel. Cette manipulation permet :

- de restituer les visibilitées au plus près de la perception de l'œil humain
- d'assurer la réalisation de panoramiques par assemblage de plusieurs clichés (entre cinq à six) avec une déformation minimum

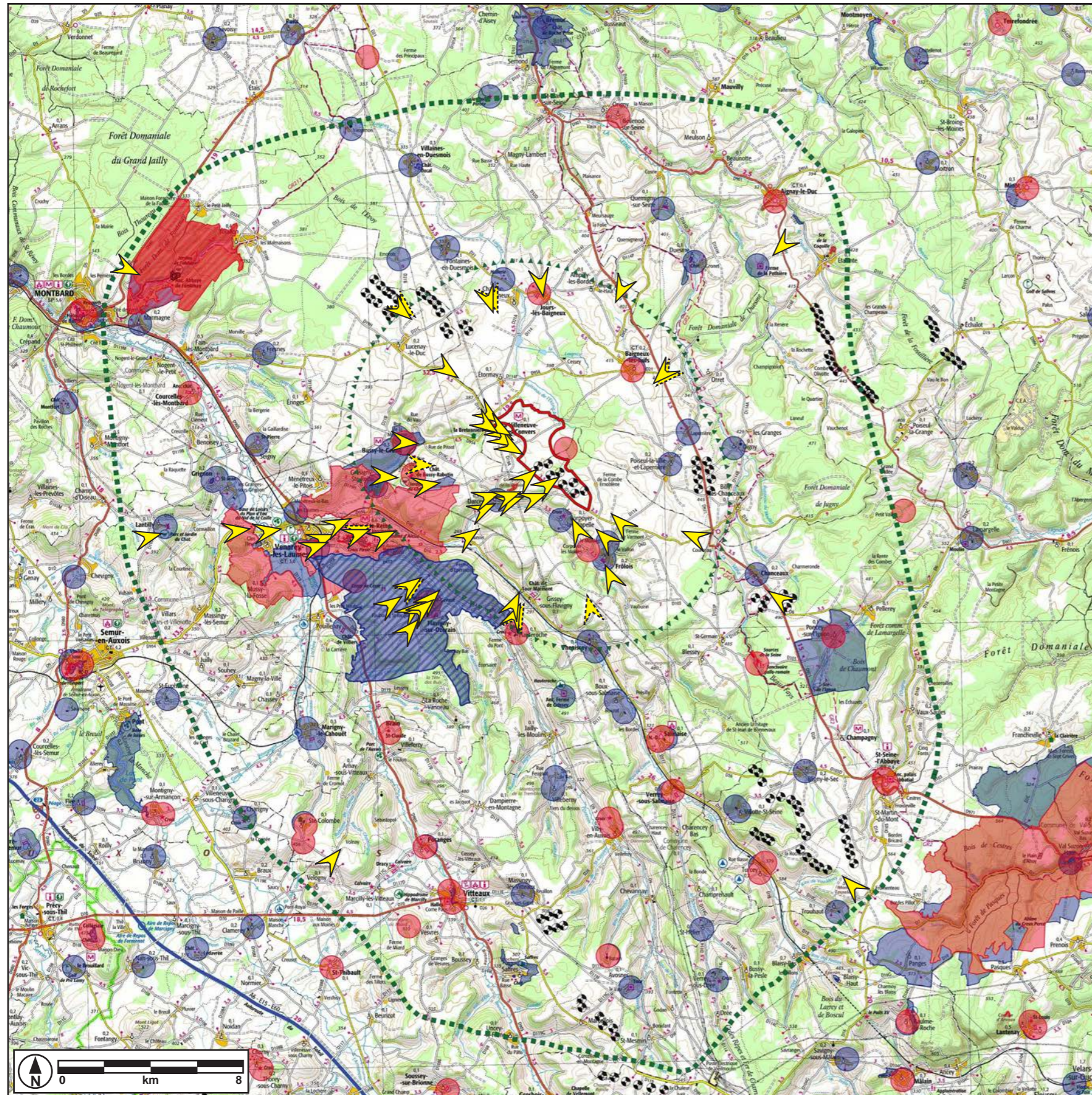
L'image des éoliennes projetées est créée grâce au logiciel Wind-Pro qui calcule leur répartition dans l'espace et leurs proportions en fonction de la localisation du point de vue et de sa distance au site de projet. Elles sont ajoutées au cliché de référence pour créer un photomontage simulant leur présence dans le paysage.

Leur aspect peut parfois apparaître assez contrasté du fait de :

- la qualité de la prise de vue (conditions de lumière, couleurs dominantes dans l'environnement)
- la nécessité de les percevoir pour illustrer de manière satisfaisante la démonstration de cette étude

Pour ces raisons, les représentations des éoliennes apparaissent toujours selon la même nuance de blanc, qui ne varie pas selon la distance, l'orientation par rapport au soleil, les conditions météorologiques, l'heure et la saison de la prise de vue originale. C'est pour cette raison qu'elles apparaissent souvent assez contrastées.

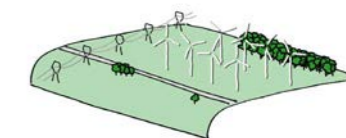
Lorsque les éoliennes sont masquées par des éléments de relief et/ou de végétation, elles ont été figurées de manière virtuelle et schématique en blanc sur le devant des écrans (végétation, bâti, relief) qui les masquent, avec en référence la ligne d'horizon en jaune.



Il existe un certain nombre de projets éoliens au sein de l'aire d'étude éloignée dont les dossiers sont en cours d'instruction au moment de la réalisation de cette étude d'impact. Ces parcs ne sont pas construits, mais il a été nécessaire de tenir compte de leur présence potentielle. Les machines les composant ont donc été ajoutées aux photomontages, comme celles du projet de Corpayer-la-Chapelle et Darcey. Depuis les sites où plusieurs parcs ou projets pourront être perçus, des légendes viendront indiquer leurs emprises respectives sur l'horizon.

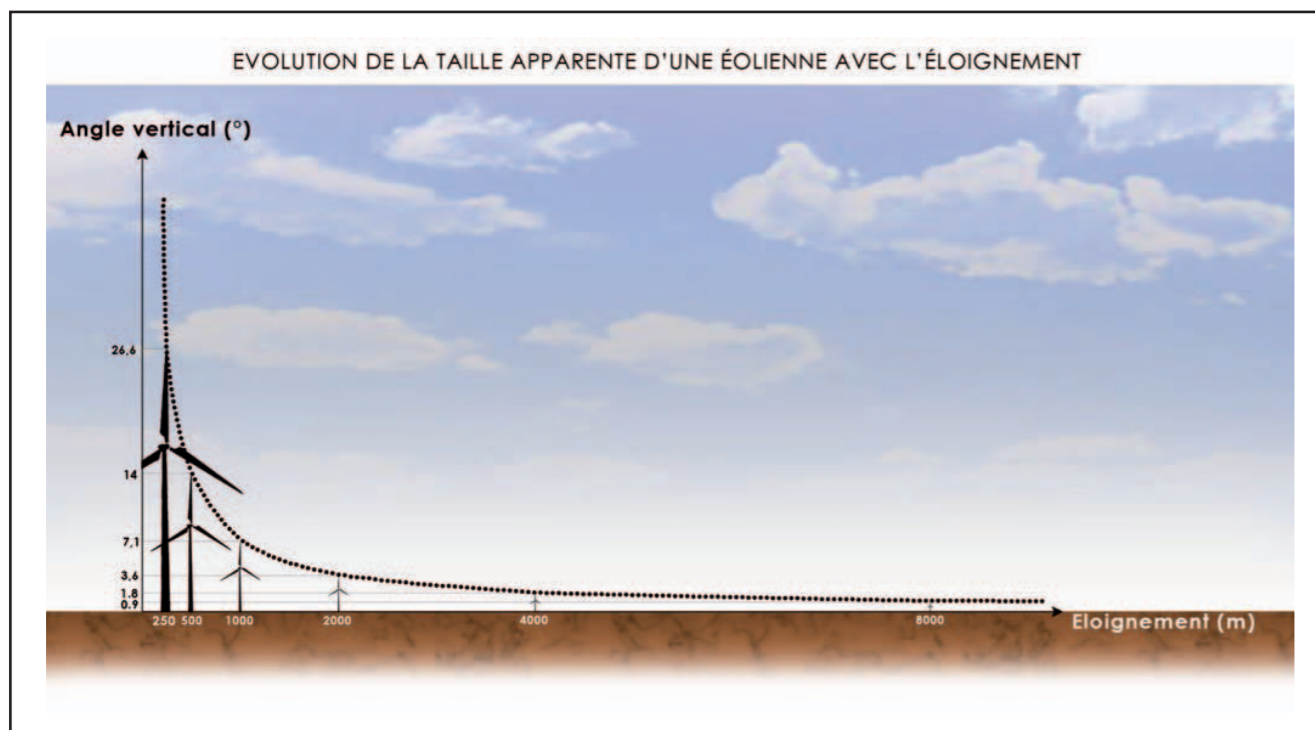
- sites et monuments historiques classés
- sites et monuments historiques inscrits
- site inscrit UNESCO
- ▨ zone tampon UNESCO
- ▨ ZPPAUP
- Point de vue structurant dans le paysage
- Montages présentés

Carte des secteurs et monuments historiques protégés, des parcs éoliens et des montages réalisés dans l'étude



2.1.5. Rôle de la distance dans les perceptions des éoliennes et représentation des projets par les photomontages

L'outil d'aide à la cohérence paysagère et patrimoniale de la Côte-d'Or rappelle le rôle que joue la distance dans la perception des éoliennes. Même si elles demeurent visibles jusqu'à 100 fois leur hauteur totale (hx100) en conditions optimales (relief nul et absence d'écrans végétaux et autres), leur impact visuel décroît très rapidement avec la distance, et à 5 km, il est déjà très réduit.



«Evolution de la taille apparente d'une éolienne avec la distance», Outil d'aide à la cohérence paysagère et patrimoniale de la Côte-d'Or, p.57.

La présence de parcs en service autour du site de projet fournit une excellente occasion d'évaluer la perception de machines réelles par rapport à la figuration de celles des projets

présentées dans les photomontages. Pour ce faire, des cadrages très rapprochés (à 400%) vont pouvoir permettre de visualiser cette comparaison. Le point de vue suivant sera présenté dans la partie impact, il constitue un excellent exemple des problématiques rencontrées et des méthodes utilisées dans le cadre de la réalisation des photomontages.

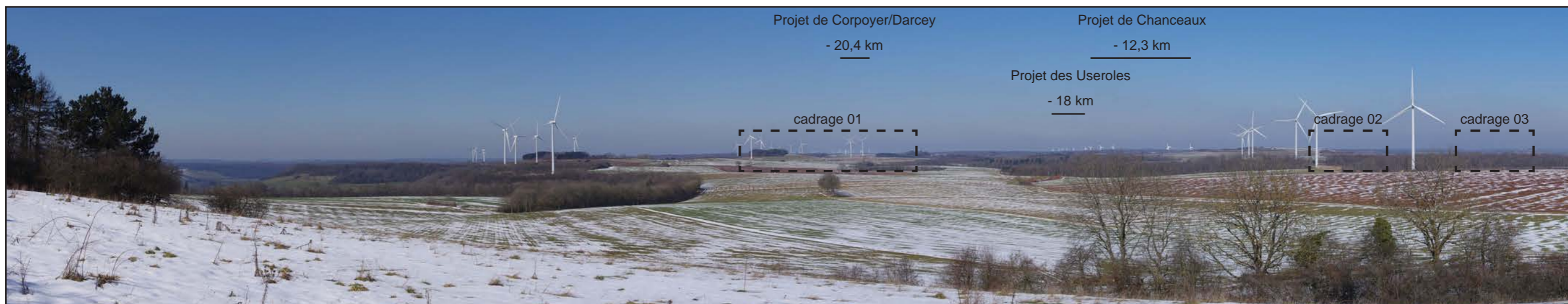
Le panoramique P032 réalisé depuis le Mont Tasselot à Trouhaut se situe à proximité du parc éolien de Saint-Seine-l'Abbaye. Première implantation réalisée en Bourgogne en 2009, les 25 éoliennes qui le composent se répartissent sur plus de 10 km², ce qui en fait un parc assez étendu. Par ailleurs, il existe un autre parc mis en service en 2013 à une vingtaine de kilomètres sur les communes d'Echalot, Etalante et Poiseul-la-Grange. Les prises de vues originales ont été réalisées aux environs de 13h, au mois de février, avec une nébulosité nulle, dans des conditions optimales pour les perceptions. On constate que :

- sur le panoramique, l'ensemble des parcs en projet a été représenté de manière très visible, quelle que soit la distance ;
- sur le cadrage 01, les dernières éoliennes du projet de Saint-Seine-l'Abbaye (6,5 km) apparaissent pourtant beaucoup moins nettes que celles virtuelles du parc de Corpoyer/Darcey censées être distantes de 20,4 km ;
- sur les cadrages 02 et 03, les machines existantes du parc de la Bretelle-Echalot, à plus de 20 km, ne sont visibles que sous la forme de halos, même après que le cliché ait été agrandi par un facteur 4.

Suite à ces observations, on peut en conclure que :

- le projet de Corpoyer/Darcey localisé à plus de 20 km ne devrait pas apparaître, qu'il s'agisse du panoramique ou du cadrage 01, ce qui vient confirmer la règle du «hx100.»
- la perception des projets de Chanceaux (12,3 km) et surtout des Useroles (18 km) devrait être également très atténuée, voire nulle pour ce qui concerne ce dernier.

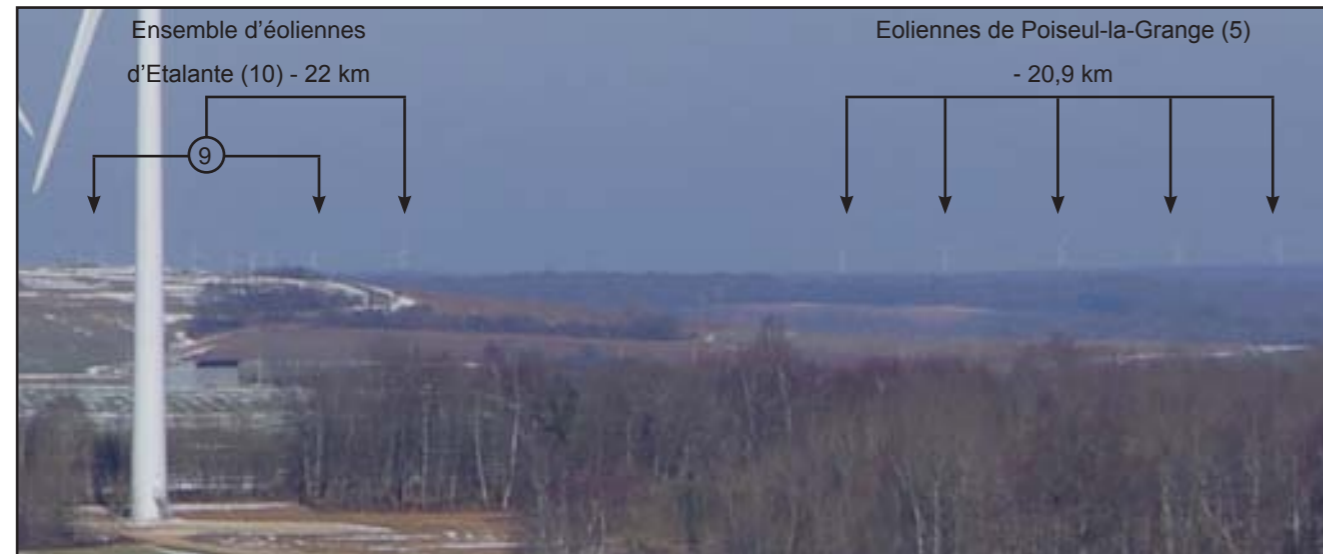
Plus généralement, ce constat peut s'appliquer à l'ensemble des montages. En théorie, il est possible d'atténuer l'apparence des éoliennes ajoutées sur les montages, mais cela se heurte à la difficulté d'estimer le niveau correct de cette transformation quantitative en fonction de la distance.



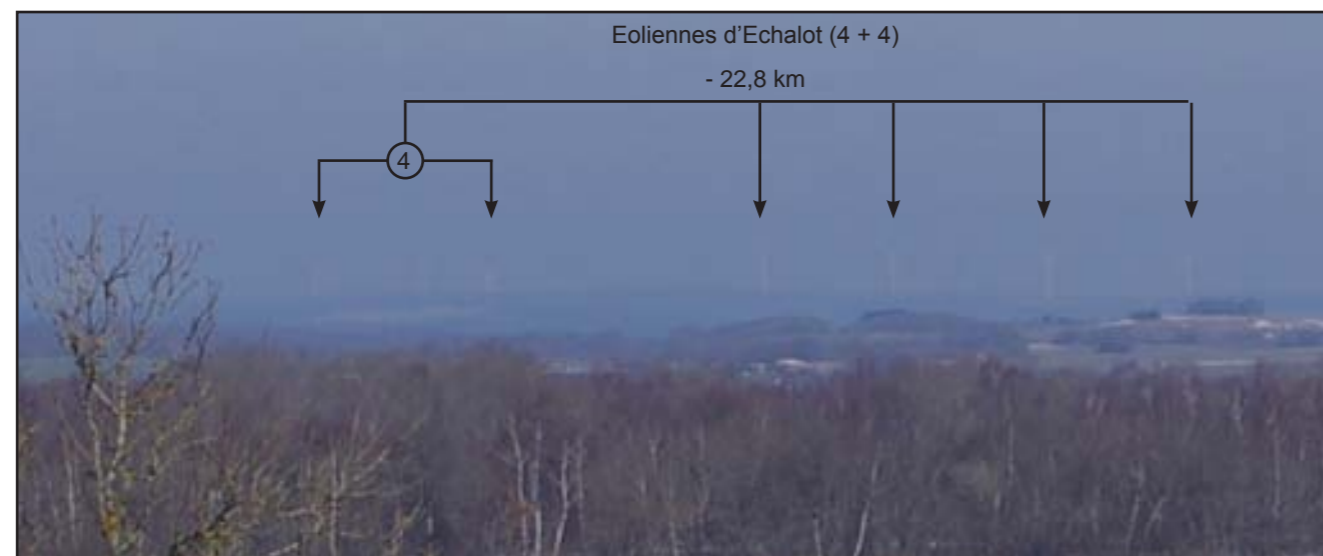
Panoramique P032 - sur les hauteurs de Trouhaut - 20,4 km de l'éolienne la plus proche



Cadrage 01 : représentations des éoliennes du projet de Corpoyer/Darcey avec leurs identifications respectives. En arrière-plan apparaît également la représentation théorique d'une partie du projet de parc de Chaume/Lucenay localisée à plus de 29 km...



Cadrage 02 : perception réelle sur la première partie des éoliennes en service du parc de la Bretelle-Echallot



Cadrage 03 : perception réelle sur l'autre partie des éoliennes en service du parc de la Bretelle-Echallot

De plus il a été préféré de représenter la présence des éoliennes sans effet afin de rendre compte exactement de la position de chaque machine, de la disposition de chaque parc et de leur organisation générale dans le paysage.

Par principe cependant, on devra retenir les valeurs données par l'Outil d'aide à la cohérence paysagère et patrimoniale de la Côte-d'Or pour ce qui concerne les limites de perception et l'impact visuel de la taille des machines : à partir de 5 km, l'impact visuel de leur taille n'est plus sensible, et à une distance correspondant à 100 fois la hauteur totale des machines (environ 20 km pour ce qui concerne le projet de Corpoyer/Darcey), elles ne seront plus visibles à l'œil nu.



2.1.6. Mise en forme des montages

Tous les montages utilisés pour évaluer l'impact du projet dans le paysage seront présentés selon le même protocole, dans le but de bénéficier d'éléments de comparaison normalisés entre chaque point de vue.

Un cliché de référence à une focale équivalente à 50 mm centré vers le parc permet d'évaluer la perception selon la vision humaine et de comparer avec les autres montages.

Un panoramique plus large (qui s'étend généralement sur 110°) vient restituer le parc dans son environnement.

Les titres et les légendes reprennent les informations concernant la référence du montage, la distance du point de vue, sa localisation toponymique, etc. Un commentaire accompagne chaque site de prise de vue.

Les différents montages ont conservé le référencement des clichés réalisés lors des séances de terrain. Ils n'ont pas été renommés pour des raisons pratiques. On notera donc qu'une centaine de prises de vues ont été réalisées.

«Volet paysager et représentation des photomontages des dossiers éoliens»

En décembre 2013, dans un souci de clarification méthodologique et de standardisation des éléments contenus dans le volet paysager des dossiers éoliens, la Préfecture de la Côte-d'Or via le Pôle de compétence de développement des énergies renouvelables de la Côte-d'Or a publié un petit guide méthodologique à l'intention des rédacteurs de ces études.

Y sont récapitulés les éléments attendus dans les études afin que non seulement leur évaluation par les services de l'Etat consultés puisse être facilitée, mais également que soit accessible l'analyse de tels documents pour un lecteur peu rompu à ce genre d'exercice, lors des consultations publiques notamment.

La plupart des points soulevés par ce guide (méthode de réalisation et présentation des photomontages, rôle de la distance dans la perception du parc, éléments cartographiques attendus) ont été décrits dans les paragraphes précédents. Intervent développe des parcs éoliens depuis 2002, a mis en service une puissance cumulée de près de 200 MW. Par retour d'expérience, la plupart des demandes de ce guide ont donc été reprises.

On notera par ailleurs la méthodologie rigoureuse retenue pour la figuration des éoliennes puisque tous les montages de l'étude sont représentés selon le même protocole, ce qui permet une comparaison rigoureuse et objective (voir paragraphe précédent).

Néanmoins, pour certains sites représentatifs et emblématiques, des reproductions en double A3 seront réalisées. Cela sera signalé dans le récapitulatif des montages et elles seront fournies séparément à la fin du complément de l'étude d'impact.

carte de localisation du montage

cadrage correspondant à une focale de 50 mm

INTERVENT
COSEIL EN ÉNERGIE RENOUVELABLE

Depuis le plateau agricole environnant le site
Perception au niveau du hameau des Buffats, à Donzy - 1.800 m au SE du projet

Localisation du photomontage P7018

Le plateau agricole du Donziais offre souvent des panoramas très dégagés qui s'étendent sur plusieurs kilomètres. Il sera donc possible de percevoir le parc dans sa totalité, et de saisir l'importance du choix réalisé pour le dessin de l'implantation où les éoliennes apparaissent «rangées» dans le paysage suivant une ligne courbe régulière.

Cadrage vers le projet

Cadrage vers le projet

Panoramique P7018 - perception au niveau des Buffats - 1.800 m du projet

INTERVENT - Projet de parc éolien à XY - Etude d'Impact

panoramique assemblé restituant le point de vue dans un contexte de paysage élargi



2.2. Récapitulatif des photomontages présentés dans l'étude

2.2.1. Description et répartition des montages présentés

Les points de vue ont été sélectionnés à partir de localisations représentatives des conditions de perception, afin de restituer au mieux l'impact du projet dans le paysage.

Comme rappelé précédemment, certains montages depuis des sites considérés comme sensibles feront l'objet d'une reproduction au format double A3, annexée à l'étude. Dans ce cas cela est signalé en gras.

- **Perceptions depuis les villages proches**

Ces montages correspondent aux perceptions du projet dans son environnement domestique, ils concernent avant tout les riverains des villages les plus proches et les usagers de la RD6/RD19, l'axe de communication directement mitoyen à la ZIP.

Trois coupes topographiques localisées entre le site et les villages situés dans la vallée adjacente du Ruisseau du Vau viennent compléter l'évaluation de l'impact.

- **Perceptions depuis l'aire d'étude rapprochée**

Localisés un peu plus en retrait, ces points de vue permettent de saisir l'impact de la présence des éoliennes et surtout de leur disposition à l'échelle de composition paysagère. Les localisations retenues se répartissent selon des angles de vue différents, notamment depuis l'axe structurant que représente la RD6/RD19.

- **Perceptions depuis les différentes unités de paysage et jusqu'au périmètre d'étude éloigné**

Cette partie s'attache à traiter de l'impact général du parc à l'échelle du territoire, en fonction des caractères de chaque unité de paysage identifiés dans l'état des lieux.

- **Perceptions depuis les éléments protégés du patrimoine et les sites culturels**

On a vu que la périphérie de l'aire d'étude rapprochée recelait un important patrimoine historique et culturel, notamment dans le secteur Sud-Ouest autour d'Alise-Sainte-Reine, Flavigny-sur-Ozerain et Vénarey-les-Laumes.

Des coupes topographiques viendront illustrer les rapports d'échelle depuis les éléments de patrimoine les plus reconnus, en prenant en compte la distance, l'amplitude du relief, les infrastructures reconnaissables à l'échelle du territoire et les machines du projet.

- **Perception depuis les sentiers de randonnée**

Un certain nombre d'itinéraires de randonnée existent autour du secteur de projet. Des montages ont été réalisés depuis ceux-ci, ou repris depuis des points très proches.

- **Montages principaux et impacts associés - impacts cumulés**

La sélection des thèmes illustrés par les montages énumérés précédemment recoupe des catégories bien identifiées (paysage proche, monuments historiques...). Ces typologies ne sont cependant pas aussi restrictives que leurs titres peuvent le laisser entendre puisque les montages qu'elles regroupent peuvent dans le même temps traiter d'autres aspects comme les axes de découverte du territoire, les monuments historiques d'importance moindre...

Un des caractères le plus remarquable de ce site concerne les nombreux parcs éoliens, en service ou en projet, présents dans l'aire d'étude éloignée, ce qui s'explique par les conditions d'implantations très favorables sur le secteur et que rappellent par ailleurs les différents

documents d'orientation disponibles localement. Cela implique un impact cumulé potentiel de ces différents parcs dans le paysage, point qui doit naturellement être traité dans cette étude.

Ces catégories d'impacts, que nous appellerons associés (et non-pas secondaires), sont difficiles à regrouper dans des typologies précises, parce qu'elles se retrouvent à toutes les échelles, qu'elles sont relativement nombreuses... Plutôt que de reprendre des montages déjà présentés dans des paragraphes supplémentaires, il a été décidé de les traiter de manière transversale, en les associant aux grandes catégories décrites plus haut.

On se reportera donc au tableau suivant qui récapitule la présentation des montages traitant des impacts principaux, et les montages traitant d'impacts qui leur sont associés. Le texte de commentaire de chaque montage abordera donc l'ensemble des impacts, principal, et associé.



2.2.2. Liste des montages

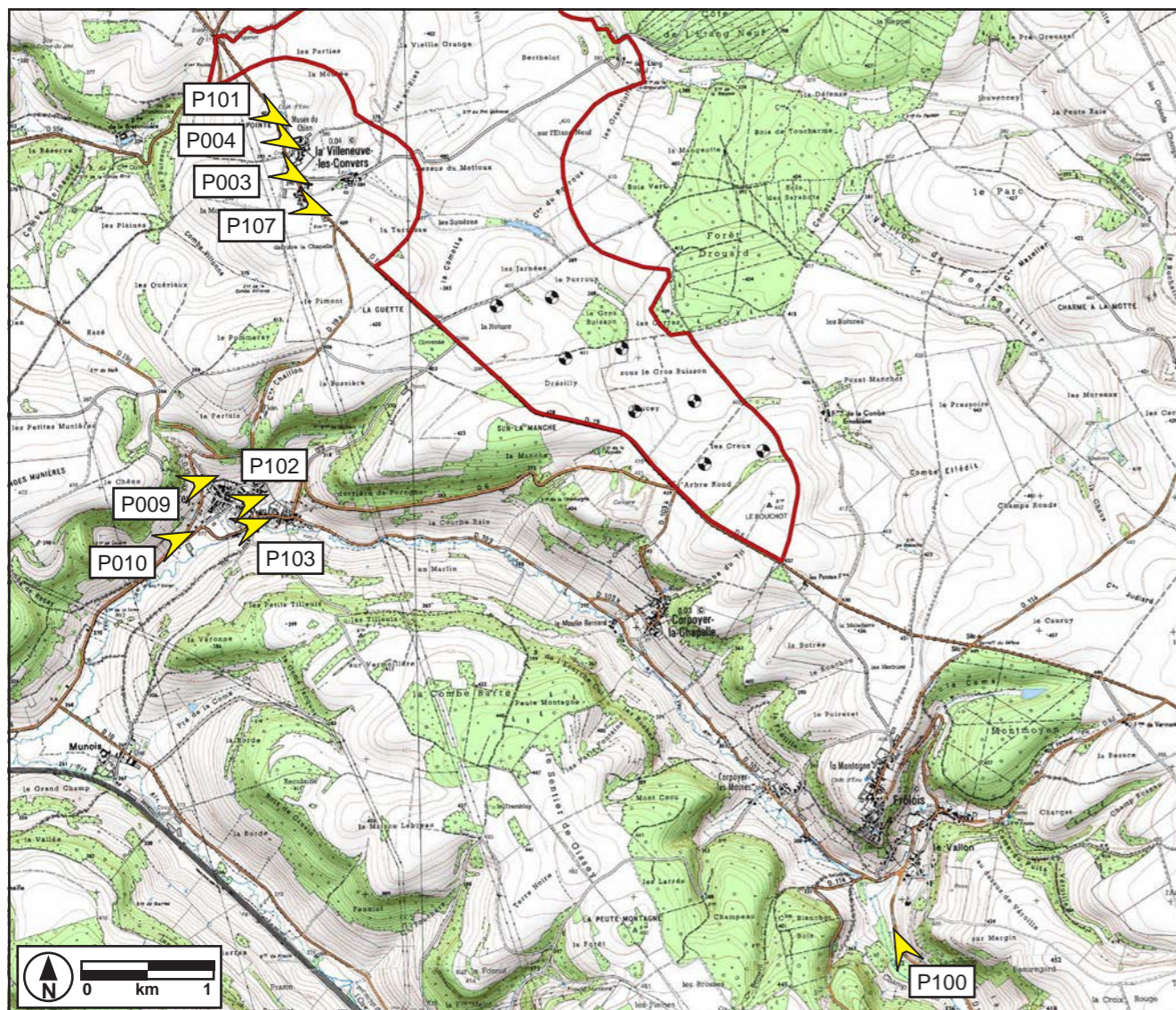
Les montages notés d'un (*) font l'objet d'une reproduction en format double A3, comme demandé par les services instructeurs.

• Perceptions depuis les villages proches

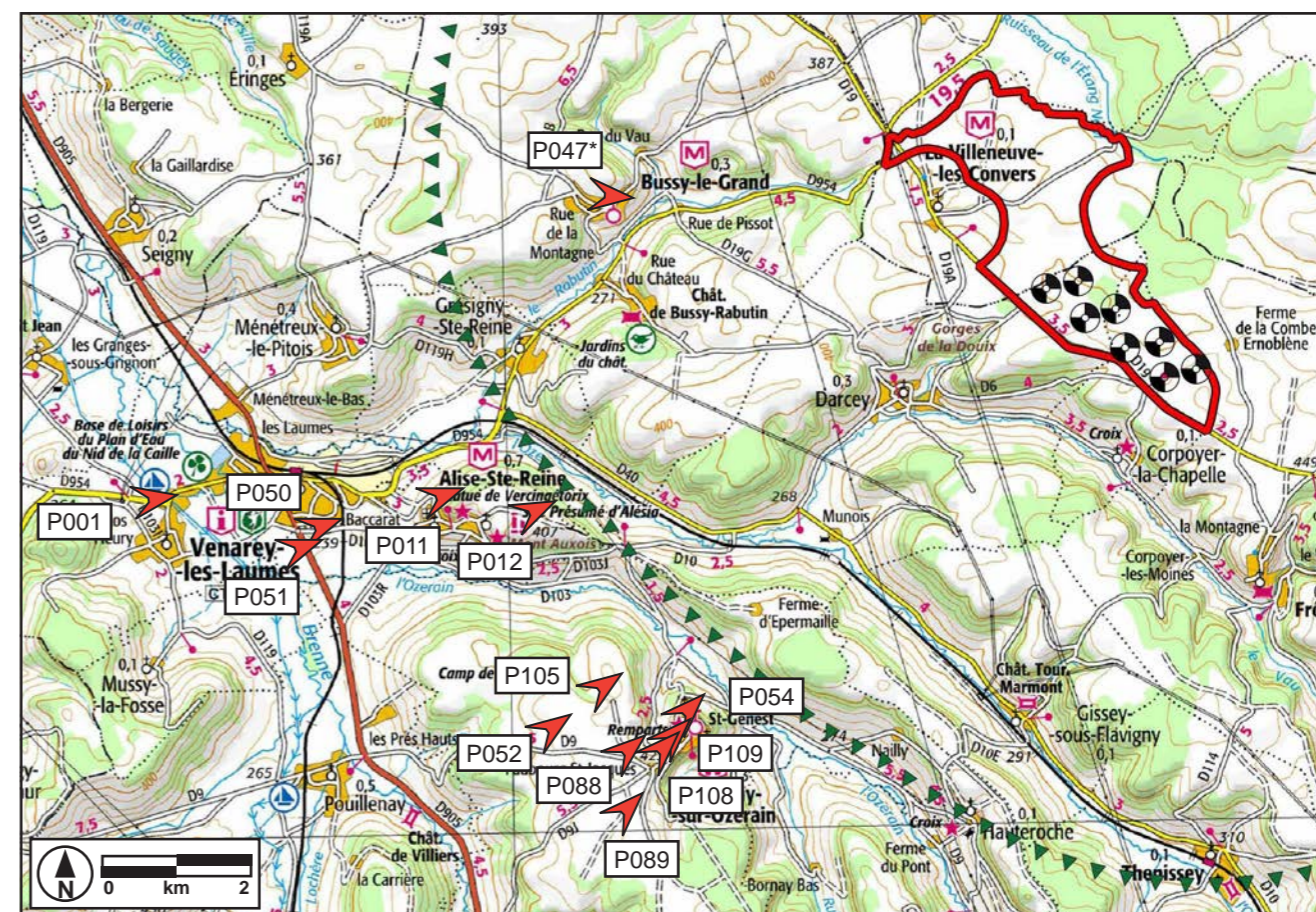
- l'entrée Nord-Ouest de la Villeneuve-lès-Convers sur la RD19 - P101 - 2,2 km *
- l'entrée Nord-Ouest de La Villeneuve-lès-Convers sur la RD19 - P004 - 2.000 m
- le centre de La Villeneuve-lès-Convers - P003 - 1.800 m
- la sortie Est de La Villeneuve-lès-Convers - P007 - 1.500 m *
- l'entrée de Darcey sur la RD103 - P010 - 3 km *
- les coteaux surplombant le bourg de Darcey (route de la Villeneuve) - P009 - 2,6 km
- le centre du bourg de Darcey, place des Terreaux - P102 - 2,4 km *
- le centre du bourg de Darcey, face à la mairie - P103 - 2,4 km *
- l'arrivée sur Frôlois sur la RD103 - P100 - 3,9 km *

• Perceptions depuis l'aire d'étude rapprochée

- RD6 sur le plateau agricole à Frôlois, vers Sud-Est - P111 - 5 km *
- RD6 vue d'axe sur le plateau agricole à Frôlois, vers Sud-Est - P029 - 2,1 km *
- RD19 à Darcey - P056 sur le site - 450 m
- RD19 sur le plateau agricole à Bussy-le-Grand, vers le Nord-Ouest - P058 - 6,2 km *
- RD19 à La Villeneuve-lès-Convers, vers le Nord-Ouest - P006 - 3 km
- RD19 à Darcey sur le site - P056 - 450 m
- RD971 à Baigneux-les-Juifs, vers le Nord-Est - P021 - 4 km *
- RD21c à Chaume-lès-Baigneux, vers le Nord - P073 - 7,3 km *
- RD6 à l'entrée du Vallon de Vau à Darcey, vers le Sud-Ouest - P104 - 4,4 km *
- RD10e entre Hauteroche et Gissey-sous-Flavigny, vers le Sud - P106 - 5,9 km *
- le plateau surplombant Hauteroche, vers le Sud - P087 - 5,9 km *



Localisation des photomontages destinés à évaluer l'impact dans le paysage depuis les villages proches



Localisation des photomontages destinés à évaluer l'impact depuis le patrimoine historique localisé autour de Flavigny-sur-Ozerain, Alise-Sainte-Reine et Vénarey-les-Laumes



• **Perceptions depuis les différentes unités de paysage et jusqu'au périmètre d'étude éloigné**

- Duesmois à Ampilly-les-Bordes, sur la RD971, vers le Nord-Est - P075 - 8,1 km
- Duesmois à Lucenay-le-Duc, sur la RD21b, vers le Nord-Ouest - P097 - 8,8 km *
- Auxois à Sainte-Colombe sur le Chemin communal 1, vers le Sud-Ouest - P064 - 18,9 km
- Auxois à Lantilly sur la RD103n, vers l'Ouest - P067 - 17 km
- Auxois à Vénarey-les-Laumes sur la RD954, vers l'Ouest - P107 - 12,8 km *
- Seuil de Bourgogne à Chanceaux sur la RD971, vers l'Est - P030 - 9,5 km
- Seuil de Bourgogne à Trouhaut, vers le Sud-Est - P032 - 20,4 km
- Bassin séquanien à Etalante sur la RD901, vers le Nord-Est - P079 - 13,4 km

• **Perceptions depuis les éléments protégés du patrimoine et les sites culturels**

- Alésia à Alise-Sainte-Reine sur le site de fouilles des vestiges gallo-romains, vers l'Ouest - P012 - 7,3 km *
- Alésia à Alise-Sainte-Reine au pied de la statue de Vercingétorix, vers l'Ouest - P011 - 8,3 km
- Muséoparc de Vénarey-les-Laumes, sur la RD905 vers l'Ouest - P051 - 10,3 km
- Muséoparc de Vénarey-les-Laumes, sur la terrasse supérieure du bâtiment, vers l'Ouest - P050 - 10 km
- Zppaup de Flavigny-sur-Ozerain sur la RD9, vers le Sud-Ouest - P088 - 8,3 km *
- Zppaup de Flavigny-sur-Ozerain sur la RD9j, vers le Sud-Ouest - P089 - 8,7 km *
- Zppaup de Flavigny-sur-Ozerain au niveau du Faubourg Saint-Jacques, vers le Sud-Ouest - P108 - 8,3 km *
- Zppaup de Flavigny-sur-Ozerain au niveau du Faubourg Saint-Jacques, vers le Sud-Ouest - P109 - 8,2 km *
- Zppaup de Flavigny-sur-Ozerain dans le bourg, depuis la rue du Puits Ergot, vers le Sud-Ouest - P054 - 7,4 km
- Zppaup de Flavigny-sur-Ozerain au Camp de César, vers le Sud-Ouest - P052 - 8,7 km
- Zppaup de Flavigny-sur-Ozerain au Camp de César, vers le Sud-Ouest - P105 - 8 km *
- Cimetière de l'église de Bussy-le-Grand, vers l'Ouest - P047 - 5,9 km *
- Site Unesco de l'Abbaye de Fontenay à Marmagne sur la RD890 - P092 - 19,5 km
- Château de Jous-lès-Baigneux - P140 - 7,7 km*
- Canal de Bourgogne à Vénarey-les-Laumes, vers l'Ouest - P001 - 11,9 km

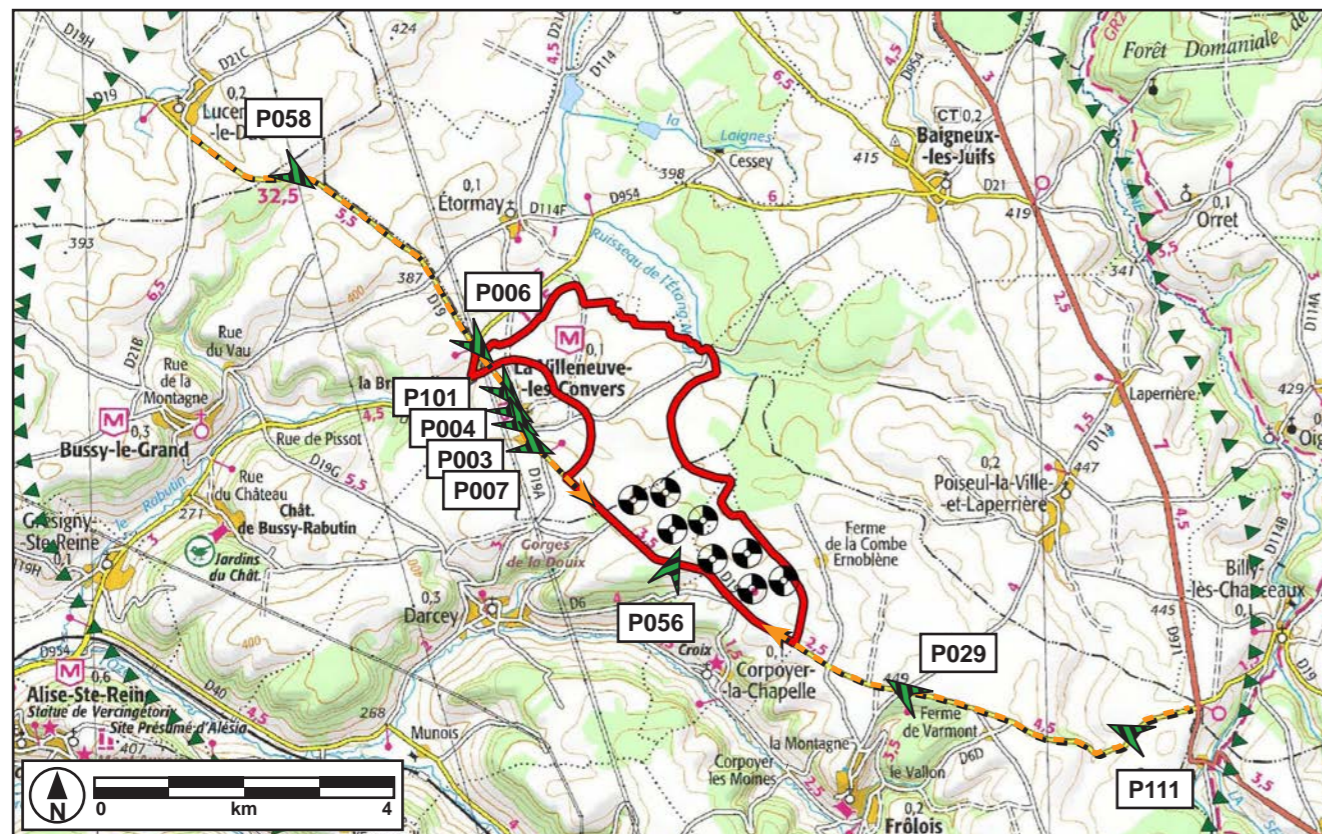
• **Perception depuis les sentiers de randonnée**

- A proximité du circuit de la Brenne à Lucenay-le-Duc - P097 - 8,8 km *
- A proximité du circuit du Sud Duesmois, à Chaume-les-Baigneux - P073 - 7,3 km *
- Depuis le circuit de la Balade du Comte de Rabutin - P110 - 4,8 km *
- A proximité du circuit du Val de Seine, à Baigneux-les-Juifs - P021 - 5,9 km *
- A proximité du circuit Autour du Ru de Vau, à Frôlois - P085 - 4,7 km *
- A proximité du circuit Autour de Hauteroche, à Hauteroche - P087 - 5,9 km *
- Sur le circuit Des anis au vignoble, à Flavigny-sur-Ozerain - P054 - 7,4 km *
- Depuis le circuit Sur les traces de Vercingétorix, à Alise-Sainte-Reine - P012 - 7,3 km *



• **Diagnostic paysager d'itinéraire sur le parcours de la RD19 / RD6**

Ce paragraphe reprend des montages présentés précédemment, on s'y reportera donc afin d'en illustrer l'analyse.

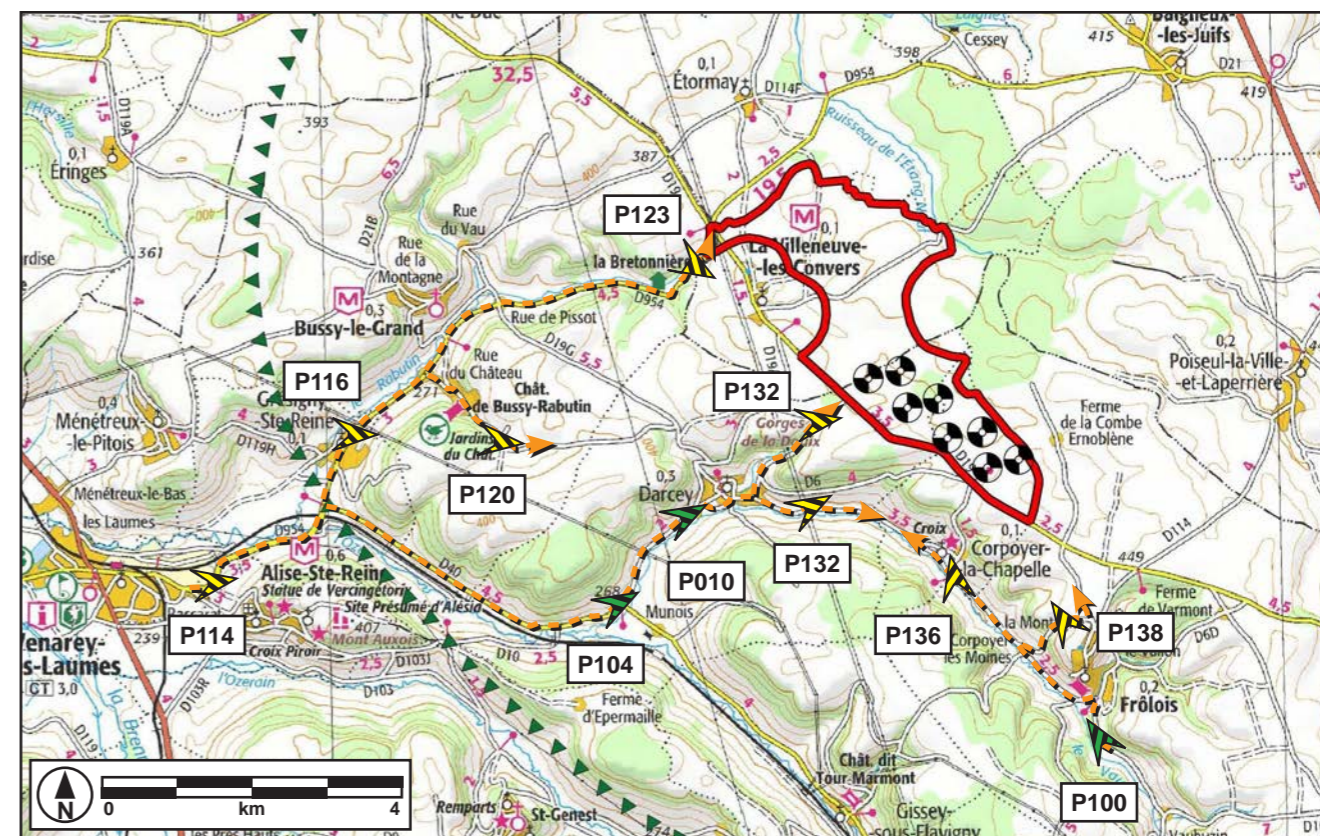


Description des itinéraires et localisation des photomontages le long de la RD19/RD6

• **Diagnostic paysager d'itinéraire depuis Vénarey au sein des vallées adjacentes et leurs accès sur le plateau**

Une partie des montages illustrant ce paragraphe ont été présentés précédemment, on s'y reportera donc.

- vallée de l'Oze à la sortie ouest de Vénarey-les-Laumes, sur la RD954 - P114 - 9 km
- vallée du Rabutin, à la sortie de Grésigny-Sainte-Reine sur la RD954 - P116 - 6,8 km
- vallon de Vau, à la sortie de Darcey sur la RD103 - P132 - 1.850 m
- vallon de Vau, à l'arrivée sur Corpayer-la-Chapelle sur la RD103 - P136 - 1.500 m
- arrivée sur le plateau, au débouché de la vallée du Rabutin, sur la RD954 - P123 - 2.750 m
- arrivée sur le plateau, au débouché des gorges de la Douix - P131 - 800 m
- arrivée sur le plateau depuis Corpayer-les-Moines - P120 - 2,2 km
- arrivée sur le plateau en provenance du château de Bussy-Rabutin - P138 - 4,9 km



Description des itinéraires et localisation des photomontages depuis les fonds de vallées et leur arrivée sur le plateau

- Itinéraire de diagnostic
- Montage présenté dans les parties précédentes
- Montage présenté ci-après



Montage	Impact évalué	Localisation	Impacts associés			
			Axes de découverte du paysage	Effets cumulatifs avec les parcs voisins	Unité de paysage voisine	Patrimoine culturel - Monuments historiques
P097	Périmètre d'étude éloignée - unités de paysage	Duesmois		oui		
P064	Périmètre d'étude éloignée - unités de paysage	Auxois		oui		
P067	Périmètre d'étude éloignée - unités de paysage	Auxois		oui		
P107	Périmètre d'étude éloignée - unités de paysage	Auxois	RD954			
P030	Périmètre d'étude éloignée - unités de paysage	Seuil de Bourgogne	RD971	oui		
P032	Périmètre d'étude éloignée - unités de paysage	Seuil de Bourgogne		oui		
P079	Périmètre d'étude éloignée - unités de paysage	Bassin Séquanien	RD901	oui		
P012	Patrimoine culturel - Monuments historiques	Mont-Auxois - site gallo-romain		oui	Auxois	
P011	Patrimoine culturel - Monuments historiques	Mont-Auxois - statue de Vercingétorix		oui	Auxois	
P050	Patrimoine culturel - Monuments historiques	Muséoparc		oui	Auxois	
P051	Patrimoine culturel - Monuments historiques	Muséoparc	RD905	oui	Auxois	
P088	Patrimoine culturel - Monuments historiques	ZPPAUP Flavigny	RD9	oui	Auxois	
P089	Patrimoine culturel - Monuments historiques	ZPPAUP Flavigny	RD9j	oui	Auxois	
P108	Patrimoine culturel - Monuments historiques	ZPPAUP Flavigny		oui	Auxois	
P109	Patrimoine culturel - Monuments historiques	ZPPAUP Flavigny		oui	Auxois	
P054	Patrimoine culturel - Monuments historiques	ZPPAUP Flavigny		oui	Auxois	
P052	Patrimoine culturel - Monuments historiques	ZPPAUP Flavigny - Camp de César		oui	Auxois	
P105	Patrimoine culturel - Monuments historiques	ZPPAUP Flavigny - Camp de César		oui	Auxois	
P047	Patrimoine culturel - Monuments historiques	Château de Bussy-le-Grand				
P092	Patrimoine culturel - Monuments historiques	Abbaye de Fontenay UNESCO		oui		
P140	Patrimoine culturel - Monuments historiques	Château de Jours-lès-Baigneux			Duesmois	



Montage	Impact évalué	Localisation	Impacts associés			
			Axes de découverte du paysage	Effets cumulatifs avec les parcs voisins	Unité de paysage voisine	Patrimoine culturel - Monuments historiques
P001	Patrimoine culturel - Monuments historiques	Canal de Bourgogne			Auxois	
P097	Sentier de randonnée	Lucenay-le-Duc		oui		
P073	Sentier de Randonnée	Chaume-les-Baigneux		oui		
P110	Sentier de Randonnée	Bussy-Rabutin				
P021	Sentier de Randonnée	Baigneux-les-Juifs		oui		
P085	Sentier de Randonnée	Frôlois		oui		
P087	Sentier de Randonnée	Hauteroche		oui		
P054	Sentier de Randonnée	Flavigny-sur-Ozerain		oui		Zppaup de Flavigny-sur-Ozerain
P012	Sentier de Randonnée	Mont-Auxois - site gallo-romain		oui		Site classé du Mont Auxois
P114	Diagnostic paysager d'itinéraire	Vénarey-les-Laumes			Auxois	
P116	Diagnostic paysager d'itinéraire	Grésigny-Sainte-Reine			Auxois	
P132	Diagnostic paysager d'itinéraire	Darcey			Auxois	
P136	Diagnostic paysager d'itinéraire	Corpoyer-la-Chapelle			Auxois	
P123	Diagnostic paysager d'itinéraire	Bussy-Rabutin			Duesmois	
P131	Diagnostic paysager d'itinéraire	Darcey			Duesmois	
P120	Diagnostic paysager d'itinéraire	Corpoyer-les-Moines			Duesmois	
P138	Diagnostic paysager d'itinéraire	Bussy-Rabutin			Duesmois	

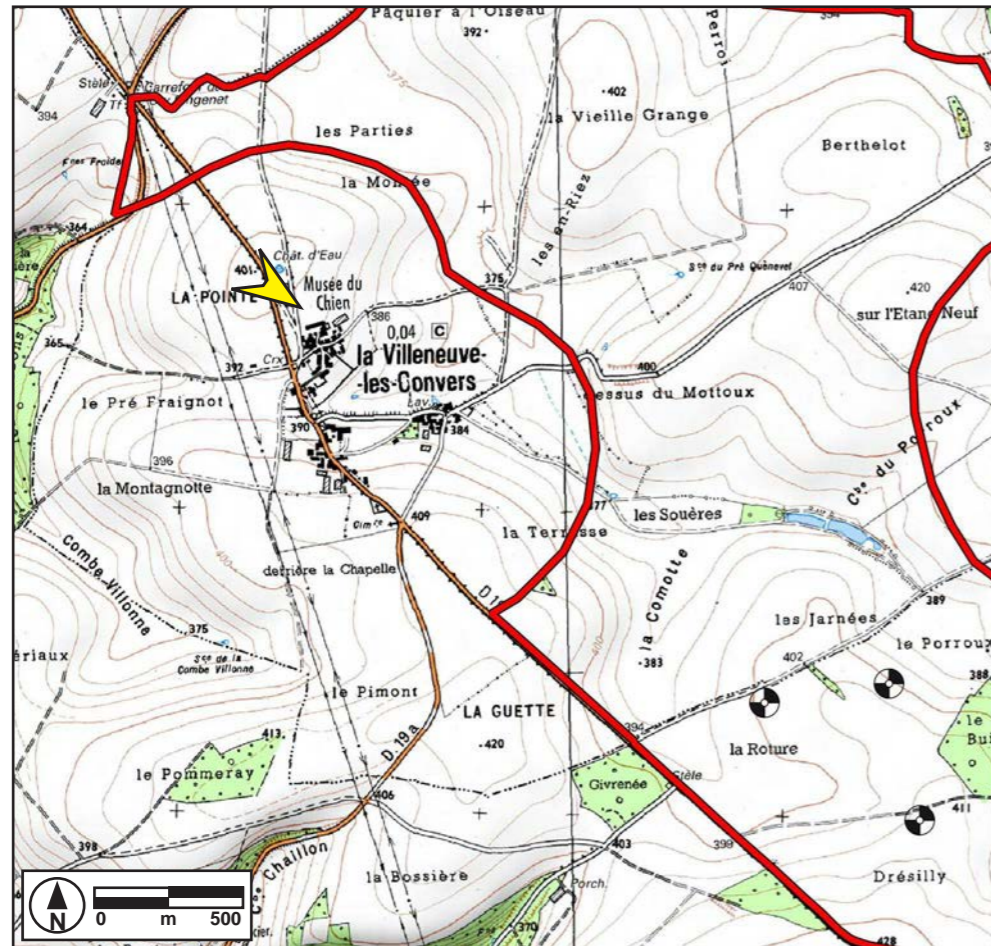




2.3. Panoramiques présentant le projet de Corpoyer-la-Chapelle et Darcey

2.3.1. Perceptions depuis les villages proches

- A l'arrivée Nord-Ouest sur le village de La Villeneuve-lès-Convers sur la RD19 - 2,2 km de la première éolienne



Localisation du photomontage P101

L'arrivée Ouest sur la Villeneuve est marquée par l'existence de bâtiments agricoles qui apparaissent en avant du bourg. Les éoliennes émergent au-dessus, mais ne dominent pas puisqu'elles ne dépassent pas les structures végétales entourant le village, derrière lesquelles elles vont d'ailleurs progressivement disparaître.

Ce montage fait l'objet d'une reproduction en double A3 présentée en fin de ce chapitre.



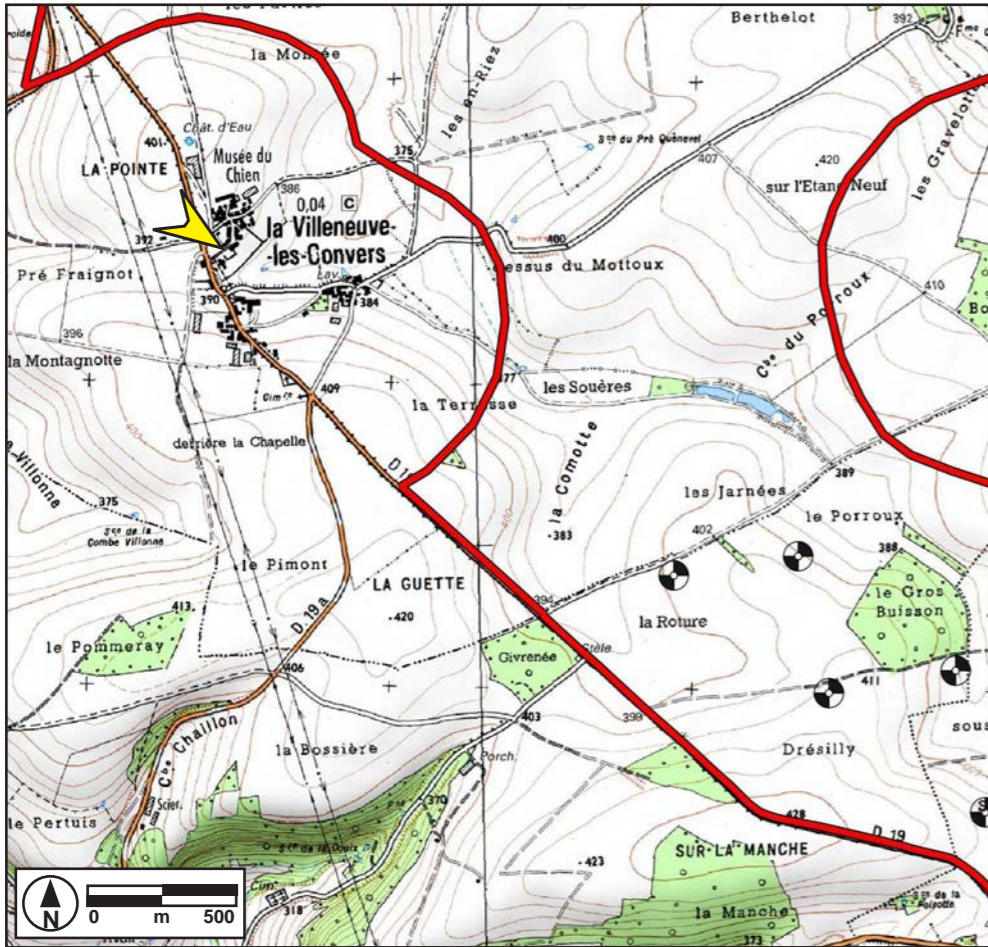
Cadrage vers le projet



Panoramique P101 - à l'arrivée Nord-Ouest du village de la Villeneuve-lès-Convers sur la RD19, - 2,2 km de l'éolienne la plus proche



- A l'entrée Nord-Ouest de La Villeneuve-lès-Convers sur la RD19 - 2.000 m de la première éolienne



Localisation du photomontage P004

Le village de La Villeneuve-lès-Convers est entouré par une ceinture de bocages et de vergers. Seules quelques trouées dans les écrans végétaux permettront de percevoir une partie des rotors des éoliennes, le reste des habitations est isolé des visibilités du parc.



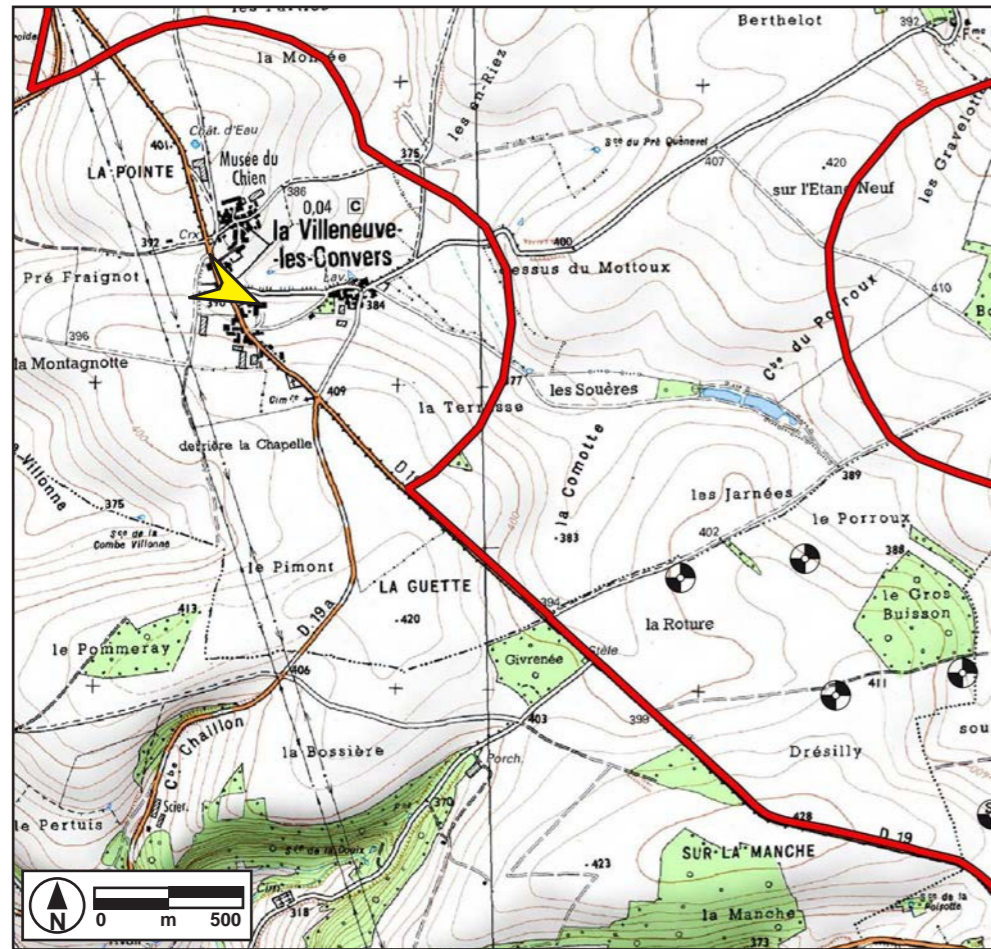
Cadrage vers le projet



Panoramique P004 - à l'entrée Nord-Ouest de la Villeneuve-lès-Convers sur la RD19, - 2.000 m de l'éolienne la plus proche



- Au centre du village de La Villeneuve-lès-Convers - 1.800 m de la première éolienne



Localisation du photomontage P003

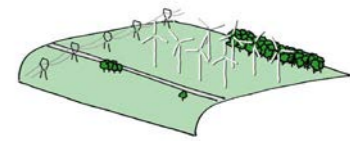
Le bâti villageois assez regroupé ne ménage que de rares fenêtres vers les étendues du plateau. Lorsque ces ouvertures existent, elles se trouvent bouchées par les écrans végétaux dont nous venons précédemment de voir le rôle que ces derniers jouaient depuis la périphérie de l'agglomération.



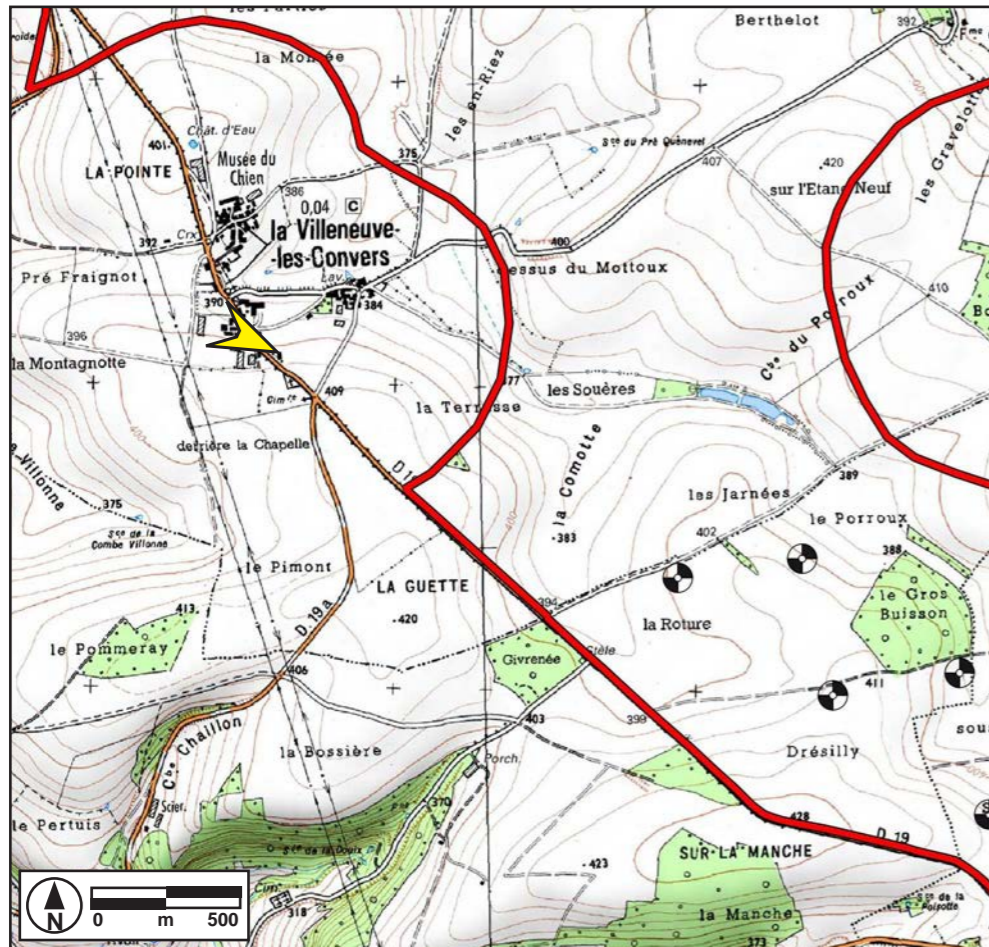
Cadrage vers le projet



Panoramique P003 - au centre du village de La Villeneuve-lès-Convers - 1.800 m de l'éolienne la plus proche



- A la sortie Est du village de La Villeneuve-lès-Converts - 1.500 m de la première éolienne



Localisation du photomontage P007

A l'Est du village, la trame végétale masque le parc quelques centaines de mètres encore après la sortie de l'agglomération. Ceci constitue une transition avant l'arrivée sur les étendues ouvertes du plateau.

Ce montage fait l'objet d'une reproduction en double A3 présentée à la fin du document.



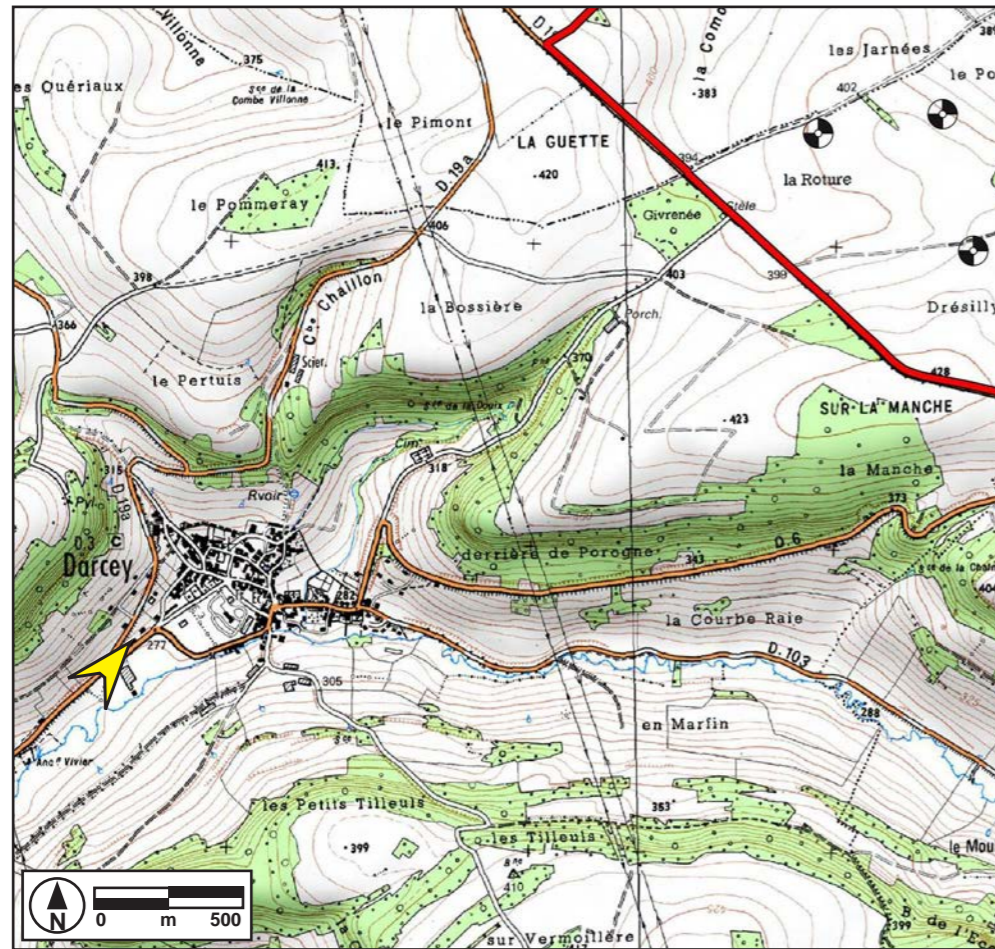
Cadrage vers le projet



Panoramique P007 - à la sortie Est du village de La Villeneuve-lès-Converts - 1.500 m de l'éolienne la plus proche



- A l'entrée de Darcey sur la RD103 - 3 km de la première éolienne



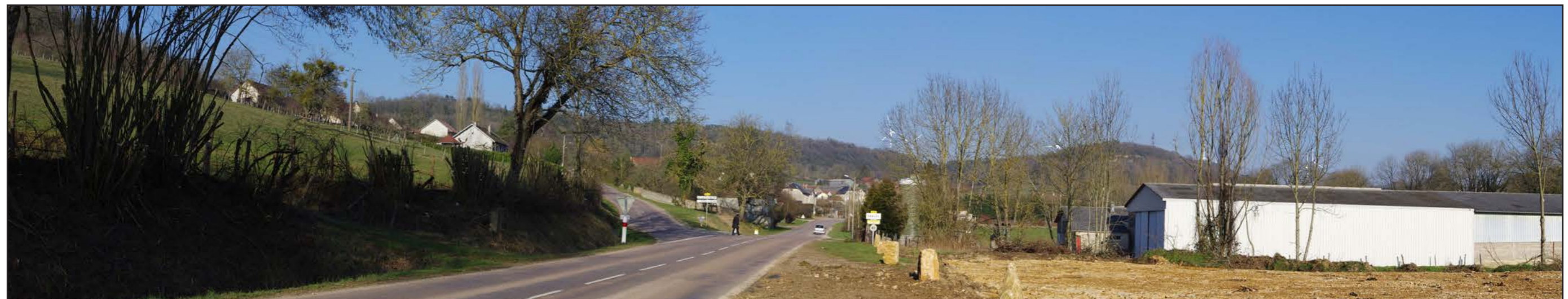
Localisation du photomontage P010

Localisé en contrebas du site au sein d'une vallée étroite, le village reste à l'abri de la majorité des perceptions vers le parc. Seuls les rotors des éoliennes les plus proches sont visibles. Néanmoins, en se rapprochant du centre du village, ils disparaîtront derrière l'écran constitué par le rebord du plateau et les structures végétales présentes dans le bourg.

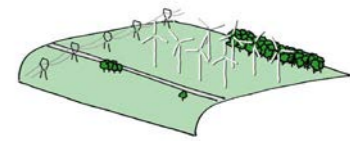
Ce montage fait l'objet d'une reproduction en double A3 présentée à la fin du document.



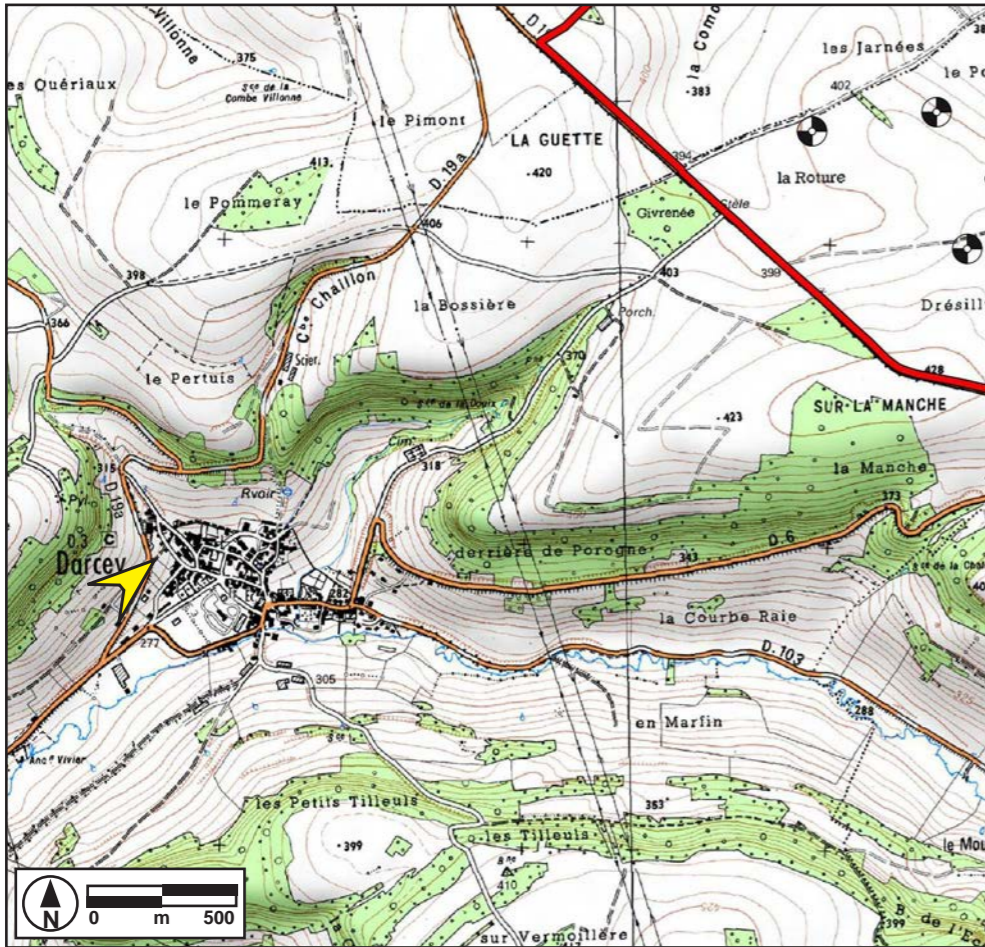
Cadrage vers le projet



Panoramique P010 - à l'entrée de Darcey sur la RD103 - 3 km de l'éolienne la plus proche



- Depuis les coteaux surplombant le bourg de Darcey (route de la Villeneuve) - 2,6 km de la première éolienne



Localisation du photomontage P009

Sur les hauteurs du village, les rotors des éoliennes les plus proches apparaissent dans l'alignement de la vallée de la Douix, qui incise le rebord du plateau. Cette visibilité reste cependant ponctuelle et limitée puisque la perception se referme rapidement lorsque l'on s'éloigne de l'axe de cette vallée, les versants boisés venant masquer les machines.

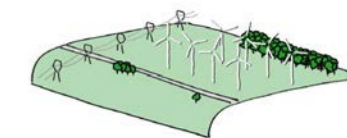
On notera par ailleurs la présence des pylônes de la ligne 400kV au-dessus du bourg, ainsi que de panneaux solaires sur certaines constructions.



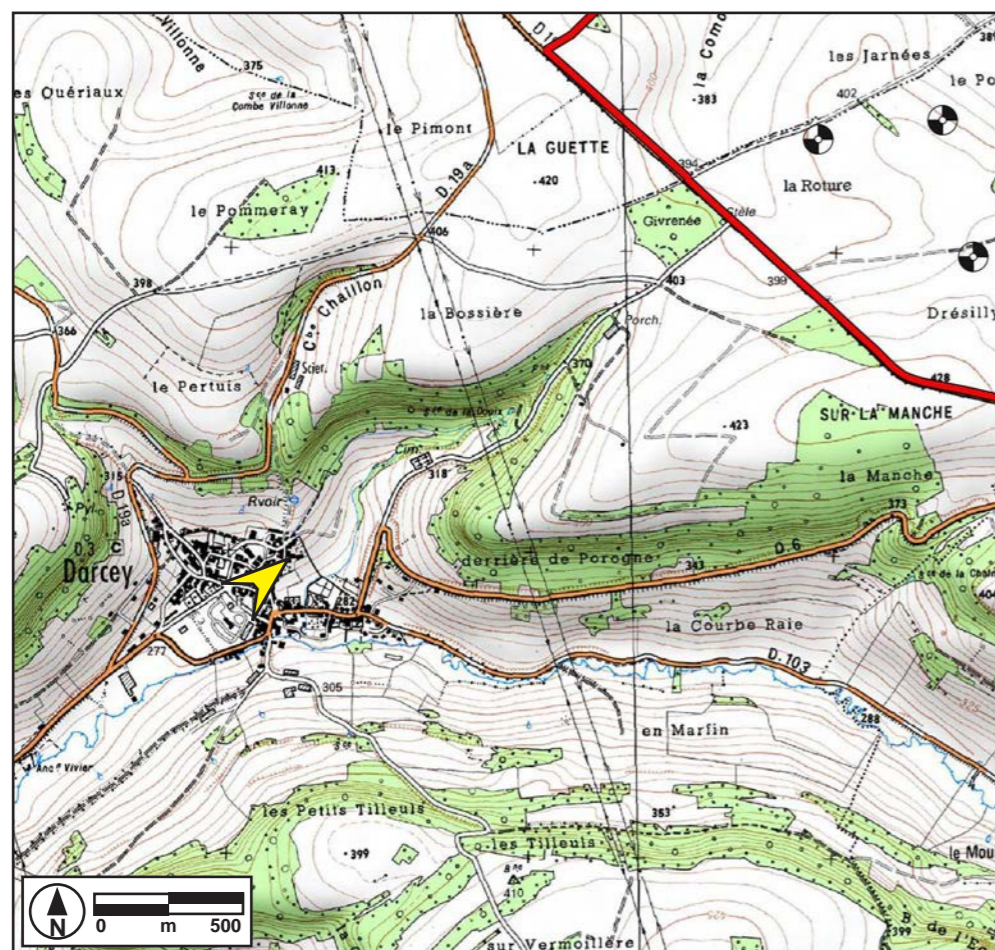
Cadrage vers le projet



Panoramique P009 - depuis les coteaux surplombant Darcey - 2,6 km de l'éolienne la plus proche



- Depuis le centre du bourg de Darcey, place des Terreaux - 2,4 km de la première éolienne



Localisation du photomontage P102

La trame bâtie au centre du village est suffisamment dense pour ne pas permettre aux éoliennes d'être perçues, même si elles pouvaient émerger au-dessus du rebord du plateau.

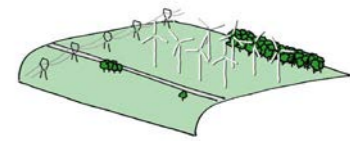
Ce montage fait l'objet d'une reproduction en double A3 présentée à la fin du document.



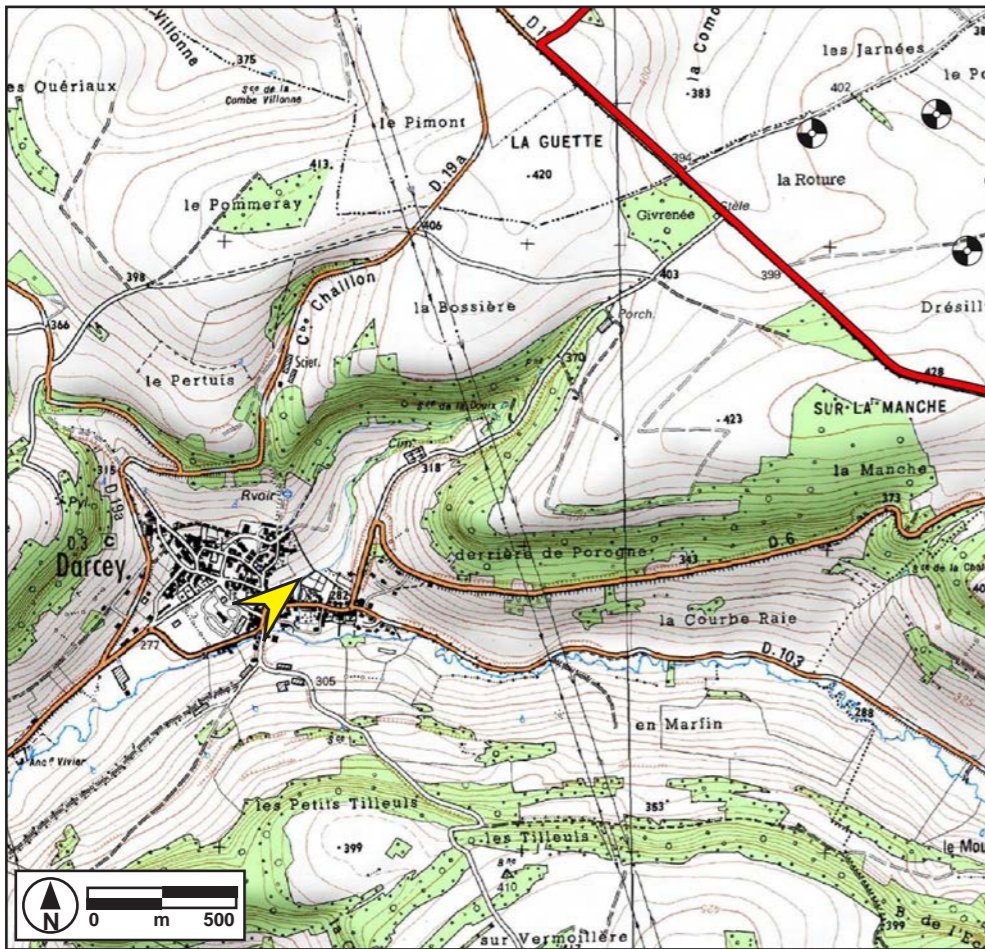
Cadrage vers le projet



Panoramique P102 - depuis le centre du bourg de Darcey, place des Terreaux - 2,4 km de l'éolienne la plus proche



- Depuis le centre du bourg de Darcey, face à la mairie - 2,4 km de la première éolienne



Localisation du photomontage P103

Le constat précédent est similaire depuis la place accueillant la mairie et l'école.

Ce montage fait l'objet d'une reproduction en double A3 présentée à la fin du document.



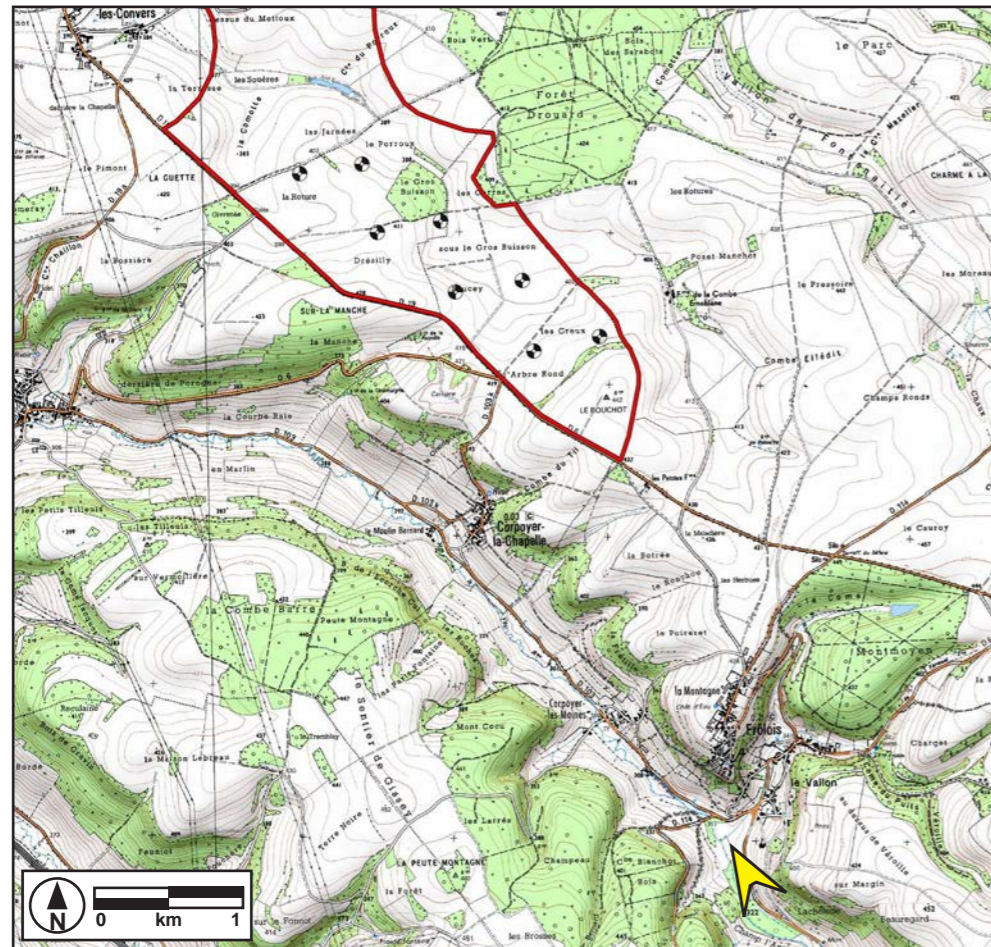
Cadrage vers le projet



Panoramique P103 - depuis le centre du bourg de Darcey, face à la mairie - 2,4 km de l'éolienne la plus proche



- A l'arrivée sur Frôlois sur la RD103 - 3,9 km de la première éolienne



Localisation du photomontage P100

En cheminant au fond de la vallée du Ruisseau du Vau, la RD103 permet de découvrir au détour d'un virage le bourg et le château de Frôlois perchés sur leur éperon.

Une éolienne et certaines pales seront fugitivement visibles. Elles disparaîtront assez vite derrière le rebord du coteau en se rapprochant du village.

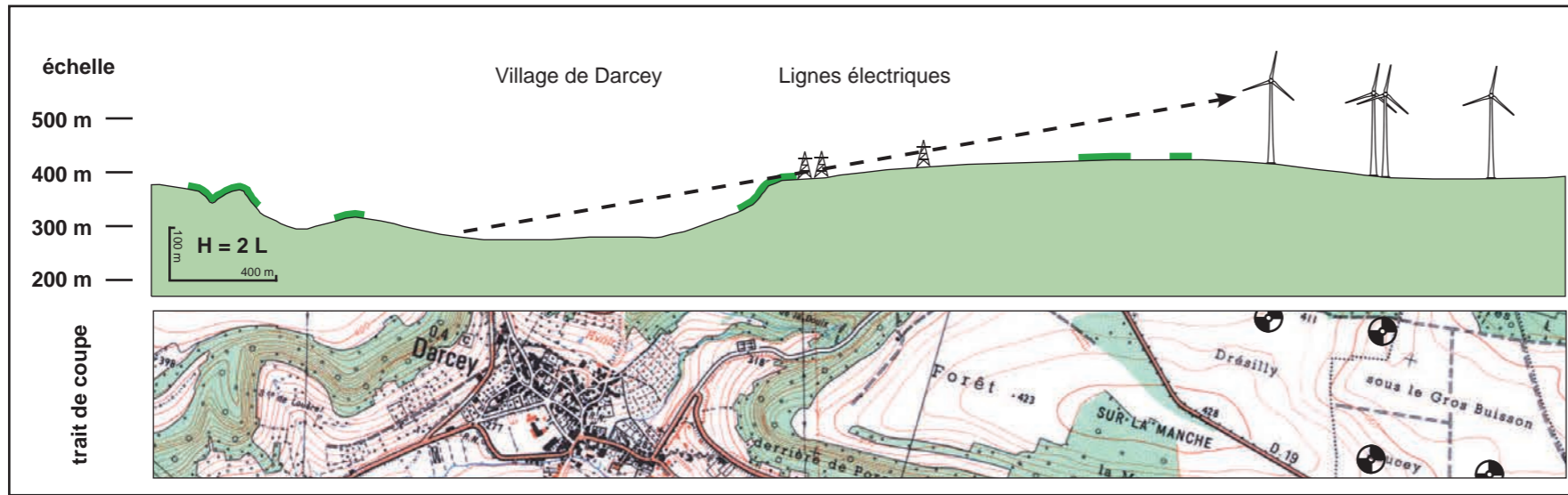
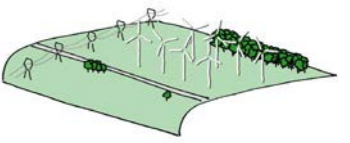
Ce montage fait l'objet d'une reproduction en double A3 présentée à la fin du document.



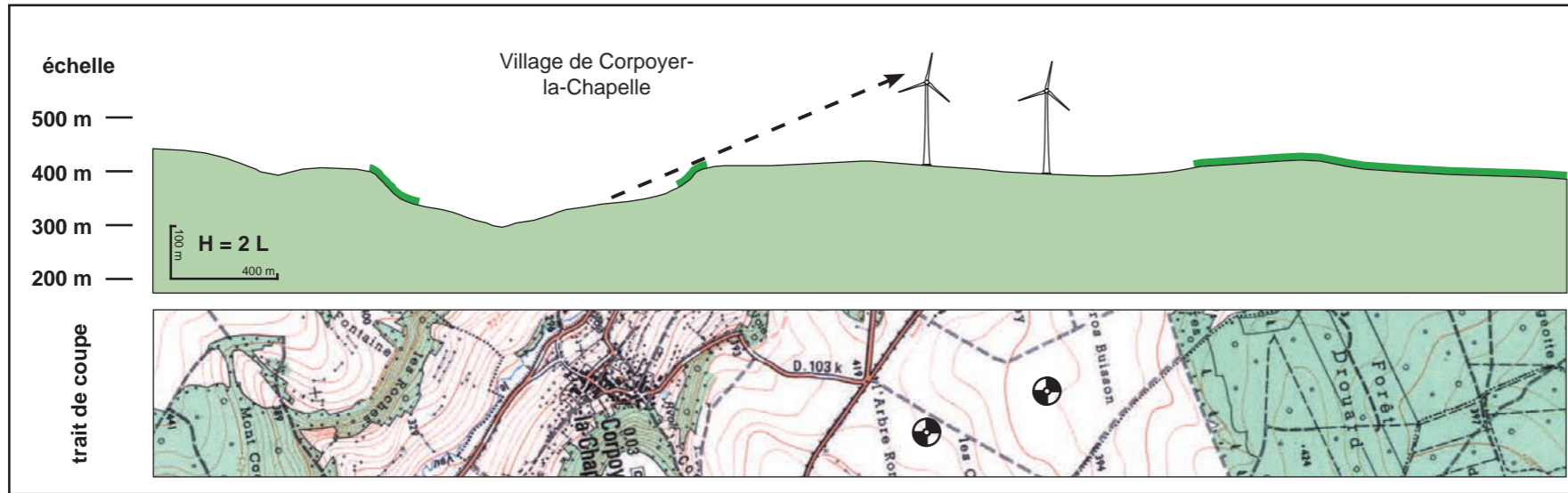
Cadrage vers le projet



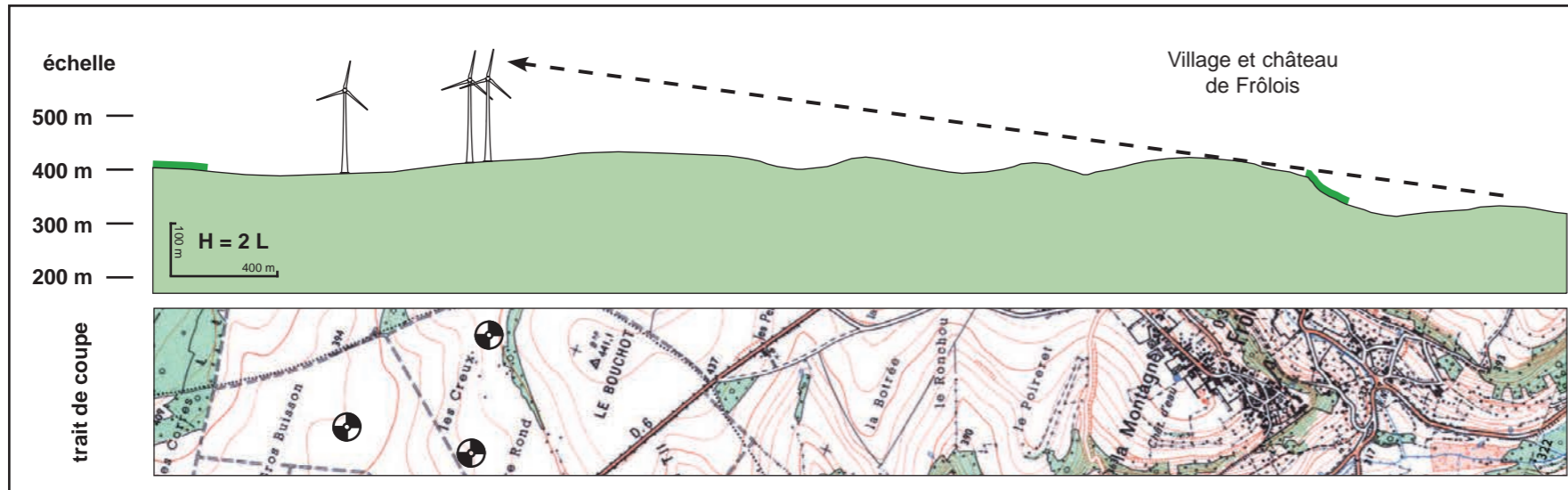
Panoramique P100 - arrivée à Frôlois par la RD103 - 3,9 km de l'éolienne la plus proche



Coupe topographique entre le projet et le village de Darcey



Coupe topographique entre le projet et le village de Corpoyer-la-Chapelle

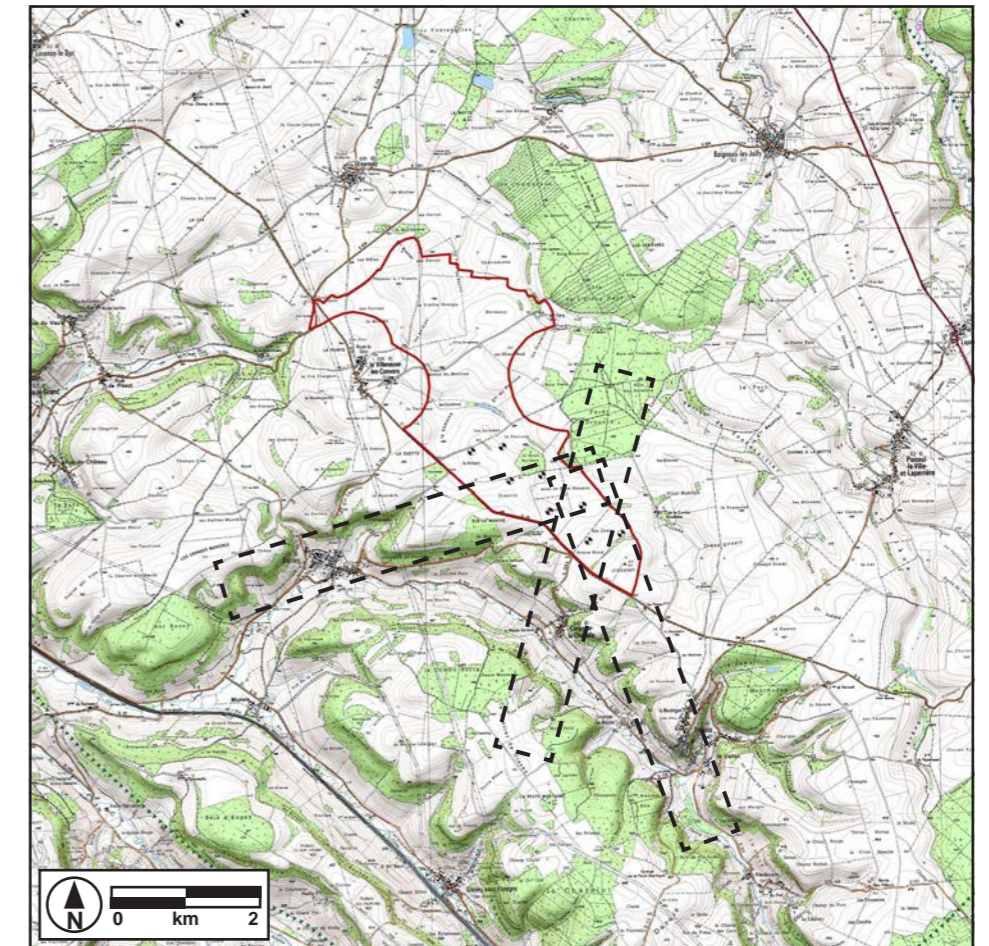


Coupe topographique entre le projet et le village de Frôlois

• **Rôle de la topographie dans les relations des villages proches avec le projet**

La vallée du Ruisseau du Rau marque une rupture dans la continuité du plateau sur lequel est implanté le projet, et constitue une limite entre le Duesmois et l'Auxois. La transition se caractérise par un dénivelé important qui pourrait potentiellement engendrer des effets de surplomb sur les villages qui y sont localisés. Ce n'est cependant pas le cas, le projet est localisé suffisamment loin sur le plateau pour que seuls les rotors des éoliennes les plus proches soient parfois visibles depuis les points les plus exposés de ces villages. Les montages ont par ailleurs montré le rôle d'écrans ponctuels que pouvait jouer la végétation, qu'il s'agisse des haies dans les villages ou les boisements des rebords du plateau.

Pour ce qui concerne le village de la Villeneuve-lès-Convers, localisé sur le plateau, le relief ne joue qu'un rôle marginal dans l'impact des perceptions sur le parc ; on a vu que les éoliennes étaient plutôt masquées par les cordons de végétation entourant le bâti.

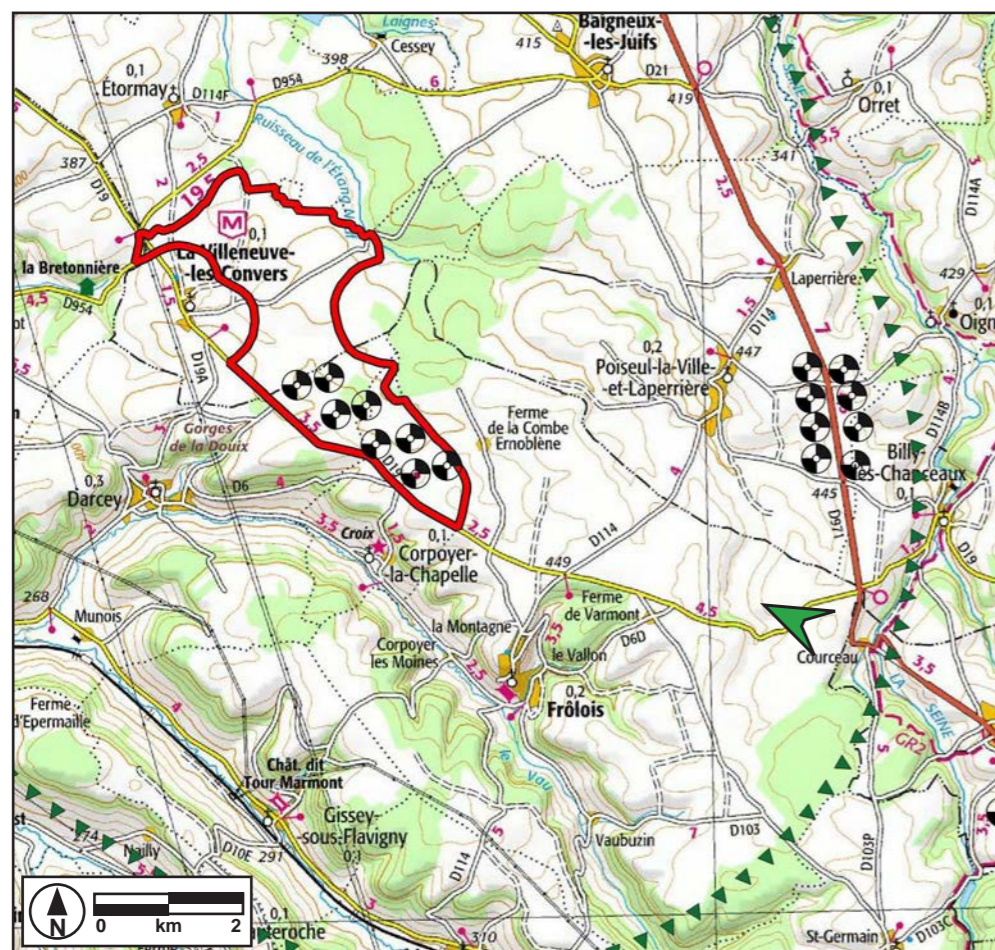


Localisation des coupes par rapport au projet



2.3.2. Impact depuis l'aire d'étude rapprochée, à l'échelle de composition du paysage

- Sur la RD6 sur le plateau agricole, à Frôlois, vers le Sud-Est - 5 km de la première éolienne



Localisation du photomontage P111

L'arrivée sur le site depuis l'Est laisse apparaître progressivement le parc. Pourtant, celui-ci est amené à s'éclipser ponctuellement par la présence de vallées incisant le plateau (ici la vallée sèche localisée en amont du ruisseau de l'étang neuf).

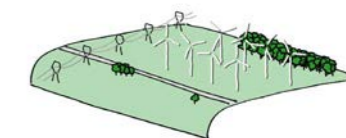
Ce montage fait l'objet d'une reproduction en double A3 présentée à la fin du document.



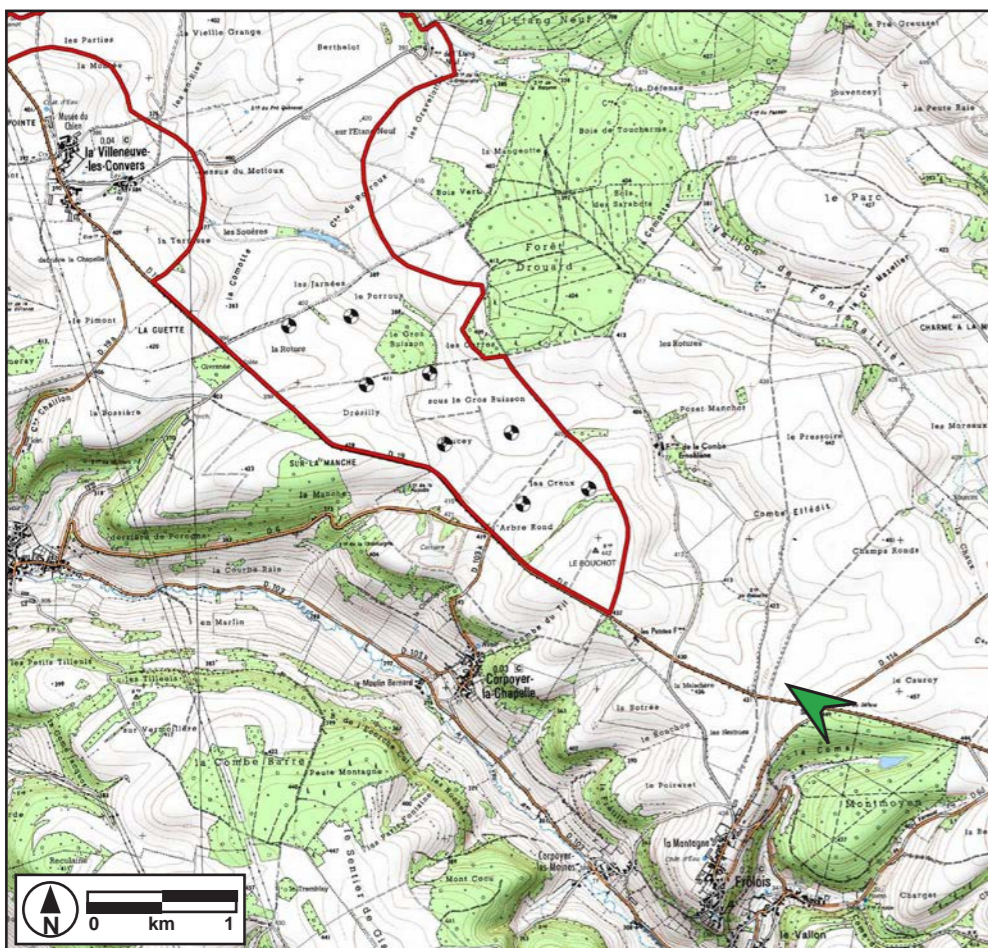
Cadrage vers le projet



Panoramique P111 - sur le plateau au-dessus de Frôlois sur la RD6 - 5 km de l'éolienne la plus proche



- **Vue d'axe, sur la RD6 sur le plateau agricole, à Frôlois, vers le Sud-Est - 2,1 km de la première éolienne**



Localisation du photomontage P029

En se rapprochant, la disposition retenue pour le projet reste très lisible, les deux lignes apparaissent parfaitement parallèles. Compte-tenu des ambiances très ouvertes sur le plateau, on saisit clairement l'importance de l'adoption d'un dessin cohérent pour l'implantation qui doit renvoyer à une perception simple et logique. Par ailleurs, l'emprise du parc est relativement restreinte sur l'horizon. On entre aperçoit en arrière-plan, derrière les bombements du terrain, le parc de Chaume/Lucenay (10,5 km).

Ce montage fait l'objet d'une reproduction en double A3 présentée à la fin du document.



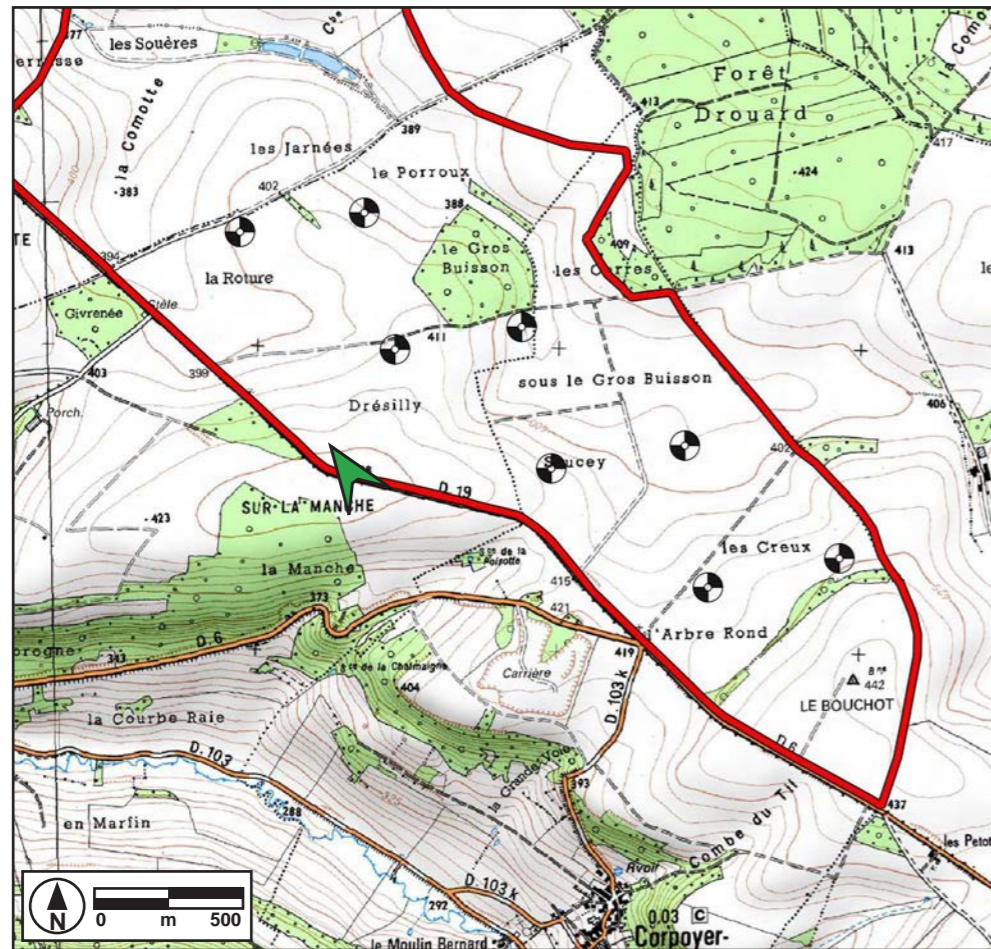
Cadrage vers le projet



Panoramique P029 - sur le plateau au-dessus de Frôlois sur la RD6 - 2,1 km de l'éolienne la plus proche



• Sur la RD19 à Darcey - 450 m de la première éolienne



Localisation du photomontage P056

Sur le site, on devine la présence de La Ville-neuve-lès-Converts, caché au creux de son vallon sec. Le château d'eau et les toitures de quelques bâtiments pointent au milieu de la végétation.

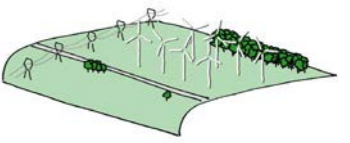
Sur l'horizon on perçoit également les 19 éoliennes du projet de Chaume-lès-Baigneux et Lucenay-le-Duc, à 7,4 km. Si ce parc reste également à bonne distance et est confiné à un secteur relativement étroit de l'horizon, la disposition adoptée est nettement moins lisible que le parc des Useroles.



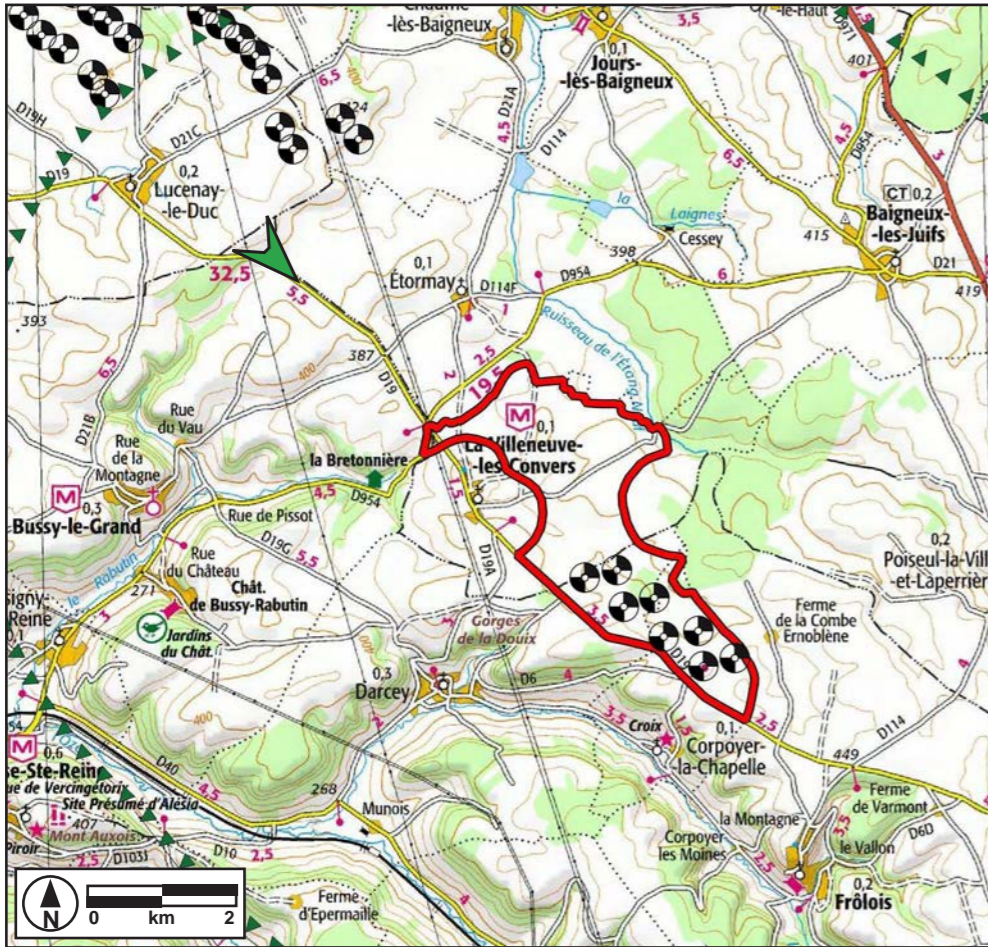
Cadrage vers le projet



Panoramique P056 - le long de la RD19 à Darcey - 450 m de l'éolienne la plus proche



- Sur la RD19 sur le plateau agricole, à Bussy-le-Grand, vers le Nord-Ouest - 6,2 km de la première éolienne



Localisation du photomontage P058

Depuis le secteur Ouest, les différents parcs présents apparaissent subitement à la faveur d'un ressaut de relief et du couvert d'un bosquet. On perçoit également nettement les lignes électriques parcourant le plateau, ce qui confère un caractère infrastructurel certain à ce paysage.

Ce montage fait l'objet d'une reproduction en double A3 présentée à la fin du document.



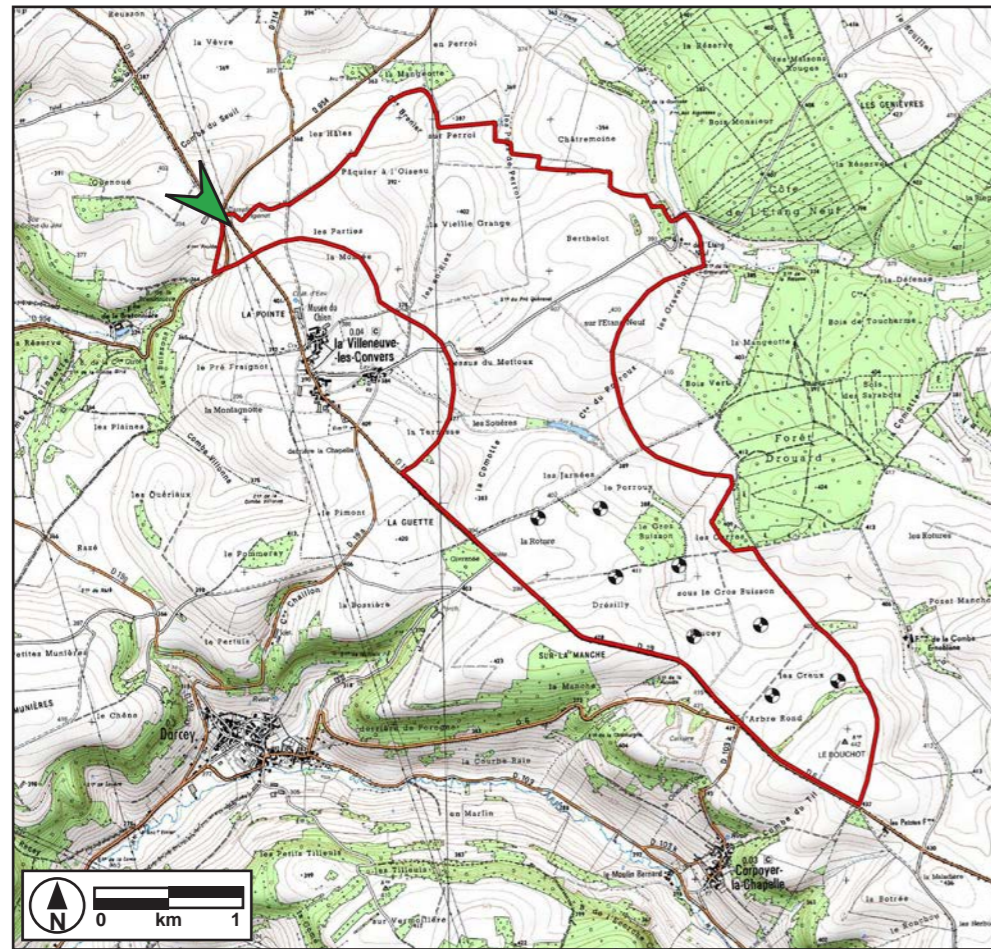
Cadrage vers le projet



Panoramique P058 - sur le plateau agricole à Bussy-le-Grand - 6,2 km de la plus proche éolienne



- Sur la RD19 à La Villeneuve-lès-Convers vers le Nord-Ouest - 3 km de la première éolienne



Localisation du photomontage P006

A l'arrivée sur La Villeneuve-lès-Convers, la ligne Très Haute Tension (THT) croise la RD19 qui descend vers le site de projet. Les perceptions sont toujours très ouvertes et permettent de percevoir de manière conjuguée les deux lignes régulières d'éoliennes qui composent le projet, l'émergence du château d'eau du village, un grand hangar agricole et les autres parcs qui s'égrainent sur l'horizon, masqués en grande partie par les mouvements de terrain du plateau. Depuis ce point de vue les infrastructures marquent de manière appuyée le paysage.

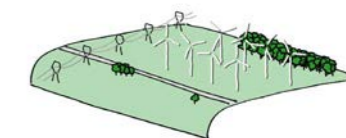
Les emprises des autres projets restent bien distinctes sur l'horizon.



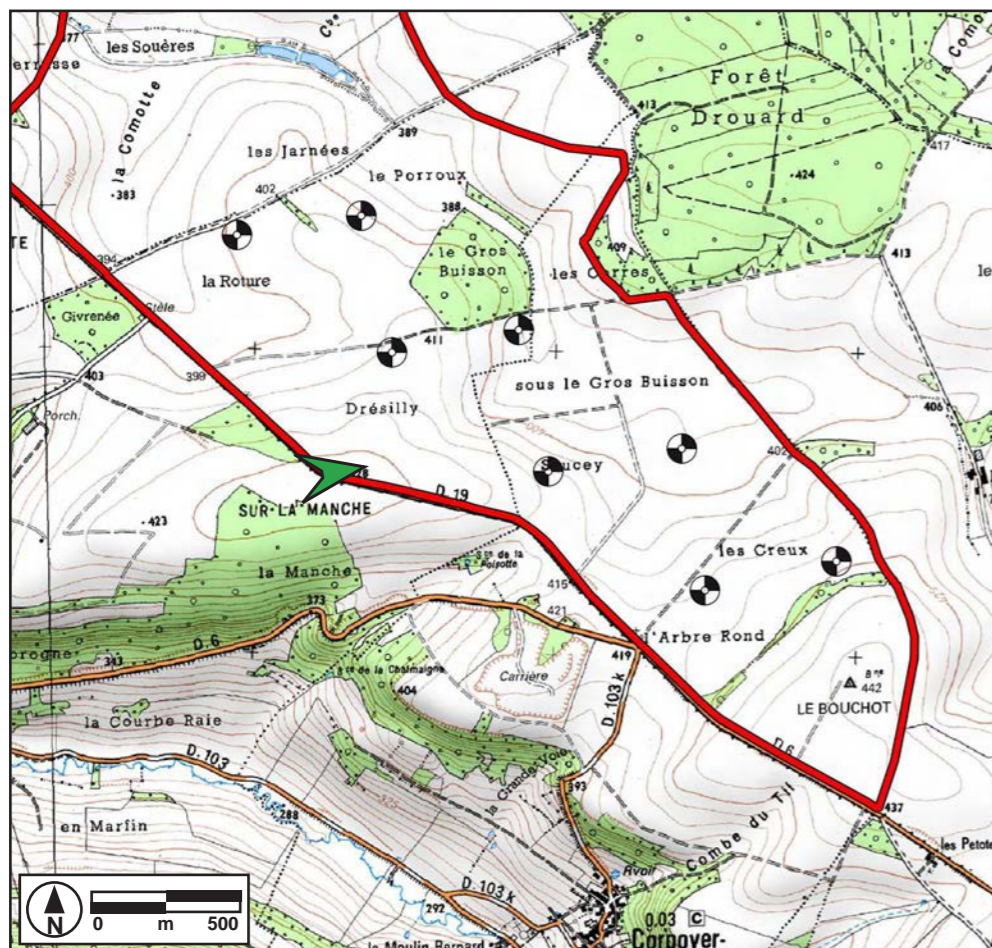
Cadrage vers le projet



Panoramique P006 - à l'arrivée sur La Villeneuve-lès-Convers sur la RD19 - 3 km de la plus proche éolienne



• Sur la RD19 à Darcey - 450 m de la première éolienne



Localisation du photomontage P056

A l'arrivée sur le site, les éoliennes s'inscrivent dans l'amplitude du plateau, au milieu des étendues cultivées et en avant des boisements qui les parsèment. L'implantation a été déterminée en fonction de l'orientation de cette route, mais depuis cette position, le dessin reste difficile à saisir du fait de la proximité des éoliennes, comme pour n'importe quel autre parc.

A l'arrière-plan apparaissent les éoliennes du projet des Useroles (6,5 km) qui fonctionnent sur une disposition similaire (2 lignes de 4). Le dessin adopté pour ce parc est logique, les machines qui le composent restent confinées par paires sur un secteur de l'horizon. Compte-tenu du contexte de paysage très ouvert sur le plateau, cette implantation reste très lisible, même à distance.



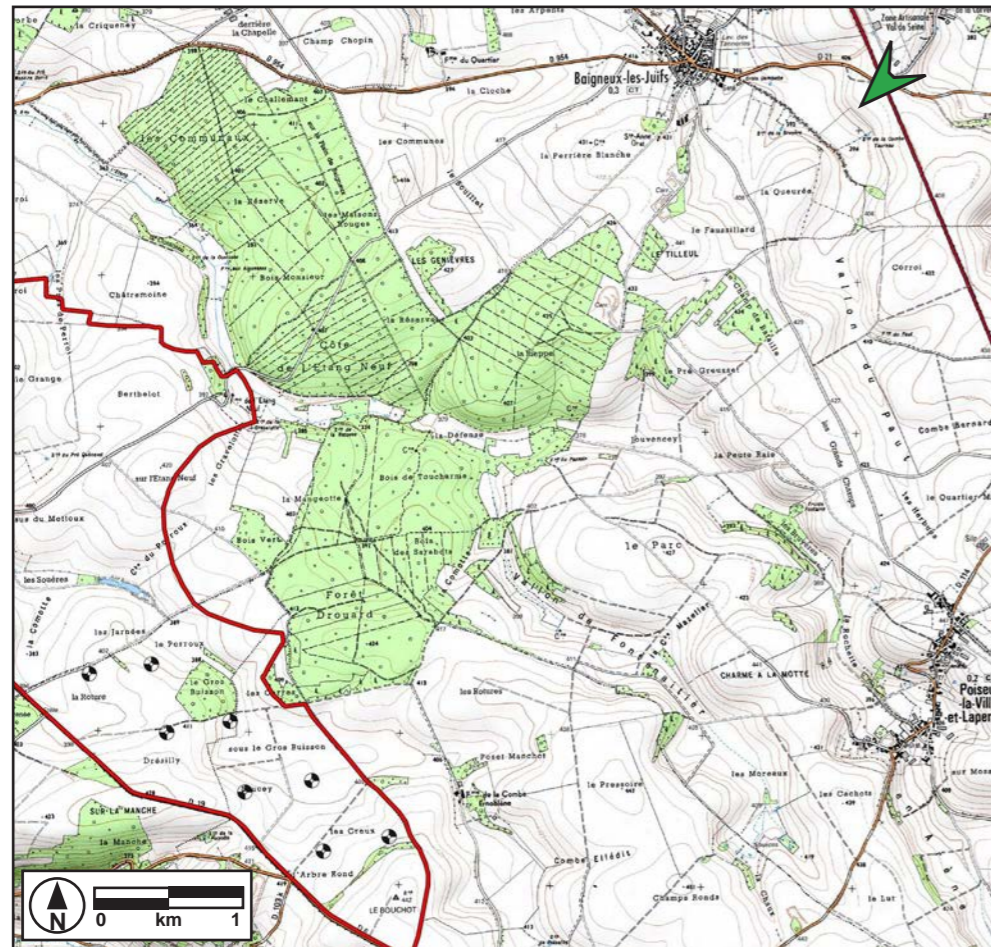
Cadrage vers le projet



Panoramique P056 - le long de la RD19 à Darcey - 450 m de l'éolienne la plus proche



- Sur la RD971 à Baigneux-les-Juifs, vers le Nord-Est - P021 - 4 km



Localisation du photomontage P021

Les mouvements de relief sur le plateau ne sont pas insignifiants, comme le montre ce montage où les éoliennes sont en grande partie cachées en arrière d'un bombement de terrain boisé. Elles sont visibles, mais ne dominent pas dans le paysage. On notera également que la régularité imprimée aux implantations est clairement perceptible.

Le parc de Chaume/Lucenay (8,5 km), masqué partiellement par les éléments végétaux du premier-plan, apparaît en arrière du village de Baigneux. Les deux emprises sont clairement distinctes.

Ce montage fait l'objet d'une reproduction en double A3 présentée à la fin du document.



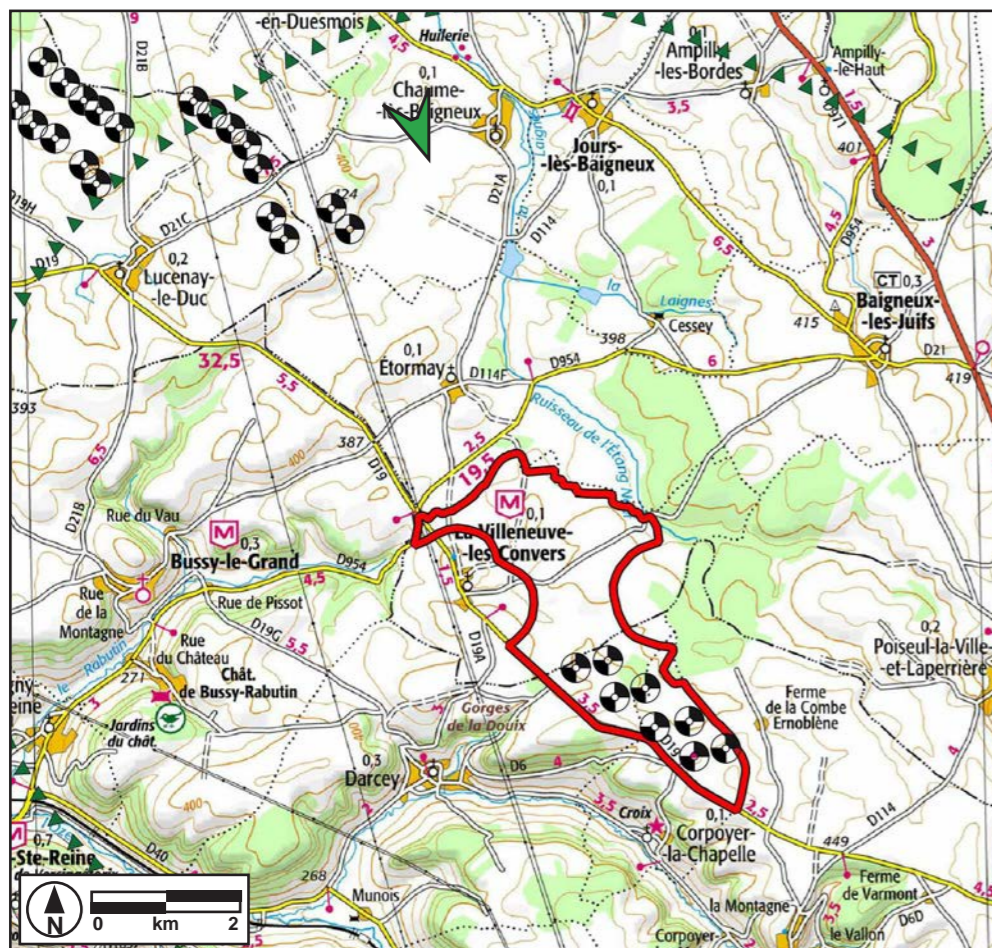
Cadrage vers le projet



Panoramique P021 - sur la RD971 au-dessus de Baigneux-les-Juifs - 4 km de l'éolienne la plus proche



- Sur la RD21c à Chaume-lès-Baigneux, vers le Nord - 7,3 km de la première éolienne



Localisation du photomontage P073

En continuant de parcourir les étendues cultivées du plateau, les éoliennes constituent un ensemble très cohérent. La régularité de l'implantation est clairement perçue. On se situe ici à proximité du projet de Chaume/Lucenay dont une machine apparaît à droite du panoramique. On note également le passage sur l'horizon d'une ligne électrique THT.

Ce montage fait l'objet d'une reproduction en double A3 présentée à la fin du document.



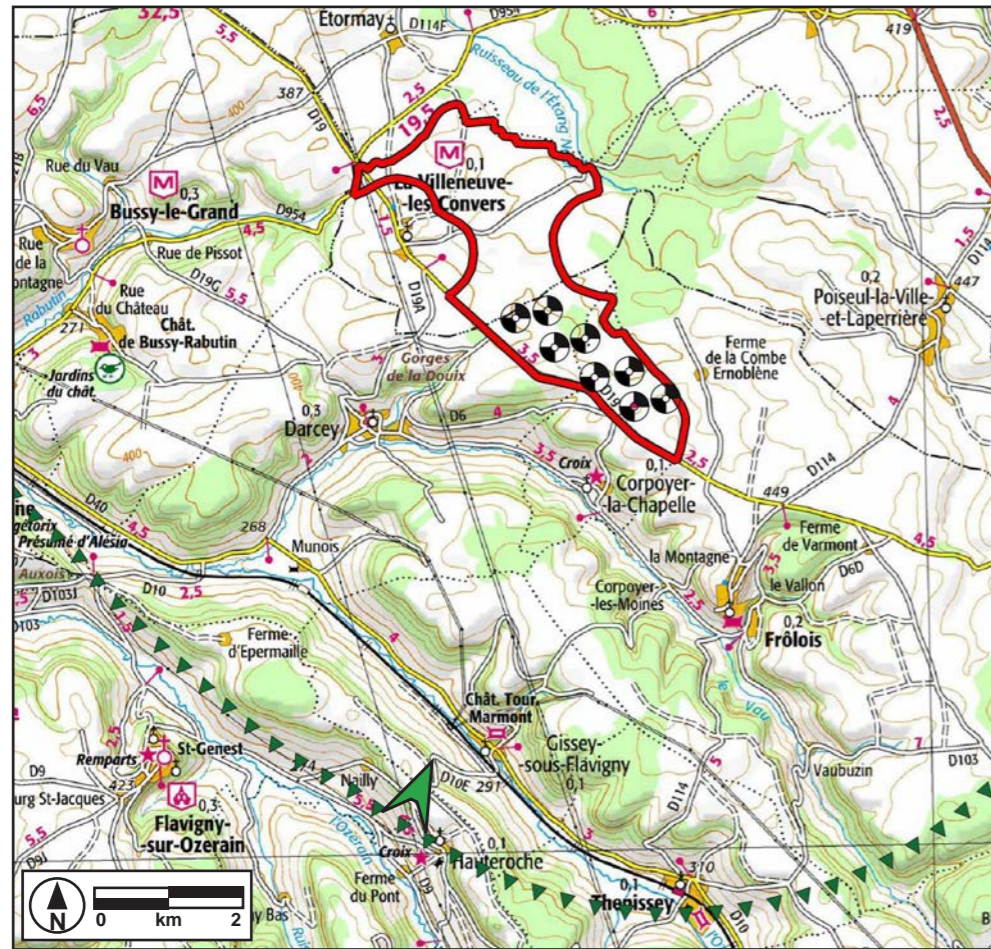
Cadrage vers le projet



Panoramique P073 - à Chaume-lès-Baigneux sur la RD21c - 7,3 km de l'éolienne la plus proche



- Sur le plateau surplombant Hauteroche, vers le Sud - 5,9 km de la première éolienne



Localisation du photomontage P087

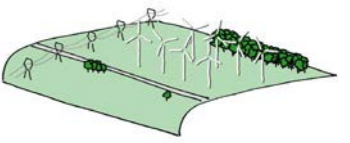
L'Auxois est constitué de vallées étroites et de plateaux. Depuis ces derniers, les perceptions sont assez dégagées, marquées par le contraste entre les boisements des coteaux et des rebords, et les étendues cultivées des parties sommitales. Elles peuvent porter au-delà de plusieurs vallées, comme c'est le cas ici. Les éoliennes apparaissent distinctement et la disposition régulière est encore bien perceptible. En arrière on entr'aperçoit encore le projet de de Chaume/lucenay, à plus d'une douzaine de kilomètres. On note également le passage de la ligne THT sur le plateau au premier-plan.



Cadrage vers le projet



Panoramique P087 - depuis les hauts de Hauteroche - 5,9 km de l'éolienne la plus proche



- Depuis la RD10 entre Hauteroche et Gissey-sous-Flavigny vers le Sud - 5,9 km de la première éolienne



Localisation du photomontage P106

En empruntant la route qui redescend du plateau de Hauteroche vers Gissey-sous-Flavigny, l'amplitude du relief ne permettra pas aux éoliennes du parc d'émerger au-dessus de la vallée.

Ce montage fait l'objet d'une reproduction en double A3 présentée à la fin du document.



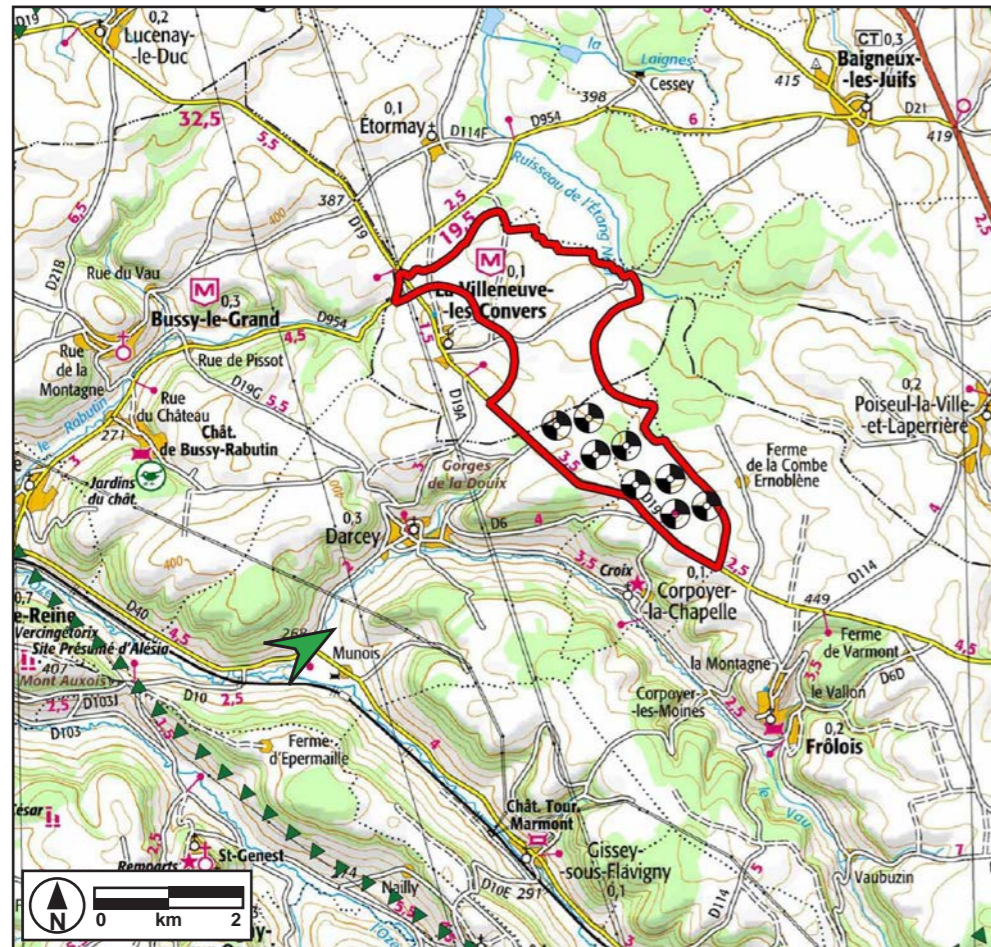
Cadrage vers le projet



Panoramique P106 - depuis la RD10 entre Hauteroche et Gissey-sous-Flavigny - 5,9 km de l'éolienne la plus proche



- Depuis l'entrée du vallon du Vau vers le Sud-Ouest - 4,4 km de la première éolienne



Localisation du photomontage P104

L'entrée de la vallée du Ru de Vau constitue un corridor orienté vers le site de projet. Cependant, si certaines machines peuvent émerger en arrière du rebord du plateau, elles se trouvent masquées par les différents rideaux de bocages s'étageant du fond de la vallée jusqu'aux premiers boisements des coteaux.

Ce montage fait l'objet d'une reproduction en double A3 présentée à la fin du document.



Cadrage vers le projet

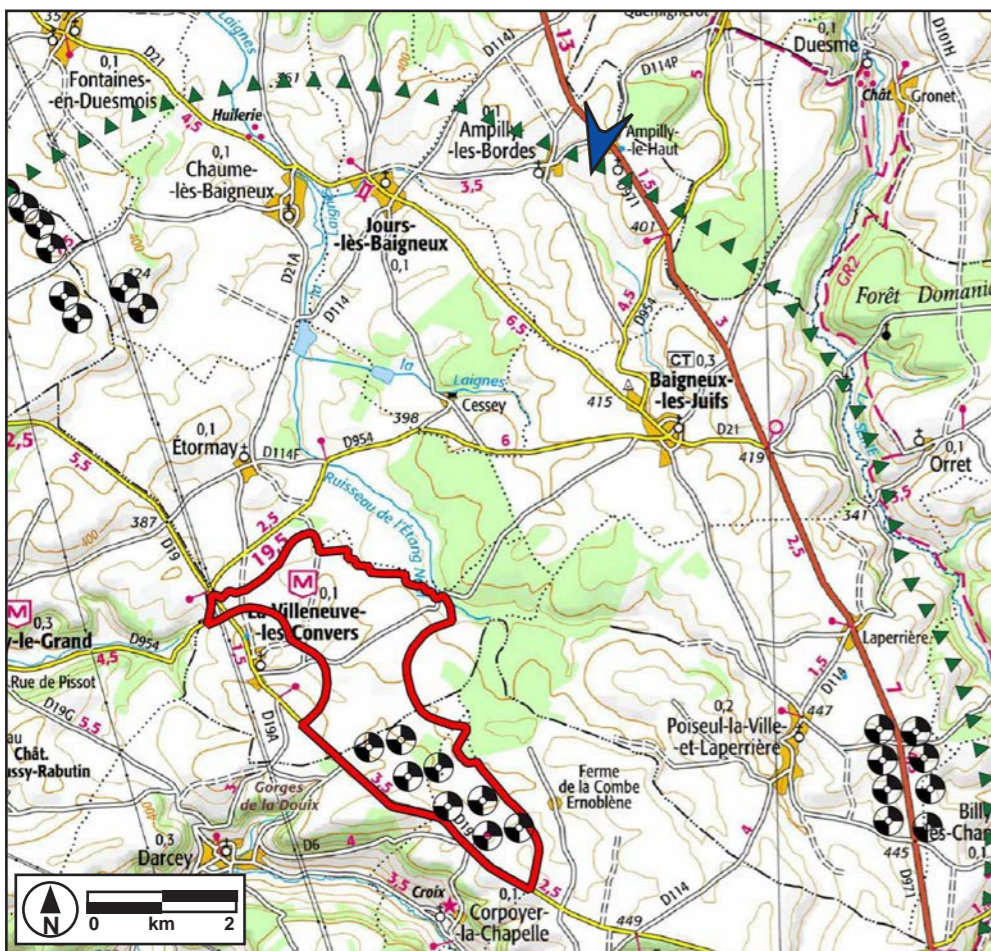


Panoramique P104 - depuis l'entrée du vallon de Vau - 4,4 km de l'éolienne la plus proche



2.3.3. Impact depuis le périmètre d'étude éloigné

- Depuis l'unité de paysage du Duesmois à Ampilly-les-Bordes, sur la RD971, vers le Nord-Est - 8,1 km de la première éolienne



Localisation du photomontage P075

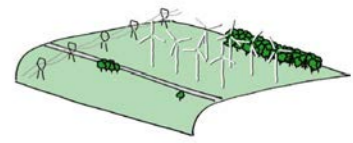
La RD971 traverse le plateau sur son secteur Nord-Est pour relier Châtillon-sur-Seine à Dijon. L'organisation du paysage entraîne une grande ouverture et des visibilité dégagées, laissant percevoir les différents projets sur l'horizon. Localisés à des distances équivalentes, ceux-ci se détachent distinctement les uns des autres. Il est également possible de saisir l'organisation de leurs implantations respectives comme à Corpoyer/Darcey où la disposition régulière transparaît nettement.



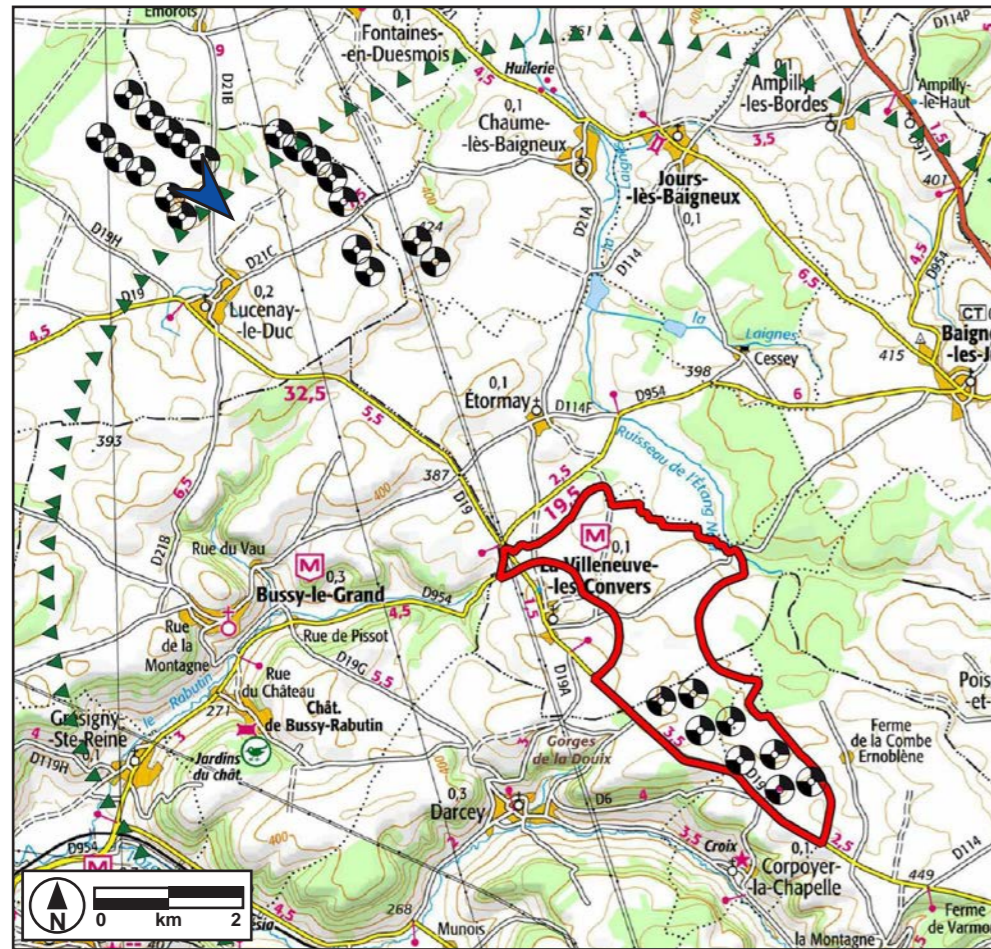
Cadrage vers le projet



Panoramique P075 - sur la RD971 à Ampilly-les-Bordes - 8,1 km de l'éolienne la plus proche



- Depuis l'unité de paysage du Duesmois à Lucenay-le-Duc, sur la RD21b, vers le Nord-Ouest - 8,8 km de la première éolienne



Localisation du photomontage P097

Alors que le plateau agricole renvoie une impression d'ouverture, les mouvements de terrain sur le Duesmois sont suffisamment amples pour masquer les éoliennes, cela même à quelques kilomètres. C'est le cas depuis ce point de vue, à proximité du projet de Chaume/Lucenay, où le parc disparaît quasiment derrière un ressaut du terrain.

Ce montage fait l'objet d'une reproduction en double A3 présentée à la fin du document.



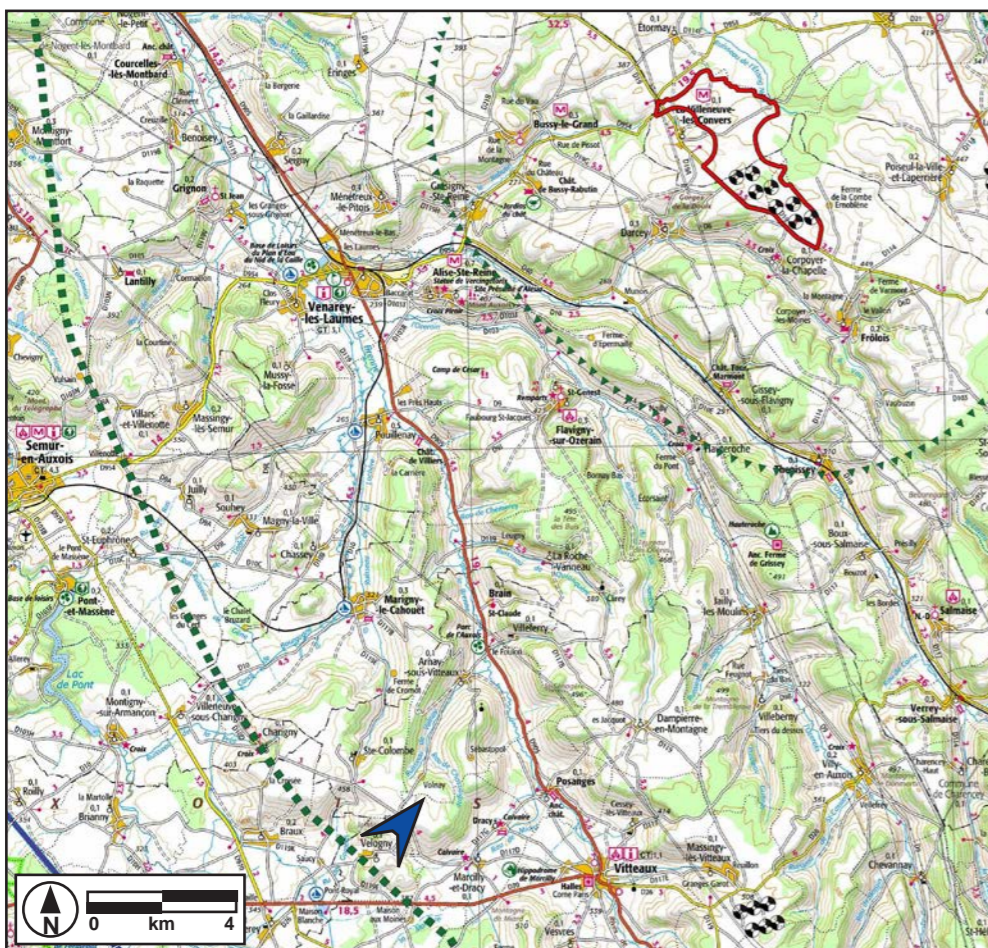
Cadrage vers le projet



Panoramique P097 - à Lucenay-le-Duc sur la RD21b - 8,8 km de l'éolienne la plus proche



- Depuis l'unité de paysage de l'Auxois à Sainte-Colombe sur le Chemin communal 1, vers le Sud-Ouest - 18,9 km de la première éolienne



Localisation du photomontage P064

On a vu que le relief de l'Auxois était constitué d'une alternance de vallées encaissées et de plateaux étroits. Logiquement, il n'y a que depuis ces dernières zones qu'une perception pourrait être possible vers le site de projet. La configuration de ces plateaux doit être favorable (avec une altitude suffisante) pour permettre une perception ce qui n'est pas forcément évident comme le montrait la carte de visibilité. Sur les hauteurs de Sainte-Colombe où les dégagements semblent suffisants, la visibilité reste parcellaire du fait des effets conjugués des mouvements de terrain et de l'agencement de la végétation. Enfin la distance qui devient importante limitera très fortement la distinction des éoliennes. Les parcs visibles restent bien distincts les uns des autres.



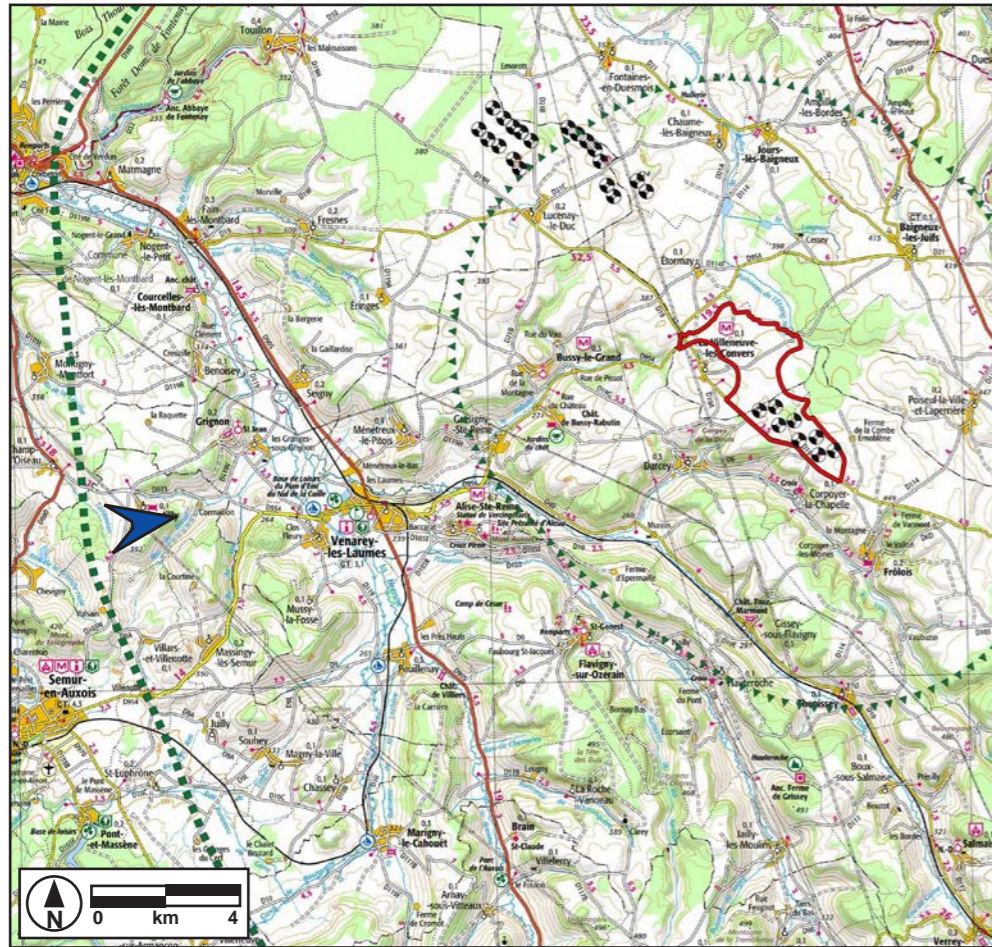
Cadrage vers le projet



Panoramique P064 - à Sainte-Colombe - 18,9 km de l'éolienne la plus proche



- Depuis l'unité de paysage de l'Auxois à Lantilly sur la RD103n, vers l'Ouest - 17 km de la première éolienne



Localisation du photomontage P067

La plupart du temps, les perceptions depuis les plateaux resteront confinées par les cordons de boisements qui en occupent les rebords et bloquent les vues vers l'extérieur, comme c'est le cas au-dessus de Lantilly. Tous les projets de parcs sont concernés.

Les parcs distants de plus de 20 km ont été indiqués pour référence. Même en terrain découvert, ils n'auraient pas été visibles.



Cadrage vers le projet



Panoramique P067 - à Lantilly - 17 km de l'éolienne la plus proche

Projet de Chaume/Lucenay

- 14 km

Projet de Corpoyer/Darcey

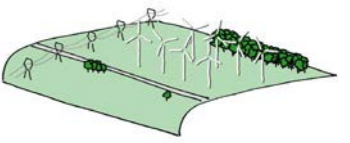
- 17 km

Projet de Chanceaux

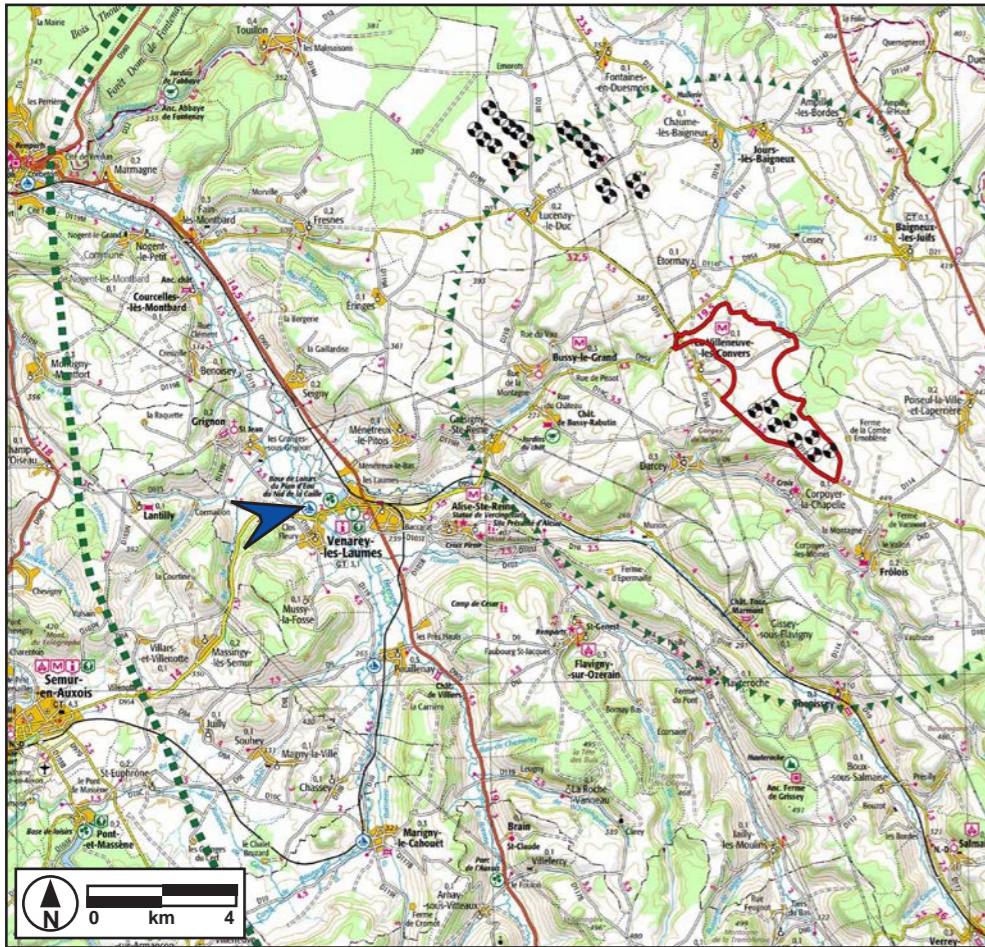
- 26,1 km

Projet des Useroles

- 23,6 km



- Depuis l'unité de paysage de l'Auxois à l'arrivée sur Vénarey-les-Laumes sur la RD954, vers l'Ouest - 12,8 km de la première éolienne



Localisation du photomontage P107

L'arrivée sur Vénarey depuis le fond de la Plaine des Laumes ne ménage pas suffisamment de recul pour faire émerger distinctement les machines. A cette distance, les extrémités supérieures des pales qui sont les seules à pouvoir être théoriquement perçues seront dans les faits assez difficiles à saisir.

Ce montage fait l'objet d'une reproduction en double A3 présentée à la fin du document.



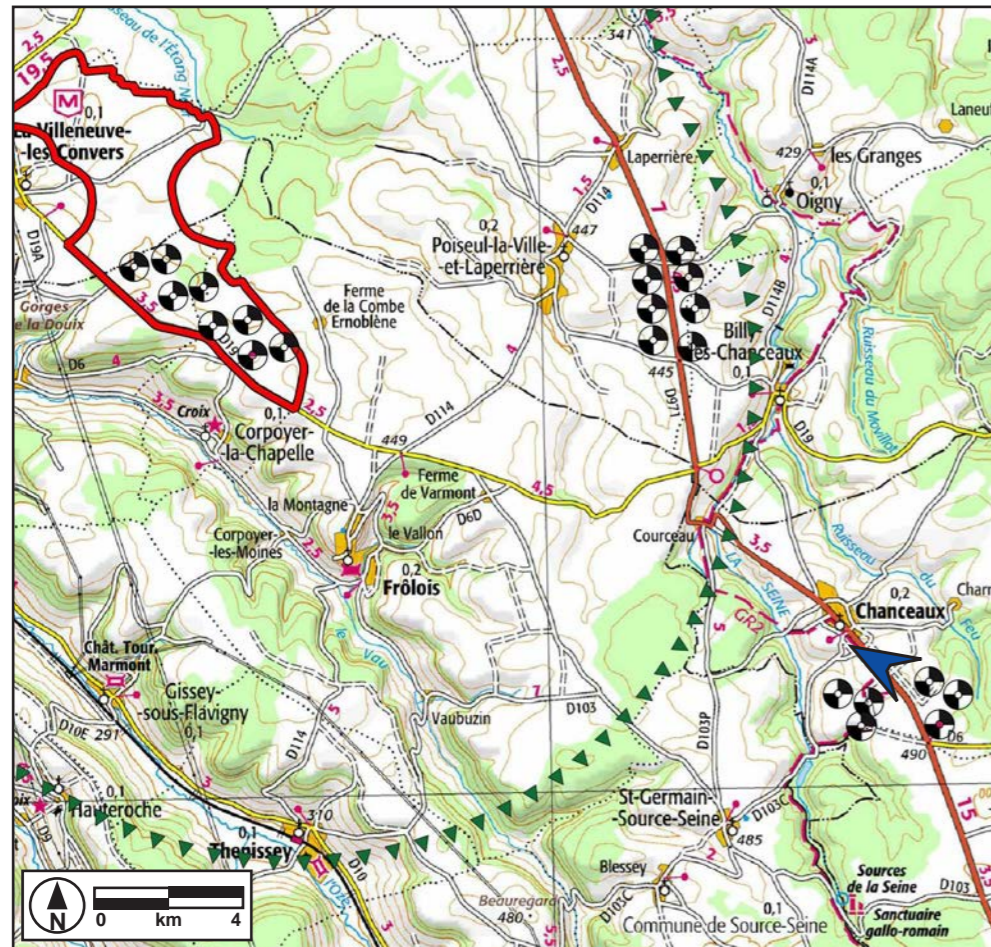
Cadrage vers le projet



Panoramique P107 - à l'arrivée sur Vénarey-les-Laumes - 12,8 km de l'éolienne la plus proche



- Depuis l'unité de paysage du Seuil de Bourgogne à Chanceaux sur la RD971, vers l'Est - 9,5 km de la première éolienne



Localisation du photomontage P030

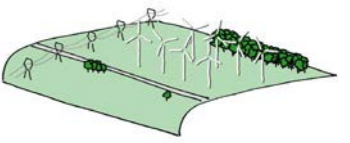
Les secteurs de plateaux localisés sur le Seuil de Bourgogne présentent des profils suffisamment plats pour assurer de longs dégagements vers les horizons, ce qui laisse apparaître les parcs en arrière des grandes zones boisées. Ceux-ci se distinguent assez nettement les uns des autres, les dispositions sont encore clairement lisibles surtout pour ceux qui ont adopté un dessin d'implantation régulier.



Cadrage vers le projet



Panoramique P030 - à l'arrivée sur Chanceaux - 9,5 km de l'éolienne la plus proche



- Depuis l'unité de paysage du Seuil de Bourgogne à Trouhaut, vers le Sud-Est - 20,4 km de la première éolienne

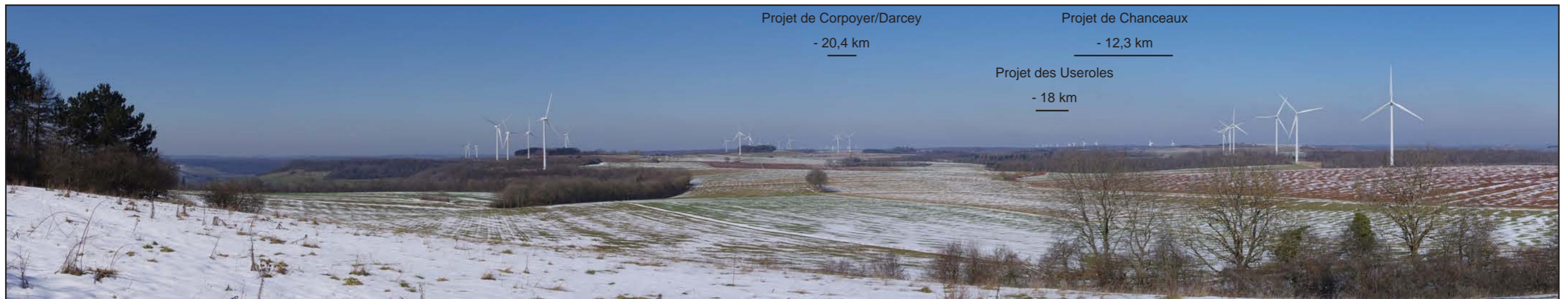


Localisation du photomontage P032

Le Mont Tasselot est le point culminant du Seuil de Bourgogne et de l'aire d'étude éloignée, depuis lequel il est possible d'embrasser un panorama englobant l'ensemble de l'unité paysagère et au-delà. Au premier plan apparaît le parc de Saint-Seine-l'Abbaye en service depuis quelques années maintenant. Ses implantations, nombreuses (25 machines), couvrent un large secteur de l'horizon, les autres projets sont localisés très en arrière. La distance est importante et on devine seulement la présence des éoliennes. Les dispositions ne sont pas perceptibles.



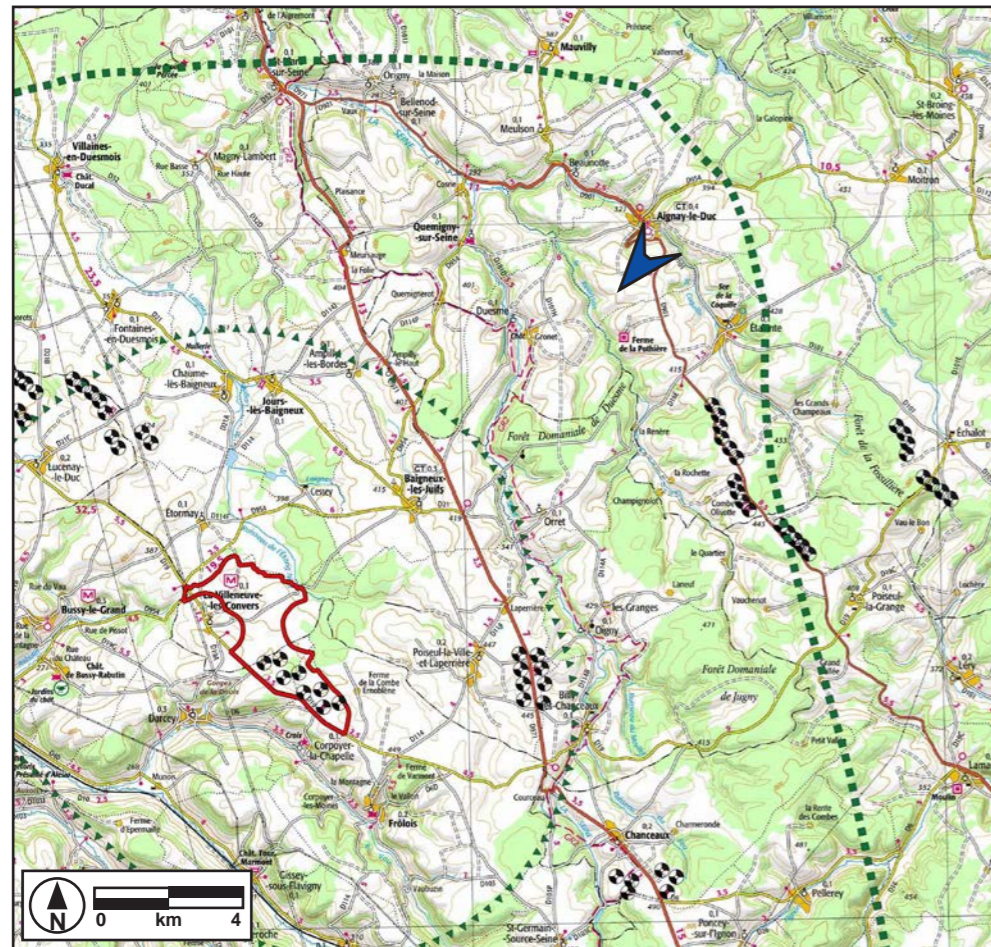
Cadrage vers le projet



Panoramique P032 - sur les hauteurs de Trouhaut - 20,4 km de l'éolienne la plus proche



- Depuis l'unité de paysage du Bassin séquanien à Etalante sur la RD901, vers le Nord-Est - 13,4 km de la première éolienne

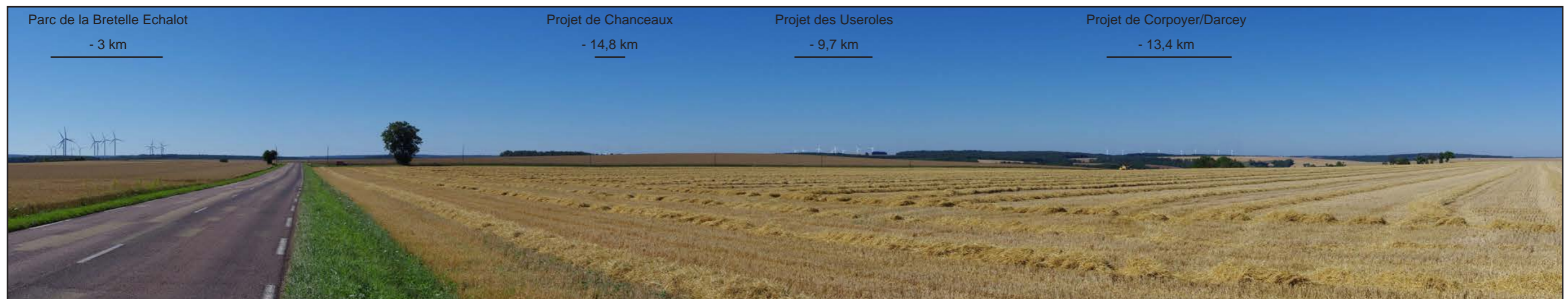


Localisation du photomontage P079

Depuis les plateaux du Bassin séquanien, on retrouve les mêmes ambiances que sur le Duesmois : des vues très dégagées sur des espaces cultivés, ponctuées çà et là de boisements parfois assez massifs. Cela permet de distinguer les différents projets les uns des autres, même si les mouvements de relief masquent parfois assez fortement certaines implantations. De plus la distance reste souvent trop importante pour distinguer le dessin des projets les plus éloignés.



Cadrage vers le projet

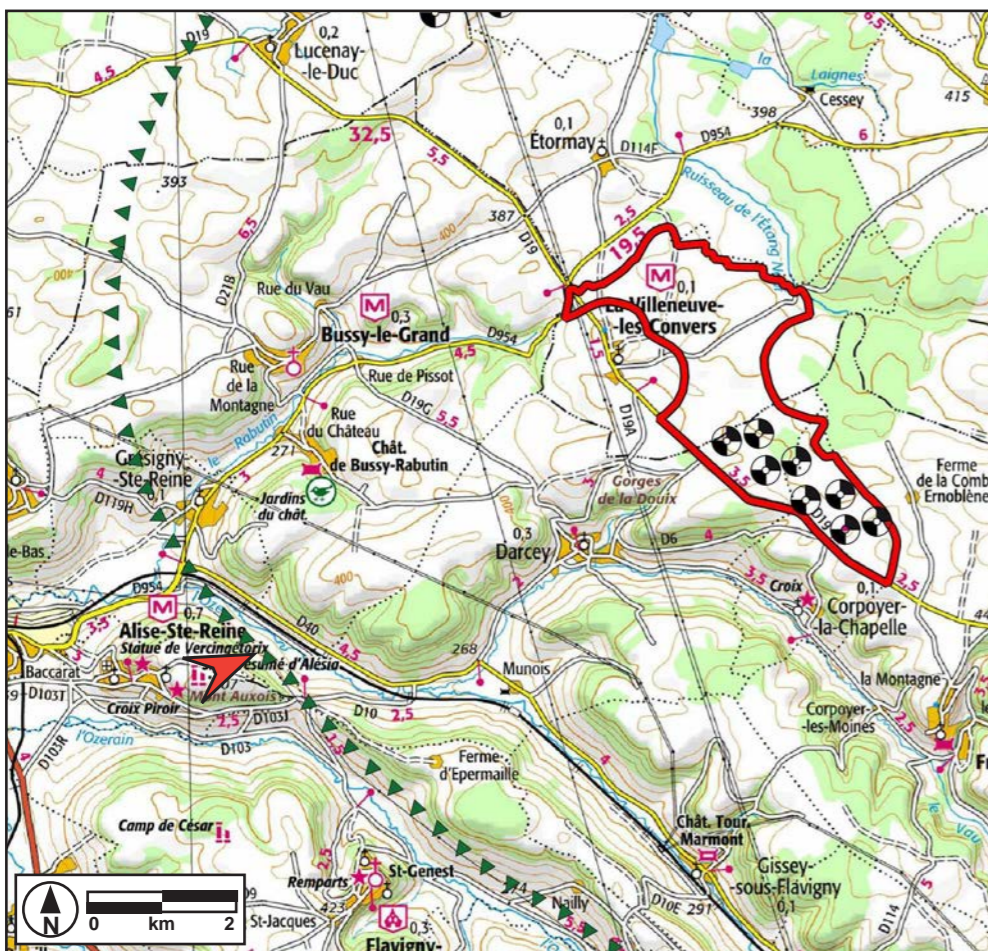


Panoramique P079 - sur les hauteurs d'Etalante, sur la RD901 - 13,4 km de l'éolienne la plus proche



2.3.4. Impact depuis les éléments protégés du patrimoine et les sites culturels

- Sur le site d'Alésia à Alise-Sainte-Reine sur le site de fouilles des vestiges gallo-romains, vers l'Ouest - 7,3 km de la première éolienne



Localisation du photomontage P012

Ce point de vue faisait partie des trois localisations retenues pour la sélection de l'option de projet finale. Plus grandes du fait de la distance, les éoliennes de Corpoyer/Darcey apparaissent devant celles des Useroles, localisées très en arrière sur le plateau. Du fait de la distance, il n'est pas sûr que celles-ci soient très perceptibles. La disposition des machines reste régulière et l'emprise du projet est bien distincte de celle des autres parcs voisins. Cependant, à cette distance, l'impact visuel de la taille des machines est très atténué. Les éoliennes sont visibles sur le plateau, mais elles ne dominent pas.

Ce montage fait l'objet d'une reproduction en double A3 présentée à la fin du document.



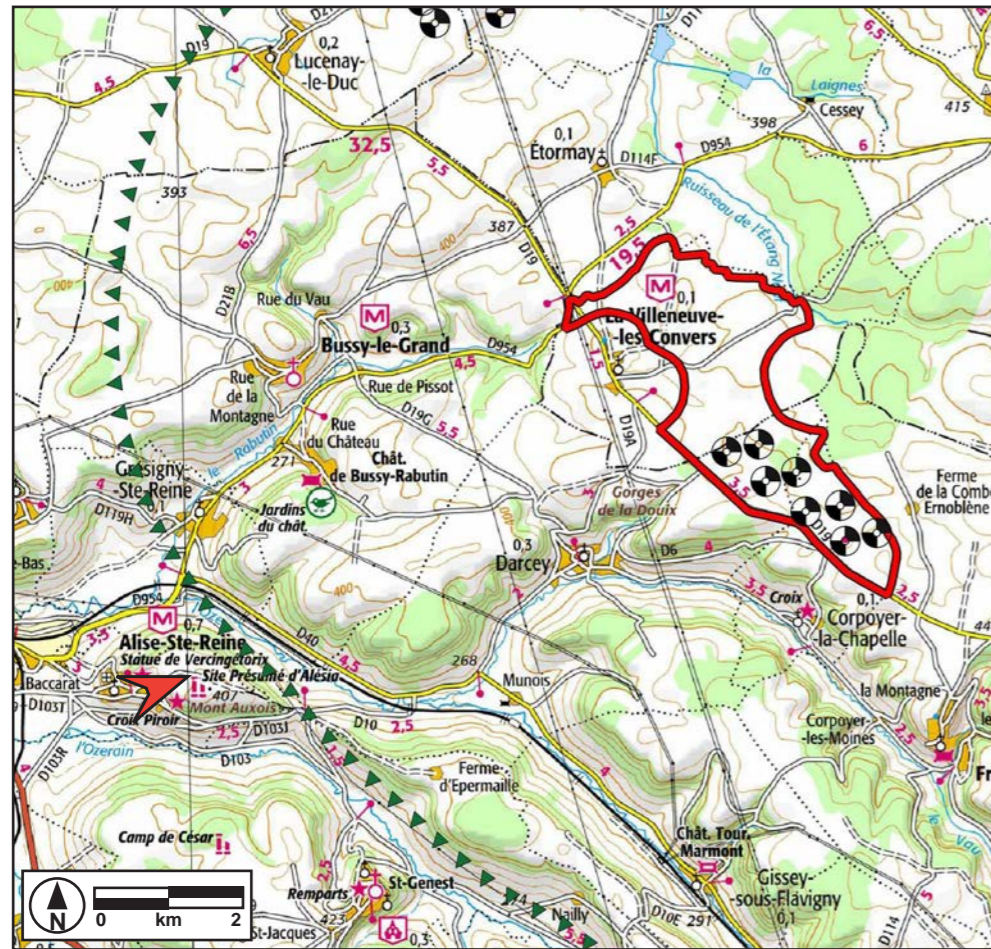
Cadrage vers le projet



Panoramique P012 - depuis le site de fouilles gallo-romaines du Mont Auxois - 7,3 km de l'éolienne la plus proche



- Sur le site d'Alésia à Alise-Sainte-Reine au pied de la statue de Vercingétorix, vers l'Ouest - P011 - 8,3 km de la première éolienne



Localisation du photomontage P011

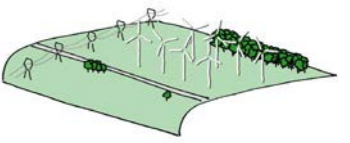
La statue de Vercingétorix se situe à l'extrémité Ouest de l'oppidum d'Alésia. Le site est un petit peu en contrebas par rapport à la partie sommitale du Mont Auxois. Ce ressaut de relief, ainsi que la présence de plantations en périphérie et l'existence de boisements qui remontent des versants jusque sur les rebords du plateau contribueront à masquer les éoliennes.



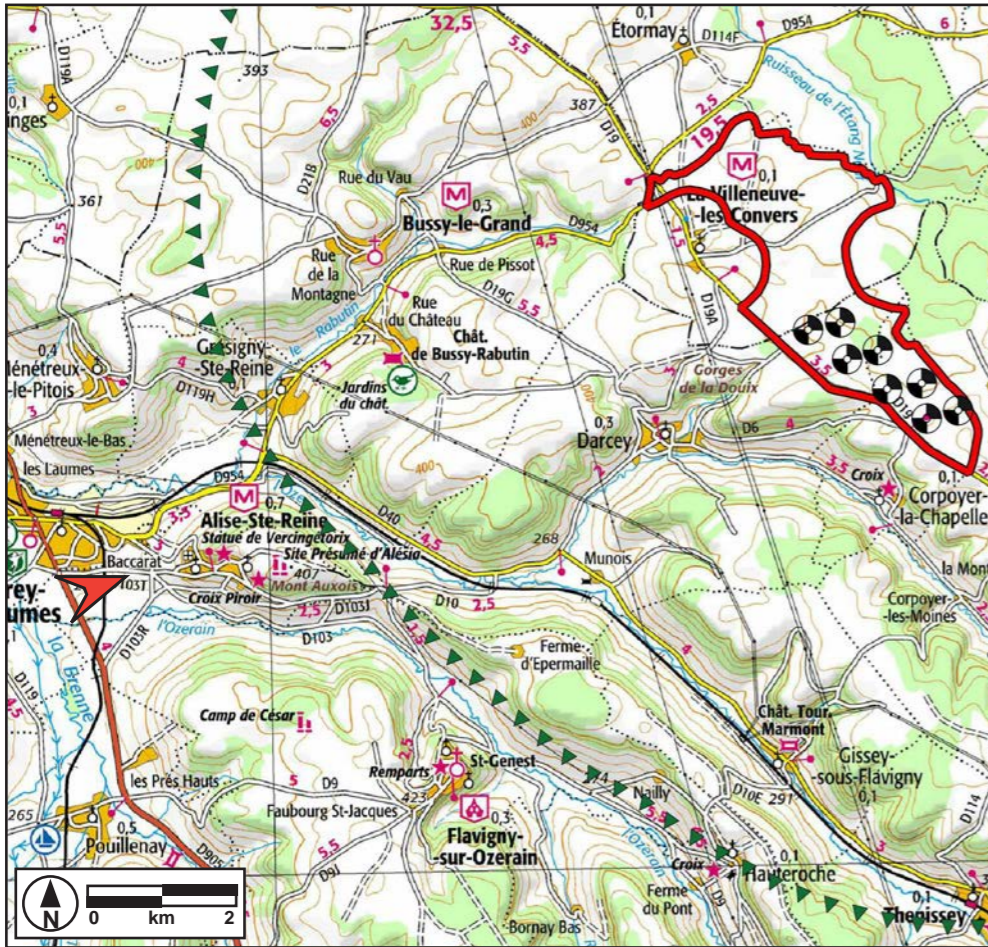
Cadrage vers le projet



Panoramique P011 - depuis la statue de Vercingétorix sur le Mont Auxois - 8,3 km de la plus proche éolienne



- Depuis le bâtiment du Muséoparc de Vénaray-les-Laumes, sur la terrasse supérieure, vers l'Ouest - 10 km de la première éolienne

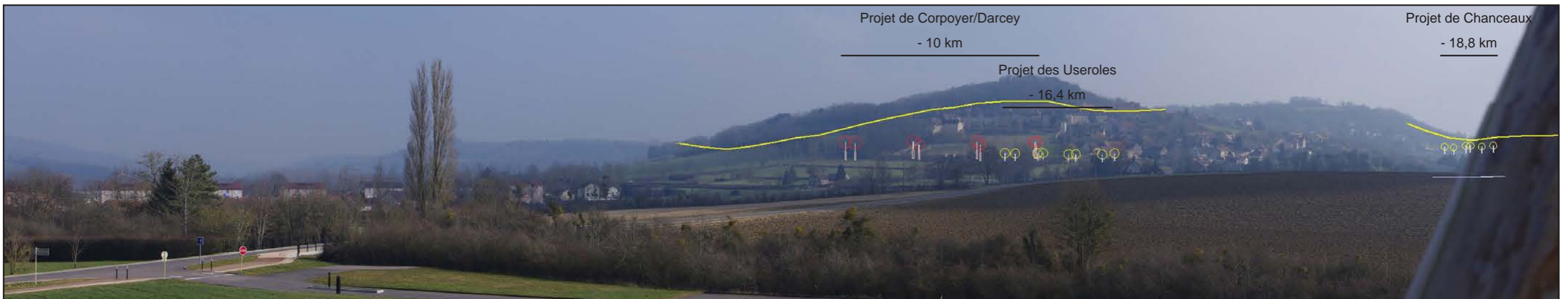


Localisation du photomontage P050

Le toit-terrasse du bâtiment du Muséoparc de Vénaray-les-Laumes présente un aménagement très intéressant qui permet de restituer par le biais de tables d'orientation le paysage et le contexte de la bataille d'Alésia tels qu'ils se présentaient en 52 avant JC. Une de ces tables s'ouvre vers le Mont Auxois en avant du site. L'oppidum, et certainement les versants des plateaux localisés en arrière masquent complètement le site et les éoliennes du projet.



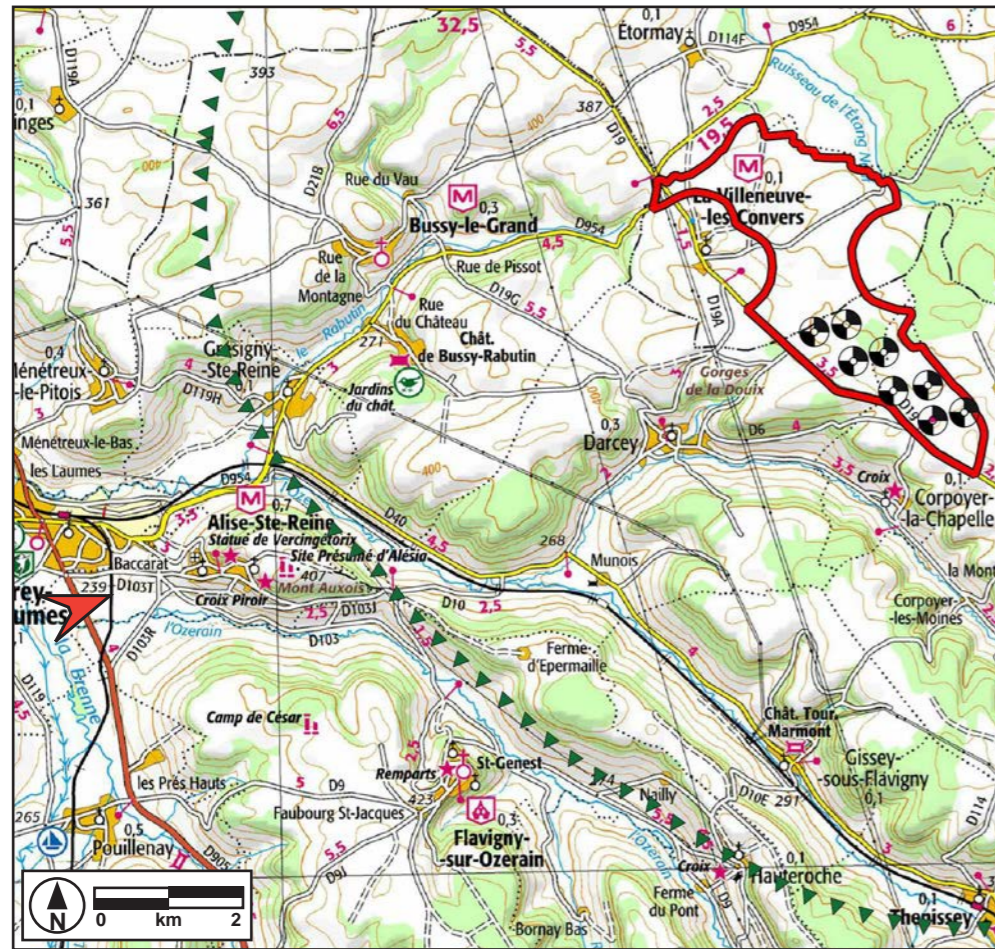
Cadrage vers le projet



Panoramique P050 - sur la terrasse du Muséoparc - 10 km de l'éolienne la plus proche



- Depuis le Muséoparc de Vénarey-les-Laumes, sur la RD905 vers l'Ouest - 10,3 km de la première éolienne

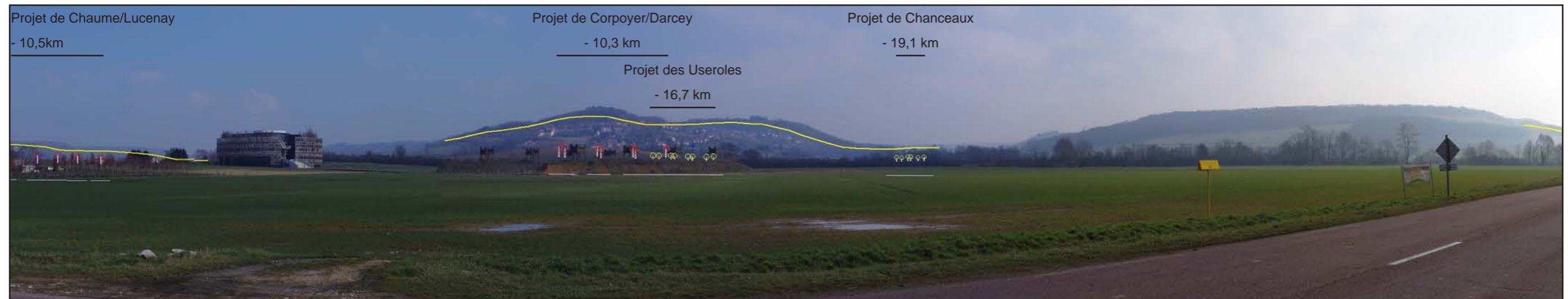


Localisation du photomontage P051

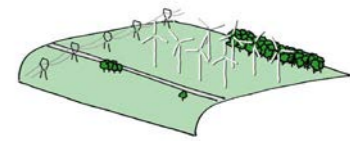
En arrière du Muséoparc, les perceptions vers le parc seront également masquées par les éléments de relief.



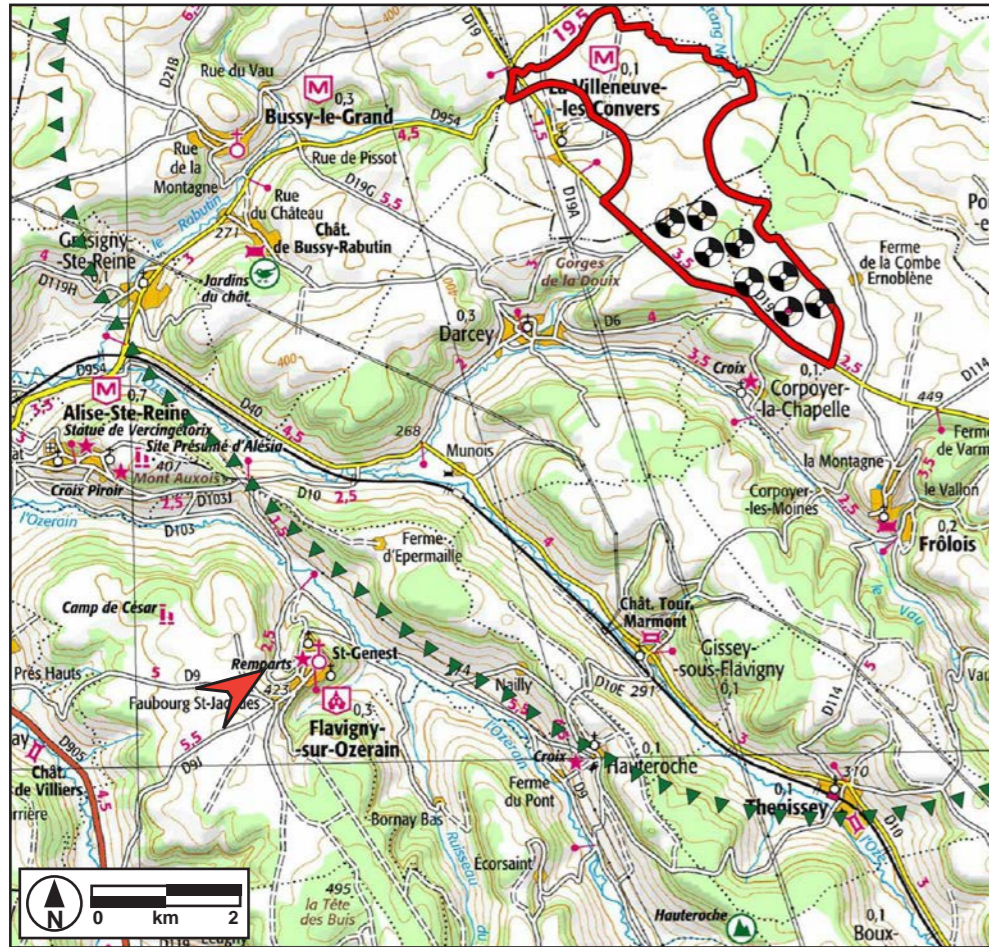
Cadrage vers le projet



Panoramique P051 - sur la RD905 en arrière du Muséoparc sur la RD905 - 10,3 km de l'éolienne la plus proche



- Depuis la Zppaup de Flavigny-sur-Ozerain sur la RD9, vers le Sud-Ouest - 8,3 km de la première éolienne



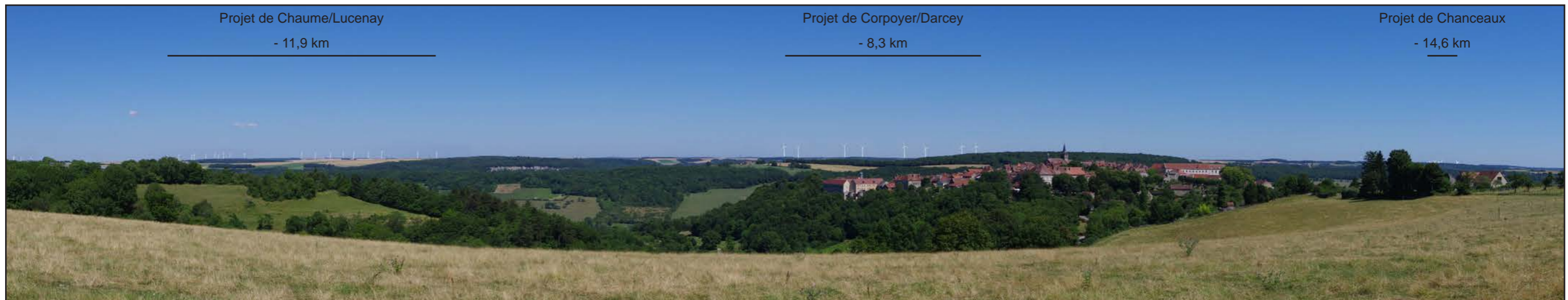
Localisation du photomontage P088

Le projet apparaît en décalé du village de Flavigny, sur le plateau du Duesmois, derrière les masses boisées recouvrant le plateau localisé de l'autre côté de la vallée de l'Ozerain. La disposition est très régulière, et seul le projet de Chaume/Lucenay est réellement visible dans le même temps (de celui de Chanceaux on ne percevra que les parties les plus hautes des pales). Les intervalles entre les deux implantations permettent de ne pas refermer les horizons avec les éoliennes.

Ce montage fait l'objet d'une reproduction en double A3 présentée à la fin du document.



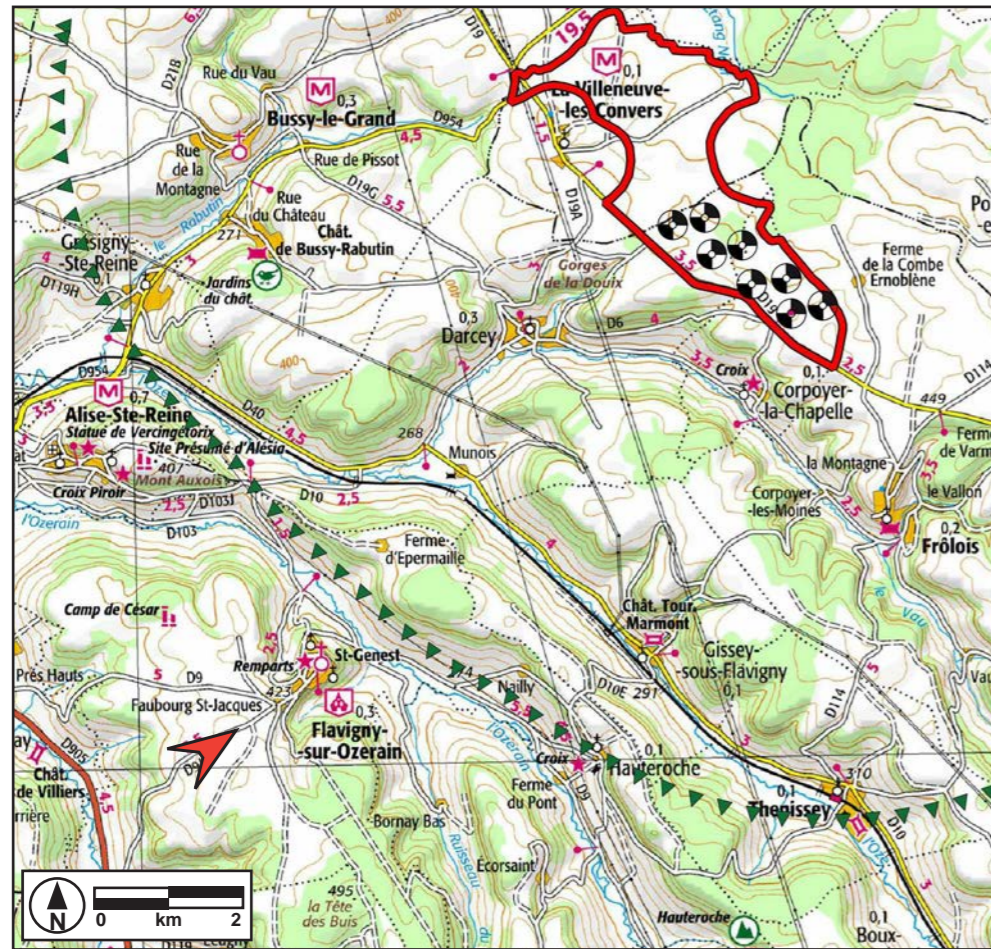
Cadrage vers le projet



Panoramique P088 - à l'arrivée sur Flavigny-sur-Ozerain depuis la RD09 - 8,3 km de l'éolienne la plus proche



- Depuis la Zppaup de Flavigny-sur-Ozerain sur la RD9j, vers le Sud-Ouest - 8,7 km de la première éolienne



Localisation du photomontage P089

Plus en arrière sur le plateau, la silhouette du bourg de Flavigny tend à s'effacer. La répartition des parcs reste similaire. Avec cette distance de retrait de la vallée de l'Ozerain, on se rapproche des ambiances du Duesmois.

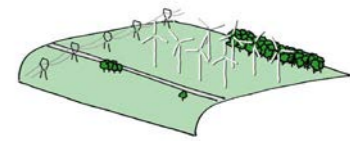
Ce montage fait l'objet d'une reproduction en double A3 présentée à la fin du document.



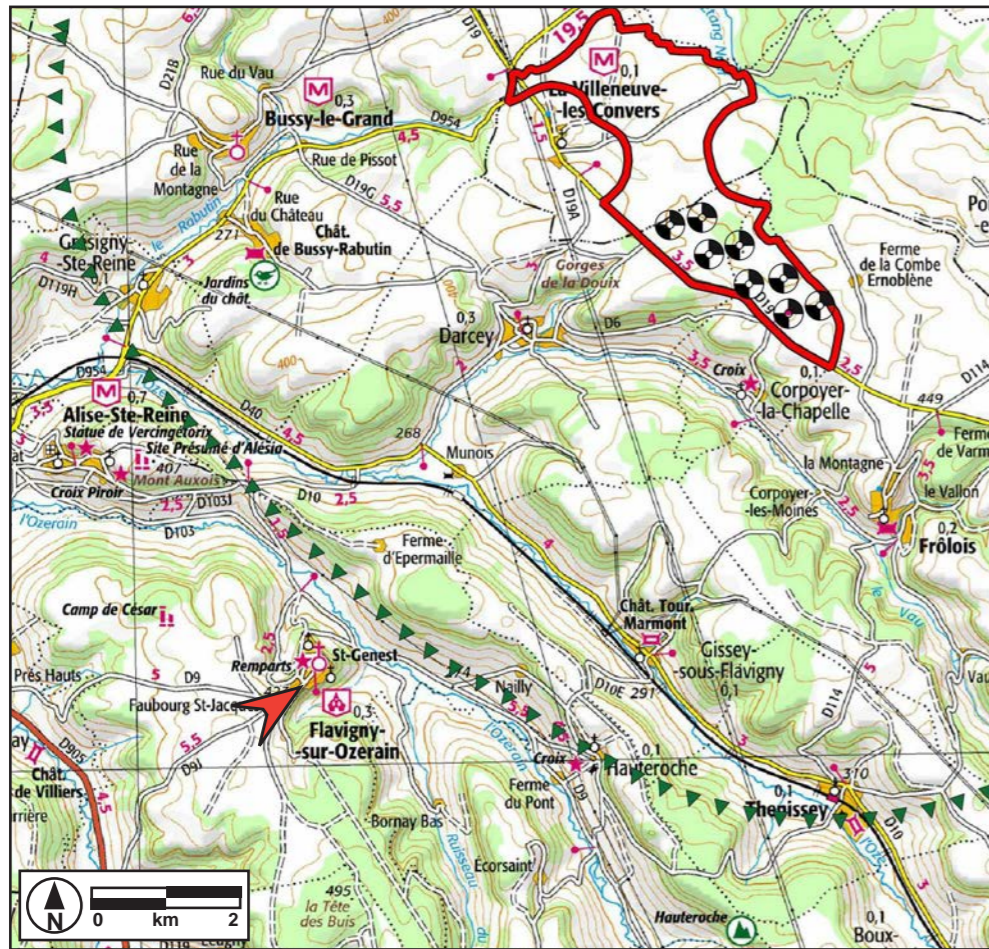
Cadrage vers le projet



Panoramique P089 - à l'arrivée sur Flavigny-sur-Ozerain depuis la RD09j - 8,7 km de l'éolienne la plus proche



- Depuis la Zppaup de Flavigny-sur-Ozerain au niveau du faubourg Saint-Jacques, vers le Sud-Ouest - 8,2 km de la première éolienne



Localisation du photomontage P108

A l'entrée de l'agglomération de Flavigny, les haies et les bâtiments commencent à constituer des écrans pour les perceptions vers l'extérieur. Des dents creuses ménagent encore des vues vers l'extérieur, mais la majorité des parcs se trouve masquée.

Ce montage fait l'objet d'une reproduction en double A3 présentée à la fin du document.



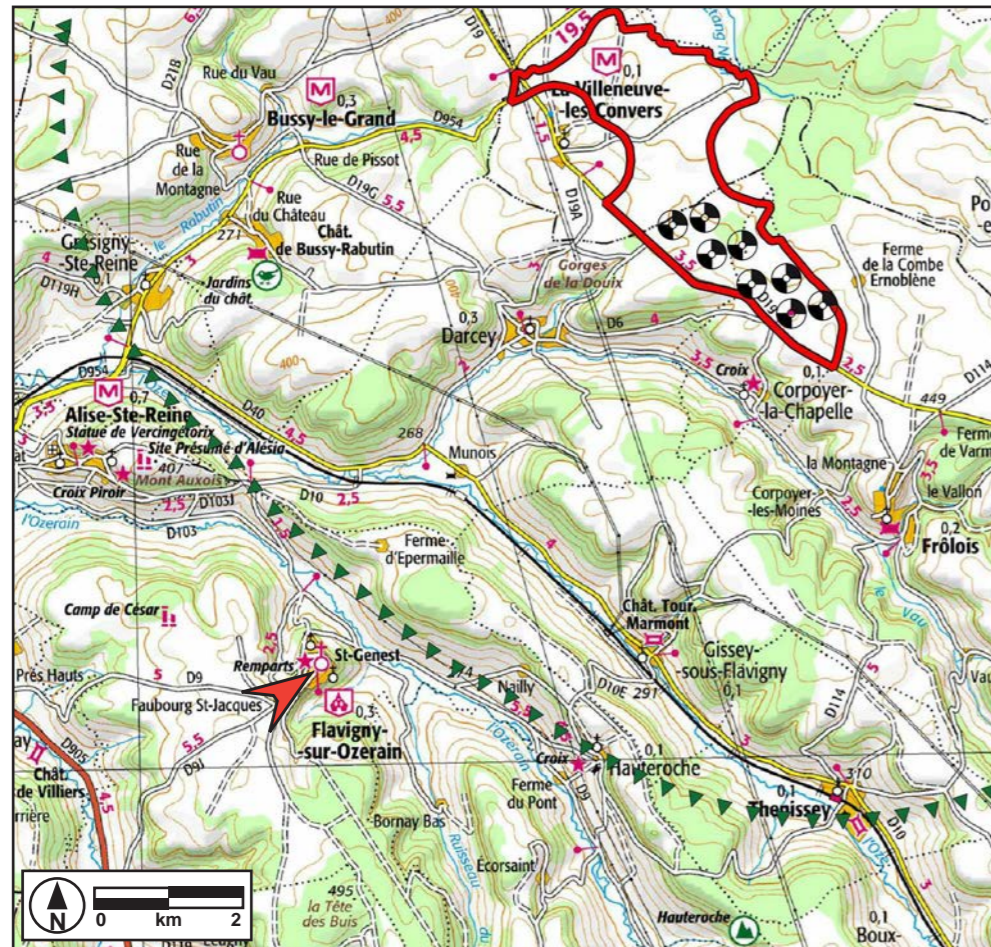
Cadrage vers le projet



Panoramique P108 - à l'arrivée sur Flavigny-sur-Ozerain au niveau du faubourg Saint-Jacques - 8,2 km de l'éolienne la plus proche



- Depuis la Zppaup de Flavigny-sur-Ozerain au niveau du faubourg Saint-Jacques, vers le Sud-Ouest - 8 km de la première éolienne



Localisation du photomontage P109

La progression vers le bourg voit se resserrer les écrans qui viennent constituer un véritable corridor visuel. Il devient impossible de percevoir les machines des différents parcs, qui sont déjà en grande partie masqués par les plateaux voisins.

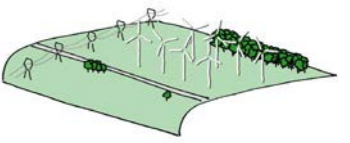
Ce montage fait l'objet d'une reproduction en double A3 présentée à la fin du document.



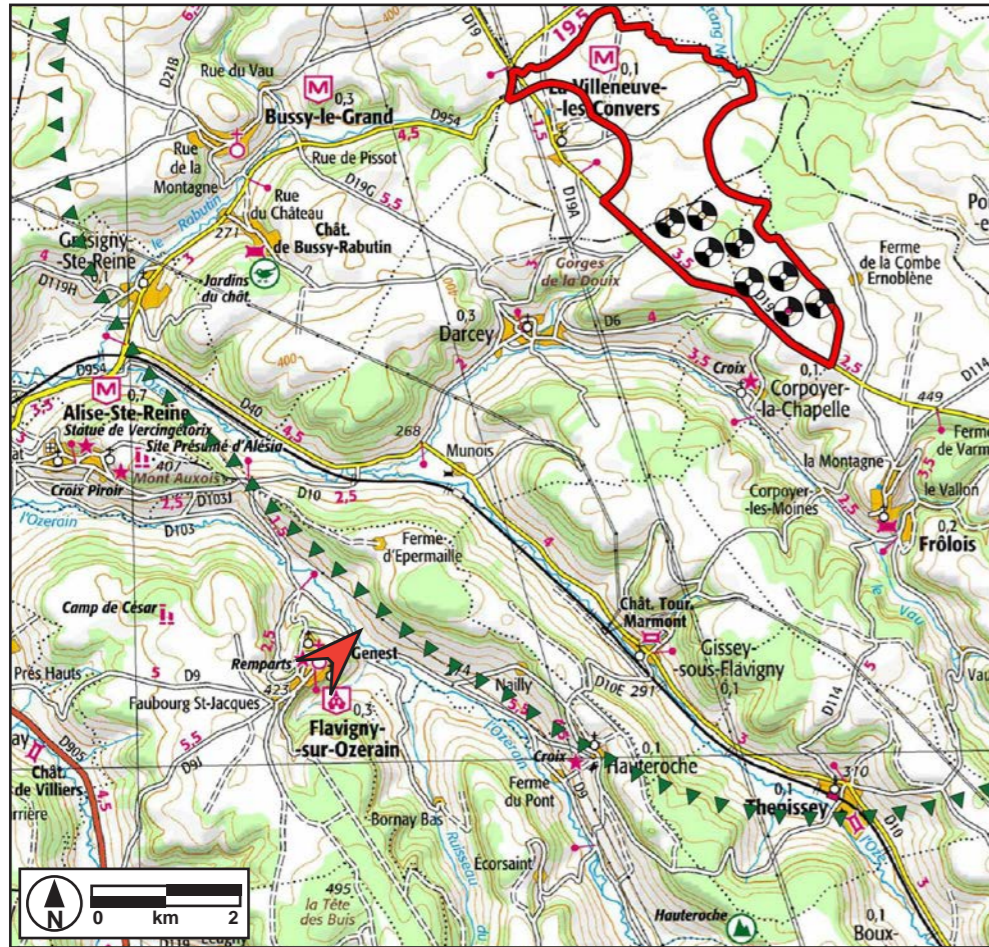
Cadrage vers le projet



Panoramique P109 - à l'arrivée sur Flavigny-sur-Ozerain au niveau du faubourg Saint-Jacques - 8 km de l'éolienne la plus proche



- Depuis la Zppaup de Flavigny-sur-Ozerain dans le bourg, depuis la rue du Puits Ergot, vers le Sud-Ouest - 7,4 km de la première éolienne



Localisation du photomontage P054

La structure médiévale du bâti ne permet pas les vues depuis l'intérieur du bourg. La rue du Puits Ergot qui reprend le tracé de l'ancien chemin de ronde est la seule depuis laquelle il serait possible de percevoir entièrement la vallée de l'Ozerain et les plateaux alentours. Le dénivelé limitera cependant fortement les vues vers le parc (les parties supérieures de 4 des machines seraient partiellement visibles), mais les boisements présents sur le glacis créeront de toute façon des écrans opaques vers l'extérieur, interdisant toute perception.

Ce montage fait l'objet d'une reproduction en double A3 présentée à la fin du document.



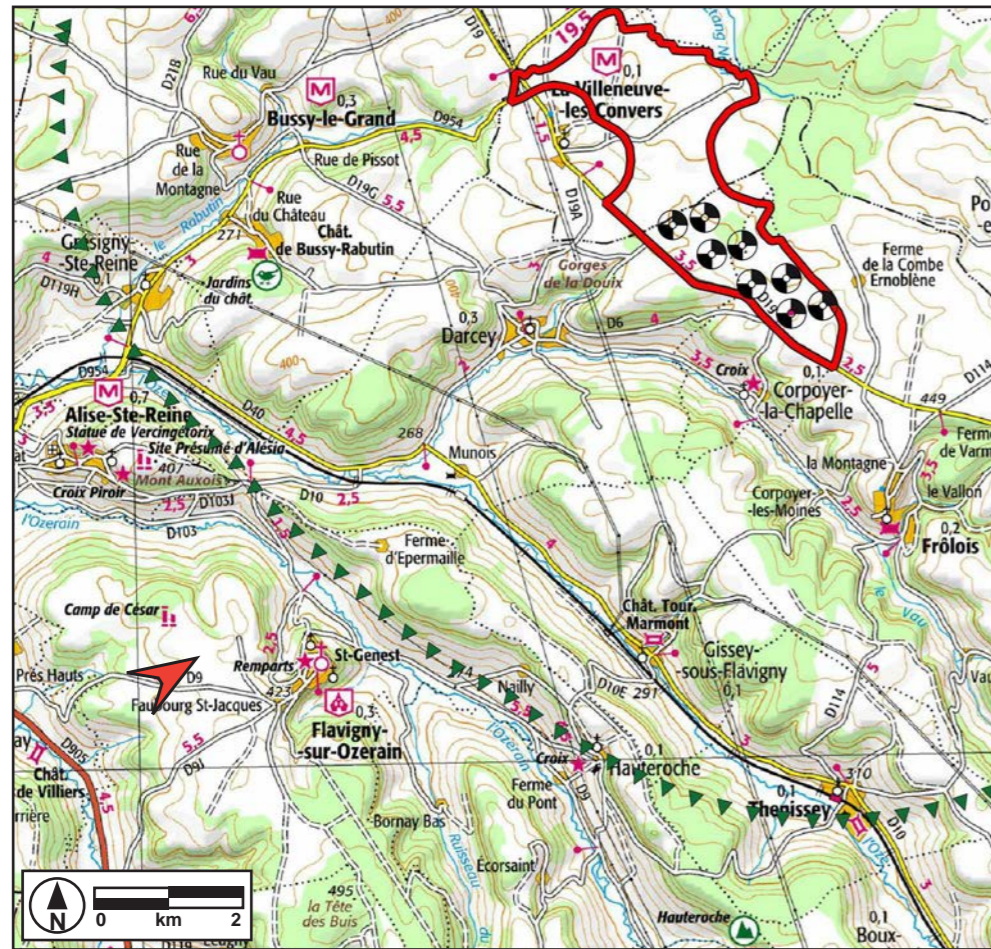
Cadrage vers le projet



Panoramique P054 - depuis l'intérieur du bourg de Flavigny-sur-Ozerain - 7,4 km de l'éolienne la plus proche



- Depuis la Zppaup de Flavigny-sur-Ozerain au Camp de César, vers le Sud-Ouest - 8,7 km de la première éolienne



Localisation du photomontage P052

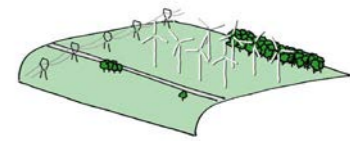
On retrouve en arrière du village sur le plateau des ambiances proches de celles du Duesmois. Les étendues cultivées offrent de grands dégagements, elles sont parcourues par endroit par des cordons de haies. La disposition très régulière du projet est encore clairement perceptible. La perception des autres projets, en grande partie masqués par le relief et les masses boisées des plateaux voisins, sera très atténuée par la distance.



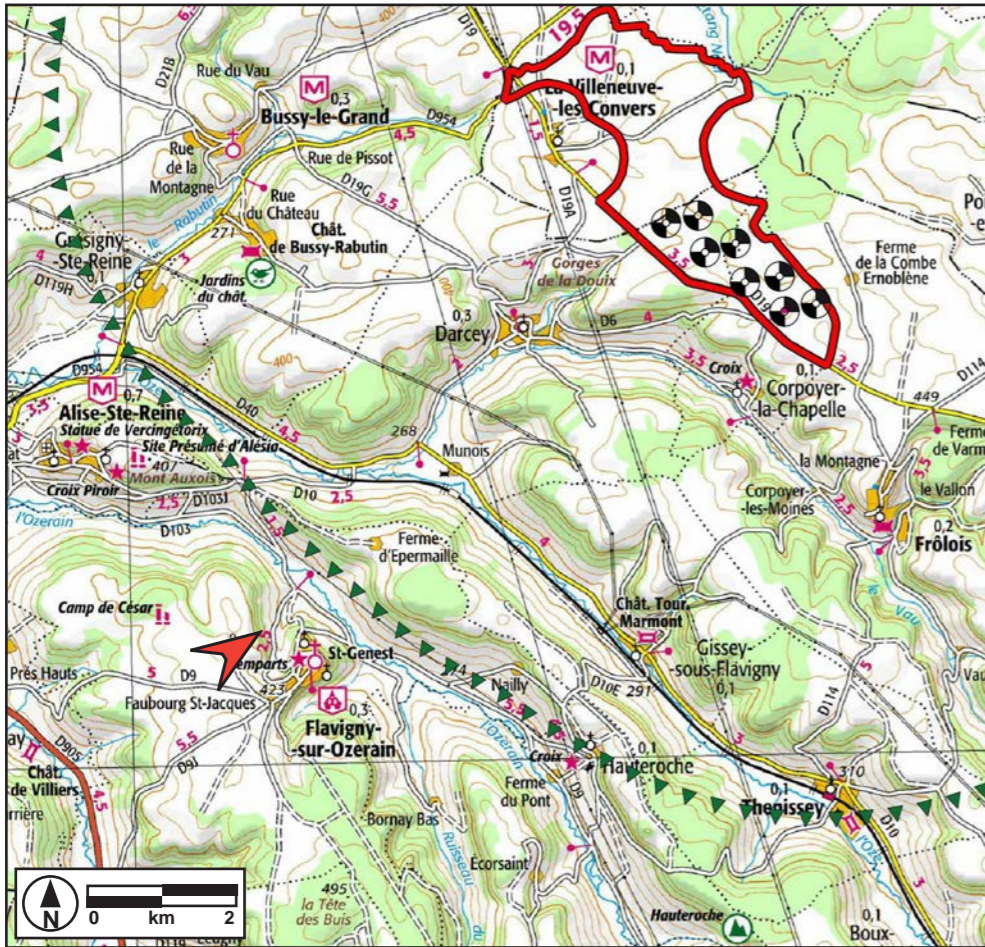
Cadrage vers le projet



Panoramique P052 - à Flavigny-sur-Ozerain sur le terrain du Camp de César - 8,7 km de l'éolienne la plus proche



- Depuis la Zppaup de Flavigny-sur-Ozerain au Camp de César, vers le Sud-Ouest - 8 km de la première éolienne



Localisation du photomontage P105

En se rapprochant du bord du plateau, la densité des écrans de bocage devient importante et limite fortement la perception des différents parcs.

Ce montage fait l'objet d'une reproduction en double A3 présentée à la fin du document.



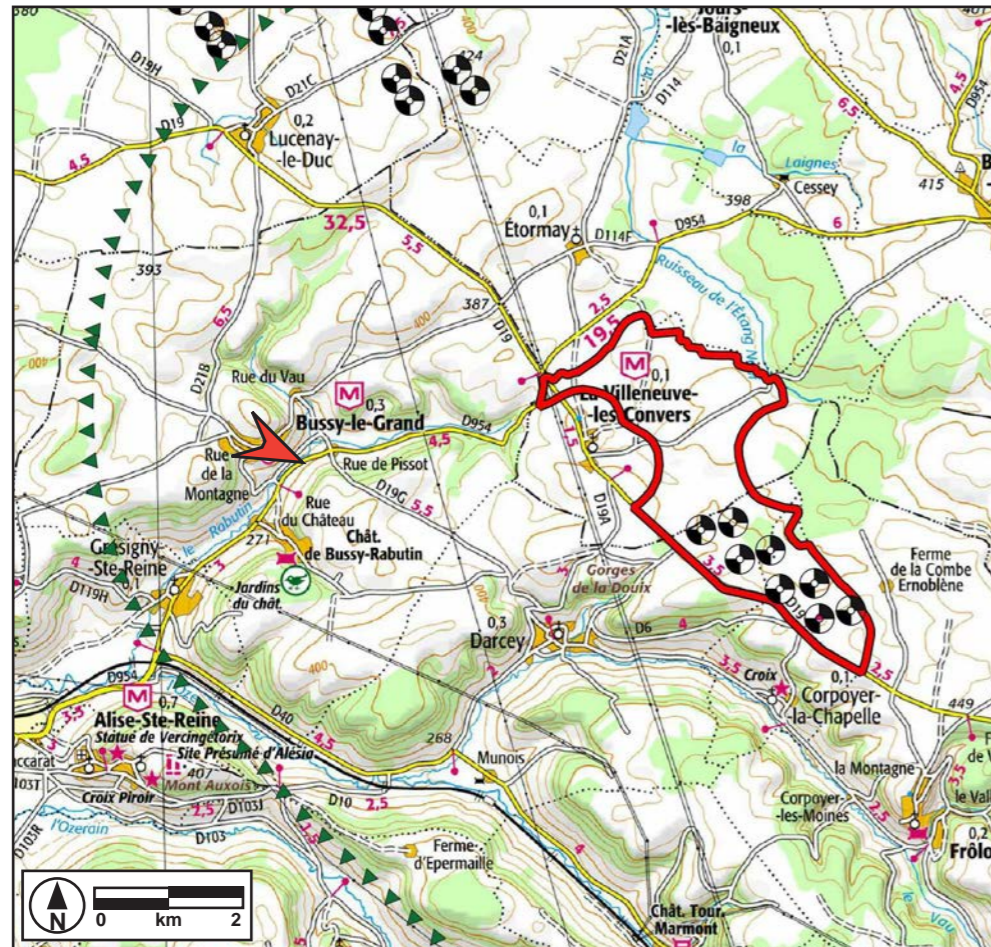
Cadrage vers le projet



Panoramique P105 - à Flavigny-sur-Ozerain sur le terrain du Camp de César - 8 km de l'éolienne la plus proche



- Depuis le cimetière de l'église de Bussy-le-Grand, vers l'Ouest - 5,9 km de la première éolienne



Localisation du photomontage P047

Le cimetière de l'église de Bussy-le-Grand est le point depuis lequel on mesure le mieux l'impact potentiel du parc sur le château de Bussy-Rabutin. Celui-ci est blotti au creux d'un vallon débouchant sur le versant opposé de la vallée du Rabutin.

Depuis ce point, seules les pales des quatre éoliennes les plus proches sont visibles, il est facile de considérer qu'il n'y aura aucune covisibilité sur le projet depuis le château ou son parc.

Ce montage fait l'objet d'une reproduction en double A3 présentée à la fin du document.



Cadrage vers le projet



Panoramique P047 - depuis le cimetière de l'église de Bussy-le-Grand, en avant du vallon où se situe le château de Bussy-Rabutin - 5,9 km de l'éolienne la plus proche



• **Rôle de la topographie dans les relations du projet avec le patrimoine culturel et les monuments historiques les plus importants**

Les sites de Flavigny-sur-Ozerain et d'Alésia se trouvent dans des configurations géographiques similaires par rapport au site de projet. Installés respectivement sur un rebord de plateau et la partie sommitale d'une butte, ils dominent les vallées encaissées adjacentes et bénéficient de beaux panoramas sur les paysages environnants. Dans les deux cas, les vues portent sur plusieurs kilomètres, au-dessus des massifs forestiers et des étendues cultivées des plateaux voisins et de leurs versants boisés. Le projet est donc parfaitement visible, comme les autres implantations environnantes. Ceci n'est cependant possible que depuis les positions les plus élevées, en milieu complètement ouvert. A Flavigny, dès que l'on se rapproche et que l'on pénètre dans le bourg, les éoliennes disparaissent. Il en est de même à Alésia lorsque l'on quitte le site gallo-romain.

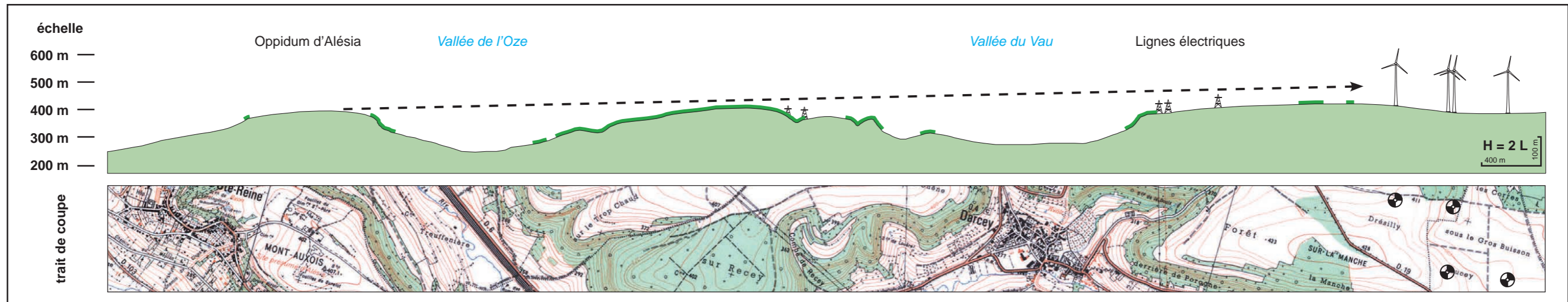
Cette visibilité n'est cependant pas problématique en soi dans la mesure où les éoliennes sont éloignées de plus de 5 km. Leur taille ne s'impose pas dans le paysage, comme le prouve la difficulté qui existe à estimer l'ampleur des dénivelés entre l'observateur et les éoliennes. Cela aurait été différent si le projet avait été localisé sur le plateau directement adjacent. La taille des machines aurait directement un rapport de proportion très important avec l'amplitude topographique de la vallée voisine.

On a vu par ailleurs sur les panoramiques que la répartition des parcs sur l'horizon ménage des intervalles suffisants pour ne pas saturer les horizons. Cependant, parce que ces parcs seront bien visibles, la disposition interne de chaque implantation revêt une grande importance. Pour le projet de Corpoyer/Darcey les lignes parallèles font apparaître les éoliennes en décalage, par paires, ce qui traduit une grande qualité de dessin. On aura également noté le passage aux premiers plans de lignes électriques haute-tension.

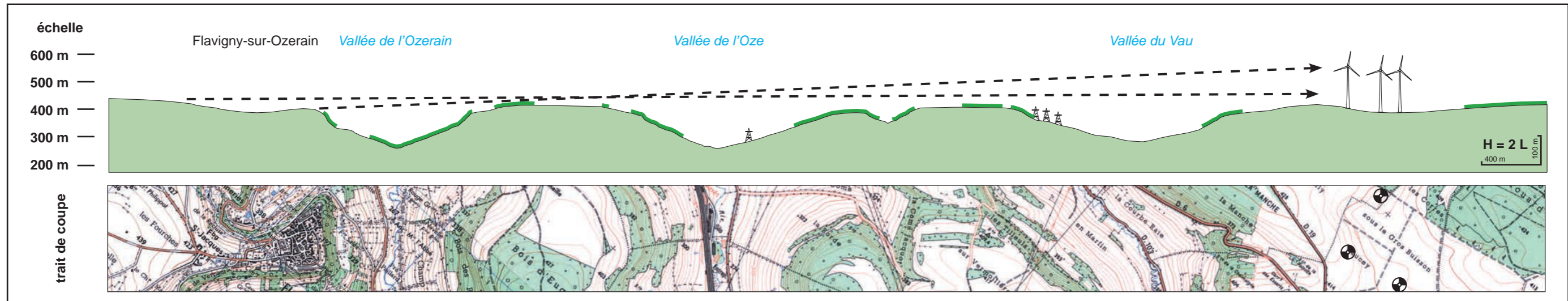
Comme le montre la coupe et le montage présenté auparavant, il n'y aura aucune perception à attendre depuis le château de Bussy-Rabutin.



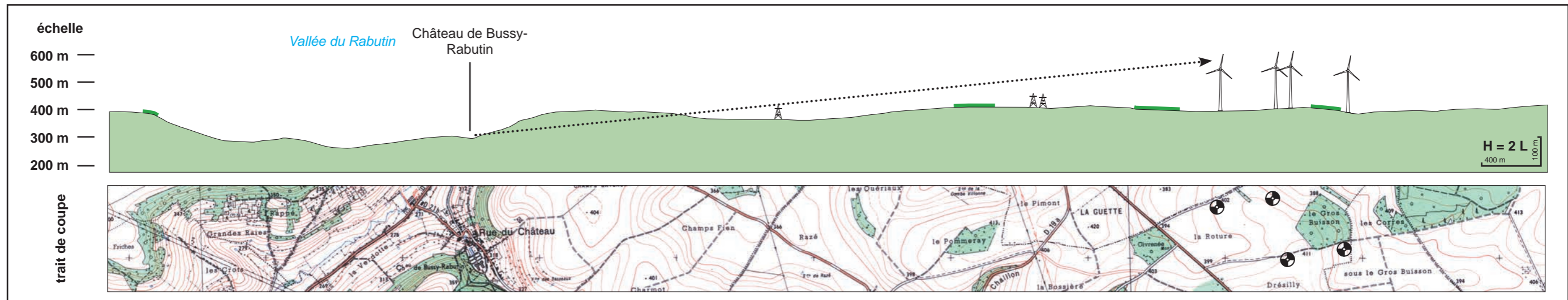
Localisation des coupes topographiques entre le projet et les éléments du patrimoine culturel et les monuments historiques importants



Coupe topographique entre le projet et l'oppidum d'Alésia



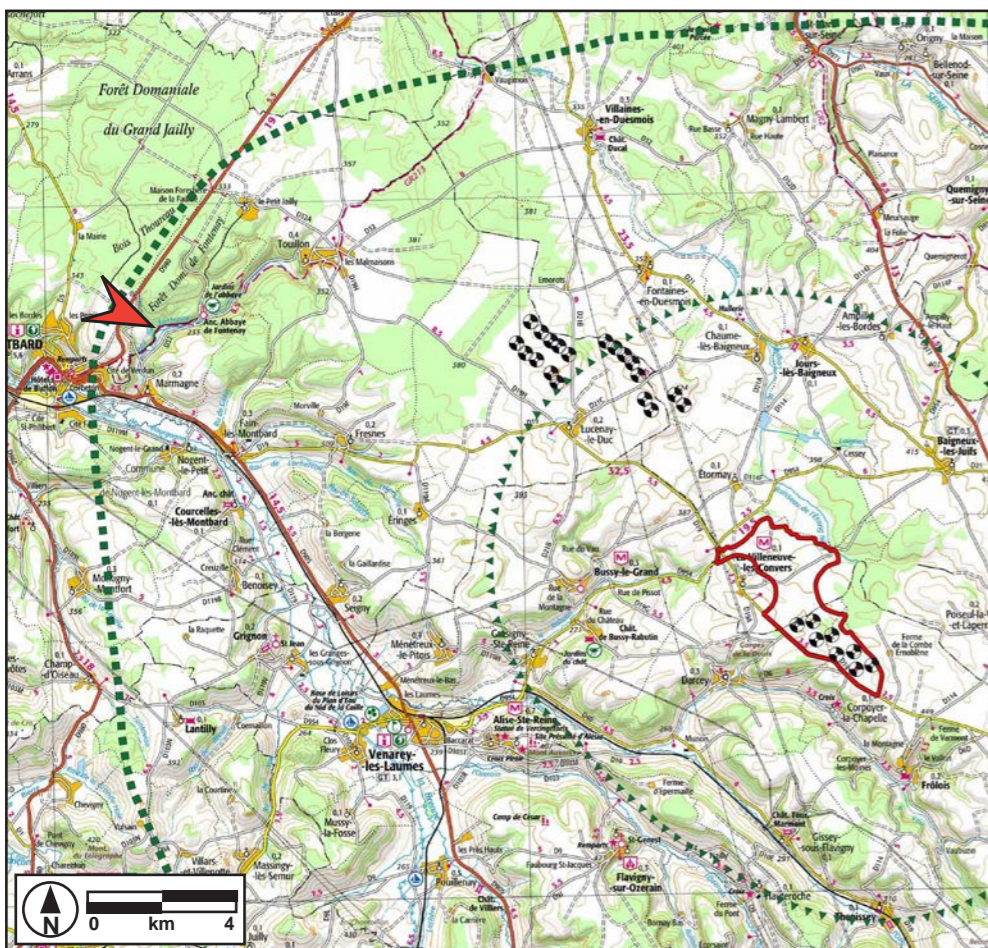
Coupe topographique entre le projet et le village de Flavigny-sur-Ozerain



Coupe topographique entre le projet et le château de Bussy-Rabutin



- Au-dessus du site Unesco de l'Abbaye de Fontenay à Marmagne sur la RD890 - 19,5 km de la première éolienne

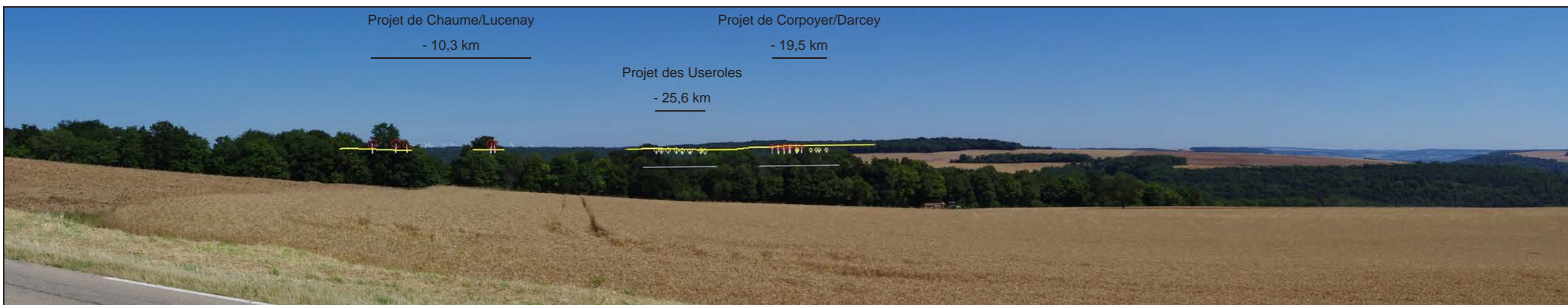


Localisation du photomontage P092

Au sortir de la Forêt Domaniale de Fontenay, la RD980 offre un beau panorama sur la vallée de la Brenne, ses vallées adjacentes et les plateaux qui les surplombent. L'abbaye se situe dans la première vallée, exactement en contrebas, derrière les lisières boisées du premier plan. Il est évident que si depuis ce point, les éoliennes du projet seront masquées par le relief et les boisements couvrant les plateaux, elles ne seront pas visibles depuis le fond de la vallée. Et même si ces écrans n'avaient pas existé, la distance très importante n'aurait pas permis de percevoir les machines à l'œil nu.



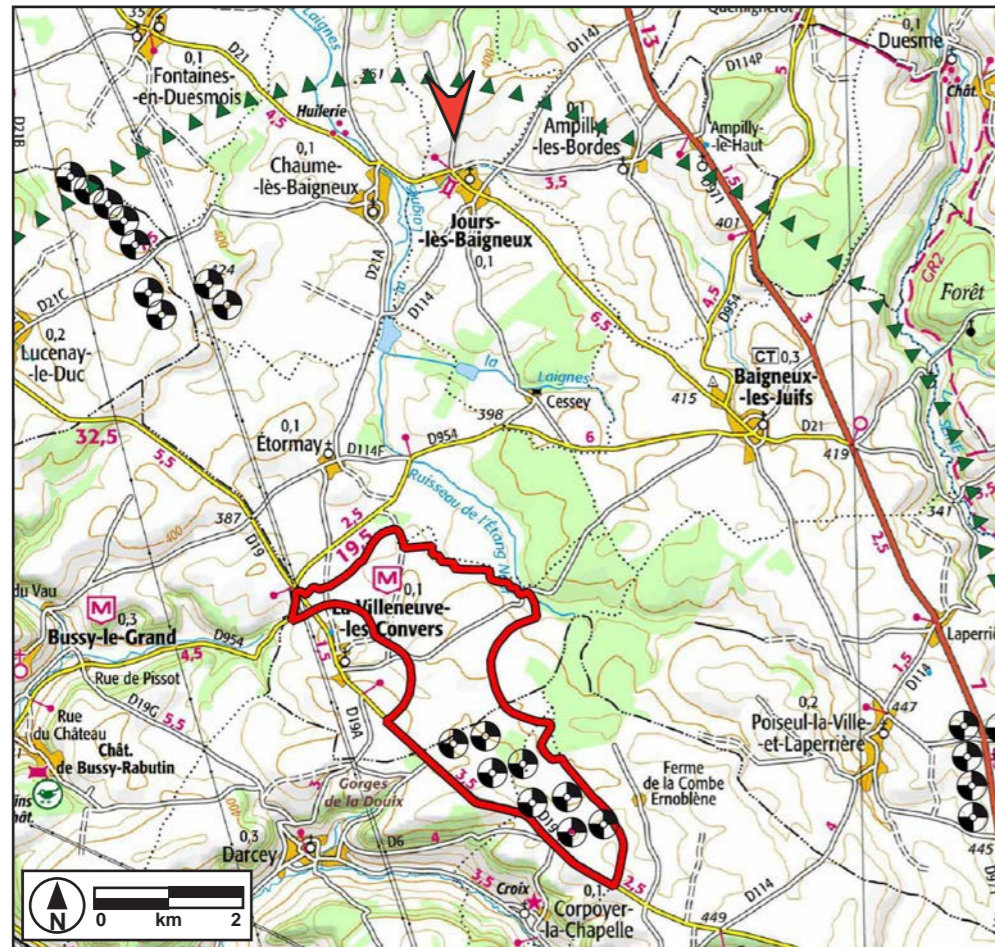
Cadrage vers le projet



Panoramique P092 - sur la RD890 au-dessus du site Unesco de l'Abbaye de Fontenay - 19,5 km de l'éolienne la plus proche



- Perception en covisibilité avec le château de Jour-lès-Baigneux, depuis la RD32d - 7,7 km de la première éolienne



Localisation du photomontage P140

A l'arrivée sur Jour-lès-Baigneux, la RD32d est le seul axe depuis lequel une covisibilité potentielle est possible entre le projet et le château, les autres voies suivent des directions latérales ou opposées où l'angle de perception n'est plus orienté vers le site. La structure particulière du paysage autour du village limite le phénomène puisque le bâti se trouve inséré dans une trame végétale assez dense au sein de laquelle n'émergent que les toitures. La distinction entre les différents bâtiments n'est pas aisée. Exemple illustrant parfaitement cette situation, le clocher de l'église ne parvient pas à se détacher de cet ensemble mêlant habitations, bâtiments agricoles anciens et récents. Le château n'apparaît pas plus distinctement. Par ailleurs si les éoliennes se détachent en arrière-plan sur le plateau, la distance est suffisante pour ne pas créer d'effet de surplomb sur le village et pour les confiner à un secteur restreint, limitant l'emprise qu'elles occupent sur l'horizon.

L'impact des perceptions du projet avec le château de Jour-lès-Baigneux est très limité, voire nul.

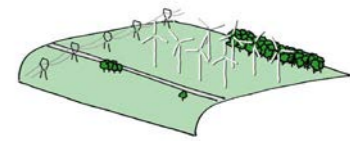
Ce montage fait l'objet d'une reproduction en double A3 présentée à la fin du document.



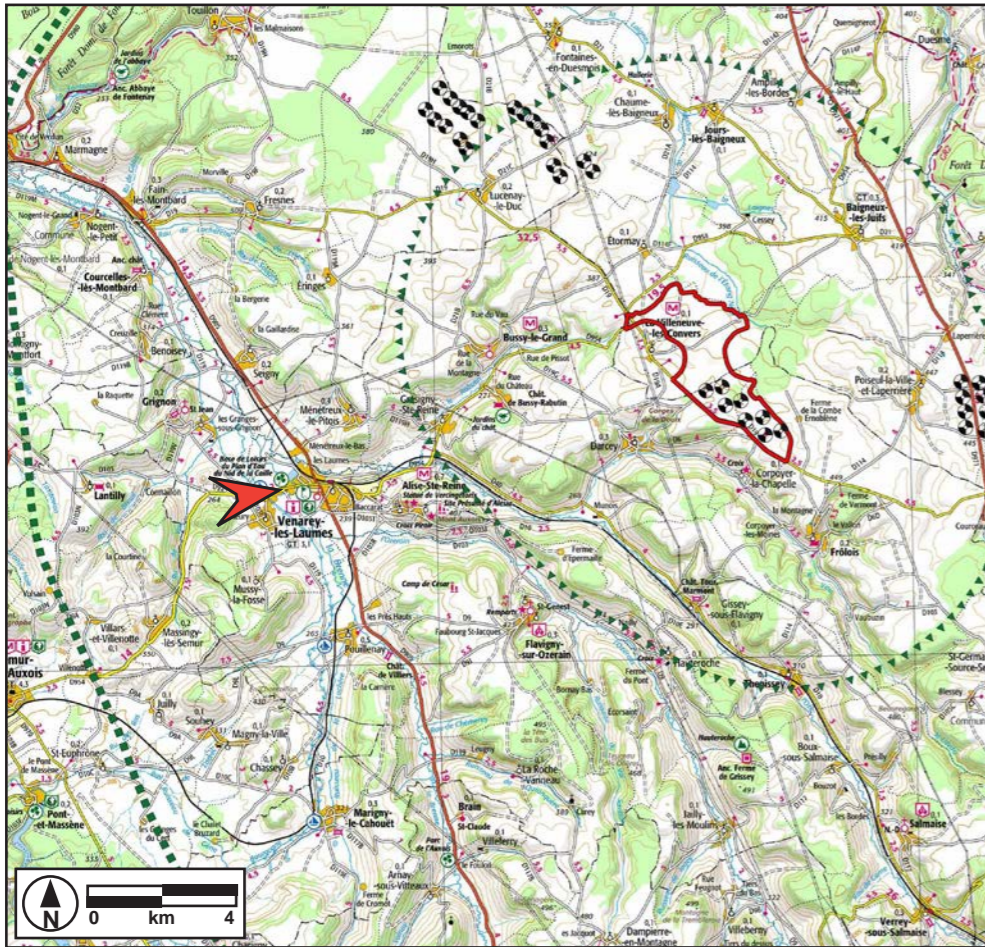
Cadrage vers le projet



Panoramique P140 - Covisibilité avec le château de Jour-lès-Baigneux - 7,7 km de l'éolienne la plus proche



- Depuis le Canal de Bourgogne à Vénarey-les-Laumes, vers l'Ouest - 11,9 km de la première éolienne



Localisation du photomontage P001

Le projet est masqué par les versants des vallées de l'Oze et du Rabutin que l'on devine déboucher sur la Plaine des Laumes, en arrière des habitations du premier plan. Seules les parties les plus élevées des pales des éoliennes les plus proches seront visibles. A cette distance, il sera difficile de les percevoir. On notera la présence d'installations solaires sur le toit d'une des habitations mitoyenne au canal.



Cadrage vers le projet

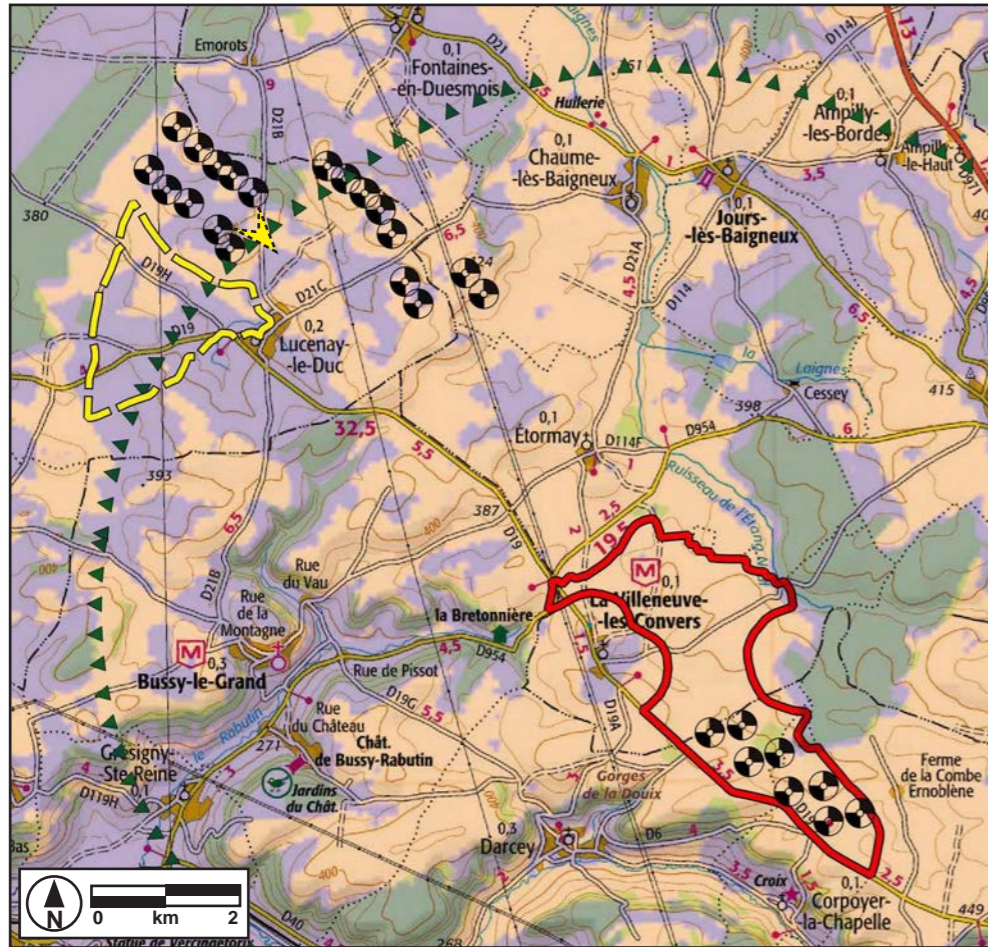


Panoramique P001 - depuis la gare d'eau de Vénarey-les-Laumes - 11,9 km de l'éolienne la plus proche



2.3.5. Perception depuis les sentiers de randonnée

- A proximité du circuit de la Brenne à Lucenay-le-Duc - 8,8 km de la première éolienne



Localisation du photomontage P097

Alors que le plateau agricole renvoie une impression d'ouverture, les mouvements de terrain sur le Duesmois sont suffisamment amples pour masquer les éoliennes, cela même à quelques kilomètres. C'est le cas depuis ce point de vue, à proximité du projet de Chaume/Lucenay, où le parc disparaît quasiment derrière un ressaut du terrain.

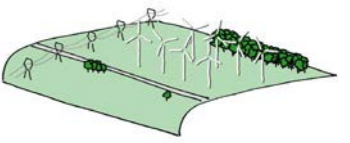
Ce montage fait l'objet d'une reproduction en double A3 présentée à la fin du document.



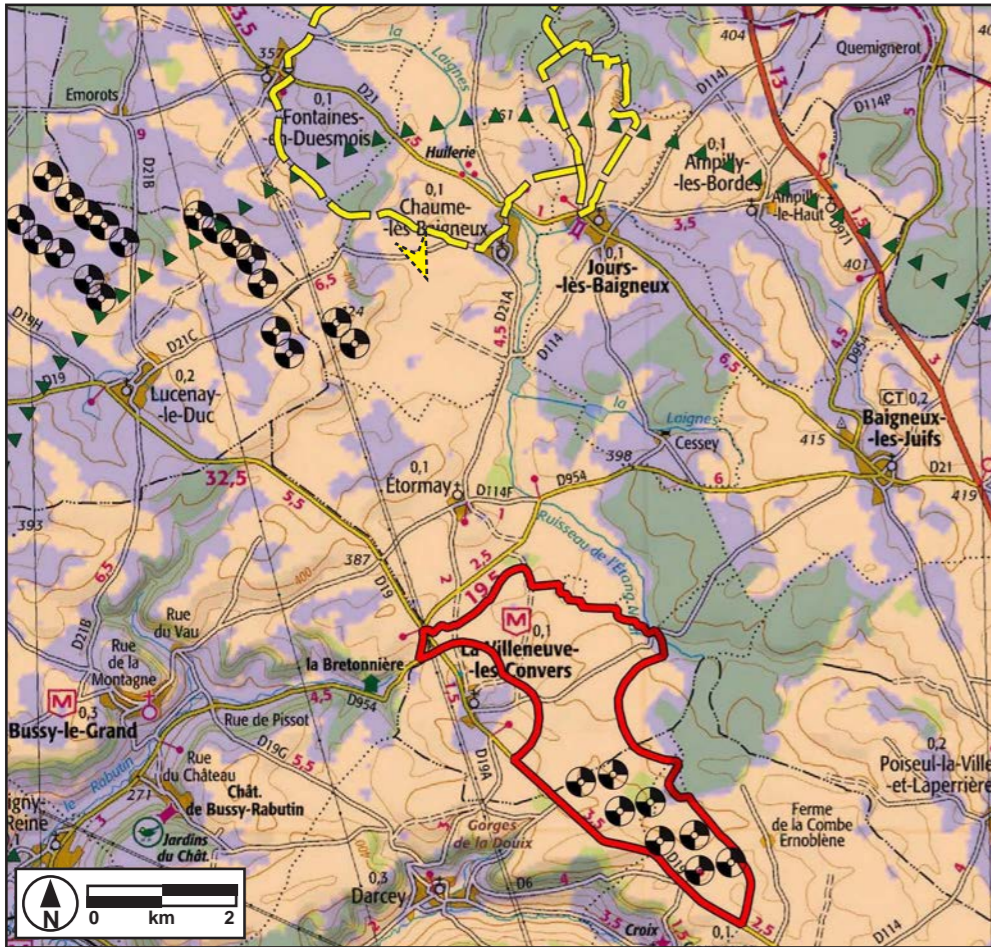
Cadrage vers le projet



Panoramique P097 - à Lucenay-le-Duc sur la RD21b - 8,8 km de l'éolienne la plus proche



- A proximité du circuit du Sud Duesmois, à Chaume-lès-Baigneux - 7,3 km de la première éolienne



Localisation du photomontage P073

En continuant de parcourir les étendues cultivées du plateau, les éoliennes constituent un ensemble très cohérent. La régularité de l'implantation est clairement perçue. On se situe ici à proximité du projet de Chaume/Lucenay dont une machine apparaît à droite du panoramique. On note également le passage sur l'horizon d'une ligne électrique Très Haute Tension (THT).

Ce montage fait l'objet d'une reproduction en double A3 présentée à la fin du document.



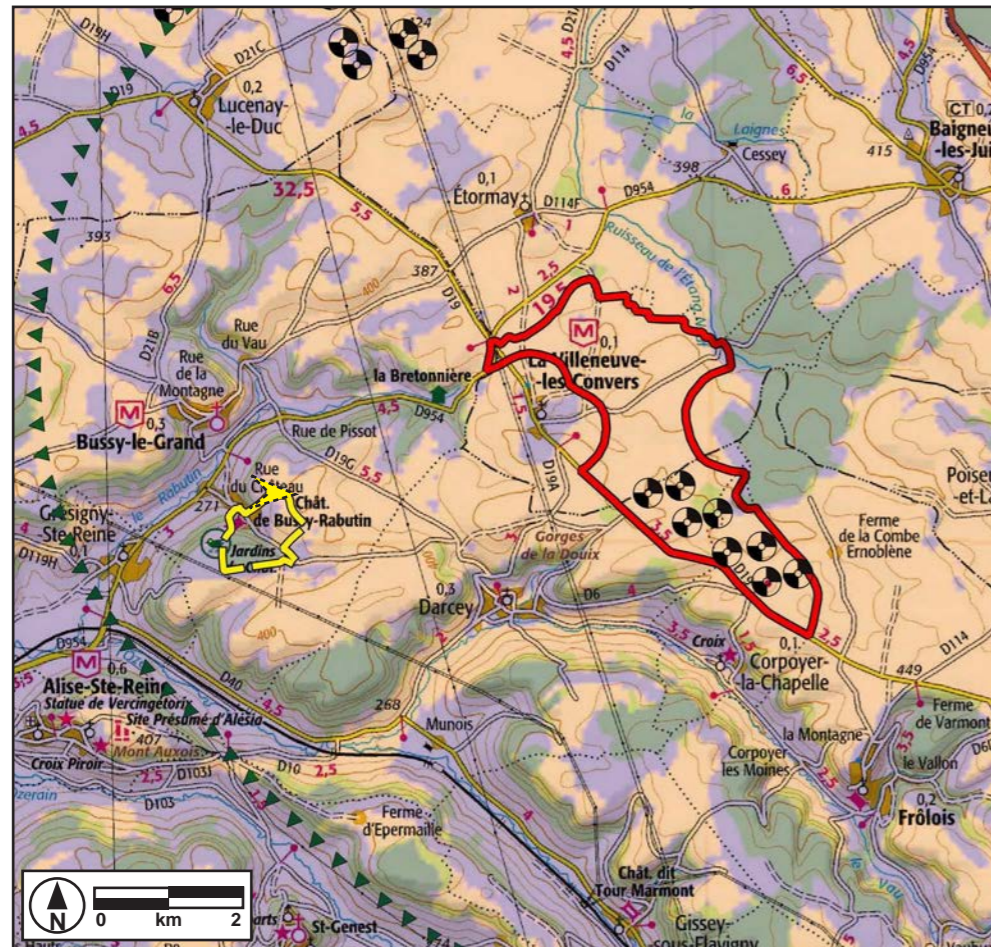
Cadrage vers le projet



Panoramique P073 - à Chaume-lès-Baigneux sur la RD21c - 7,3 km de l'éolienne la plus proche



- Depuis le circuit de la balade du Comte de Rabutin - 4,8 km de la première éolienne



Localisation du photomontage P110

Cet itinéraire forme une boucle de quelques kilomètres autour du parc du château de Bussy-Rabutin. Il passe de la vallée boisée aux étendues cultivées des plateaux environnants. Le point de vue a été sélectionné comme celui étant le plus élevé sur l'ensemble du parcours. Seules les parties de pales les plus élevées seront visibles, quand elles passeront à la verticale. Le cliché a été pris début décembre, lorsque les cultures auront monté, on peut raisonnablement considérer que la perception sera marginale à nulle.

Ce montage fait l'objet d'une reproduction en double A3 présentée à la fin du document.



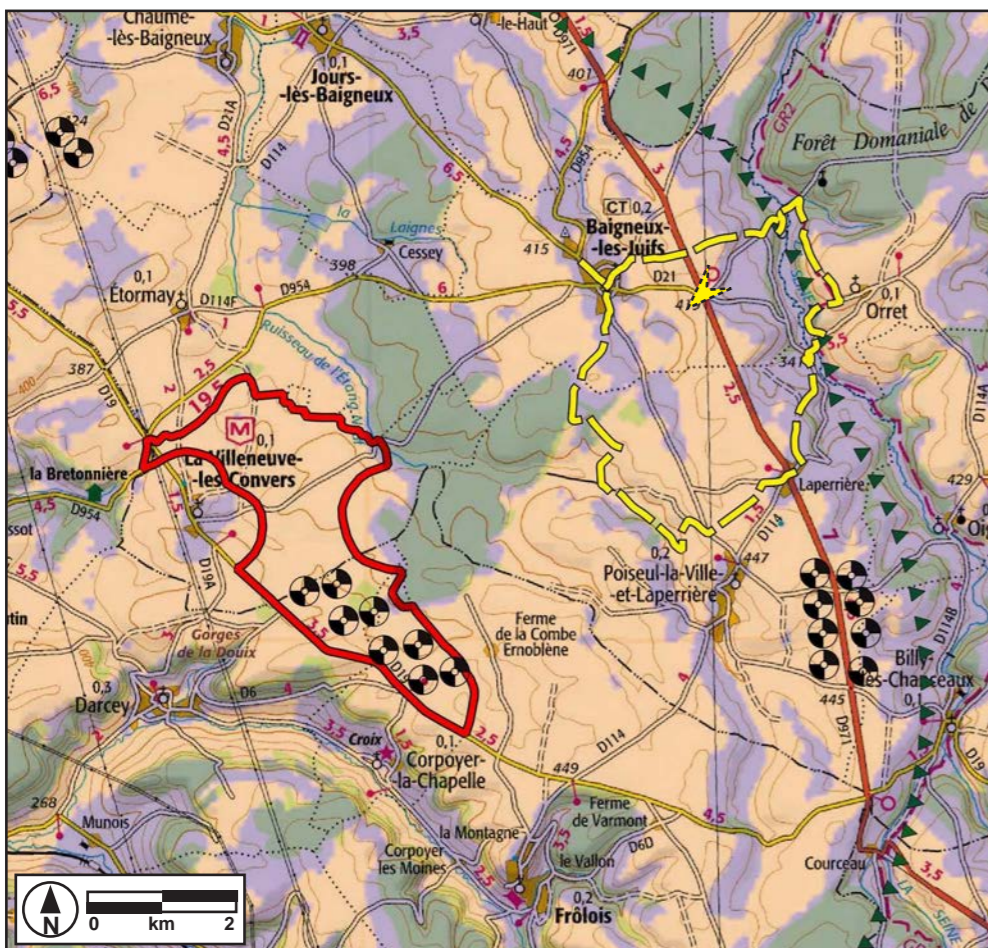
Cadrage vers le projet



Panoramique P110 - depuis le circuit de la Balade du Comte de Rabutin - 4,8 km de l'éolienne la plus proche



- A proximité du circuit du Val de Seine, à Baigneux-les-Juifs - 5,9 km de la première éolienne



Localisation du photomontage P021

Les mouvements de relief sur le plateau ne sont pas insignifiants, comme le montre ce montage où les éoliennes sont en grande partie cachées en arrière d'un bombement de terrain boisé. Elles sont visibles, mais ne dominent pas dans le paysage. On notera également que la régularité imprimée aux implantations est clairement perceptible.

Le parc de Chaume/Lucenay (8,5 km), masqué partiellement par les éléments végétaux du premier-plan, apparaît en arrière du village de Baigneux. Les deux emprises sont clairement distinctes.

Ce montage fait l'objet d'une reproduction en double A3 présentée à la fin du document.



Cadrage vers le projet

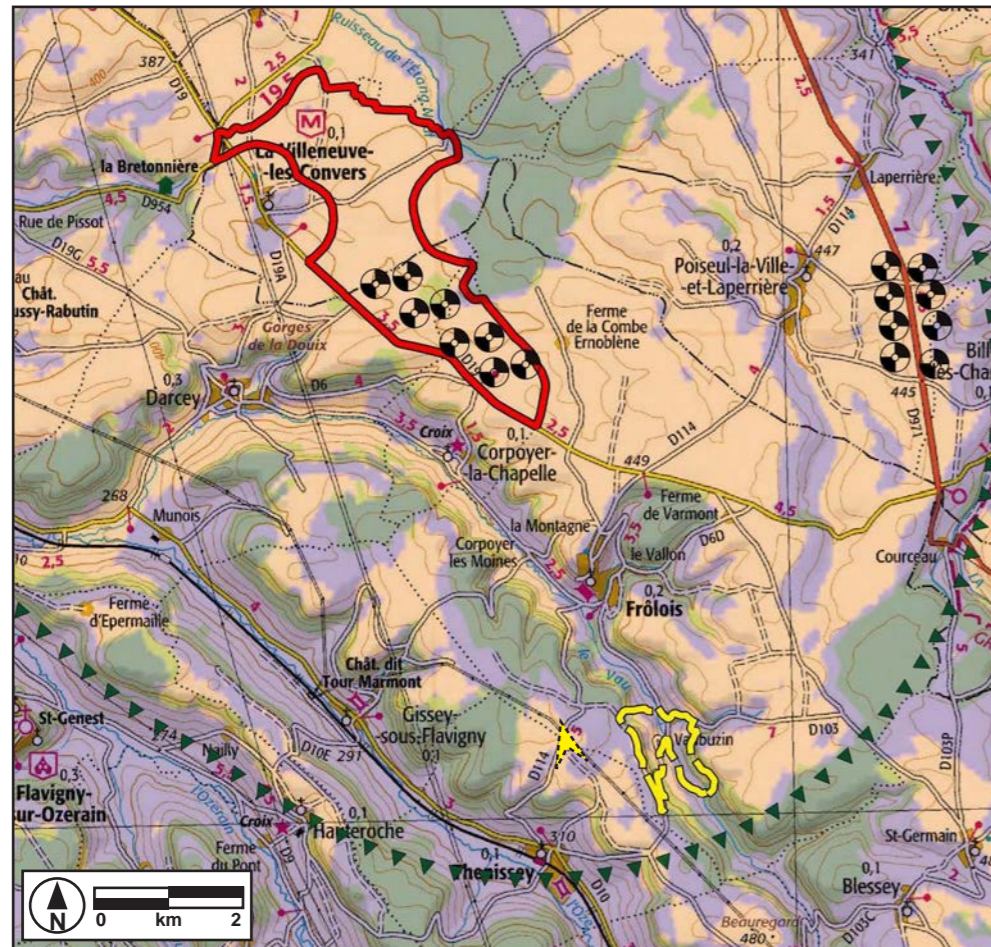


Projet de Chaume/
Lucenay - 8,5 km

Panoramique P021 - sur la RD971 au-dessus de Baigneux-les-Juifs - 5,9 km de l'éolienne la plus proche



- A proximité du circuit Autour du Ru de Vau, à Frôlois - 4,7 km de la première éolienne



Localisation du photomontage P085

La partie sommitale de ce plateau empruntée par le sentier sera la seule depuis laquelle des perceptions dégagées sur les parcs environnants seront à attendre. En se rapprochant des couronnes boisées des versants et en descendant dans la vallée, les éoliennes disparaîtront. A l'instar de positions similaires, les différents parcs apparaissent bien individualisés sur les horizons, sans les saturer.

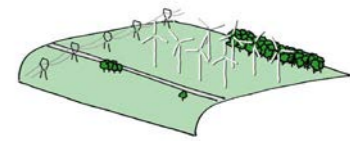
Ce montage fait l'objet d'une reproduction en double A3 présentée à la fin du document.



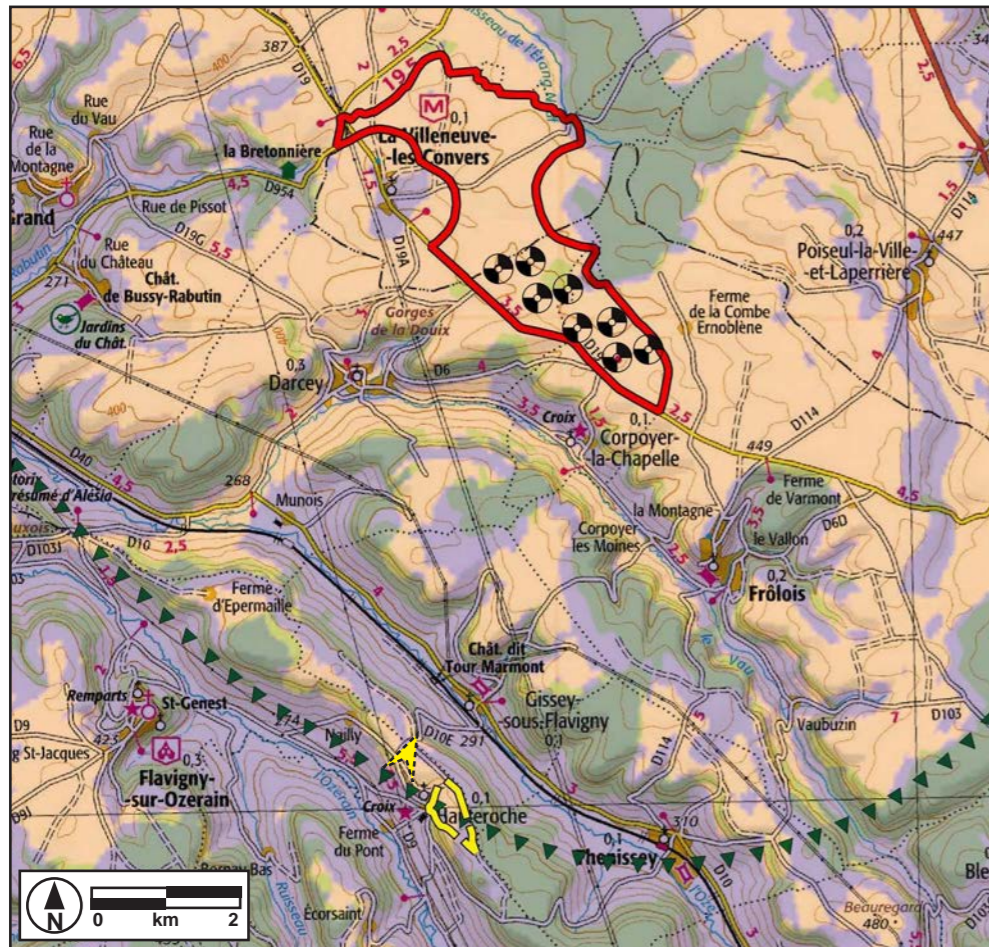
Cadrage vers le projet



Panoramique P085 - à proximité du circuit Autour du Ru de Vau - 4,7 km de l'éolienne la plus proche



- A proximité du circuit Autour de Hauteroche, à Hauteroche - 5,9 km de la première éolienne



Localisation du photomontage P087

L'Auxois est constitué de vallées étroites et de plateaux. Depuis ces derniers, les perceptions sont assez dégagées, marquées par le contraste entre les boisements des coteaux et des rebords, et les étendues cultivées des parties sommitales. Elles peuvent porter au-delà de plusieurs vallées, comme c'est le cas ici. Les éoliennes apparaissent distinctement et la disposition régulière est encore bien perceptible. En arrière on entr'aperçoit encore le projet de Chaume/lucenay à plus d'une douzaine de kilomètres. On note également le passage de la ligne THT sur le plateau au premier-plan.

Ce montage fait l'objet d'une reproduction en double A3 présentée à la fin du document.



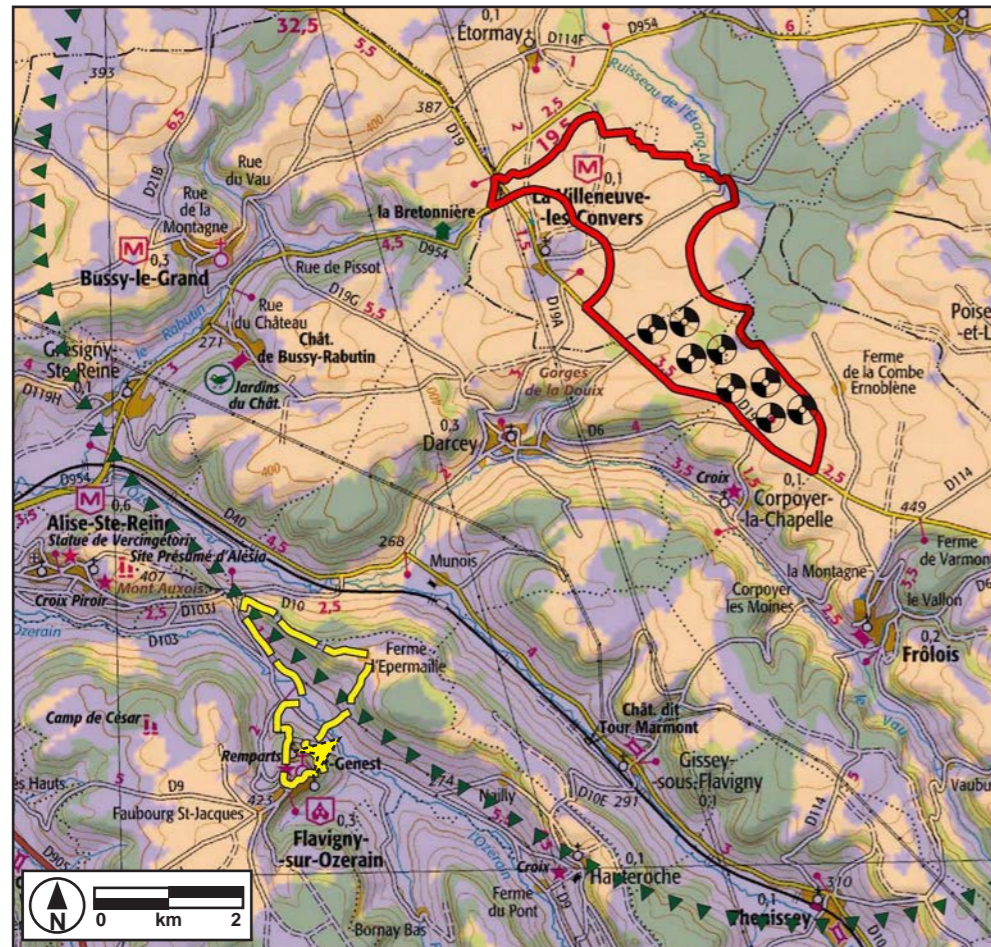
Cadrage vers le projet



Panoramique P087 - depuis les hauts de Hauteroche - 5,9 km de l'éolienne la plus proche



- Sur le circuit Des anis au vignoble, à Flavigny-sur-Ozerain - 7,4 km de la première éolienne



Localisation du photomontage P054

La structure médiévale du bâti ne permet pas les vues depuis l'intérieur du bourg. La rue du Puits Ergot qui reprend le tracé de l'ancien chemin de ronde est la seule depuis laquelle il serait possible de percevoir entièrement la vallée de l'Ozerain et les plateaux alentours. Le dénivelé limitera cependant fortement les vues vers le parc (les parties supérieures de 4 des machines seraient partiellement visibles), mais les boisements présents sur le glacis créeront de toute façon des écrans opaques vers l'extérieur, interdisant toute perception.

Ce montage fait l'objet d'une reproduction en double A3 présentée à la fin du document.



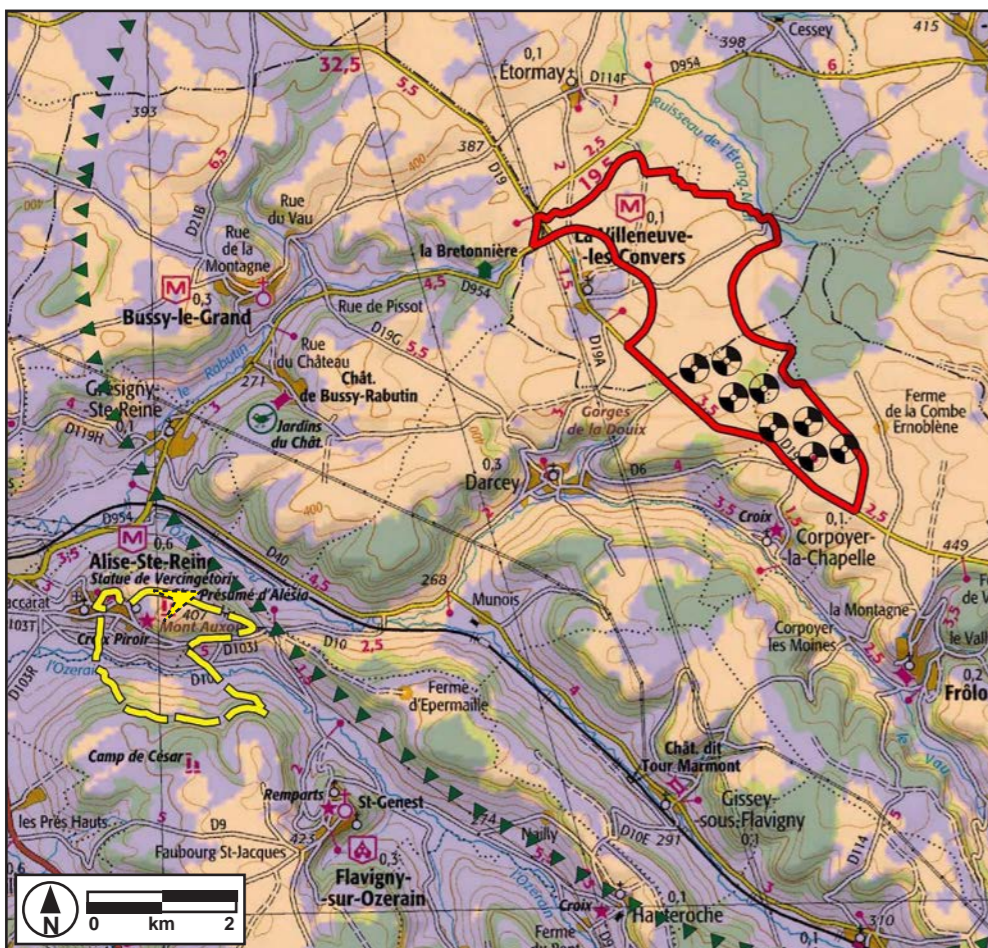
Cadrage vers le projet



Panoramique P054 - depuis l'intérieur du bourg de Flavigny-sur-Ozerain - 7,4 km de l'éolienne la plus proche



- Depuis le circuit Sur les traces de Vercingétorix, à Alise-Sainte-Reine - 7,3 km de la première éolienne



Localisation du photomontage P012

Ce point de vue faisait partie des trois localisations retenues pour la sélection de l'option de projet finale. Plus grandes du fait de la distance, les éoliennes de Corpoyer/Darcey apparaissent devant celles des Useroles, localisées très en arrière sur le plateau. Du fait de la distance, il n'est pas sûr que celles-ci soient très perceptibles. La disposition des machines restent régulière et l'emprise du projet est bien distincte de celle des autres parcs voisins. Cependant, à cette distance, l'impact visuel de la taille des machines est très atténué. Les éoliennes sont visibles sur le plateau, mais elles ne dominent pas.

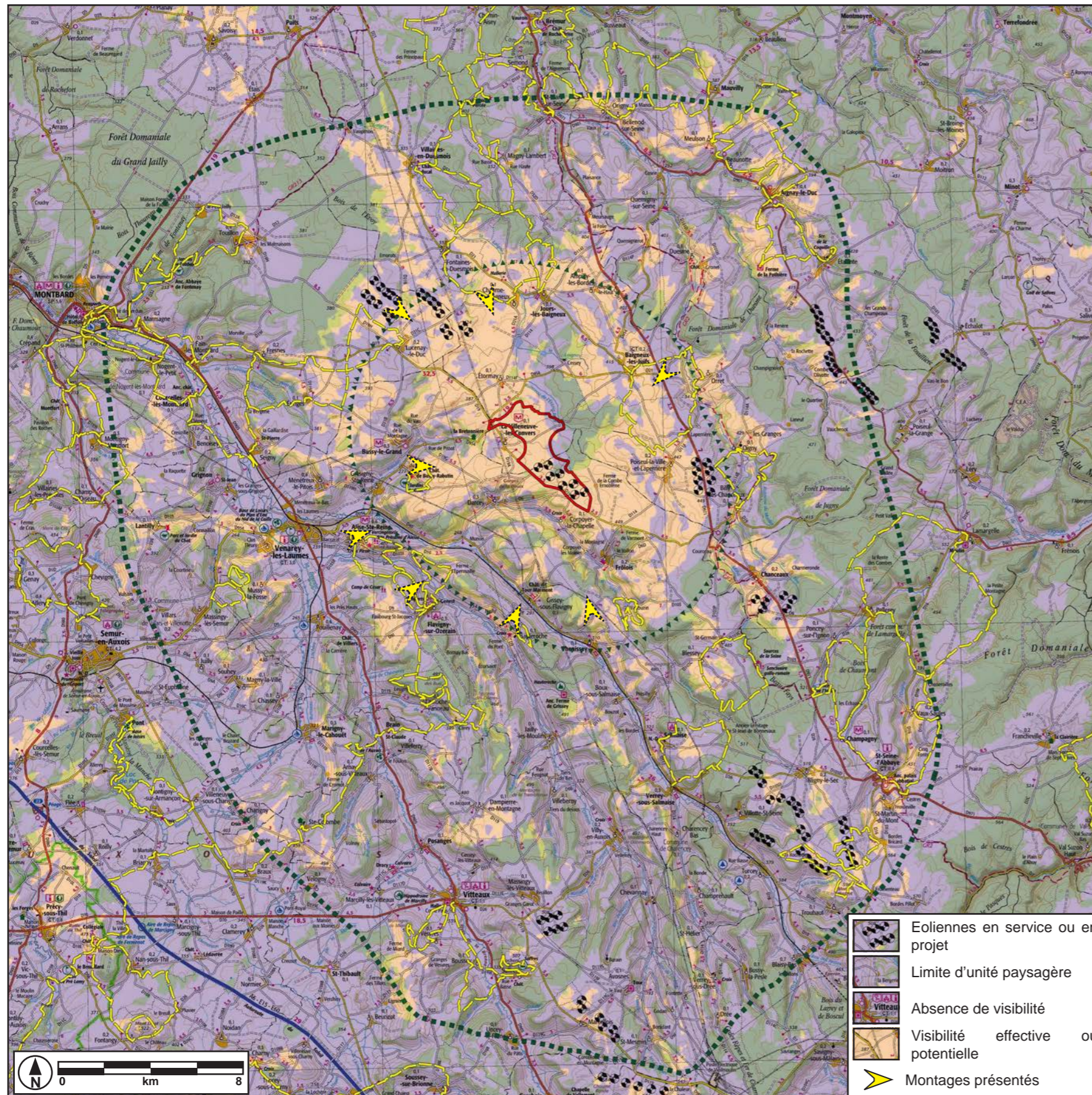
Ce montage fait l'objet d'une reproduction en double A3 présentée à la fin du document.



Cadrage vers le projet



Panoramique P012 - depuis le site de fouilles gallo-romaines du Mont Auxois - 7,3 km de l'éolienne la plus proche



Sentiers de randonnée inscrits au PDIPR localisés au sein de l'aire d'étude éloignée (source : Conseil Général de la Côte-d'Or)

• **Impact depuis les sentiers de randonnée les plus proches**

Les perceptions depuis ces itinéraires reprennent logiquement celles des unités de paysage qu'ils traversent.

Depuis les parties sommitales des plateaux du Duesmois ou de l'Auxois, les différents parcs peuvent apparaître distinctement sur les horizons. Cependant, une fois que le circuit redescend vers les fonds de vallée, les visibilitées s'atténuent rapidement sous les effets conjugués du relief et de la trame végétale, puis disparaissent.

Du fait de la répartition et des interdistances importantes entre les différents parcs (plus de 5 km), ceux-ci restent circonscrits à des secteurs bien définis, sans saturer les horizons. On peut donc conclure que l'impact depuis les sentiers de randonnée sera négligeable.

Par ailleurs, la présence de parcs éoliens n'est pas incompatible avec l'existence de circuits de randonnée, comme le prouve le Sentier des éoliennes à Saint-Seine-l'Abbaye qui chemine entre les 24 machines du parcs du Pays de Saint-Seine-l'Abbaye...



2.3.6. Diagnostic paysager d'itinéraire sur le parcours de la RD19 / RD6

Le cheminement sur le plateau permet de saisir le parc sous des contextes bien distincts. Cet impact peut être traité en reprenant des montages présentés dans les paragraphes précédents, pour des thèmes voisins (perception depuis les villages proches, impact dans l'aire d'étude rapprochée). Pour éviter de les présenter une nouvelle fois, on se reportera au tableau et à la cartographie ci-contre pour les consulter.

Les étendues d'openfield assurent logiquement une visibilité importante aux éoliennes et à leur disposition, qu'on vienne du Nord-Ouest (RD19) ou du Sud-Est (RD6). Si les ondulations de relief sont sensibles, elles n'ont cependant l'amplitude suffisante pour organiser véritablement les vues. Il en est de même pour les structures végétales : les boisements et bosquets qui ponctuent les surfaces cultivées à l'arrivée et autour du site de projet restent trop en retrait de l'axe de la voirie pour pouvoir orienter les perceptions. Seuls quelques alignements d'Erables viennent rythmer la progression sur la portion de la RD6. Le paysage est donc caractérisé par une ouverture importante, ce qui permet de percevoir distinctement les éoliennes, mais également les autres éléments d'infrastructure présents alentour : lignes électriques, silos, château d'eau. L'ensemble de ces éléments concourt à inscrire l'environnement sur le plateau dans un registre de paysage plutôt agro-industriel. La prégnance des éoliennes évolue naturellement en fonction de la distance mais le dessin de l'implantation reste toujours facile à saisir et la disposition compacte évite les effets d'étalement sur les horizons. Il s'agit du type de perception dominante sur l'itinéraire.



Deux exceptions sont cependant à noter. Elles concernent la traversée du bourg de La-Villeneuve-lès-Convers, et le passage de la vallée sèche localisée en amont de l'Etang neuf.

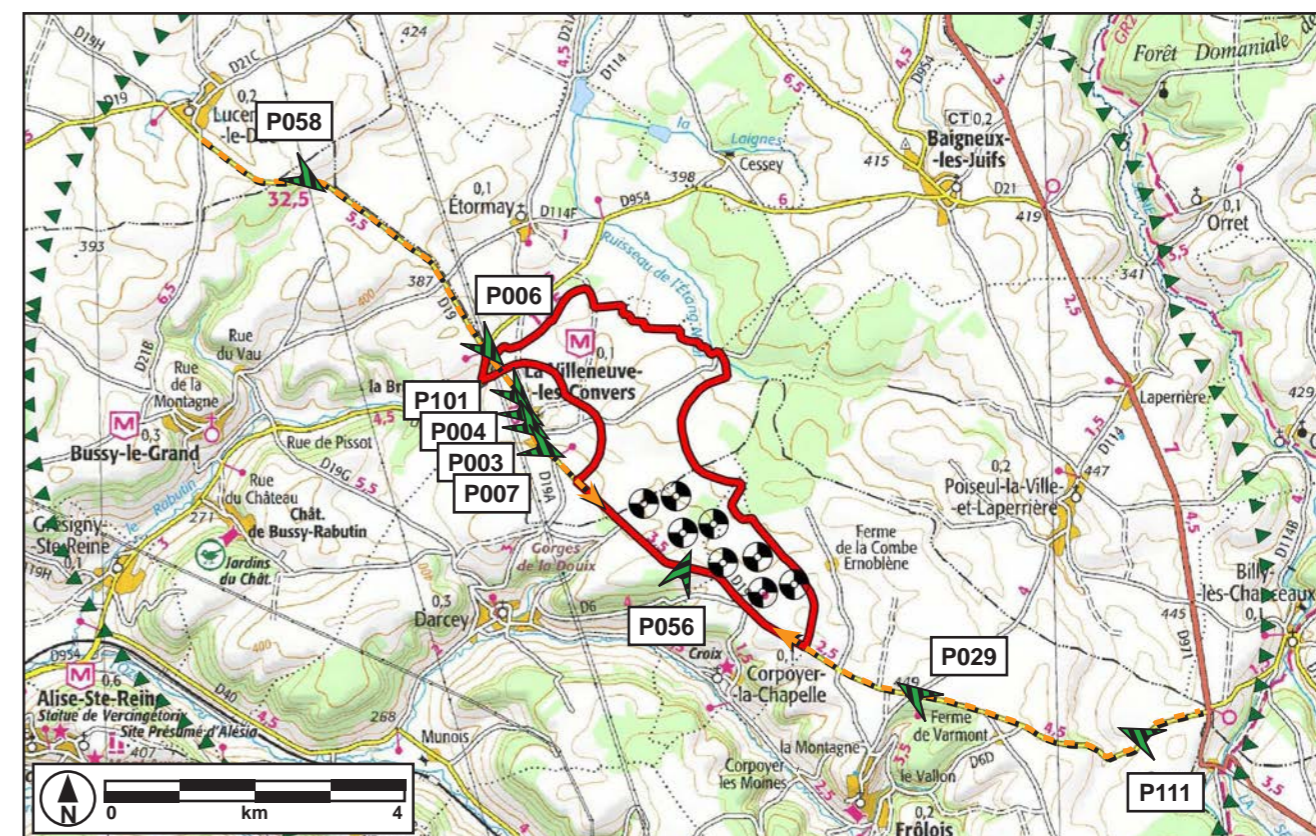
A la Villeneuve, le bâti adopte une organisation resserrée le long de la rue principale (rue aux Clercs) ou autour de satellites constituées auprès de sièges d'exploitations agricoles. Si la trame végétale qui ceinture l'agglomération apparaît par endroit assez dégradée (haies discontinues, vergers, quelques arbres isolés), l'ensemble adopte cependant une densité suffisante pour permettre de faire disparaître progressivement les éoliennes à l'arrivée sur le bourg et les masquer complètement durant sa traversée (panoramiques P049 à P052).

Dans une plus faible mesure, en arrivant de Chanceaux, la RD6 franchit une vallée sèche (panoramique P029) dont l'amplitude masquera complètement le parc durant quelques centaines de mètres. La distance - plus de 2 km - évitera tout effet de surplomb.

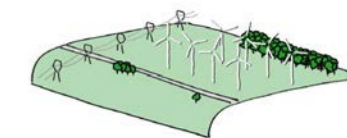
Compte tenu de la structure ouverte du paysage, les éoliennes seront naturellement visibles. Localisées sur un secteur agricole, elles côtoieront des éléments d'infrastructure qui s'inscrivent dans le même registre de vocabulaire. Elles seront également invisibles depuis la Villeneuve. Il est donc possible de conclure que l'impact depuis cet itinéraire reste parfaitement acceptable.

Montage	Itinéraire	Localisation
P058	RD19	Arrivée depuis Lucenay-le-Duc
P006	RD19	Carrefour RD19/RD954
P101	RD19	Entrée de La Villeneuve-lès-Convers
P004	RD19	Traversée de La Villeneuve-lès-Convers
P003	RD19	Traversée de La Villeneuve-lès-Convers
P007	RD19	Sortie de La Villeneuve-lès-Convers
P111	RD6	Arrivée depuis Chanceaux
P029	RD6	Sortie de Frôlois
P056	RD19	Arrivée sur le site

-  Itinéraire de diagnostic
-  Montage présenté dans les parties précédentes



Description des itinéraires et localisation des photomontages le long de la RD19/RD6






2.3.7. Diagnostic paysager d'itinéraire depuis Vénarey au sein des vallées adjacentes et leurs accès sur le plateau

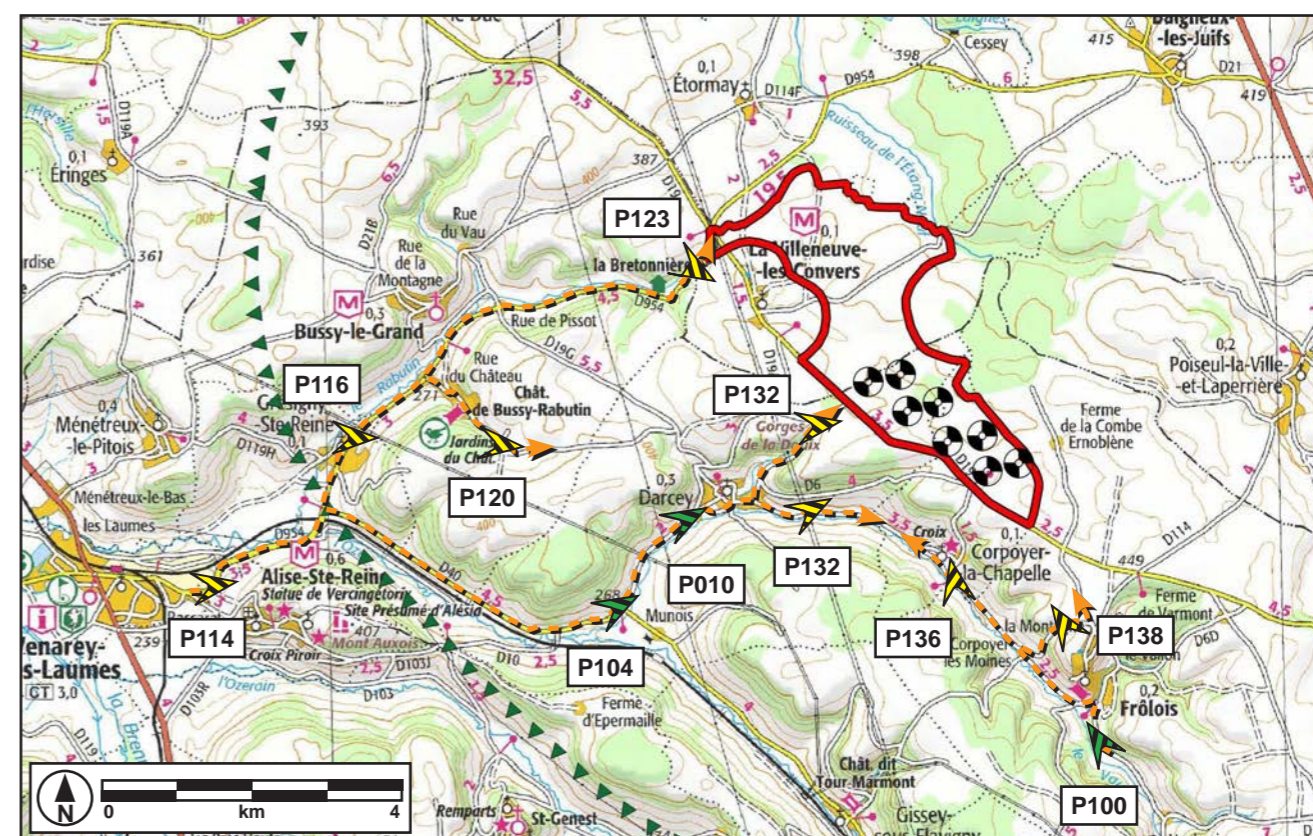
La zone de projet se trouve à l'interface de deux entités de paysage aux caractères bien distincts : les étendues agricoles ouvertes du Duesmois au Nord, et les vallées et collines de l'Auxois au Sud. Cette partie étudiera la transition des perceptions à partir d'itinéraires parcourant ces deux domaines autour du site de projet.

Les vallées de l'Auxois sont organisées selon une physionomie très caractéristique : un chevelu dense de cours d'eau globalement orientés Sud-Est/Nord-Ouest incise profondément un plateau calcaire dont il ne subsiste que des lanières de relief parallèles. L'ensemble forme un réseau de vallées très étroites, profondes, dont les fonds sont occupés de prairies, les versants de boisements et les parties sommitales d'une alternance de boisements et de parcelles cultivées. Les axes de communication et les agglomérations se concentrent essentiellement dans ces vallées. La vallée de l'Oze et ses affluents sont localisées à l'extrême Nord de ce dispositif, au contact avec un plateau agricole plus massif, car non incisé. Des routes départementales empruntent ces fonds de vallées et se divisent en fonction de la hiérarchisation des cours d'eau. Pour ce qui concerne le voisinage direct du site de projet, les vallées de l'Oze, du Rabutin et du ruisseau de Vau sont concernées. Un reportage photographique basé sur des panoramiques permet d'évaluer les perceptions du projet éolien, les montages n'étant pas présents à la suite de ce texte sont présentés dans le « Complément paysage de l'étude d'impact » de décembre 2014.

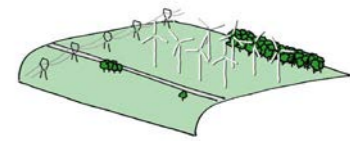
Au global, tant que l'observateur reste confiné au fond des vallées, l'important dénivelé (jusqu'à 200 m) et la forte amplitude du relief ne permettront de percevoir que très partiellement les éoliennes lorsque cela sera possible. L'effet de masque sera renforcé par la présence d'écrans végétaux (bocages dans les fonds, boisements sur les versants). Depuis certains points localisés dans le vallon de Vau, il sera potentiellement possible de percevoir une partie des éoliennes.

Montage	Itinéraire	Localisation
P114	RD954	Sortie ouest de Vénarey-les-Laumes
P116	RD954	Sortie de Grésigny-Sainte-Reine
P104	RD6	Entrée dans le vallon de Vau
P010	RD6	Vallon de Vau, entrée à Darcey
P132	RD103	Vallon de Vau, sortie de Darcey
P100	RD103	Vallon de Vau, arrivée sur Frôlois
P136	RD103	Vallon de vau, arrivée sur Corpoeyer-la-Chapelle
P123	RD954	Arrivée sur le plateau depuis la vallée du Rabutin
P131	voie communale	Arrivée sur le plateau depuis les gorges de Douix
P138	voie communale	Arrivée sur le plateau depuis Corpoeyer-aux-Moines
P120	voie communale	Arrivée sur le plateau depuis le château de Bussy </td

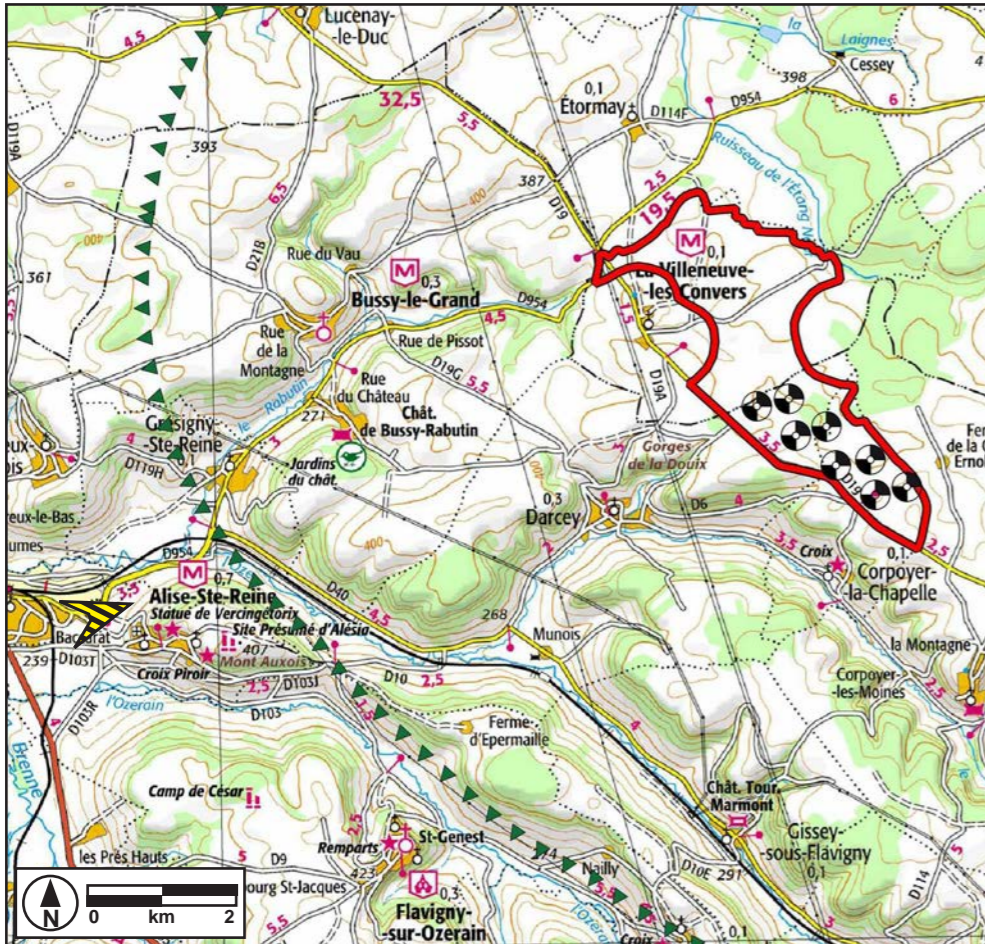
-  Itinéraire de diagnostic
-  Montage présenté dans les parties précédentes
-  Montage présenté ci-après



Description des itinéraires et localisation des photomontages depuis les fonds de vallées et leur arrivée sur le plateau



- Perception à l'entrée de la vallée de l'Oze, à la sortie ouest de Vénarey-les-Laumes - 9 km de la première éolienne



Localisation du photomontage P114

A la sortie Ouest de Vénarey-les-Laumes, la RD954 s'engage dans la vallée de l'Oze. Le dénivelé important (plus de 250 m) et le profil encaissé de la vallée masqueront totalement les éoliennes depuis ce point.



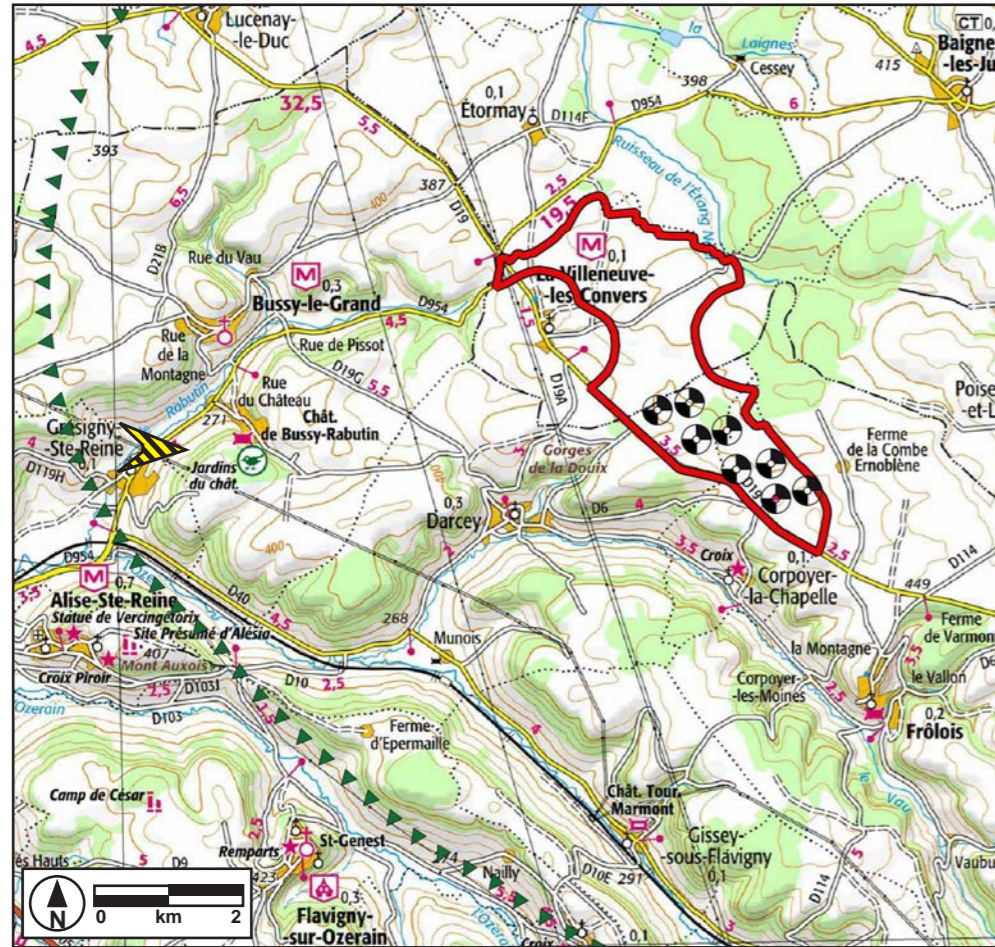
Cadrage vers le projet



Panoramique P114 - Sortie ouest de Vénarey-les-Laumes RD954 - 9 km de l'éolienne la plus proche



- Perception dans la vallée du Rabutin, à la sortie de Grésigny-Sainte-Reine - 6,8 km de la première éolienne



Localisation du photomontage P116

La typologie de perception depuis la vallée du Rabutin, à la sortie de Grésigny-Sainte-Reine, reprend celle de la sortie de Vénarey : le profil encaissé de la vallée et le dénivelé masquent complètement le parc.

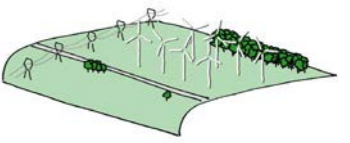
Depuis ce point, on notera le passage d'une ligne électrique qui enjambe la vallée, dont les pylônes surplombent les versants, tout en traçant des sillons dans les boisements tapissant les coteaux.



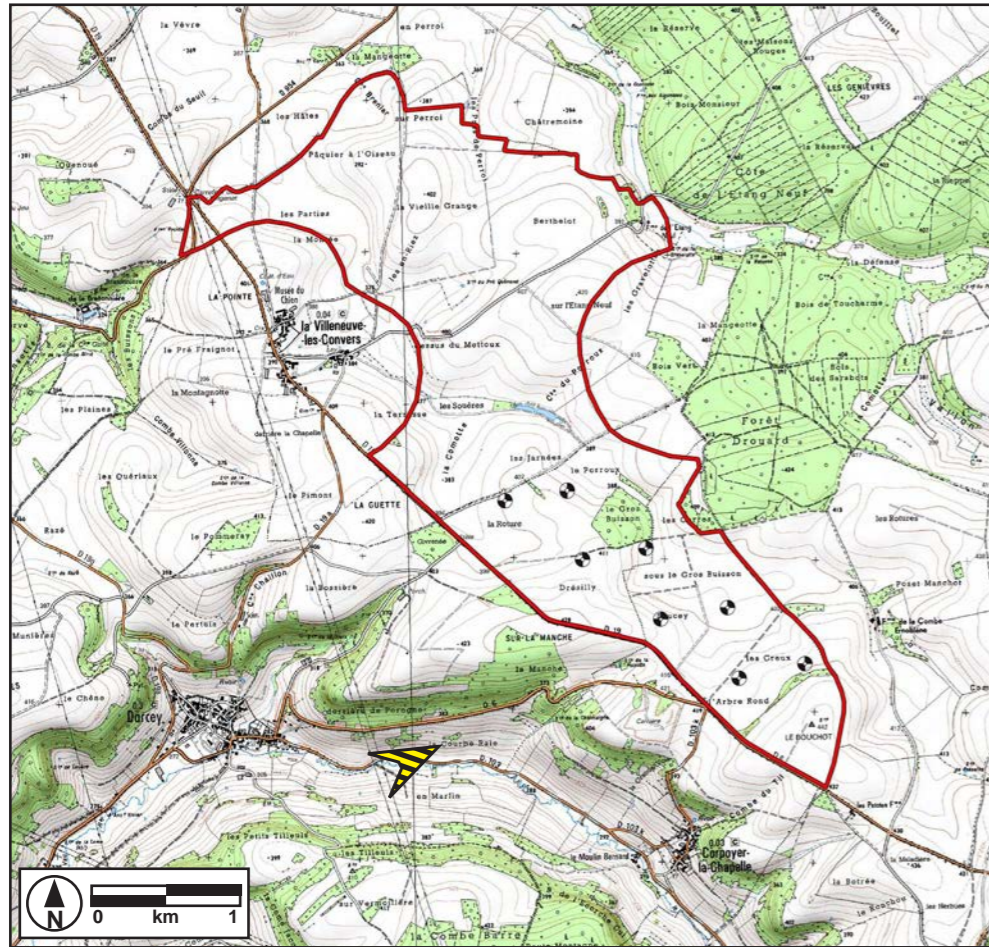
Cadrage vers le projet



Panoramique P116 - Sortie de Grésigny-Sainte-Reine RD954 - 6,8 km de l'éolienne la plus proche



- Perception dans le vallon de Vau, à la sortie de Darcey - 1.850 m de la première éolienne



Localisation du photomontage P132

Les perceptions depuis la sortie de Darcey sur la RD103 s'inscrivent également dans cette typologie où l'amplitude du dénivelé crée un écran, malgré le rapprochement vers le parc. Ce phénomène a par ailleurs été décrit en détails par des coupes présentées dans le « Complément au volet paysage de l'étude d'impact » de décembre 2014 (p.58).



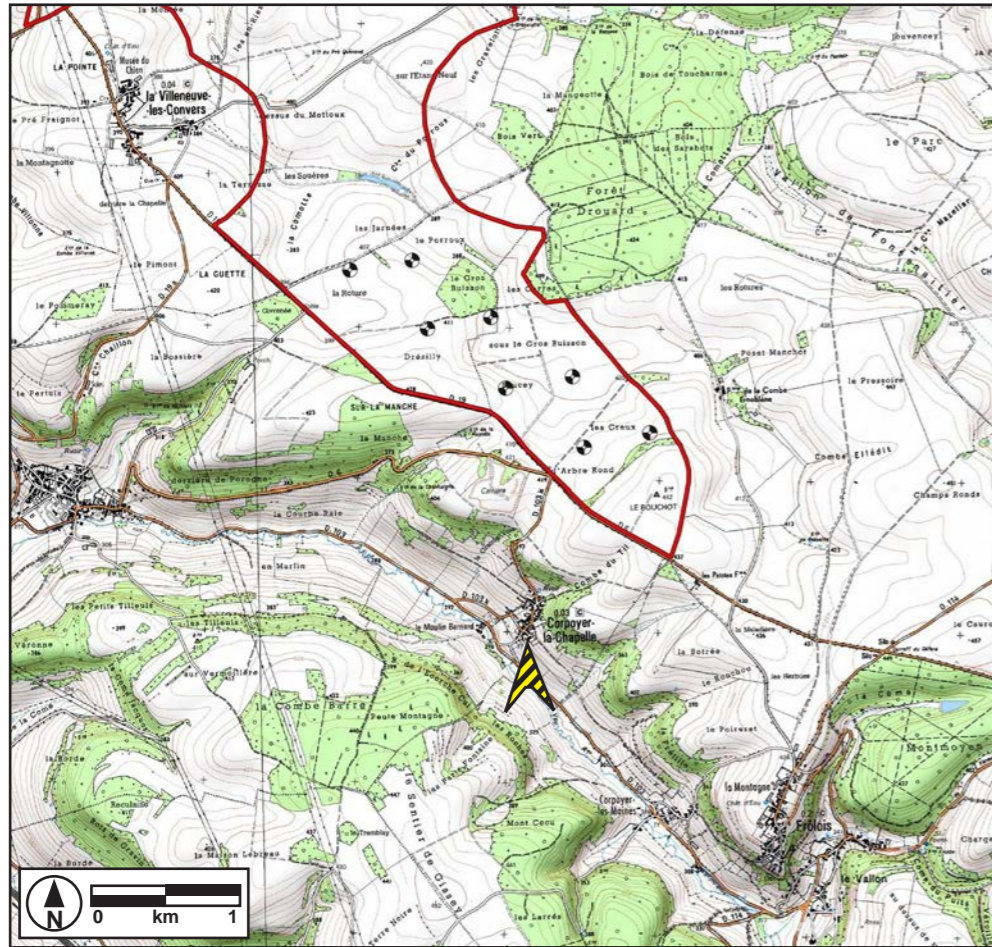
Cadrage vers le projet



Panoramique P132 - Vallon de Vau, sortie de Darcey RD103 - 1.850 m de l'éolienne la plus proche



- Perception dans le vallon de Vau, à l'arrivée sur Corpoyer-la-Chapelle - 1.500 m de la première éolienne



Localisation du photomontage P136

Le phénomène d'encaissement se répète logiquement depuis l'autre direction du vallon. La force du versant limitera fortement les perceptions des machines, comme l'illustre le montage réalisé depuis ce point. Il s'agit d'un cas de figure où la visibilité potentielle serait la plus importante, mais seules les parties les plus élevées de certaines machines seront visibles, en l'occurrence l'extrémité de quelques pales. Quoi qu'il en soit il n'y aura aucun phénomène de surplomb.



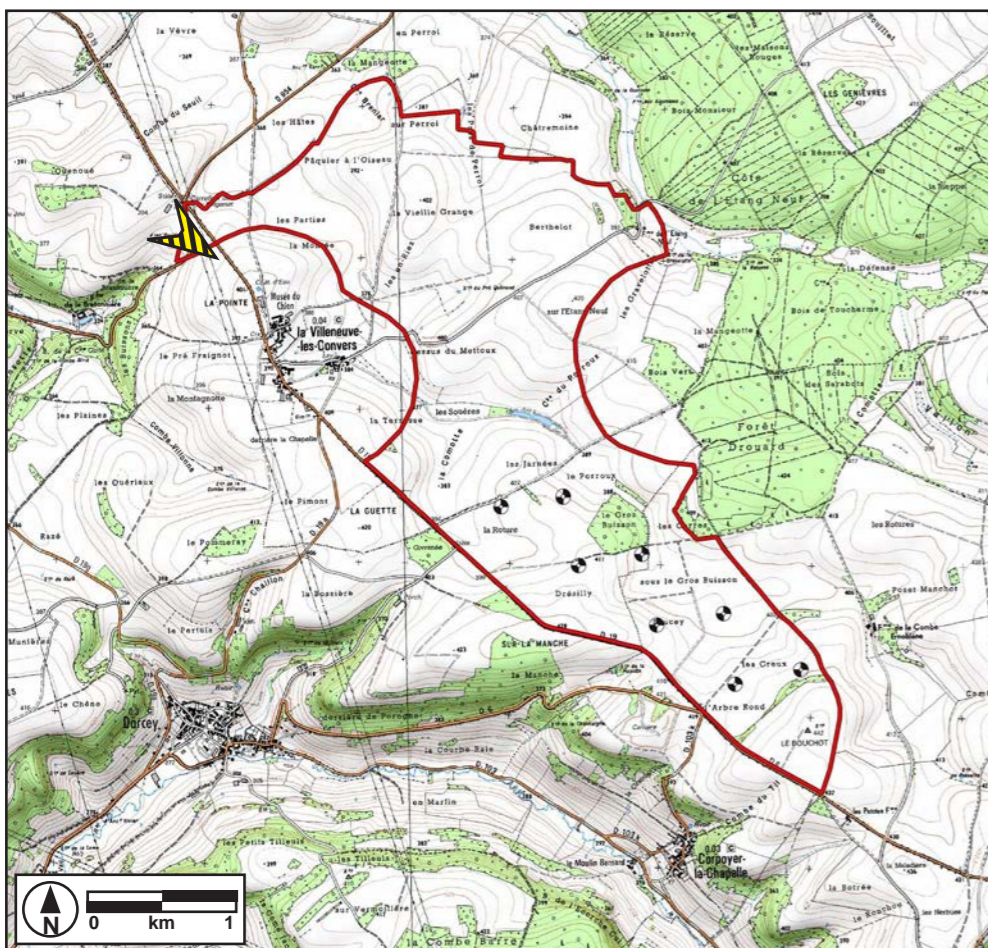
Cadrage vers le projet



Panoramique P136 - Vallon de Vau, arrivée sur Corpoyer-la-Chapelle RD103 - 1.500 m de l'éolienne la plus proche



- Perception à l'arrivée sur le plateau, au débouché de la vallée du Rabutin - 2.750 m de la première éolienne



Localisation du photomontage P123

Les ambiances de paysage changent radicalement à l'arrivée sur le plateau. Aux couloirs confinés des vallées succèdent l'ouverture des parcelles cultivées. Les derniers cordons boisés s'arrêtent néanmoins avant la partie sommitale, la pente et les ondulations de relief ne permettent pas de saisir immédiatement l'amplitude de l'environnement. De se fait, les éléments les plus marquant depuis ce point sont les lignes électriques et leurs pylônes, les pales de certaines éoliennes n'émergeant que très ponctuellement.

Ce montage fait l'objet d'une reproduction en double A3 présentée à la fin du document.



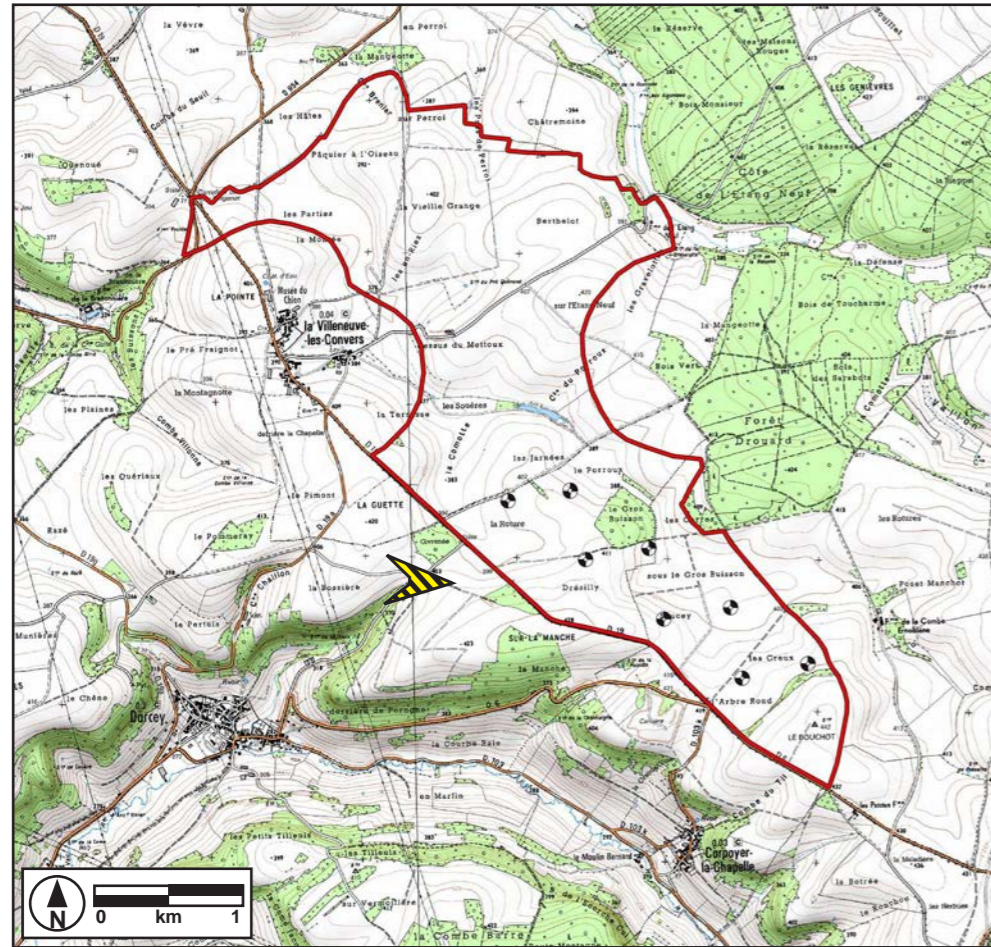
Cadrage vers le projet



Panoramique P123 - Arrivée sur le plateau sur la RD954, au débouché de la vallée du Rabutin - 2.750 m de l'éolienne la plus proche



- Perception à l'arrivée sur le plateau, au débouché des gorges de la Douix - 800 m de la première éolienne



Localisation du photomontage P131

Cet accès sur le plateau est plus direct que le précédent. Plus proches également, les éoliennes apparaissent directement dans leur totalité, s'accordant très bien avec le contexte caractéristique des plateaux agricoles. Ce phénomène est conforté par la composition régulière du parc.

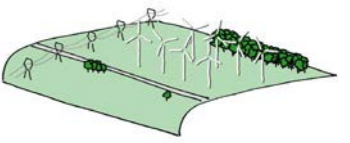
Ce montage fait l'objet d'une reproduction en double A3 présentée à la fin du document.



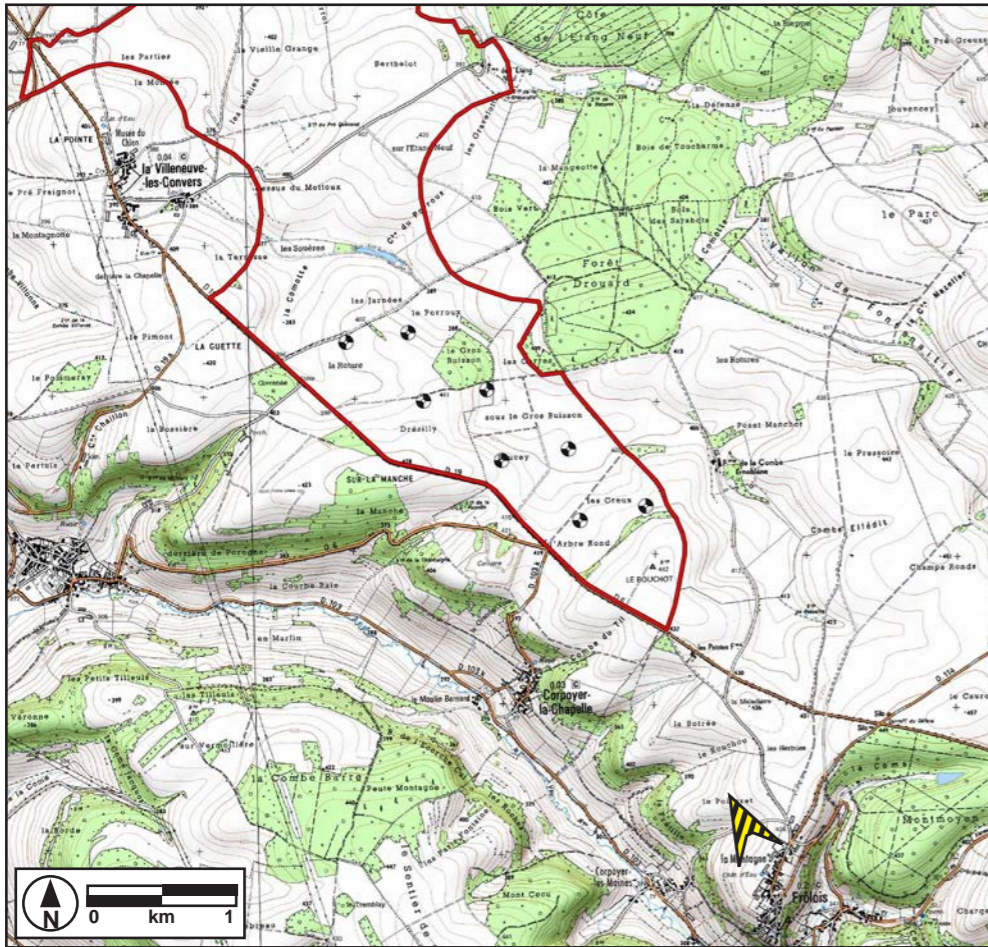
Cadrage vers le projet



Panoramique P131 - Arrivée sur plateau au débouché des gorges de Douix - 800 m de l'éolienne la plus proche



- Perception à l'arrivée sur le plateau depuis Corpoyer-les-Moines - 2,2 km de la première éolienne



Localisation du photomontage P138

Depuis Corpoyer-les-Moines, l'arrivée sur le plateau s'apparente sans surprise à ce qui peut être observé sur les accès voisins. Une fois passées les dernières structures végétales, les éoliennes apparaissent de manière très dégagée au sein des espaces cultivés.

Ce montage fait l'objet d'une reproduction en double A3 présentée à la fin du document.



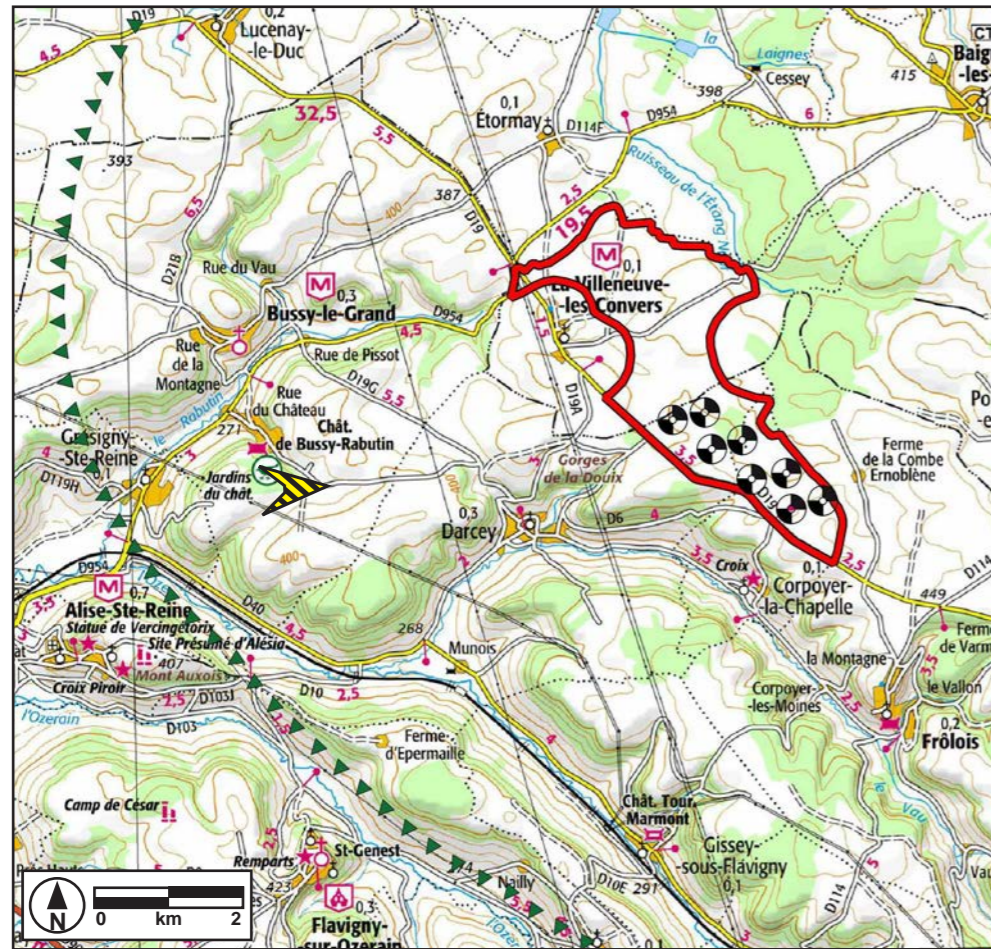
Cadrage vers le projet



Panoramique P138 - Arrivée sur le plateau depuis Corpoyer-aux-Moines - 2,2 km de l'éolienne la plus proche



- Perception à l'arrivée sur le plateau en provenance du château de Bussy-Rabutin - 4,9 km de la première éolienne



Localisation du photomontage P120

Le chemin qui part du château de Bussy-Rabutin, remonte le vallon dans lequel ce dernier s'inscrit, en longe le parc pour finalement aboutir sur le plateau. Passé les dernières structures végétales, l'itinéraire débouche sur les espaces agricoles ouverts. A cet endroit, ceux-ci s'établissent sur une zone de dépression, où le revers de relief et les cordons végétaux masquent en grande partie les éoliennes. Seules les parties les plus hautes de certaines d'entre elles peuvent potentiellement émerger, ce qui limite très fortement l'impact.



Cadrage vers le projet



Panoramique P120 - Arrivée sur le plateau en provenance du château de Bussy-Rabutin - 4,9 km de l'éolienne la plus proche

Arrivée sur le plateau depuis le château de Bussy -



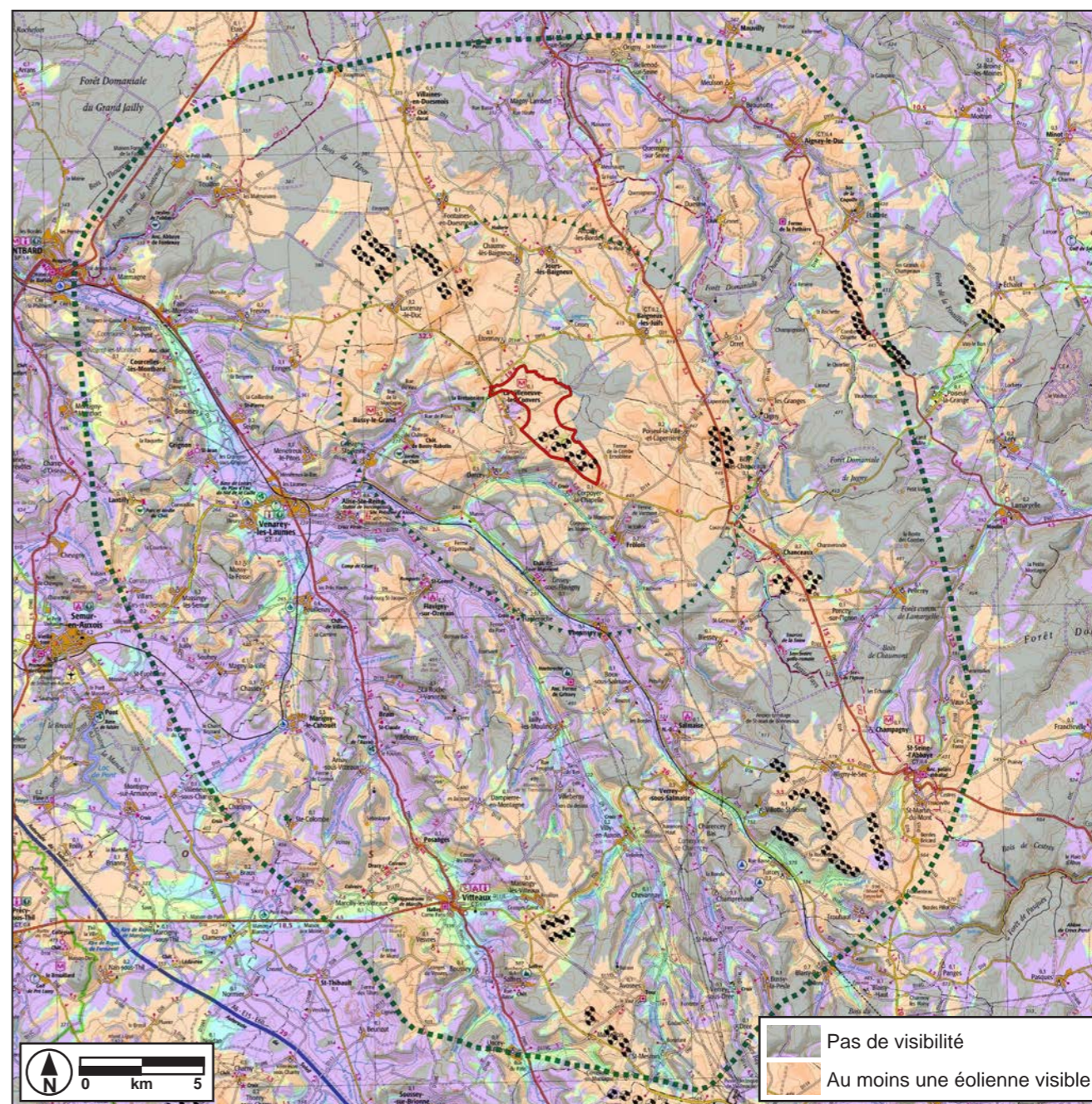
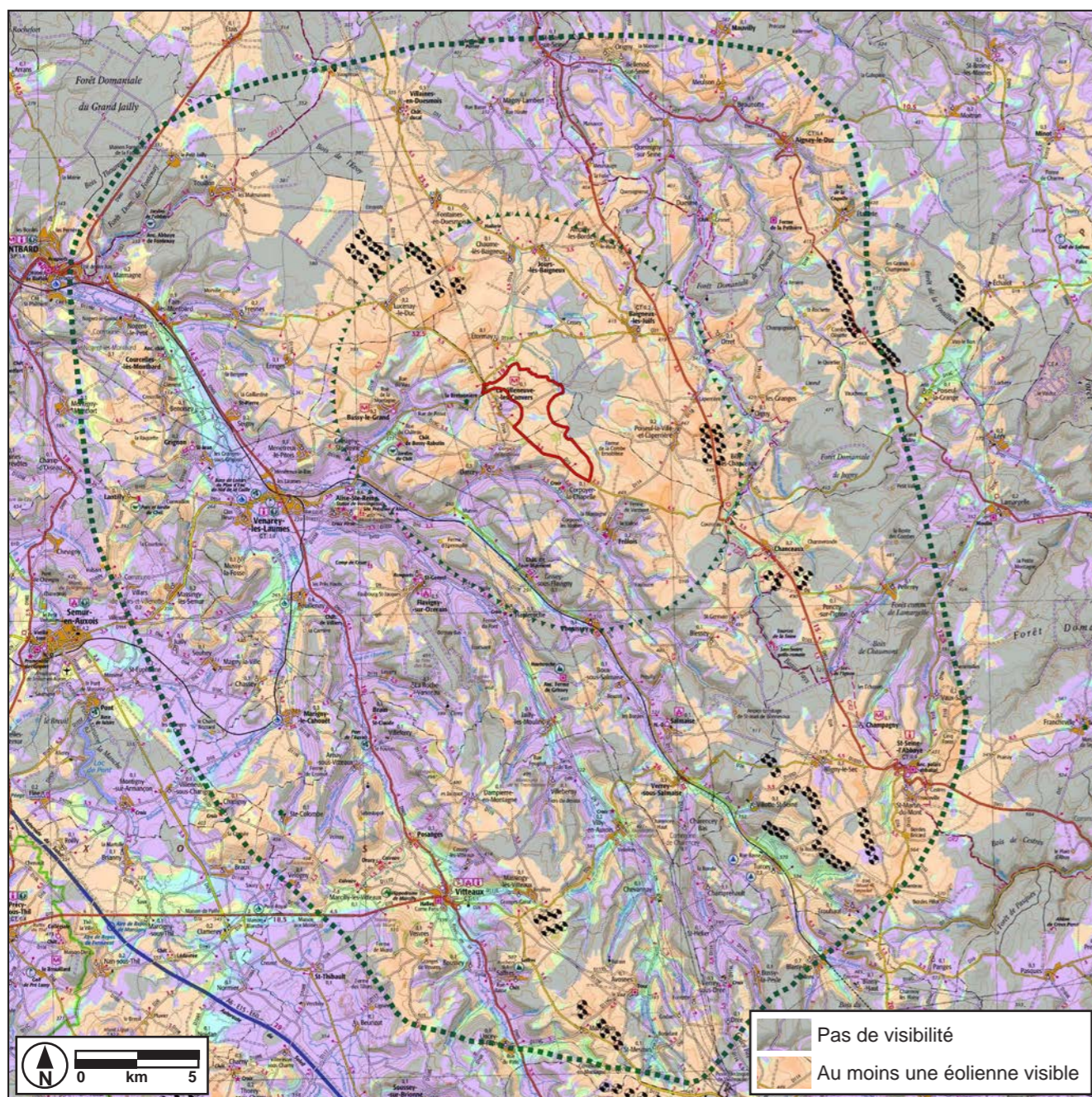
2.3.8. Cartes de visibilité des éoliennes sur l'aire d'étude éloignée

Au sein de l'aire d'étude l'implantation de nouvelles éoliennes peut faire augmenter la surface depuis laquelle des éoliennes seront visibles.

Les cartes de visibilité présentées ci-dessous indiquent les zones depuis lesquelles une éolienne au moins sera visible (en totalité ou en partie), et celles d'où aucune perception ne sera à attendre. On a vu précédemment que le mode de réalisation de ce type de document prenait en compte d'une part la taille totale des éoliennes, et d'autre part le modelé du relief via un MNT, sur lequel étaient appliqué les hauteurs du couvert végétal et de la trame urbaine. Celle de gauche illustre les perceptions avec les éoliennes en service et en projet, la cartographie de droite prend également en compte le projet de Corpoyer-la-Chapelle et Darcey.

Les différences entre les deux cartes sont très minimes. Les secteurs de grandes cultures où sont installés de nombreux parcs bénéficient déjà de perceptions sur des éoliennes. Par contre, les boisements et les vallées, souvent encaissées, ne peuvent pas se retrouver exposés. La vallée du ruisseau de Vau, directement mitoyenne au Sud du site de projet, constitue la seule zone depuis laquelle des visibilitées seront créées. Celles-ci seront néanmoins limitées aux seules parties hautes de certaines machines, comme l'ont montré les montages P010, P009 et P100 de la partie impact dans le paysage.

On peut conclure que le projet de parc de Corpoyer-la-Chapelle et Darcey aura un impact cumulé négligeable par rapport à la situation actuelle. Ceci est dû principalement au fait qu'il existe déjà de nombreux parcs en service ou en projet sur l'aire d'étude éloignée.



Carte de visibilité de l'ensemble des parcs et projets présents sur la zone d'étude éloignée

Carte de visibilité de l'ensemble des parcs et projets présents sur la zone d'étude éloignée, ainsi que le projet de Corpoyer-la-Chapelle et Darcey



3. En conclusion - impact général du projet dans le paysage et sur le patrimoine historique

L'organisation du paysage autour du site de projet hiérarchise très logiquement les perceptions. La grande ouverture des étendues agricoles ondulées du Duesmois contraste avec l'imbrication complexe des vallées bocagères encaissées et des plateaux étroits boisés ou cultivés composant l'Auxois. La rupture est très nette. Les deux autres unités paysagères sont plus composites. Alors que sur le Bassin Séquanien de vastes plateaux cultivés ou boisés se répartissent assez équitablement avec quelques vallées resserrées, sur le Seuil de Bourgogne les surfaces tabulaires dominant, les vallées étant beaucoup plus rares, mais également très encaissées.

Les impacts sur le paysage peuvent globalement se résumer de la manière suivante :

- Sur le site, le projet apparaît à l'échelle du paysage du plateau. Si la disposition des éoliennes n'est pas facile à saisir, **leur présence-même concorde avec les ambiances très ouvertes des espaces d'openfield** et le contexte de grande agriculture qui y est pratiqué. Sur les horizons, on arrive à distinguer les différents parcs à des distances supérieures à 5 km, ce qui renforce l'impression de constitution de paysage éolien.
- Depuis les villages proches, deux cas de figures s'opposent.
 - Sur le plateau, les perceptions du village de la Villeneuve-lès-Convers sont couvertes par le réseau de haies qui entoure le bâti.
 - Dans la vallée mitoyenne du Ruisseau de Vau (Corpoyer-la-Chapelle, Darcey et Frôlois), le dénivelé et le report à bonne distance du rebord du plateau du site de projet masque la plus grande partie des éoliennes.

L'impact depuis les habitations les plus proches sera faible, voire nul.

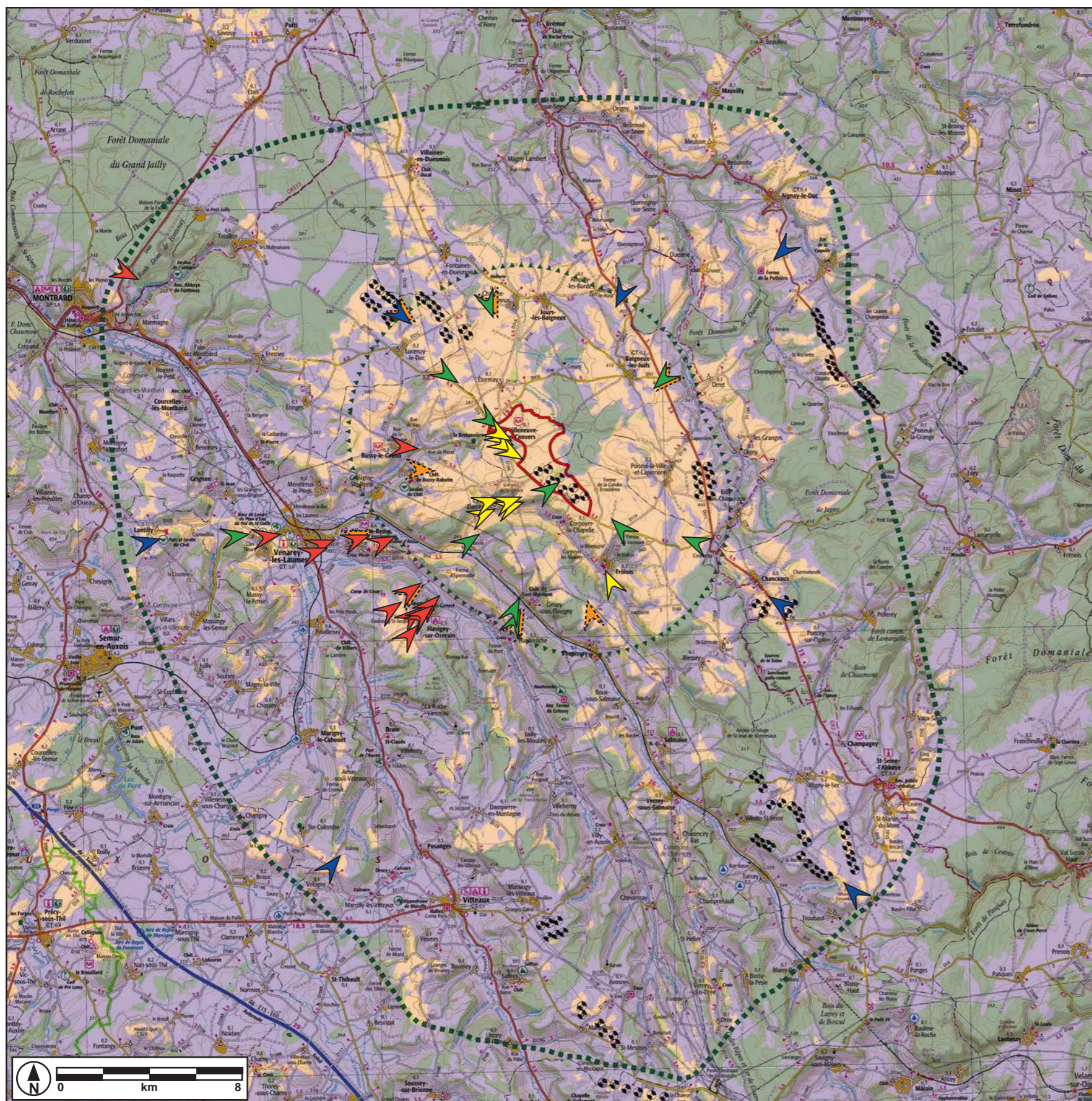
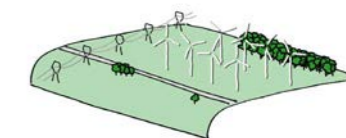
- L'importance de la **disposition en deux lignes jumelles de quatre éoliennes est très facilement saisissable depuis l'aire d'étude rapprochée**. Elle offre une bonne lisibilité de l'implantation depuis tous les angles de vue. A cette échelle de composition paysagère, le rôle des mouvements de relief et des boisements commence à se faire également sentir, puisque les éoliennes peuvent disparaître tout ou partie derrière un bombement de terrain ou un bosquet un peu épais. Ces perceptions sont possibles depuis le Duesmois, et également depuis les parties les plus élevées des plateaux de l'Auxois, alors que les vallées restent extrêmement abritées. On remarque également la présence de nombreuses lignes haute-tension qui traversent le plateau, et passent à quelques kilomètres du site de projet, ce qui contribue à ajouter un caractère infrastructurel aux ambiances.
- Les perceptions depuis le périmètre d'étude éloigné sont très variables selon l'unité de paysage.
 - sur le Duesmois, même si le relief et la végétation peuvent venir jouer un rôle dans la constitution d'écrans, la disposition reste lisible facilement du fait des dégagements assez fréquents.

- sur l'**Auxois, les éoliennes ne seront visibles que depuis les parties sommitales des plateaux**, même si la végétation qui remonte jusque sur les rebords vient souvent masquer les machines. De plus, la distance souvent importante ne laissera que difficilement distinguer le parc au-delà d'une quinzaine de kilomètres.

- sur le Seuil de Bourgogne et sur le Bassin Séquanien, le contexte est un peu identique. Sur les parties dégagées des plateaux, la bonne visibilité permet d'individualiser les différents projets sur l'horizon jusqu'à ce que la distance ne le permette plus comme c'est le cas lorsque l'on se rapproche des limites de la zone d'étude.

- Le secteur étudié est très riche en monuments historiques et en éléments de patrimoine culturel. Les visibilités les plus notables se concentrent autour de certains sites, notamment sur l'Auxois (Alésia, Flavigny-sur-Ozerain), **mais restent assez éloignés pour ne pas constituer un impact visuel trop important**. Le projet est localisé suffisamment loin, et les parcs voisins en sont bien distingués, tant du point de vue des interdistances que des dispositions internes, comme le recommandent les prescriptions de l'Outil d'aide à la cohérence paysagère et patrimoniale de la Côte-d'Or, et notamment son étude de cas des pages 59 à 86. Les perceptions depuis d'autres secteurs sensibles, comme le château de Bussy-Rabutin ou le site Unesco de l'Abbaye de Fontenay n'auront pas de visibilité sur les éoliennes du projet. Les vues depuis le passage du Canal de Bourgogne et son vélo-route à Vénarey-les-Laumes seront anecdotiques.
- Le nombre de parcs et de projets présents au sein de l'aire d'étude éloignée n'est pas en soi surprenant puisque de nombreux secteurs y sont considérés comme favorables au développement éolien par les différents outils d'orientation disponibles localement (SRE...). Les covisibilités se concentrent essentiellement avec les projets localisés sur le Duesmois (Les Useroles, Chanceaux, Chaume/Baigneux) les autres sites étant trop éloignés. Ces implantations sont souvent visibles ensembles, mais leur composition interne; la distance de visibilité cumulée entre chacune toujours supérieure à 5 km, et l'augmentation de la distance brute de perception à partir de laquelle leur impact dans le paysage est déjà très réduit, **permettent de faire une distinction claire entre les différents projets et ce, de manière assez simple**. Les horizons ne se trouvent pas saturés d'éoliennes, chaque projet étant facilement identifié et cantonné à un secteur bien précis. Tous ces éléments concourent par ailleurs à la modification d'un paysage où l'agriculture intensive domine à un paysage agro-éolien, comme c'est le cas dans de nombreuses zones favorables au développement de cette filière.

Lors du développement un soin important a été apporté à la disposition des éoliennes, en fonction des autres critères de détermination du projet, afin que la perception reste la plus lisible possible. Cette posture est validée à l'analyse des montages présentés dans cette étude.



Carte de visibilité et localisation des différents photomontages destinée à évaluer l'impact du projet

Une dernière remarque doit être faite sur la cartographie des Zones Visuellement Impactées (ZVI). Celle-ci permet d'identifier toutes zones où les éoliennes du projet seront potentiellement visibles, et de définir la taille de l'aire d'étude éloignée, sans prendre en compte la qualité de la perception. Dans les faits, les visibilitées sont limitées à une vingtaine de kilomètres (Hauteur totale x 100, en m), ce qui pose la limite des données contenues par la carte de ZVI. La visualisation des montages a confirmé ce constat. **On se retrouve à traiter d'un impact localisé à plus d'une dizaine de kilomètres alors que les machines seront quasiment invisibles à l'œil nu**, comme l'illustre l'exemple de la perception du parc de La Bretelle Echalot depuis le Mont Tasselot évoqué au début de cette partie, dans l'explication méthodologique de l'étude.

Le projet éolien de Corpoyer/Darcey ne présente pas d'impact négatif en ce qui concerne les perceptions. Il vient s'insérer dans un territoire reconnu comme favorable au développement de la filière, comme l'ont montré les documents d'orientation et la présence de nombreux parcs et projets dans les environs.

Pas de visibilité
 Au moins une partie d'éolienne visible

Typologies principales de perception

- Site et villages proches
- Aire d'étude rapprochée
- Aire d'étude éloignée
- Monuments historiques et patrimoine
- Circuits de randonnée inscrits PDIPR



4. Annexe - présentation de photomontages en double A3



- **Panoramique P101 - A l'arrivée Nord-Ouest sur le village de La Villeneuve-lès-Convers sur la RD19 - 2,2 km de la première éolienne**



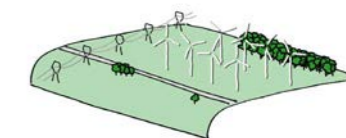




- **Panoramique P007 - A la sortie Est du village de La Villeneuve-lès-Converts - 1.500 m de la première éolienne**

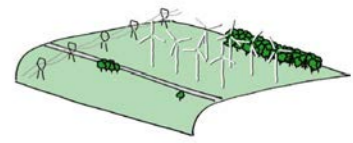






- **Panoramique P010 - A l'entrée de Darcey sur la RD103 - 3 km de la première éolienne**

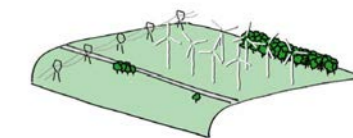






- **Panoramique P102 - Depuis le centre du bourg de Darcey, place des Terreaux - 2,4 km de la première éolienne**

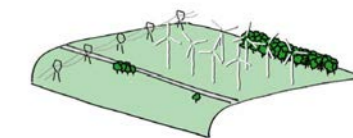






- Panoramique P103 - Depuis le centre du bourg de Darcey, face à la mairie - 2,4 km de la première éolienne



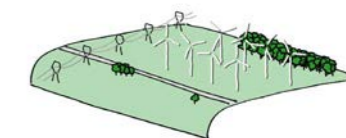




- **Panoramique P100 - A l'arrivée sur Frôlois sur la RD103 - 3,9 km de la première éolienne**







- **Panoramique P111 - Sur la RD6 sur le plateau agricole, à Frôlois, vers le Sud-Est - 5 km de la première éolienne**



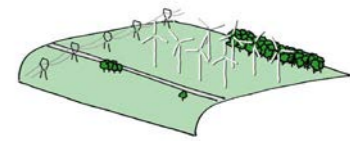




- **Panoramique P029 - Vue d'axe, sur la RD6 sur le plateau agricole, à Frôlois, vers le Sud-Est - 2,1 km de la première éolienne**







- **Panoramique P058 - Sur la RD19 sur le plateau agricole, à Bussy-le-Grand, vers le Nord-Ouest - 6,2 km de la première éolienne**







- **Panoramique P021 - Sur la RD971 à Baigneux-les-Juifs, vers le Nord-Est - P021 - 4 km**







- **Panoramique P073 - Sur la RD21c à Chaume-lès-Baigneux, vers le Nord - 7,3 km de la première éolienne**







- **Panoramique P087 - Sur le plateau surplombant Hauteroche, vers le Sud - 5,9 km de la première éolienne**







- **Panoramique P106 - Depuis la RD10e entre Hauteroche et Gissey-sous-Flavigny vers le Sud - 5,9 km de la première éolienne**



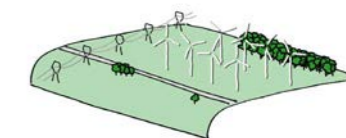




- Panoramique P104 - Depuis l'entrée du vallon du Vau vers le Sud-Ouest - 4,4 km de la première éolienne







- **Panoramique P087 - Depuis l'unité de paysage du Duesmois à Lucenay-le-Duc, sur la RD21b, vers le Nord-Ouest - 8,8 km de la première éolienne**







- **Panoramique P107 - Depuis l'unité de paysage de l'Auxois à l'arrivée sur Vénarey-les-Laumes sur la RD954, vers l'Ouest - 12,8 km de la première éolienne**







- **Panoramique 012 - Sur le site d'Alésia à Alise-Sainte-Reine sur le site de fouilles des vestiges gallo-romains, vers l'Ouest - 7,3 km de la première éolienne**







- **Panoramique P088 - Depuis la Zppaup de Flavigny-sur-Ozerain sur la RD9, vers le Sud-Ouest - 8,3 km de la première éolienne**







- **Panoramique P089 - Depuis la Zppaup de Flavigny-sur-Ozerain sur la RD9, vers le Sud-Ouest - 8,7 km de la première éolienne**

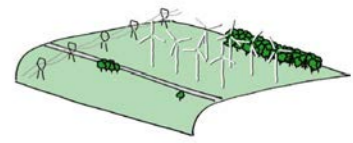






- Panoramque P108 - Depuis la Zppaup de Flavigny-sur-Ozerain au niveau du faubourg Saint-Jacques, vers le Sud-Ouest - 8,2 km de la première éolienne



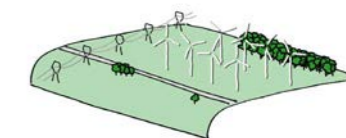




- Panoramique P109 - Depuis la Zppaup de Flavigny-sur-Ozerain au niveau du faubourg Saint-Jacques, vers le Sud-Ouest - 8 km de la première éolienne

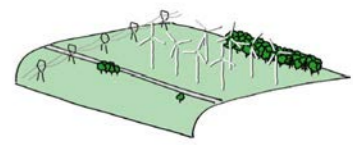






- **Panoramique P105 - Depuis la Zppaup de Flavigny-sur-Ozerain au Camp de César, vers le Sud-Ouest - 8 km de la première éolienne**







- **Panoramqie P047 - Depuis le cimetière de l'église de Bussy-le-Grand, vers l'Ouest - 5,9 km de la première éolienne**







- **Panoramique P140 - Covoisibilité avec le château de Jours-lès-Baigneux - 7,7 km de l'éolienne la plus proche**







- **Panoramique P110 - Depuis le circuit de la balade du Comte de Rabutin - 4,8 km de la première éolienne**



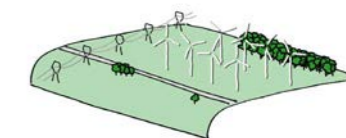




- **Panoramique P085 - A proximité du circuit Autour du Ru de Vau, à Frôlois - 4,7 km de la première éolienne**



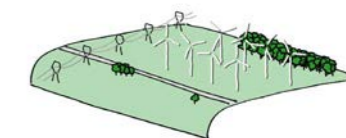




- **Panoramique P123 - Arrivée sur le plateau sur la RD954, au débouché de la vallée du Rabutin - 2.750 m de la première éolienne**







- **Panoramique P131 - Arrivée sur plateauau débouché des gorges de Douix - 800 m de la première éolienne**







- **Panoramique P138 - Arrivée sur le plateau depuis Corpoyer-aux-Moines - 2,2 km de l'éolienne la plus proche**



